
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06933423 7


AUCTOR PRETIOSA FACIT



MÉMOIRES

DU DOCTEUR

F. ANTOMMARCHI.

II.

On trouve aussi chez le même Libraire (1) :

OUVRAGES DE M. LE Dr. F. ANTOMMARCHI :

PLANCHES ANATOMIQUES DU CORPS HUMAIN, EXÉCUTÉES D'APRÈS LES DIMENSIONS NATURELLES, ACCOMPAGNÉES D'UN TEXTE EXPLICATIF.

Cet ouvrage sera composé de quinze livraisons, papier grand-aigle, lithographiées sous la direction de M. le comte de Lasteyrie.

Le prix de chaque livraison, de cinq à six planches, est, figures en noir, de 25 fr.

Papier vélin, figures coloriées. 70

Les dix premières livraisons sont en vente.

A la publication de la douzième livraison, les prix seront augmentés et portés, en noir, à 35 fr.

Coloriées. 80

PRODROMO DELLA GRANDE ANATOMIA, opera postuma di P. MASCAGNI, posta in ordine e publicata da F. ANTOMMARCHI, con Atlas di 20 tavole che dimostrano l'organizzazione primitiva di tutte le parti organiche del corpo umano, e di alcune parti d'altri animali e di qualche vegetabile.

In-folio. Prix. 120 fr.

Cet ouvrage, contenant des développemens très-détaillés de physiologie pratique, sert d'introduction aux PLANCHES ANATOMIQUES DU CORPS HUMAIN.

(1) Et à l'imprimerie lithographique de M. le comte de Lasteyrie, rue Saint-Marc, n°. 8, petit passage des Panoramas.

MÉMOIRES

DU DOCTEUR

F. ANTOMMARCHI,

OU

LES DERNIERS MOMENS

DE NAPOLÉON.

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ BARROIS L'AINÉ, LIBRAIRE,

RUE DE SEINE, N°. 10, FAUB. SAINT-GERMAIN;

ET DANS L'ÉTRANGER,

A Londres, chez H. Colburn; — *A Stuttgard*, chez Cotta;
— *A Bruxelles*, chez H. Tarlier;
— *A Prato* (Toscane), chez les frères Giachetti.

1825.


LENOX LIBRARY
NEW YORK

DERNIERS MOMENS

DE NAPOLÉON.

---

21 février.

10 h. ½ A. M. — Même état qu'hier. Napoléon veut manger de la tortue arrangée à l'anglaise; il refuse ses pilules; j'insiste pour qu'il les prenne; il s'impatiente et me renvoie. « Je ne puis, c'est par ordre. — Par » ordre! — Oui, sire. — De qui? quel insolent? — Le général en chef; son arrêté » vient de me prévenir tout à l'heure. » Je l'avais à la main, je me hâtai de lire :

« Milan, le 22 thermidor an V (9 août 1797).

» Le général en chef arrête :

» ARTICLE Ier. Le général de brigade Point est nommé inspecteur des hôpitaux entre la Brenta et le Mincio.

» Art. II. Le général Dessoles est nommé inspecteur des hôpitaux entre l'Isonzo et la Brenta.

» Art. III. Le général Vignolles est nommé inspecteur des hôpitaux entre le Tesin et le Mincio.

» Art. IV. Ils se mettront sur-le-champ en route pour faire la tournée de tous les hôpitaux; ils auront soin de s'assurer du nombre des malades y existant, de la moralité des différens employés, de prendre note des plaintes qui pourront être portées par les malades. Ils sont autorisés à faire arrêter sur-le-champ, les employés contre lesquels il y aurait des plaintes; ils prendront note des approvisionnemens de la pharmacie et de ce qui est dû à chaque employé, soit pour sa solde soit pour les différens abonnemens que les entrepreneurs auraient faits avec eux.

» Art. V. Ils auront soin d'ordonner aux commissaires des guerres chargés du service des hôpitaux et au contrôleur ambulant que l'on ne fasse aucune évacuation, mais que l'on proportionne dans chaque ville le nombre des hôpitaux au nombre des malades, et

que l'on s'assure si le médecin veille à l'exécution de ses ordonnances. »

—«Ceci est de votre façon, docteur ; mais » n'importe, vous me réciteriez encore la » lettre que Bertholet écrivit au Directoire » sur la bonne tenue de nos hôpitaux et les » soins que je prodiguais aux blessés ; donnez, » j'aime mieux prendre vos pilules. »

26 *fevrier.*

4 h. P. M. — L'empereur, qui était assez bien depuis le 21, retombe tout à coup. — Toux sèche. — Vomissement. — Chaleur d'entrailles. — Agitation générale. — Anxiété. — Sentiment d'ardeur presque insupportable, accompagné de soif ardente.

27 *février.*

1 h. A. M. — L'empereur est encore moins bien qu'hier ; la toux est devenue plus violente, et les nausées pénibles n'ont cessé jusqu'à sept heures du matin. Je prescris des boissons rafraîchissantes et sédatives, des lavemens calmans, anodins, et un pédiluve qui produit un bon effet. Napoléon n'a pris de toute la journée que trois petites soupes, deux œufs

frais, un peu de crème et un verre de clairet étendu de beaucoup d'eau; il dort quatre heures de suite, et reste dans son appartement dont les croisées sont hermétiquement fermées. Vers le soir, cependant, il change et de chambre et de lit.

3 h. P. M.—Deux cuillerées d'émulsion anodine calment un peu la toux. Pilule tonique.

L'empereur se trouve mieux; ses souvenirs se réveillent, il parle avec complaisance des braves qui coururent sa fortune et assurèrent les succès de son début. Steingel était bouillant, infatigable, cherchait les Autrichiens comme les médailles, et ne laissait pas un taillis, un décombre qu'il ne l'eût fouillé, visité. Mireur! c'était l'homme des dangers, des avant-postes; son sommeil était inquiet si l'ennemi ne se trouvait en face. Caffarelli, tout aussi brave, ne se battait cependant que par nécessité; il aimait la gloire, mais plus encore les hommes : la guerre n'était pour lui qu'un moyen d'arriver à la paix. Passant ensuite à des officiers d'un grade moins élevé, Napoléon loua le courage de l'un, la capacité de l'autre, et s'arrêta long-temps sur deux braves dont il déplora vivement la perte, Sul-

kôwski et Guibert. Le premier était un Polonais plein d'audace, de savoir, de capacité. Il avait été réveiller Kosciusko, lui avait porté les instructions du comité de salut public; il connaissait le génie, parlait toutes les langues de l'Europe, aucun obstacle ne l'arrêtait. Le second, plus souple, plus mesuré, plus adroit, mettait dans ses négociations la subtilité d'un diplomate. On peut en juger par le rapport qui suit :

Au Caire, novembre 1798.

Le 2, à la pointe du jour, je partis d'Aboukir pour me rendre à bord de la flotte anglaise. Un seul vaisseau était mouillé à la pointe; c'était le *Swiftshure*, commandé par M. Lallowell. Une chaloupe vint au-devant de moi. Je lui demandai si le vaisseau commandé par M. le commodore Hood était dans ces parages. On me répondit que non; qu'il croisait devant Alexandrie; que M. Lallowell me priait cependant de me rendre à bord du *Swiftshure*.

M. Lallowell me reçut froidement, surtout lorsqu'il me vit accompagné d'un Turc. Je lui exposai avec simplicité le sujet de ma mission auprès de M. Hood : il me répondit

que Hassan Bey ne recevrait pas le Turc, qu'ainsi ma démarche était inutile. — Vous me permettrez cependant, monsieur, de me rendre à bord de M. Hood. — Il me répondit qu'il avait quelque chose de très-intéressant à lui communiquer; qu'on voyait à peine le *Zealous*, mais qu'on venait de lui faire le signal d'approche. Il me proposa d'attendre à son bord. Nous nous rendrons ensemble, me dit-il, auprès de l'amiral.— Il fit apporter le déjeuner, nous nous mîmes à table : peu à peu il devint plus aimable. Le hasard lui fit rappeler d'anciens rapports avec ma famille. J'eus avec lui une conversation, qui, de ma part, fut souvent interrompue par des saillies, simples et sans affectation. Nous nous entretenions de la situation politique de l'Europe. Il me dit, avec l'air de la vérité, qu'il y avait plus de sept semaines qu'ils n'avaient reçu de nouvelles, qu'ils en attendaient tous les jours. Il me parla avec assurance des dispositions hostiles de la Turquie. « — Les nouvelles, lui dis-je, que le général reçoit souvent de Constantinople par terre, ne s'accordent pas avec ce que vous dites. — Le général reçoit souvent des nou-

velles de Constantinople ? — Oui. — Il sourit, mais parut surpris. — Cependant vous ne pouvez douter que le pacha de Rhodes ne soit devant Alexandrie par les ordres de son gouvernement. — J'allais répondre. Il continua. — Nous étions à Rhodes, lorsqu'il fut forcé de venir. — Forcé? Je souriais. — Oui, par les ordres de la Sublime Porte. — Je n'insistai pas. Il me montra ensuite votre lettre au citoyen Talleyrand, que vous avez chargé de rendre compte des événemens d'Égypte au grand-seigneur, de donner le détail du combat d'Aboukir, et de dire qu'il nous reste vingt-deux vaisseaux dans la Méditerranée. Il scruta avec ironie le nombre de ceux que nous y avons encore, et ajouta : — M. de Talleyrand n'est point arrivé à Constantinople; et puis il n'y aurait plus trouvé vos bons amis, le grand-visir et le reis-effendi. Ils ont été déposés et chassés. — Il s'arêta. Je feignis de n'avoir pas fait attention. Il me parla de l'escadre russe commandée par l'amiral Okzkoff. — Où est-elle? lui demandai-je. — A l'entrée du golfe de Venise. Elle attaquera bientôt vos îles. — Nous ne pouvons croire à l'existence de l'escadre russe dans la Méditerra-

née. Vous devriez, dans l'intérêt de la coalition, lui conseiller de se montrer, la faire paraître.—Mais, répondit M. Lallowell d'un air presque piqué, vous avez déjà vu deux de ses frégates ; si elle ne tient pas des forces plus considérables dans ces eaux, c'est que cela n'entre pas dans son système d'opérations.—La conversation tomba sur quelques-uns des officiers de notre marine, sur le contre-amiral Villeneuve. — N'avez-vous pas pris quelques-uns des quatre bâtimens qui l'accompagnaient ? — Non. L'*Heureux*, qui a été séparé par un coup de vent, a eu le bonheur de nous échapper, et d'entrer à Corfou. Le reste est à Malte. — Et *la Justice*? — Sans doute aussi. — J'ai un cousin à son bord. S'il eut été votre prisonnier, je vous aurais demandé la permission de lui faire passer quelques fonds. Il appartient à une famille riche. —Mais, attendez, reprit-il maladroitement; je me le rappelle, à présent, *la Justice!* elle a coulé à fond. Donnez-moi le nom de votre parent. —Je donnai sans balancer, un nom en l'air. M. Lallowell me parla aussi d'une lettre interceptée, qui venait de Toulon et vous était adressée. Elle annonçait le départ d'un convoi ; il doit mettre à la

voile dès que les Anglais ne croiseront plus devant le port. Mais Nelson est là.

Il m'assura que quelques-unes de vos dépêches avaient été interceptées par les Turcs; et prétendit qu'Ibrahim Aga n'était qu'un domestique déguisé, que Hassan Bey l'avait dit.—Le général Bonaparte, lui répondis-je, n'envoie sous pavillon parlementaire que des hommes revêtus d'un caractère public; Ibrahim Aga est connu, et faisait partie de la suite du pacha de Constantinople.

Je lui parlai de leurs relations avec les Arabes. Je lui appris que les cheiks d'Edkou et d'Elfini étaient fusillés. J'ajoutai que vous saviez parfaitement que l'intendant d'Ibrahim était passé de leur bord en Syrie. Il soutint avec la plus grande affectation que ce fait était faux et que la flotte n'avait point de relations avec les Arabes; je recueillis presque aussitôt des preuves du contraire.

Il me parla de la jonction de cinquante mille Grecs. Je n'eus garde de le détromper. Je lui dis qu'en effet ils s'étaient réunis à nous et se formaient en troupes.

Alors arriva Hassan Bey. Il était suivi d'un Turc qui, dévoué aux Anglais, paraît joindre

l'âme la plus féroce au caractère d'ennemi mortel des Français.

M. Lallowell parut étonné de la présence du Bey. Nous continuâmes de nous promener en causant. Mohamed s'approcha d'Hassan, attendit quelques minutes, et, nous interrompant tout à coup, tira sa lettre de sa poche et me demanda s'il fallait la remettre. M. Lallowell surpris s'arrêta et fixa le Bey. — Non, répondis-je à Mohamed, vous ne la remettrez qu'en présence de M. le Commodore Hood. Vous voyez, monsieur, dis-je à M. Lallowell, qu'il ne dépend que de la volonté de M. Hood que Hassan la reçoive. Il me demanda la permission de sortir, et appela le Bey. Je n'avais pas l'air de faire attention à ce qui se passait.

Hassan Bey revint, me parla de la guerre que la Sublime Porte nous a déclarée, et me dit que l'Angleterre et la Russie allaient conjointement nous attaquer. Je lui dis en italien : Pensez-vous que la Porte s'unisse jamais à la Russie, son ennemie naturelle et qui ne cherche qu'à s'agrandir à ses dépens ? Je lui répétai que vous aviez de fréquentes correspondances, par la Syrie, avec Constantino-

ple, et que le grand-seigneur ne l'ignorait pas. Le Turc qui l'accompagne me dit alors, avec l'accent de la férocité, qu'à Rhodes cent quarante-six Français avaient été chargés de fers, et que cette mesure avait été suivie dans tous les pachalics. — Elle sera un jour désavouée par le grand-seigneur. Au reste, ajoutai-je, qu'Hassan Bey sache qu'en Égypte la religion est respectée, les mosquées consacrées, les Arabes repoussés. Qu'il lise la proclamation du divan, et il reconnaîtra dans les Français les alliés de la Sublime Porte. — Je lui remis alors une proclamation ; mais il la prit sans la lire.

M. Lallowell me proposa de parcourir son vaisseau. J'acceptai ; un émigré français, employé comme pilote, m'aborda dans la première batterie, parut vivement regretter son pays, et me demanda s'il était vrai que cinquante mille Grecs se fussent réunis à nous. Il ajouta, mais plus bas, que les Arabes qui se rendaient à bord tous les jours, faisaient mille contes absurbes, qu'on commençait à ne plus les croire et qu'on n'en était pas content. Il me dit qu'il y avait onze prisonniers Français à bord. Je témoignai

le désir de les voir, ce sont des soldats de la 4e. légère. Je leur demandai s'ils étaient bien. — Nous n'avons qu'une demi-ration, me répondirent-ils. —Un officier s'avança précipitamment et me dit : — L'équipage lui-même n'a que la demi-ration, je vous assure.—Je le crois, monsieur, lui répliquai-je, nous partageons toujours avec nos prisonniers.

Le vaisseau du commodore Hood était encore très-loin. M. Lallowell fit servir à dîner. Il avait plus de laisser-aller, il me parla de la paix, de l'ambition de notre gouvernement, et finit par ces mots ; c'est vous qui ne voulez pas la paix. Je lui rappelai, quoique assez légèrement, que, vainqueurs des puissances continentales, c'était cependant toujours nous qui l'avions offerte ; que dernièrement encore maître de la Styrie, de la Carniole et de la Carinthie, vous fîtes envers le prince Charles une démarche pleine de loyauté et de franchise, en lui écrivant cette lettre que je lui récitai toute entière :

« Monsieur le général en chef, les braves militaires font la guerre et désirent la paix. Cette guerre ne dure-t-elle pas depuis six ans? Avons-nous tué assez de monde et fait

assez de maux à la triste humanité? Elle réclame de tous côtés. L'Europe, qui avait pris les armes contre la république française, les a posées. Votre nation reste seule, et cependant le sang va couler plus que jamais. Cette sixième campagne s'annonce par des présages sinistres; quelle qu'en soit l'issue, nous tuerons de part et d'autre quelques milliers d'hommes, et il faudra bien que l'on finisse par s'entendre, puisque tout a un terme, même les passions haineuses.

» Le directoire exécutif de la république française avait fait connaître à S. M. l'empereur le désir de mettre fin à la guerre qui désole les deux peuples. L'intervention de la cour de Londres s'y est opposée. N'y a-t-il donc aucun espoir de nous entendre; et faut-il, pour les intérêts et les passions d'une nation étrangère aux maux de la guerre, que nous continuions à nous entr'égorger? Vous, monsieur le général en chef, qui, par votre naissance, approchez si près du trône, êtes au-dessus de toutes les petites passions qui animent souvent les ministres et les gouvernemens, êtes-vous décidé à mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité entière et de vrai

sauveur de l'Allemagne? Ne croyez pas, monsieur le général en chef, que j'entende par-là qu'il ne soit pas possible de la sauver par la force des armes; mais, dans la supposition que les chances de la guerre vous deviennent favorables, l'Allemagne n'en sera pas moins ravagée. Quant à moi, monsieur le général en chef, si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire peut sauver la vie à un seul homme, je m'estimerai plus fier de la couronne civique que je me trouverai avoir méritée, que de la triste gloire qui peut revenir des succès militaires.»—Eh bien, soit! dit M. Lallowell sur lequel cette lettre avait fait effet : *A une paix honorable pour les deux nations!*

A cinq heures nous nous embarquâmes, MM. Lallowell, Hassan Bey et moi, pour nous rendre à bord de M. Hood. Nous y arrivâmes à huit heures du soir. Il me reçut plus froidement encore que ne l'avait fait d'abord M. Lallowell; il me fit entrer, sortit, et causa longtemps avec ce capitaine et le Bey. Il rentra. Je lui dis : Vous savez, M. le commodore, le sujet de ma mission près de vous. — Oui; mais Hassan Bey ne recevra pas la lettre de M. Bonaparte. — Cependant il l'eût reçue ce

matin, si vous l'aviez permis. — (J'appuyai fortement sur ce mot.) — Eh bien! que ce Turc la présente, il la recevra ou ne la recevra pas, il est parfaitement libre.—Mohamed la présenta. Hassan Bey la reçut et l'ouvrit. L'interprète anglais s'approcha; ils la lurent, sourirent ironiquement à diverses reprises; M. Hood affectait aussi de rire. — J'ai été très-étonné, me dit-il, du Turc que le général m'a envoyé sous le pavillon parlementaire turc. Vous doutez donc de la déclaration de guerre que vous a faite la Porte? Eh bien, je vous donne ma parole d'honneur qu'elle est réelle. Et M. Bonaparte, que fait-il? — Il est parti pour Suez, après avoir reçu un courrier de cette ville; il a conclu un traité d'alliance avec les Arabes du mont Sinaï et les princes du mont Liban. J'avais déjà parlé légèrement de l'arrivée à Suez de vaisseaux et de bâtimens de transports à quelques officiers.

Je demandai ensuite à M. Hood s'il y avait long-temps qu'il n'avait reçu de nouvelles d'Europe.—Depuis plus de sept semaines; j'en attends tous les jours; je m'empresserai de faire passer les journaux à M. Bonaparte. Le général Manscourt m'a fait demander ses

lettres par un parlementaire très-aimable, ajouta-t-il en riant. Je transmettrai celles qui seront indifférentes, je vous en donne ma parole. Je ferai même passer un mot en France ou en Italie.—Oh ! vous êtes bien bon, repris-je précipitamment ; c'est inutile. Depuis le commencement de septembre, tous les cinq ou six jours il part un bâtiment pour France. Déjà plusieurs officiers et aides de camp du général en chef ont été expédiés. — Oui ! —Assurément ; vous devez en avoir pris beaucoup. Avez-vous pris le frère du général Bonaparte ? — Comment, le frère de M. Bonaparte ? — Oui. Il est parti d'Alexandrie il y a vingt-cinq ou trente jours. — Il parut ne pas le croire : je le lui confirmai. — Au surplus il n'échappera pas aux croisières supérieures — Il me demanda ensuite si j'étais venu d'Aboukir, et si j'ignorais la lettre que lui avait écrite l'adjudant général Descalles. Il me la communiqua. Elle pouvait être mieux.

— Mon intention, continua M. Hood, est de me conduire envers vous comme votre nation se conduira envers nous. Vous voyez que j'eusse pu ne pas vous recevoir. Je suis

même étonné que M. Lallowell vous ait permis de vous rendre à son bord venant d'Aboukir. — Je lui répondis que j'étais parti de Rosette, mais que la barre du Nil étant trop forte, j'avais été obligé de venir par Aboukir. Qu'au reste, il pouvait être dangereux pour nous que des parlementaires pénétrassent dans un fort, et dans un poste dont ils pourraient reconnaître la position, tandis qu'il n'était de nulle conséquence pour eux qu'un parlementaire vînt de tel ou tel point, se rendît à tel ou tel bord. — En vous envoyant des lettres, reprit M. Hood, je ne suivrai pas l'exemple de votre gouvernement qui vient d'ordonner que toutes les lettres adressées à des Anglais, et prises sur quelque bâtiment que ce soit, soient portées en France. Vous faites la guerre comme on ne la fit jamais; nous la ferons comme vous; nous vous imiterons, de quelque manière que vous agissiez. — Je crois, monsieur le commodore, lui ai-je répondu, que sur ce point nos deux gouvernemens n'ont rien à se reprocher; quant au général Bonaparte sa manière de faire la guerre a toujours été franche, loyale, et réglée par l'humanité.

Je lui racontai alors les attentions que vous eûtes pour le maréchal Wurmser au siége de Mantoue ; que vous lui aviez envoyé toutes sortes de rafraîchissemens pour ses malades, générosité qui avait fort étonné le vieux maréchal. Je lui parlai de l'humanité avec laquelle les deux nations belligérentes avaient mutuellement traité leurs prisonniers.

J'ajoutai que je savais que votre intention était de fournir aux Anglais les choses qui leur seraient agréables et qui pourraient leur manquer. M. Hood parut surpris de cette politesse, remercia et me dit qu'il ne manquait de rien.

Je continuai en lui disant que vous désiriez que le premier parlementaire qu'il enverrait fût adressé à Rosette. — Mais, dit-il, en m'interrompant, il me paraît plus simple de l'envoyer à Alexandrie. — Le général désire que vous ayez la complaisance de le faire venir à Rosette ; les ordres sont donnés pour que de là il soit conduit au Caire. Dans ce cas, le général désire que vous choisissiez quelqu'un qui soit intelligent et qui ait votre confiance. — Eh bien ! soit, je suivrai cette marche.

Je saisis cette occasion pour offrir à un ministre protestant qui venait de témoigner un vif désir de voir les Pyramides, de venir avec moi. Je lui dis que je le ramènerais.

Dans ce moment l'interprète anglais s'approcha de M. Hood, lui traduisit votre lettre à Hassan Bey. Le commodore feignit de rire aux éclats. L'interprète revint à moi et me dit : Hassan Bey a pris un brick français et a mis l'équipage aux fers. Il ne le rendra pas et en usera de même avec tout ce qui appartient à la nation française.—Mohamed étant porteur de la lettre, lui répondis-je, c'est à lui que doit s'adresser la réponse. — Hassan Bey n'en fera ni verbalement ni par écrit. — M. Lallowell m'avertit que le canot était prêt. Je pris congé de M. Hood qui me chargea de vous faire ses complimens. Dans la traversée, M. Lallowell me dit : —Vous devez avoir eu un combat près du Caire, il y a trois jours. — Avec qui ? lui répondis-je, Mourad vient d'être battu par le général Desaix. — Je le sais, mais vous verrez. Il ajouta qu'un Turc que j'avais vu à bord de M. Hood était un envoyé du grand-seigneur. Il était chargé de distribuer des présens et de prendre avec l'amiral de gran-

des mesures. M. Hood ne m'en a pas parlé : cela n'a pas même l'apparence de la vérité.

En général, malgré les amitiés ostensibles et affectées qu'ils s'efforcaient de faire au vieux pacha de Rhodes et à sa suite, les Anglais ne m'ont pas paru sympathiser avec eux ; je les crois surtout très-mécontens des Arabes. M. Lallowell me disait qu'un jour Hassan Bey lui avait témoigné combien il était étonné de voir les communications sociales des parlementaires français et anglais; chez eux de pareils envoyés courraient risque de perdre la vie. M. Lallowell ne put s'empêcher de lui répondre : nous ne sommes pas des barbares.

Nous arrivâmes à bord du *Swiftshure* à minuit. Il était dangereux de partir à cette heure à cause des canots de ronde. J'acceptai un lit que M. Lallowell me fit tendre dans sa chambre. Je le quittai le lendemain matin.

Un officier me dit que l'amiral Nelson était attendu. Je demandai ce qui en était à M. Lallowell qui m'affirma le contraire. Ce qu'a dit le premier parut une indiscrétion.

Vous avez jugé, mon général, de l'effet qu'a produit le dernier parlementaire du gé-

néral Manscourt ; vous savez encore qu'il se disposait à y en envoyer un nouveau. Le dernier eut, à ce qu'il paraît, un mouvement de vivacité avec M. Hood. C'est sur de tels hommes qu'on juge de la nation et de l'esprit de l'armée.

Je ne puis vous dissimuler aussi que l'officier de marine qui m'accompagnait m'a forcé vingt fois de rougir pour lui, et qu'embarrassé souvent, j'ai dû m'efforcer de réparer ses indiscrétions.

Je dois aussi vous dire, mon général, que l'armement de la division, qui s'effectue avec activité, n'est déjà plus un secret. Alexandrie doit fixer vos regards et votre attention. Les Anglais paraissent trop bien instruits de ce qui s'y passe.

Salut et respect, GUIBERT.

28 *février*.

9 h. $\frac{1}{4}$ A. M. — L'empereur a passé une assez bonne nuit ; il est mieux qu'hier. Il s'est levé au point du jour, et, quoique extrêmement faible, il fait une promenade en calèche.

1er. mars.

10 h. A. M. — La nuit a été tranquille, néanmoins la prostration des forces continue, et la digestion est extrêmement pénible. Napoléon sort en calèche; mais rien ne peut dissiper la profonde tristesse où il est plongé.

9 h. P. M. — Toux très-sèche et fatigante. — Nausées suivies de vomissement.

2 mars.

9 h. ¼ A. M. — L'empereur a fort bien passé la nuit; il sort deux fois en calèche; il se trouve assez bien et se plaît à revenir sur une foule de détails, de circonstances qui peignaient la tendresse qu'il portait à Marie-Louise. — « Ses couches furent excessivement » pénibles, et, je puis le dire, c'est en grande » partie à mes soins qu'elle doit la vie. Je re» posais dans un cabinet voisin; Dubois ac» courut et me fit part du danger. Il était ef» frayé; l'enfant se présentait mal, il ne sa» vait où donner la tête. Je le rassurai; je lui » demandai s'il n'avait jamais rien vu de sem» blable dans les accouchemens qu'il avait » faits. — Oui, sûrement; mais une fois sur

» mille. N'est-il pas affreux pour moi que ce » cas si extraordinaire soit précisément celui » qui a lieu pour l'impératrice. — Eh bien! » oubliez la dignité et traitez-la comme une » boutiquière de la rue Saint-Denis : c'est tout » ce que je vous demande. — Mais puis-je ap- » poser les fers? Si de nouveaux accidens ar- » rivent, lequel dois-je sauver? la mère ou » l'enfant? — La mère; c'est son droit. Je me » rendis auprès d'elle; je la calmai, je la sou- » tins; elle fut délivrée; l'enfant prit vie. Le » malheureux! » Napoléon s'arrêta; je respectai son silence et me retirai.

3 *mars*.

8 h. ½ A. M. — L'empereur se promène à deux reprises en calèche; il mange peu et sans appétit. — Toux sèche et fréquente.

4 *mars*.

9 h. A. M. — La prostration des forces augmente. Napoléon essaie deux fois de monter en calèche, mais il est obligé bientôt de se mettre au lit : il mange pourtant, mais peu et avec encore moins d'appétit qu'hier.

2 h. ½ P. M. — Il prend deux pilules toni-

ques. La conversation s'est ouverte sur les beaux-arts. Un des interlocuteurs faisait assez peu de cas de la musique, et ne s'en cachait pas. « Vous avez tort, lui a dit l'empe-
» reur ; c'est de tous les arts libéraux celui
» qui a le plus d'influence sur les passions,
» celui que le législateur doit le plus encou-
» rager. Une cantate bien faite touche, atten-
» drit, et produit plus d'effet qu'un ouvrage
» de morale qui convainc la raison, nous
» laisse froids et n'altère pas la plus légère de
» nos habitudes.

5 mars.

8 h. ½ A. M. — L'empereur a passé la nuit assez tranquillement, quoiqu'il n'ait presque point dormi. Il sort, s'en trouve bien, prend deux pilules, et remonte en calèche sur les trois heures de l'après-midi. Il n'a presque point mangé; il est livide, ne présente plus que l'aspect d'un cadavre.

6 mars.

6 h. A. M. — La nuit a été assez bonne. Napoléon prend un peu de soupe. L'abattement est extrême.

9 h. A. M. — Pilules toniques. — L'empereur témoigne sur le soir l'envie de manger. On lui sert deux côtelettes d'agneau ; il me les fait goûter, me demande si elles sont nutritives, de digestion facile, et quand il m'a adressé toutes les questions d'usage, il y goûte et les laisse là. « Que vous en semble, » docteur ? n'est-ce pas une bataille perdue? » — Gagnée, sire, pour peu que votre ma» jesté le veuille. — Comment cela? des re» mèdes? — Mais... — Mais chacun se bat » avec ses armes; c'est bien, docteur, j'aime » votre ténacité. — Votre majesté est donc » d'intelligence avec la latitude? — Encore » mieux ! crainte ou conviction, qu'importe, » pourvu que le malade se drogue? — Cepen» dant... — Eh bien, quoi? la santé si je les » prends, la mort si je les refuse. Je ne m'a» buse plus, la vie m'échappe, je le sens; » c'est pour cela que je renonce aux médica» mens : je veux mourir de maladie. Enten» dez-vous? »

7 mars.

9 h. A. M. — La nuit a été fort inquiète : ce n'est que vers la pointe du jour que l'em-

pereur goûte un peu de repos. Il est moins faible que les jours précédens. Il était debout, négligé, je le priai de prendre soin de lui-même : il se mit à sa toilette. « Quand j'étais » Napoléon, me dit-il d'un ton pénétré, je la » faisais promptement et avec plaisir; mais » aujourd'hui, qu'ai-je à faire d'être bien ou » mal? Cela me coûte d'ailleurs plus de fati- » gue que je n'en éprouvais à disposer un plan » de campagne. Allons, cependant, » et il se fit la barbe, mais par temps, par intervalles; il fut obligé de se reprendre bien des fois. Il acheva enfin, se mit au lit, et n'en sortit pas de la matinée.

1 h. P. M.—L'empereur éprouve des envies de manger; il demande de l'agneau rôti, des pommes-de-terre frites, du café : il y touche à peine, et se trouve néanmoins agité. — Douleur dans le bas-ventre. — Rots fréquens et fétides.

8 *mars*.

10 h. $\frac{1}{4}$ A. M. — La nuit a été assez bonne; cependant la prostration des forces continue, et le malaise devient général. L'empereur se plaint d'une douleur profonde qui se fait sen-

tir dans l'hypocondre gauche, sur le côté gauche de la poitrine, et s'étend jusqu'à l'épaule. — Bas-ventre tendu, météorisé. — Grande inappétence; pouls petit et rare. — Promenade en calèche. — Pilules toniques.

4 h. $\frac{1}{2}$ P. M. — L'empereur rend le peu de nourriture qu'il a pris.

9 *mars*.

4 h. $\frac{1}{4}$ A. M. — L'empereur a passé une nuit assez tranquille; l'emploi des frictions éthérées, et l'application de linges chauds, ont dissipé la douleur qui s'était manifestée au côté gauche. Rots fréquens et insipides.

10 *mars*.

9 h. A. M. — L'empereur a passé une nuit fort agitée. Il n'a pu fermer l'œil; il est extrêmement faible, néanmoins il se trouve assez bien. — Pilules toniques. — Napoléon tenait un paquet de journaux à la main; je craignais la fatigue, je lui en fis l'observation. — « Non, docteur, c'est une scène de gaîeté; j'en » suis au dévouement du roi de Naples pour » le régime constitutionnel. Tous ces légiti» mes sont d'une bénignité que rien n'égale.

» Tenez, lisez : on ne dit pas mieux. » Je parcourus la pièce. Napoléon reprit : « Ce » *Maccaronaio* voulait aussi me donner le » change, venir à Rome, et nous susciter » une guerre de religion ; je pénétrai sa ma- » nœuvre, je lui notifiai qu'il eût à rester » dans ses états ; il se le tint pour dit. Mais » les prédicans, les madones allaient d'autant » mieux ; les *sept communes* couraient aux ar- » mes, il devenait urgent d'arrêter la croi- » sade. Sévir ? la légende est déjà assez volumi- » neuse ; je ne me souciais pas d'envoyer ces » mutins au ciel, je les fis prêcher. Je char- » geai Joubert de cette affaire. Exigez, lui » dis-je, de l'évêque de Vicence qu'il envoie » des missionnaires dans ce pays-là pour leur » prêcher tranquillité, obéissance, sous peine » de l'enfer. Faites venir chez vous les mis- » sionnaires ; donnez-leur quinze louis à cha- » cun, et promettez-leur-en davantage au » retour. Vous verrez que tout sera bientôt » calmé. En effet, dès que les hommes de Dieu » furent aux prises, la population étonnée, in- » certaine, ne se soucia plus de guerroyer. »

11 *mars*.

10 h. A. M. — La nuit a été moins mauvaise, Napoléon se trouve mieux, son humeur est moins sombre, son pouls plus naturel. Le bas-ventre même paraît être dans un meilleur état. L'appétit se fait sentir, la digestion s'opère. L'empereur reste sur pied treize heures de suite. — Pilules toniques. — Promenade en calèche.

12 *mars*.

10 h. A. M. — L'empereur s'est moins bien porté sur la fin de la journée. — Promenade accoutumée. — Pilules toniques.

Milady Holland avait fait un envoi de livres dans lesquels se trouvait une cassette renfermant un buste en plâtre, dont la tête était couverte de divisions, de chiffres qui se rapportaient au système craniologique de Gall : « Voilà, docteur, qui est de votre domaine ; » prenez, étudiez cela, vous m'en rendrez » compte. Je serais bien aise de savoir ce que » dirait Gall s'il me tâtait la tête. » Je me mis à l'œuvre ; mais les divisions étaient inexactes, les chiffres mal placés ; je ne les avais pas ré-

tablis que Napoléon me fit appeler. J'allai, je le trouvai, au milieu d'un amas de volumes épars, qui lisait Polybe. Il ne me dit rien d'abord, continua de parcourir l'ouvrage qu'il avait dans les mains, le jeta, vint à moi, me regarda fixement, et me prenant par les oreilles : « Eh bien ! *dottoraccio di Capo Corso,*
» vous avez vu la cassette ? — Oui, sire. —
» Médité le système de Gall ? — A peu près.
» — Saisi ? — Je le crois. — Vous êtes à même
» d'en rendre compte ? — Votre majesté en
» jugera. — De connaître mes goûts, d'appré-
» cier mes facultés en palpant ma tête ? —
» Et même sans la toucher. (Il se mit à rire.)
» — Vous êtes au courant ? — Oui, sire. —
» Eh bien, nous en causerons plus tard,
» quand nous n'aurons rien de mieux à faire.
» C'est un pis-aller qui en vaut un autre ; on
» s'amuse quelquefois à considérer jusqu'où
» peut aller la sottise. » Il se promenait, fit un tour et reprit : « Que pensait Mascagni
» de ces rêveries germaniques ? Allons, fran-
» chement, comme si vous vous entreteniez
» avec un de vos confrères. — Mascagni ai-
» mait beaucoup la manière dont Gall et
» Spurzheim développent et rendent sensi-

» bles les diverses parties de la cervelle; il
» avait lui-même adopté cette méthode; il la
» jugeait éminemment propre à faire bien
» connaître ce viscère intéressant. Quant à la
» prétention de juger sur les protubérances,
» des vices, des goûts et des vertus des hom-
» mes, il la regardait comme une fable in-
» génieuse qui pouvait séduire les gens du
» monde, et ne soutenait pas l'examen de
» l'anatomiste. — Voilà un homme sage; un
» homme qui sait apprécier le mérite d'une
» conception, l'isoler du faux dont la sur-
» charge le charlatanisme : je regrette de
» ne l'avoir pas connu. Corvisart était grand
» partisan de Gall; il le vantait, le proté-
» geait, fit l'inimaginable pour le pousser jus-
» qu'à moi; mais il n'y avait pas sympathie
» entre nous. Lavater, Cagliostro, Mesmer
» n'ont jamais été mon fait; j'éprouvais je ne
» sais quelle espèce d'aversion pour eux, je
» n'avais garde d'admettre celui qui les
» continuait parmi nous. Tous ces messieurs
» sont adroits, parlent bien, exploitent ce be-
» soin du merveilleux qu'éprouve le commun
» des hommes, et donnent l'apparence du
» vrai aux théories les plus fausses. La nature

» ne se trahit pas par ses formes extérieures.
» Elle cache, elle ne livre pas ses secrets.
» Vouloir saisir, pénétrer les hommes par
» des indices aussi légers est d'une dupe
» ou d'un imposteur, ce qu'est au reste toute
» cette tourbe à inspirations merveilleuses,
» qui pullule au sein des grandes capitales.
» Le seul moyen de connaître ses sembla-
» bles est de les voir, de les hanter, de les
» soumettre à des épreuves. Il faut les étu-
» dier long-temps, si on ne veut pas se mé-
» prendre. Il faut les juger par leurs actions; en-
» core cette règle n'est-elle pas infaillible, et a-
» t-elle besoin de se restreindre au moment où
» ils agissent, car nous n'obéissons presque ja-
» mais à notre caractère, nous cédons au trans-
» port, nous sommes emportés par la passion,
» voilà ce que c'est que les vices et les vertus,
» la perversité et l'héroïsme. Telle est mon
» opinion, tel a été long-temps mon guide.
» Ce n'est pas que je prétende exclure l'in-
» fluence du naturel et de l'éducation, je
» pense au contraire qu'elle est immense;
» mais hors de là tout est système, tout est
» sottise. »

13 *mars.*

9 h. ½ A. M. — La nuit a été mauvaise. — Prostration des forces. — Inappétence. — Flatuosités dans l'estomac et le tube digestif. — Rapports fréquens et insipides — Pouls petit et nerveux. — Anxiété générale. — Physionomie terreuse. — Le malade a pris fort peu de nourriture, et il est resté presque tout le jour au lit.

7 h. P. M. — Les journaux d'Europe sont arrivés. L'empereur passe la nuit à les parcourir.

14 *mars.*

10 h. ½ A. M. — L'empereur lit encore, il se lève, continue sa lecture et ne veut écouter aucun conseil à cet égard.

11 h. ½ A. M.—L'empereur paraît extrêmement fatigué, sa physionomie exprime l'abattement, ses yeux sont enfoncés, livides, presque éteints. Il a pris très-peu de nourriture pendant la journée; sur le soir il monte en calèche, fait un tour de promenade, rentre, m'adresse quelques questions sur son

état, et se met à parcourir les journaux. Il aperçoit au nombre des défenseurs de l'indépendance italienne un personnage qui ne lui revient pas. — « J'ai quelque idée de cet » homme ; le connaissez-vous ? — Oui, sire ; c'est un des marquis de Pavie, un des bravaches qui se laissèrent enlever par Giorno. » — Quel est ce Giorno ? que me racontez-vous » là ? — Une de ces conspirations obscures dont le souvenir vous est échappé. Les partisans de l'Autriche avaient repris courage ; ils parcouraient le Lodero, travaillaient, échauffaient le peuple et le poussaient à la révolte. La noblesse crut le moment propice ; elle disposait de la garde nationale, elle la mit en insurrection. La Cisalpine était sans troupes, un homme courut faire face à l'orage ; il se présente chez le gouverneur, s'entend, se concerte avec lui, et mande les chefs de la rébellion. Il est indigné des excès de quelques révolutionnaires ; il veut sévir, faire un exemple : c'est pour cela qu'il les a convoqués. Cette sévérité les charme ; ils applaudissent, promettent d'être sans pitié, lorsque Giorno, dont les voitures arrivent, arrête l'aréopage, et l'enlève sans que ni conjuré ni complice

essaie d'opposer la moindre résistance. Tel est ***. Voilà un aperçu de ses antécédens, la mesure de son courage. »

L'empereur ne répondit rien; il se mit à parler de Venise, de la manière dont elle avait fini. Je sentis l'allusion, j'écoutai. Venise, malgré l'insurrection des états de Terre ferme, conservait encore des ressources incalculables; elle était à même de résister. Le temps pouvait d'ailleurs amener d'autres combinaisons politiques, et laisser aux nobles le pouvoir dont ils s'étaient emparés. Ils ne surent pas s'élever au-dessus des menaces, des privations; ils cédèrent lâchement à la crainte; ils ne songèrent qu'à feindre et à trahir. Ils se flattèrent que nous serions dupes de leurs artifices, qu'ils nous joueraient avec des mots, et qu'une révolution illusoire suffirait pour nous calmer. Le grand conseil imagina, en conséquence, de se démettre de son pouvoir et de promettre la démocratie. Autant valait la proclamer. Il s'en aperçut; mais l'opinion avait marché; il ne pouvait revenir sur ses pas, il eut recours à l'anarchie. Il lance des bandes d'Esclavons dans les rues; il les guide, les échauffe; mais les citoyens courent

aux armes et le coup est manqué. Que faire? quel parti prendre? paralyser le peuple, lui donner un chef vieilli, sans énergie, qui soit hors d'état d'utiliser les moyens : on nomme Salembeni. Malheureusement ce vieillard était encore plein de feu ; il choisit, rassemble des hommes éprouvés, s'empare des postes principaux et dissipe les pillards; ils reviennent à la charge, et essaient de surprendre le Rialto. Ils s'approchent, tirent, fondent sur la troupe qui le défend, et la mettent en fuite. Abandonné des siens, l'officier qui la commande ne perd pas courage ; il s'élance sur les assaillans et s'engage corps à corps avec eux. Deux fois son fer se brise, deux fois il s'arme à leurs dépens ; il en blesse cinq, en tue quatre et fait reculer le reste. Ses soldats accourent, on se joint, on se mêle, on se confond : la terre est jonchée de morts.

Le sénat, battu sans ressources, est obligé, pour se dérober à la haine populaire, d'invoquer les Français. L'amiral Condulmer fait des ouvertures à Baraguey-d'Hilliers; il lui offre des chaloupes, le presse d'entrer seul à Venise, puis crée, imagine des difficultés, cherche en un mot à gagner du temps. Tantôt c'est

un simple citoyen dégoûté des affaires, tantôt un chef d'escadre qui parle, agit avec l'ascendant du pouvoir. Nous n'eûmes pas de peine à démêler ses trames; nous hâtâmes nos apprêts, et Venise fut occupée que l'aristocratie était encore à discuter ses complots.

15 *mars*.

10 h. $\frac{1}{2}$ A. M. — L'empereur est très-abattu. Il éprouve un froid glacial aux extrémités inférieures, le pouls est petit et irrégulier. « Ah, docteur! comme je souffre!.... Je ne » sens plus mes entrailles, il me semble que » je n'ai plus de bas-ventre. Tout le mal que » j'éprouve est vers la rate et l'extrémité » gauche de l'estomac; je le sens, ma mort » ne peut être éloignée. » Il n'a pris de tout le jour que quelques cuillerées de soupe et quelques pommes-de-terre frites.

16 *mars*.

10 h. $\frac{1}{4}$. A. M. — L'empereur est couché, plongé dans une somnolence léthargique qu'il ne peut vaincre. « En quel état je suis tombé! » J'étais si actif, si alerte! à peine si je puis » à présent soulever ma paupière; mais je ne

» suis plus Napoléon ; » et il referme les yeux. Il cède cependant à mes instances sur la fin du jour : il se lève, se place sur un sopha et ne consent qu'avec peine à prendre quelque nourriture.

Madame Bertrand survient, il veut l'associer à ses promenades. « Nous sortirons de » bonne heure, nous jouirons de l'air frais » du matin, nous gagnerons de l'appétit, et » nous échapperons à l'action du climat. Vous, » Hortense et moi sommes les plus malades, » il faut que nous nous aidions, que nous » unissions nos forces pour faire face à la lati- » tude et lui arracher ses victimes. »

17 *mars*.

7 h. A. M. — La nuit a été assez tranquille. Napoléon sort en calèche : ce fut la dernière fois ! encore fut-il obligé de rentrer presque aussitôt.

Midi. — Après avoir pris quelque nourriture, l'empereur est atteint d'une vive douleur de tête, et d'un sentiment de froid glacial qui l'affecte partout, mais principalement entre les deux épaules, et vers les extrémités inférieures. — Frissons. — Grincemens de dents.

—Pouls très-petit et nerveux.—Ces funestes symptômes ont duré cinq minutes.

L'abbé Buonavita était toujours souffrant, maladif; Napoléon ne voulut pas qu'il gémît plus long-temps sur un écueil où l'on appréciait son zèle, mais où son ministère n'était pas indispensable. Il lui assigna une pension de trois mille francs, et le renvoya. Je profitai de l'occasion; j'écrivis au chevalier Colonna :

« Longwood, île de Sainte-Hélène, 17 mars 1821.

» Mon cher ami,

» Je vous entretenais, dans ma lettre du 18 juillet dernier, de l'hépatite chronique dont sa majesté est atteinte. Cette maladie, *endémique* à la latitude où nous sommes, semblait néanmoins céder à l'action des remèdes. J'avais obtenu quelques améliorations; mais les rechutes sont survenues. Ce n'a plus été dès lors que brusques alternatives. Tout l'effet du traitement a été complétement détruit. La situation de l'empereur n'a fait que s'empirer, les fonctions hépatiques ne s'accomplissent plus, et celles des voies digestives sont

tout-à-fait anéanties. Sa majesté en est au point qu'elle ne peut se nourrir que de substances liquides, qui n'ont pour ainsi dire pas besoin d'être digérées; encore n'est-il pas sûr qu'elles soient reçues dans l'estomac, puisqu'à peine sont-elles prises qu'elles sont rejetées.

» En conséquence, et pour me décharger de toute responsabilité, je déclare à vous, à toute la famille impériale, à tout le monde que la maladie dont est attaqué l'empereur tient à la nature du climat, et que les symptômes sous lesquels elle se présente sont de la dernière gravité.

» L'art ne peut rien contre l'action continue de l'air qu'on respire, et si le gouvernement anglais ne se hâte d'arracher Napoléon à cette atmosphère dévorante, je le dis avec douleur, sa majesté aura bientôt rendu sa dépouille à la terre.

» Les journaux anglais répètent sans cesse que la santé de l'empereur est bonne; n'en croyez rien, l'événement vous prouvera si ceux qui les inspirent sont sincères ou bien informés.

» Votre ami,

» F. Antommarchi. »

« Accompagnez ce bon vieillard à James-
» Town, me dit l'empereur, rendez-lui tous
» les soins, donnez-lui tous les conseils qu'exi-
» ge un si long trajet. » J'allai, je conduisis l'abbé jusqu'au bâtiment qui devait le transporter en Europe et rentrai à Longwood.
« Est-il embarqué, me demanda Napoléon ?—
» Oui, sire. — Commodément? — Le navire
» paraît bon. — L'équipage? — Bien compo-
» sé. — Tant mieux; je voudrais déjà savoir
» ce brave ecclésiastique à Rome, et quitte des
» accidens de la traversée. Quel accueil pen-
» sez-vous qu'on lui fasse à Rome; il y sera
» bien reçu; ne le croyez-vous pas?» — Je tardais à répondre; il reprit : — « Ils me le
» doivent, du moins; car enfin sans moi où
» en serait l'Église ? »

18 *mars*.

10 h. ½ A. M. — L'empereur a passé une assez bonne nuit; cependant ses forces vont toujours décroissant. Le pouls est petit et nerveux; il ne mange plus et parle sans interruption. Son propos est gai, plaisant; il me raille sur mes pilules; je ris de la frayeur qu'elles lui causent; je suis assez heureux

pour faire quelques instans diversion à la douleur. La toux se réveille, je cours à la potion calmante. — « A d'autres, me dit Napoléon; j'ai déjà trop pris de votre cuisine; » je n'en veux plus. — Mais, sire, la toux.... » — Sans doute! la toux, le foie, l'estomac! » J'expire si je ne me soumets aux juleps.... » J'insistai, il me railla; j'entrai dans quelques détails, il les parodia : je fus obligé de lâcher prise. Il avait esquivé le remède, il était gai, satisfait; il ne tarissait pas sur l'art et ses adeptes. Je l'excitais, je prêtais le flanc, j'entretenais cette légère contradiction, qui prolonge, anime la conversation. Il m'opposait des cas, je lui en rendais compte; j'avais souvent raison malgré moi. Il changeait alors de point d'attaque, allait, revenait, et finissait toujours par son adage, que rien n'était funeste comme les remèdes pris à l'intérieur. Je n'avais garde d'admettre cette conclusion; elle eût été péremptoire : je n'eusse pu désormais rien obtenir. Je la combattis vivement; je lui fis voir combien elle était fausse et pouvait entraîner de maux. « La nature! Sans » doute elle est puissante, inépuisable; mais » encore faut-il la secourir. Dans le plus

» grand nombre de cas, elle a besoin d'être » saisie, interprétée. » Il était à bout, il ne voulait pas avouer la faiblesse de sa théorie ; il saisit le mot. « Interprétée! vous êtes » médecin, docteur, je vous le cède. — Non, » sire, je n'oserais. — Comment cela? — Ja- » mais on ne fit mieux! — Quoi? que voulez- » vous dire? — » Je riais. « — Je vous en- » tends; la proclamation, n'est-ce pas? Sans » doute, l'interprétation était bonne; mais » les conseils sonnaient de nouveau le tocsin » contre les prêtres. Repoussés par l'étranger, » poursuivis par la France, ces malheureux » que consumait la misère allaient périr. Je » leur tendis une main secourable, je les ac- » cueillis. La tribune n'osa proscrire des hom- » mes que je protégeais, et la persécution cessa; » je conservai ses ministres à l'Église. — Et noti- » fiâtes au conclave les inspirations du Saint- » Esprit. — Non. On ballottait trois candidats » pour la chaire apostolique, Caprara, Gerdil » et Albani. Le premier était à la tête des mé- » contens; l'Espagne le soutenait, je n'avais » rien à dire. Le second était une espèce de » saint, le choix du bas clergé et des dévots; » son élévation était sans conséquence politi-

» tique; mais Albani était une créature de » l'Autriche; il avait du tact, de l'usage, un » extérieur fait pour séduire; il pouvait être » dangereux, je n'en voulus pas. Je ne m'op- » posais pas à ce qu'il fût évêque; mais je ne » devais pas reconnaître comme prince l'as- » sassin de Basseville. J'étais loin de vouloir » toucher au culte; la révolution avait assez » déplacé d'intérêts pour qu'on respectât les » opinions religieuses. Je fis faire des ouver- » tures au pape, je lui proposai de se joindre » au gouvernement français, d'employer sa » prépondérance pour consolider la tranquil- » lité intérieure des deux états, et concourir » à la satisfaction commune.

» Le moment est venu, lui dis-je, d'exécu- » ter une opération à laquelle sont également » intéressées et à laquelle doivent également » concourir la sagesse, la politique et la vraie » religion.

» Le gouvernement français vient de per- » mettre de r'ouvrir lés églises du culte catho- » lique, apostolique et romain, et d'accorder » à cette religion tolérance et protection.

» Ou les prêtres profiteront de ce premier » acte du gouvernement français dans le vé-

» ritable esprit de l'Évangile, en concourant
» à la tranquillité publique et en prêchant
» les vraies maximes de la charité, qui sont
» le fondement de la religion, de l'Évangile;
» alors je ne mets plus en doute qu'ils n'ob-
» tiennent une protection plus spéciale, et
» que ce ne soit un heureux commencement
» vers le but tant désiré;

» Ou les prêtres se conduiront d'une ma-
» nière tout opposée; alors ils seront de nou-
» veau persécutés et chassés.

» Le pape, comme chef des fidèles et centre
» commun de la foi, peut avoir, mandai-
» je à son ministre, une grande influence
» sur la conduite que tiendront les prê-
» tres. Il pensera peut-être qu'il est digne
» de sa sagesse, de la plus sainte des religions,
» de faire une bulle ou mandement qui or-
» donne aux prêtres obéissance au gouverne-
» ment et de faire tout ce qui sera en leur
» pouvoir pour consolider la constitution éta-
» blie. Si cette bulle est conçue dans des ter-
» mes concis et convenables au grand but
» qu'elle peut produire, elle sera un grand
» acheminement vers le bien et extrêmement
» avantageuse à la prospérité de la religion.

» Après cette première opération, il serait » utile de connaître les mesures qui pour- » raient être prises pour réconcilier les prê- » tres constitutionnels avec les prêtres non » constitutionnels ; enfin les mesures que » pourrait proposer la cour de Rome pour » lever tous les obstacles et ramener aux » principes de religion la majorité du peuple » français. Je prie les ministres de sa sainteté » de vouloir bien communiquer ces idées au » pape, et de me faire connaître sa réponse » le plus tôt possible.

» Le désir d'être utile à la religion est un » des principaux motifs qui me font agir.

» La théologie simple et pure de l'Évangile, » la sagesse, la politique et l'expérience du » pape peuvent, si elles sont exclusivement » écoutées, avoir des résultats heureux pour » la chrétienté et la gloire personnelle de sa » sainteté. »

19 *mars*.

10 h. $\frac{1}{2}$ A. M. — La nuit a été assez bonne, mais le malade est tout-à-fait abattu. Il a le pouls fréquent, petit et nerveux.

1 h. P. M. — L'empereur n'a pris que quelques cuillerées de soupe. Il éprouve un accès

de fièvre accompagné d'un froid général qui dure environ trois quarts d'heure, et qui se fait surtout sentir aux extrémités inférieures. — Douleur de tête. — Atonie générale. — Oppression. — Douleur à l'hypocondre droit et dans tout le bas-ventre. — Toux sèche. — Langue humide et pâteuse. — Gosier, bouche tapissés de mucosités. — Napoléon se lève, mais sa faiblesse s'accroît encore, l'inappétence devient extrême, un sentiment de plénitude et d'oppression se fait sentir à l'épigastre. — Le malade éprouve dans le bas-ventre des flatuosités et une constipation fort incommodes. — Anxiété générale. — Cet état d'agitation, accompagnée d'humeur sombre et chagrine, a duré jusqu'à cinq heures de l'après-midi. Napoléon a essayé d'avaler une cuillerée de soupe, qui est rejetée presque aussitôt. Il a pris sur le soir un peu de charlotte, et goûté quelques instans de sommeil. A son réveil, lavement simple qu'il n'a pas rendu.

11 h. $\frac{1}{2}$ P. M. — Quelques cuillérées de bouillon, un œuf frais. — La fièvre continue.

20 *mars*.

2 h. A. M. — L'empereur éprouve une

forte oppression à l'estomac et une espèce de suffocation fatigante à la poitrine. Une douleur aiguë se fait sentir dans l'épigastre, l'hypocondre gauche, et s'étend sur le côté du thorax jusqu'à l'épaule correspondante; la fièvre continue; l'abdomen est fortement météorisé, il est très-douloureux au tact; l'estomac paraît tout-à-fait détendu. — Fomentations sèches sur la partie malade. — Boissons chaudes et légèrement calmantes, suivies d'un assez bon effet.

5 h. P. M. — La fièvre redouble et se complique de froid glacial, surtout aux extrémités inférieures; le bas-ventre se météorise de nouveau, la respiration devient très-difficile, et une vive douleur se fait sentir dans tous les viscères de l'abdomen. — Le malade se plaint surtout d'une forte crampe à la *milza* et à la *stacca sinistra dello stomaco*, ce sont ses expressions. — Pédiluve. — Fomentations sèches sur l'abdomen. — Frictions éthérées. — Lavêmens anodins.

Mme Bertrand est survenue. Il a fait un effort et s'est montré moins abattu. Il lui a demandé des nouvelles de sa santé, et après avoir conversé quelques instans avec une espèce de

gaieté : « Il faut nous préparer à la sentence » fatale; vous, Hortense et moi, sommes destinés à la subir sur ce vilain rocher. J'irai le premier, vous viendrez ensuite, Hortense suivra; nous nous retrouverons tous trois dans les Champs-Élysées », et il se mit à réciter ces vers :

Mais à revoir Paris je ne dois plus prétendre :
Vous voyez qu'au tombeau je suis prêt à descendre;
Je vais au roi des rois demander aujourd'hui
Le prix de tous les maux que j'ai soufferts pour lui.

(VOLTAIRE, *Zaïre*, act. II, scène 3.)

21 *mars*.

4 h. A. M. — L'empereur a été fort agité pendant toute la nuit.

7 h. ½ A. M. — On lui a donné de l'huile de ricin à la dose de sept drachmes, dans une tasse de bouillon aux herbes; mais ce médicament n'a pas été plus loin que l'estomac. Il s'est fait sentir tout le jour à la bouche, et n'a produit aucun effet. Cependant l'irritation spasmodique de l'estomac et des autres viscères abdominaux s'est un peu calmée, la fièvre continue.

4 h. ½ P. M. — Redoublement de la fièvre,

avec un froid assez fort, mais de peu de durée. — Météorisme de l'abdomen. — Douleur vive de tous les viscères contenus dans cette cavité. — Fomentations humides adoucissantes avec succès sur l'abdomen.

11 h. P. M. — Mêmes fomentations, même succès. — Lavemens simples. — L'empereur n'a pas dormi de toute la journée, il a lu lui-même pendant quelque temps, puis il a demandé qu'on lui fît la lecture. Tout à coup survinrent des vaniloques qui durèrent environ trois heures. Pendant ce temps, Napoléon a pris plaisir à répéter des petites chansons italiennes, à causer, à rire et à plaisanter, comme c'est assez son habitude lorsqu'il est gai et moins souffrant. — La fièvre continue, mais avec moins d'intensité. Le malade se plaint d'être extrêmement fatigué.

Je sentais combien l'émétique serait utile, je suppliai Napoléon de ne pas se manquer à lui-même, de faire un léger effort; mais sa répugnance s'exaltait au seul nom de remède. Il me répondait en exagérant l'incertitude de la médecine. « Pouvez-vous seule-
» ment me dire en quoi consiste ma maladie,
» pouvez-vous même m'en assigner le lieu? »

J'avais beau lui représenter que l'art de guérir ne procède pas comme les sciences exactes, que le siége, la cause des affections qu'on éprouve ne peuvent s'établir que par induction ; il ne voulait pas admettre de distinction semblable. « En ce cas, me disait-il, gardez » vos remèdes, je ne veux pas avoir deux maladies, celle qui me travaille et celle que » vous me donnerez. » Si j'insistais, il nous accusait de travailler dans les ténèbres, d'administrer des médicamens au hasard, et de faire périr les trois quarts de ceux qui se confient à nous. Quelquefois il le prenait sur un ton que je n'oublierai jamais. « J'ai toute con» fiance en vous, me disait-il; la manière » dont vous avez exercé à Longwood m'a con» vaincu de votre capacité ; mais je n'ai jamais » pris de médecine, je regarde les médicamens » comme incertains, dangereux ; j'aime mieux » m'en rapporter à la nature. D'ailleurs la vie » veut vivre et n'a pas besoin des secours de » l'art. Je connais mon tempérament, je suis » persuadé que le plus léger remède porterait » le désordre dans mon estomac. Qu'en dites» vous, coquin de docteur? ne le croyez vous » pas? — A la bonne heure, sire; mais une

» boisson légèrement émétisée...—Comment!
» une boisson émétisée! n'est-ce pas un re-
» mède?— » Il consentit enfin à la prendre; mais combien j'avais insisté, prié, disputé!

22 mars.

Nuit assez bonne, sommeil interrompu, légère transpiration. Douleurs vagues qui se font sentir, tantôt au foie, tantôt à l'estomac, et parfois aux autres viscères de l'abdomen. — Sentiment de dégoût laissé par l'huile de ricin dans la bouche. — Fomentations humides et fomentations sèches, suivies d'un soulagement très-prononcé.

7 h. A. M. — L'empereur est un peu mieux, le pouls est presque apyrétique. Napoléon se sent assez de forces pour se faire la barbe et essayer sa toilette.

9 h. $\frac{1}{4}$ A. M. — Redoublement de la fièvre avec froid; douleur de tête et météorisme de l'abdomen. Le malade éprouve une assez forte oppression à la région épigastrique, et un sentiment de suffocation causé par une surabondance de glaires sécrétées dans les voies aériennes et digestives.

11 h. ½ A. M. — Administration d'un quart de grain de tartre émétique, suivie, à trois quarts d'heure de distance, d'un vomissement abondant de matière pituito-filamenteuse très-épaisse. Le sentiment d'oppression et de suffocation se dissipe. — Lavement simple. — Je conseille inutilement l'emploi d'une légère décoction de chiendent. — Sueur abondante, pouls presque apyrétique.

23 mars.

L'empereur a un peu dormi.

A 2 h. A. M. — Redoublement de fièvre, accompagné de frissons.

A 10 h. A. M.—Administration d'un second quart de grain de tartre émétique, suivie d'un vomissement très-abondant de matières semblables par leur nature à celles du jour précédent.

5 h. ¼ P. M. — Exacerbation de la fièvre, froid glacial aux extrémités inférieures, météorisme, bâillemens, sentiment douloureux dans les viscères abdominaux, oppression de l'estomac; forte constipation.

6 h. P. M. — Pédiluve sinapisé de vingt minutes de durée.

11 h. $\frac{1}{4}$ P. M. — L'empereur a dormi depuis sept heures; il se réveille au milieu d'une sueur abondante.

11 h. $\frac{1}{4}$ P. M. — Lavement composé.

24 mars.

L'empereur a passé assez tranquillement le reste de la nuit.

8 h. $\frac{3}{4}$ A. M. — Lavement.

10 h. A. M. — La fièvre a un peu perdu de son intensité; mais l'oppression de l'épigastre et le sentiment de suffocation se font sentir avec plus de force que jamais. — Un quart de grain de tartre émétique.

11 h. $\frac{1}{4}$ A. M. — Vomissement abondant de matières glaireuses, suivi d'un grand soulagement.

3 h. $\frac{1}{2}$ P. M. — Exacerbation de la fièvre plus forte que de coutume. Le froid glacial, après s'être manifesté aux extrémités inférieures, se répand sur tout le corps. — Bâillemens. — Anxiété générale. — Douleur de tête. — Bas-ventre tendu, douloureux au tact. La fièvre continue, le malade éprouve une soif ardente et boit avec beaucoup de plaisir de l'eau édulcorée avec du jus de réglisse.

25 *mars*.

La nuit a été assez tranquille, le malade a eu d'abondantes sueurs. La fièvre a beaucoup diminué, et l'empereur parle déjà de sa guérison prochaine. Cependant le bas-ventre est toujours météorisé. Je cherche à rétablir l'ordre des sécrétions muqueuses dans les voies digestives; je prescris, pour dégager les matières glaireuses et en faciliter la dissolution, un quart de grain de tartre émétique dissous dans une livre de petit lait. Napoléon le refuse.

10 h. A. M. — Tension du bas-ventre. — Oppression à l'épigastre. — Douleurs de l'abdomen. — Inquiétude générale. — Pesanteur de tête, accompagnée de légers vertiges. — Trois lavemens; ils sont sans effet. Je fais faire, vers les huit heures du soir, des fomentations rafraîchissantes et anodines sur le bas-ventre. Le pouls est extrêmement irrégulier, et la fièvre varie sans cesse d'intensité.

11 h. P. M. — Fomentations sèches sur l'abdomen; le malade ne peut trouver un instant de sommeil. Il est triste, inquiet et dans un abattement extrême. — Boissons anodines.

26 *mars.*

Nuit mauvaise.

5 h. A. M. — Administration d'un lavement simple, suivie de quelque soulagement. Légère sueur vers le tronc et les extrémités supérieures.

7 h. ¼ A. M. — Exacerbation de la fièvre. — Tension du bas-ventre. — Borborygmes. — Oppression à l'estomac. — Douleur de tête. — Humeur sombre et chagrine. — Lavemens.

La maladie devenait chaque jour plus grave; je n'osais m'en rapporter à mes lumières, l'empereur ne voulait pas d'Anglais; j'étais dans une perplexité difficile à décrire. Elle fut encore augmentée par une offre indiscrète du gouverneur. Il lui était arrivé un médecin habile, incomparable, qui guérissait tous les maux; il pensait que ses services pouvaient être utiles au *général* Bonaparte, il le mettait à sa disposition. — « Pour continuer Baxter, faire de faux bulletins! A-t-il » encore besoin d'abuser l'Europe? ou songe-» t-il déjà à l'autopsie? Je ne veux pas » d'homme qui communique avec lui. » — Je

laissai tomber ses défiances et saisis le moment où je le vis plus tranquille pour hasarder quelques mots sur la nécessité d'une consultation. — « Une consultation! à quoi servi-» rait-elle? Vous jouez tous à l'aveugle. Un » autre médecin ne verrait pas plus que vous » ce qui se passe dans mon corps ; s'il préten-» dait mieux y lire, ce serait un charlatan » qui me ferait perdre le peu de confiance » que je conserve encore pour les enfans » d'Hippocrate. D'ailleurs qui consulterais-» je? des Anglais qui recevraient les inspira-» tions d'Hudson? je n'en veux pas, je vous » l'ai déjà dit; j'aime mieux que l'iniquité » s'achève; la flétrissure équivaut à toutes » mes angoisses. — » L'empereur était animé, je n'insistai pas ; j'attendis qu'il fût plus calme, je revins à la charge. — « Vous » persistez, me dit-il avec bonté, eh bien! » soit, j'y consens. Concertez-vous avec » celui des médecins de l'île que vous jugez » le plus capable. » — Je m'adressai au docteur Arnott, chirurgien du 20e. régiment; je lui fis l'exposé des symptômes, des principales circonstances de la vie de l'empereur; il fut d'avis qu'il fallait :

1°. Appliquer un large vésicatoire sur toute la région abdominale.

2°. Administrer un purgatif.

3°. Faire de fréquentes aspersions de vinaigre sur le front.

Je rentrai; la fièvre était diminuée. L'empereur prit deux lavemens et se trouva un peu soulagé. Il me demanda quel était le résultat de la consultation, je le lui dis. Il secoua la tête, parut peu satisfait et ajouta : — « C'est là de la médecine anglaise. »

27 mars.

5 h. ½ A. M. — Nuit assez tranquille. — Sueurs abondantes. — Le bas-ventre est tendu, douloureux au tact. Je crois devoir prescrire une mixture saline légèrement purgative, et un lavement simple. L'empereur consent à prendre l'un, montre de la répugnance pour l'autre. J'insiste, il s'en défend, et se met à me questionner sur la composition de ce médicament, son efficacité, et le mal qu'il peut lui faire. — « Aucun. — Vous en » êtes sûr ?—Parfaitement.—Mais s'il en fait? » — J'y remédierai.—Par quels moyens ?—» Je les lui indiquai. « — Eh bien! pré-

» parez-le; mon estomac n'est pas fait à » vos drogues; je vous en avertis, arrangez-» vous en conséquence. — » Je m'arrangeai; mais il ne vit pas plus tôt que tout était disposé qu'il se prit à rire et me dit : « — Vous » vous pressez trop, docteur; pas encore : j'y » réfléchirai. — » Nous le suppliâmes de ne pas s'abandonner lui-même, de chercher quelque soulagement aux maux qu'il endurait. Il s'impatienta, nous dit que nous étions tous d'accord, que nous en voulions à son pauvre estomac, que nous savions bien qu'il ne croyait ni à la médecine ni à ses remèdes, que nous le laissassions tranquille.

9 h. A. M.—Exacerbation de la fièvre, accompagnée d'un froid glacial qui se fait principalement sentir aux extrémités inférieures. — Bâillemens. — Douleur de tête. — Oppression à l'estomac. — Tension abdominale. Vers le soir, la fièvre perd de son intensité et diminue encore davantage pendant la nuit. — Lavement.

L'empereur avait fréquemment besoin de moi. Me faire chercher, aller, venir, entraînait du temps, il ne le voulut plus. « Vous » devez être accablé, docteur, me dit-il avec

» bonté; vous êtes dérangé sans cesse, vous » n'avez pas un instant pour clore la pau- » pière. Ce n'est pas encore fait de moi; il » faut que je vous ménage. Je vais vous faire » tendre un lit dans la pièce voisine.» Il donna aussitôt ses ordres, détailla les symptômes, les sensations qu'il éprouvait, et ajouta : « Nous y sommes, docteur, en dépit de vos » pilules; ne le croyez-vous pas? — Moins » que jamais. — Bon! moins que jamais! en- » core une déception médicale. Quel effet » pensez-vous que ma mort produise en Eu- » rope? — Aucun, sire. — » Il ne me laissa pas achever. « — Aucun! — Non; parce » qu'elle n'arrivera pas. — Si elle arrivait? — » Alors, sire, alors. — Eh bien! — Votre majes- » té est l'idole des braves; ils seraient dans la » désolation. — Les peuples? — A la merci des » rois, et la cause populaire à jamais perdue. — » Perdue! docteur; et mon fils! supposeriez- » vous? — Non, sire, rien; mais quelle di- » stance à franchir! — Est-elle plus vaste » que celle que j'ai parcourue? — Que d'ob- » stacles à surmonter! — En ai-je eu moins » à vaincre? Mon point de départ était-il plus » élevé? Allez; docteur; il porte mon nom;

» je lui lègue ma gloire et l'affection de mes » amis; il n'en faut pas tant pour recueillir » mon héritage. » C'était l'illusion d'un père à l'agonie; je n'insistai pas : il eût été trop cruel de la dissiper.

28 *mars*.

7 h. A. M. — Lavement composé, suivi d'une évacuation abondante de matières pituiteuses, denses et glutineuses.—Bas-ventre tendu, douloureux. Je propose l'emploi d'un purgatif doux; mais l'empereur n'en a pas entendu le nom qu'il fait mine de céder au sommeil, laisse tomber sa tête sur sa poitrine et s'étend dans son lit. J'essaie tous les lieux communs d'usage; il m'écoute les yeux fermés et poussant un profond soupir dès qu'il entend que j'ai achevé mon homélie; « — Que » disiez-vous, docteur. — » Je recommençai, il recommença et m'éconduisit ainsi.

9 h. A. M. — Exacerbation de la fièvre, accompagnée de froid glacial aux extrémités inférieures et d'une violente douleur de tête.

10 h. P. M. — Le reste de la journée a été moins mauvais; l'empereur a pris un peu plus de nourriture que de coutume.

29 *mars.*

Mauvaise nuit. Une heure du matin : exacerbation de la fièvre, froid glacial aux extrémités inférieures, douleur de tête, météorisme de l'abdomen. Lavement vers le point du jour; il reste sans effet.

9 h. A. M. — Nouvelle exacerbation de la fièvre. — Forte douleur à la tête. — Somnolence. — Transpiration assez abondante. Le malade boit beaucoup et avec plaisir de l'eau édulcorée avec du jus de réglisse. Sa langue est recouverte d'un enduit blanchâtre, et sa bouche ainsi que son gosier sont tapissés de matières visqueuses et glaireuses.

2 h. ½ P. M. — La fièvre commence à diminuer.

La maladie faisait des progrès rapides; je revins encore à la charge, et, au risque de lui déplaire, je suppliai Napoléon de ne pas se refuser plus long-temps aux secours de l'art. Il ne répondit rien, resta quelques instans pensif et me dit : « — Vous avez raison, » je verrai; pour le moment, vos soins me » sont inutiles : vous pouvez vous retirer. » Je m'en allais, il me retint et se mit à discou-

rir sur la destinée, dont toutes les facultés du monde ne peuvent arrêter ni suspendre les coups. J'essayai de combattre ces funestes doctrines; mais il parlait avec force, revenait constamment à ses adages : « — *Quod scriptum, scriptum*; douteriez-vous, docteur, » que tout ce qui arrive est écrit, que notre » heure est marquée, que nul d'entre nous » ne peut prendre sur le temps une part que » lui refuse la nature? — » J'osai le contredire, il s'emporta et *m'envoya au diable avec mes drogues*. Je me retirai; mais un instant avait suffi pour le rendre à sa bonté naturelle. Je n'étais pas dans ma chambre qu'il me fit chercher et me dit qu'il voulait être désormais plus respectueux envers la médecine, qu'il ne lui manquerait plus, et ne révoquerait plus en doute son efficacité. — « Mais, » sire, les remèdes! votre majesté consentira-» t-elle à les prendre? — Ah! répliqua-t-il » d'un ton qui peignait son excessive répu-» gnance, cela est peut-être au-dessus de mes » forces; c'est une chose inouïe que l'aversion » que je porte aux médicamens. Je courais » les dangers avec indifférence; je voyais la » mort sans émotion, et je ne peux, quelque

» effort que je fasse, approcher de mes lèvres » un vase qui renferme la plus légère prépa- » ration; mais c'est qu'aussi je suis un enfant » gâté qui n'a jamais eu affaire de méde- » cine. — » S'adressant ensuite à madame Bertrand : « Comment faites-vous pour pren- » dre toutes ces pilules, toutes ces drogues » que vous prescrit sans cesse le docteur? — » Je les prends sans y penser, lui répondit- » elle, et je conseille à votre majesté d'en » faire autant. — » Il secoua la tête, adressa la même question au général Montholon, à ses valets de chambre qui avaient tous été plus ou moins malades. Il reçut de chacun la même réponse, et me dit : « — Je suis donc » le seul ici qui soit rebelle à la médecine; je » ne veux plus l'être : donnez. — » Je lui passai dix grains d'extrait de rhubarbe; il les prit et eut une évacuation abondante de matières glaireuses.

30 *mars.*

5 h. ½ A. M. — La nuit a été extrêmement agitée. Le malade a pris à une heure du matin un lavement composé, qu'il a rendu bientôt après avec beaucoup de matières glaireuses.

2 h. P. M. — J'administre *six grains d'extrait de rhubarbe* qui déterminent un vomissement très-abondant de glaires.

3 h. ½ P. M. — Exacerbation de la fièvre, avec douleur de tête et froid glacial aux extrémités inférieures. La fièvre continue le reste du jour sans rien perdre de son intensité.

11 h. P. M. — La nuit est agitée. Les symptômes se soutiennent, l'exacerbation de la fièvre se complique d'une forte tension du basventre, de violens borborygmes, d'une sensation douloureuse, et d'une chaleur presque insupportable dans l'abdomen et dans la poitrine. Je répète les fomentations; le malade est sombre et inquiet.

Je cherche à faire diversion aux idées qui l'assiégent; je parle des hommes que je sais lui être chers, de Dugua, de Caffarelli, de Kléber. « Kléber! c'était le dieu Mars en uni» forme. Courage, conception, il avait tout; » il ne lui manqua que de disposer plus long» temps de son champ de bataille. J'étais ja» loux de me l'attacher; je lui proposai de » faire partie de l'expédition dont nous me» nacions l'Angleterre. Je le voudrais, me dit» il; mais si je le demande, les avocats me

» refuseront. Je m'en charge, lui répliquai-
» je. — Eh bien! si vous jetez un brûlot sur
» la Tamise, mettez Kléber dedans, vous
» verrez ce qu'il sait faire. »

31 *mars.*

Les symptômes fâcheux qui avaient commencé à se manifester hier, ont duré jusqu'à ce matin. Au point du jour, une sueur abondante a eu lieu, et la fièvre a beaucoup perdu de sa violence.

8 h. A. M. — Paroxisme de peu de durée. Sur le soir, l'empereur se trouve beaucoup mieux, toutefois il se plaint encore de l'affection du bas-ventre; il ne veut pas faire usage des laxatifs, et prend deux lavemens simples dont il ne rend qu'une partie.

9 h. P. M. — Nouvelle exacerbation de la fièvre accompagnée d'une chaleur insupportable dans l'abdomen. — Météorisme.—Somnolence léthargique. — Vers le milieu de la nuit, la fièvre diminunue considérablement. Je continue les fomentations.

1er. avril.

Sueurs abondantes; le malade est assez tranquille le reste de la nuit.

8 h. A. M. — Exacerbation de la fièvre, accompagnée de somnolence et suivie d'une forte transpiration.

10 h. ½ A. M. — Le pouls donne soixante-quinze battemens par minute. Des sueurs abondantes se manifestent à la tête, sur la poitrine, à l'épine du dos, aux extrémités supérieures, à la région abdominale même : les extrémités inferieures en sont seules exemptes.

1 h. ½ P. M.—Un lavement composé donne lieu à une évacuation de matières glaireuses, dans lesquelles sont suspendues des substances glutineuses, plus ou moins épaisses et consistantes. Fomentations.

8 h. ½ P. M. — Nouveau paroxisme accompagné d'une chaleur brûlante et d'une violente tension du bas-ventre. — Pesanteur de tête. — Toux sèche, fréquente et insupportable.

10 h. ½ P. M. — L'empereur m'avait permis d'appeler le chirurgien du 20e. en consultation. Il allait plus mal; je désirais m'aider

de l'expérience de ce praticien; je lui demandai qu'il voulût bien l'admettre, il y consentit. En conséquence j'introduisis le docteur Arnott auprès de lui. Sa chambre n'était point éclairée; il se plaisait dans cette obscurité profonde, il ne voulut pas même qu'on apportât de la lumière, pendant que le médecin anglais était là. Il lui permit de lui tâter le pouls, d'explorer l'état du bas-ventre dont il se plaignait beaucoup, lui demanda ce qu'il pensait de sa maladie, et le congédia en lui témoignant le désir de le revoir le lendemain matin à neuf heures.

L'officier d'ordonnance chargé de constater la présence de Napoléon, était obligé de faire chaque jour son rapport au gouverneur et d'attester qu'il l'avait vu: mais l'empereur gardait le lit depuis le 17 mars, il n'avait pu remplir cette partie de sa mission. Hudson s'imagina qu'il était trahi. Il vint à Longwood avec sa suite, fit le tour de l'habitation, n'aperçut rien, s'emporta et menaça l'officier des peines les plus sévères, s'il ne s'assurait de la présence du *général Bonaparte*.

L'officier était fort embarrassé; car d'un côté il connaissait les intentions de l'empe-

reur, et de l'autre il n'espérait pas qu'il sortît jamais de l'habitation. Il s'adressa au général Montholon et à Marchand, qui, touchés de sa position, lui ménagèrent les moyens de sortir de peine et de calmer les fureurs d'Hudson. Il fallait éviter que Napoléon aperçût l'agent du gouverneur, faire en sorte qu'il ne se doutât pas même de sa présence; la chose n'était pas facile : ils y réussirent cependant.

La chambre à coucher de l'empereur se trouvait au niveau du sol, et les fenêtres étaient assez basses pour qu'on vît tout ce qui s'y passait. Napoléon, habituellement constipé, était obligé de prendre des lavemens; nous disposâmes le siége en face de la fenêtre, et tandis que le général Montholon et moi nous nous tenions à côté du malade, Marchand entr'ouvrit légèrement les rideaux comme s'il eût voulu regarder dans le jardin : l'officier, qui était posté en dehors de la fenêtre, vit et put faire son rapport; mais le gouverneur ne fut pas satisfait, il ne rêvait que fuite, qu'évasion, et ne passait pas un jour qu'il ne cherchât à surprendre le seuil de son prisonnier. Enfin le 31 mars, il déclara que si dans la journée, ou

au plus tard le lendemain, son agent n'avait pas la faculté de voir le *général Bonaparte*, il arriverait avec son état-major et forcerait l'entrée, sans égard pour les suites fâcheuses que son irruption pourrait avoir. Le général Montholon chercha à le détourner de ce dessein, lui représenta les égards qu'on doit au malheur, le trouble, le désordre où son apparition inattendue jetterait l'empereur : il ne voulut rien entendre. Il s'inquiétait fort peu qu'il vécût, qu'il mourût; son devoir était de s'assurer de sa personne, il le remplirait. J'apercevais le tigre rodant autour de l'habitation; j'étais suffoqué, hors de moi; je sortais lorsqu'il me saisit au passage. « Que fait le *général Bonaparte?*—Je l'ignore. —Où est-il? — Je ne sais. — Il n'y est pas! » Il montrait la cabane. « Il n'y est pas. —Disparu?— Tout-à-fait. — Comment? quand? — Je ne sais pas au juste. — Cherchez, rassemblez vos idées; depuis quelle heure? — L'heure! la dernière bataille qu'il a commandée est, je crois, celle d'Aboukir. Il combattait pour la civilisation, vous défendiez la barbarie; il défit, jeta vos alliés à la mer; sa victoire fut complète; je n'en ai pas entendu parler de-

puis. — Docteur! — Excellence! — Tout ici... — Non! — Qui? — Moi. — Vous? — Moi. — Soldats! — Soldats! accourez; mettez le comble à vos outrages; arrachez un reste de vie à l'empereur. — L'empereur! quel empereur? — Celui qui fit trembler l'Angleterre, qui montra à la France le chemin qui conduit à Douvres, et mit aux mains du continent la massue qui tôt ou tard donnera le coup de grâce à votre aristocratie. » Son excellence s'éloigna; je restai seul avec Reade. « Ce n'est pas ainsi.... — Non, sûrement, ce n'est pas ainsi; il faut avoir l'âme pétrie du limon de la Tamise pour venir épier le dernier soupir d'un moribond; son agonie vous tarde, vous voulez la presser, en jouir. Le Cimbre, chargé d'égorger Marius, recula devant le forfait qu'il devait commettre; mais vous!... allez, si l'opprobre se mesure à l'attentat, nous sommes bien vengés. »

La résolution était trop ferme et le Calabrois trop sauvage pour qu'on pût compter sur les bienséances et les droits de l'humanité. Le comte Bertrand et le général Montholon cherchèrent un autre moyen de conjurer l'orage. Ils représentèrent à Napoléon que sa

santé exigeait des soins, des ménagemens, une pratique éclairée, et furent assez heureux pour le déterminer à prendre un médecin consultant. Il choisit le docteur Arnott que le gouverneur rendit responsable de l'existence de l'empereur, et qui fut obligé de faire chaque jour à l'officier d'ordonnance un rapport que celui-ci était chargé de transmettre à Plantation-House.

2 avril.

L'empereur a été fort agité pendant la nuit dernière; il a eu des sueurs visqueuses abondantes à la tête, à l'épine du dos, à la poitrine et aux extrémités supérieures. Il est d'une faiblesse extrême, et son pouls donne soixante-seize pulsations par minute.

7 h. ½ A. M. — Nouveau paroxisme, accompagné de bâillemens, de pesanteur de tête et de douleur abdominale. Toux sèche et fréquente.

9 h. A. M. — J'introduis le docteur Arnott auprès de l'empereur, qui lui adresse plusieurs questions relatives à sa maladie, se plaint beaucoup de l'estomac et de l'abdomen. Le médecin anglais propose l'usage

d'une nourriture animale, telle que gélatine ou autre analogue, dont le choix doit être subordonné à l'état des forces digestives; il conseille en outre de rester au lit le moins possible, et de faire usage de pilules composées d'*extrait d'aloës succotrin, de savon dur;* ana, *demi-gros; huile de carvi, deux gouttes;* d'en faire douze et d'en prendre deux le matin et deux le soir. L'empereur témoigne une répugnance extrême pour toute espèce de médicament, surtout à l'état liquide.

11 h. ½ A. M. — Sueurs visqueuses et abondantes. La fièvre perd beaucoup de son intensité.

3 h. P. M. — Les sueurs durent encore. Le météorisme du bas-ventre augmente à chaque instant. — Oppression de l'estomac, accompagnée d'un sentiment de pulsation. — Le malade refuse de prendre les pilules. — Lavement suivi presque aussitôt d'une légère évacuation.

4 h. ¾ P. M. — Nouvelle exacerbation de la fièvre, accompagnée de froid glacial, principalement aux extrémités inférieures.

7 h. ¼ P. M. — Les domestiques rapportent qu'ils ont observé une comète vers l'orient.

« Une comète ! s'écrie l'empereur avec émo-
» tion, ce fut le signe précurseur de la mort
» de César. » J'arrivai au milieu du trouble où ce rapport l'avait mis. « Vous avez vu,
» docteur? — Non, sire; rien. — Comment!
» la comète? — On n'en aperçoit pas. — On
» l'a vue. — On s'est mépris; j'ai long-temps
» observé le ciel, je n'ai rien découvert. —
» Peine perdue! je suis à bout, tout me l'an-
» nonce, vous seul vous obstinez à me le ca-
» cher; que vous en revient-il? pourquoi
» m'abuser? Mais j'ai tort; vous m'êtes atta-
» ché, vous voulez me voiler l'horreur de
» l'agonie, je vous sais gré de votre intention. »

3 *avril.*

Le malade a passé une assez bonne nuit; il a beaucoup dormi, et à six heures du matin il a pris un lavement composé qui a été suivi d'une évacuation abondante de matières pituiteuses, partie liées, partie en suspension, et d'une odeur insupportable.

Je rencontrai Thomas Reade comme je sortais de chez l'empereur. Il était impatient, soucieux, brûlait de lui voir occuper l'habitation nouvelle; il m'en parla, s'étonna que

je le laissasse consumer dans des pièces étouffées, malsaines, tandis que nous pouvions disposer de magnifiques appartemens. « J'entends, lui dis-je; tué dans une hutte, il faut qu'il expire dans un palais. La combinaison est trop anglaise, je ne peux m'y prêter. Voyez ailleurs. » Il vit en effet. Je n'avais pas conduit le docteur Arnott au chevet de Napoléon, que ce brave médecin improvisait déjà sur les avantages qu'il y avait à déloger. L'empereur l'écouta sans répondre, réfléchit un instant, et me dit : « Est-ce votre avis, » docteur? — Non, sire; la fièvre est trop » forte; le déplacement pourrait avoir les » plus graves conséquences. — Vous l'avez » entendu. » Il s'adressait à Arnott. « Eh » bien! n'en parlons plus. » Le docteur voulut revenir à la charge; mais Napoléon fit la sourde oreille, il n'en fut plus question.

10 h. A. M. — Tristesse profonde, pouls petit, rapide et irrégulier. Les pulsations varient de soixante-quatorze à quatre-vingts par minute. La chaleur du corps est de 96 degrés au thermomètre de Farenheit; la peau paraît plus humide que de coutume. — Nouveau lavement composé, qui est suivi d'une évacua-

tion semblable à la précédente. Le malade transpire beaucoup, éprouve de la soif, et dit qu'il ne peut manger : toutefois il exprime le désir de prendre un peu de vin; boit du clairet, mais refuse avec obstination toute espèce de médicament.

3 h. P. M. — Nouveau lavement, suivi des mêmes résultats que les précédens.

4 h. $\frac{3}{4}$ P. M.—Exacerbation de la fièvre, accompagnée de froid glacial aux extrémités inférieures, de douleur à la tête, d'une tension pénible de l'abdomen, d'une toux sèche et d'une oppression violente à la région de l'estomac.

L'empereur me paraît dans un danger imminent; je communique mes craintes au docteur Arnott, qui, loin de les partager, augure admirablement de son état. Je voudrais avoir la même espérance; mais je ne puis me dissimuler que Napoléon touche à sa fin. J'en préviens les comtes Bertrand et Montholon. Celui-ci se charge d'instruire l'empereur que son heure approche et le dispose à mettre ordre à ses affaires.

4 avril.

La fièvre a continué pendant toute la nuit

avec une alternative de froid et de chaud qui a surtout affecté les extrémités inférieures. Le malade éprouvait une tension douloureuse au bas-ventre, une soif ardente, un sentiment pénible de suffocation, une inquiétude extrême et une anxiété générale. Son imagination est troublée par des cauchemars et des songes effrayans. — Nausées. — Vomissement de matières glaireuses.—Sueurs visqueuses abondantes, surtout à la tête, le long du dos et des extrémités supérieures.

8 h. A. M. — L'empereur se trouve un peu mieux; cependant le pouls donne quatre-vingt-quatre pulsations par minute; la chaleur est au-dessus de l'état naturel, et le malade boit beaucoup d'eau rougie avec du clairet.

10 h. A. M. — Nouvelle exacerbation de la fièvre, accompagnée de froid aux extrémités inférieures, d'une pesanteur douloureuse à la tête, et d'une forte tension du bas-ventre. — Borborygmes.

1 h. P. M. — Lavement composé, suivi immédiatement d'une légère évacuation de matières peu liées et extrêmement fétides.

1 h. ½ P. M. — Paroxisme accompagné de nausées et de vomissemens glaireux.

2 h. $\frac{1}{4}$ P. M. Les nausées durent encore, et après de violens efforts le malade vomit une grande quantité de matières glaireuses plus épaisses que les précédentes.

5 *avril.*

L'empereur a passé une nuit extrêmement agitée; il a eu quatre vomissemens consécutifs; la fièvre s'est maintenue long-temps avec violence. Elle a baissé sur les deux heures du matin; les sueurs visqueuses abondantes qui se sont déterminées à la tête, à la poitrine et le long du dos, l'ont beaucoup affaibli. Toutefois le météorisme et la sensation douloureuse du bas-ventre, l'inquiétude et l'anxiété générale n'ont pas cessé.

Napoléon est accablé de son état, et s'écrie à diverses reprises : « Ah! pourquoi, puisque » je devais la perdre d'une manière aussi dé» plorable, les boulets ont-ils épargné ma » vie! »

10 h. A. M. — Légère exacerbation de la fièvre. Le malade se trouve un peu mieux; mais il est extrêmement faible, se plaint beaucoup de l'estomac, et ne prend presque point de nourriture.

3 h. P. M. — Lavement composé suivi d'une évacuation abondante de matières glaireuses, fort épaisses, et de mucosités en état de dissolution et très-fétides.

4 h. P. M. — Nausées et vomissement glaireux.

6 h. P. M. — Le malade prend une pilule faite avec de l'*extrait d'aloës succotrin* et du *savon*. Elle lui laisse dans la bouche un goût désagréable qui se fait sentir pendant toute la soirée et une partie de la nuit. — Nouvel accès de fièvre. — Urine bourbeuse et chargée de sédiment.

10 h. P. M. — La fièvre diminue et est suivie d'une sueur visqueuse abondante.

6 *avril*.

La nuit n'a pas été mauvaise; cependant la pilule n'a produit aucun effet, et la fièvre a reparu avec une nouvelle violence. Le sommeil a souvent été interrompu par une soif ardente. Le malade demandait sans cesse à boire et ne pouvait l'étancher; les sueurs visqueuses qui se manifestaient ordinairement à la tête, sur l'épine du dos, à la poitrine et aux extrémités supérieures, ont été

plus abondantes que précédemment. Ce matin, la fièvre a considérablement diminué, le pouls donne de soixante-dix à quatre-vingts pulsations par minute, la chaleur est presque naturelle; le malade refuse toute espèce de nourriture et de médicament; son urine est encore bourbeuse et plus sédimenteuse qu'hier.

Midi. — Napoléon est plongé dans une espèce d'assoupissement; il refuse toujours de prendre de la nourriture. Je le presse de se rafraîchir la bouche. «—Laissez, docteur, lais» sez; ne troublez pas le repos dont je jouis.»

1 h. P. M. — L'empereur a pris deux pilules purgatives. Nous lui proposons l'usage des cordiaux, de la décoction de quinquina surtout.

9 h. $\frac{1}{4}$ P. M. — Exacerbation de la fièvre accompagnée de froid glacial aux extrémités inférieures, de douleur à la tête, au foie, à l'estomac, et d'une tension douloureuse au bas-ventre. Le malade paraît très-agité et vomit de la pituite épaisse et filamenteuse. Les pilules purgatives produisent enfin une évacuation abondante de matières jaunâtres, muqueuses et mêlées de beaucoup de glaires.

Il y avait une vingtaine de jours qu'il était hors d'état de se faire la barbe ; il l'avait laissé croître au point d'en être incommodé. Je l'avais plusieurs fois engagé à la faire faire par un de ses domestiques ; mais il avait toujours éludé. A la fin, la gêne devint tellement insupportable, que lui-même témoigna le désir d'être rasé. Je lui proposai d'appeler Cursot ou quelqu'un de sa suite ; il ne répondit pas d'abord, réfléchit quelques momens et me dit : « Je me suis toujours fait la barbe » moi-même, jamais personne ne m'a mis la » main sur le visage. Aujourd'hui que je suis » sans force, il faut bien que je me résigne, » que je me soumette à une chose à laquelle » ma nature s'est toujours refusée. Mais non, » docteur, ajouta-t-il en se tournant vers moi, » il ne sera pas dit que je me serai ainsi laissé » toucher ; ce n'est qu'à vous que je permet» trai de me faire la barbe. » — Je n'avais jamais fait que la mienne, je me retranchai sur mon inexpérience, et fis tous mes efforts pour que l'empereur eût recours à une main plus exercée. — « A la bonne heure ; il en sera ce » qu'il vous plaira ; mais, bien certainement, » aucun autre que vous ne se vantera jamais

» de m'avoir porté les mains sur la figure.
» Au reste, je verrai. »

7 avril.

L'empereur a passé la nuit dans une agitation continuelle. — Borborygme. — Forte douleur de tête. — A deux heures du matin, la fièvre a commencé à perdre de son intensité par l'effet de quelques sueurs visqueuses partielles assez abondantes. Ce matin, il éprouve une légère pesanteur de tête et un malaise général, le pouls est petit, fréquent et irrégulier.

3 h. P. M. — Deux lavemens consécutifs ont été rendus avec des matières en état de dissolution. L'empereur est d'assez bonne humeur. A quatre heures, il prend une cuillerée de gélatine et une pomme cuite.

5 h. P. M. — Il se lève, se rase, fait sa toilette. « Eh bien! docteur, ce n'est pas encore » cette fois? — Je vous le disais, sire; votre » heure n'est pas venue. » J'approchai son fauteuil; il s'assit, demanda les journaux, et les parcourait avec complaisance lorsqu'il rencontra je ne sais quelle anecdote offensante

pour deux de ses généraux, qu'on disait avoir recueillie de la bouche de l'un de nous. Son front devint sévère, son œil prit du feu. « C'est vous, monsieur, qui répandez de « telles infamies! c'est sous mon nom que vous » les débitez! qui vous pousse, qui vous ex- » cite? que vous proposez-vous? Est-ce pour » me faire tenir école de diffamation que » vous vous êtes attaché à mes pas? Quoi! » mes amis, les miens, ceux qui ont couru » ma fortune, c'est moi qui les flétris! moi » qui les déshonore! Que tardez-vous? qui » vous arrête? Courez en Europe; vous y fe- » rez des lettres du Cap, de la Méditerranée, » que sais-je, moi? on n'est jamais embar- » rassé en fait de libelle. L'émigration battra » des mains, je ne serai pas là pour vous » démentir; vous jouirez de vos menson- » ges; allez. » Il se retira. Napoléon reprit : « Sans doute il y a eu des fautes; mais qui » n'en fait pas? Le citoyen, dans sa vie fa- » cile, a ses momens de faiblesse et de force; » et l'on veut que des hommes qui ont » vieilli au milieu des hasards de la guerre, » qui ont été constamment aux prises avec » tous les genres de difficultés, n'aient jamais

» été au-dessous d'eux-mêmes, aient toujours » touché juste au but. »

6 h. P. M. — Il prend une pilule purgative; nous lui proposons de nouveau l'usage de la décoction de quinquina.

7 h. ½ P. M. — Il prend une soupe d'*arrow-root*, deux cuillerées de gélatine, et un peu d'eau mêlée avec du clairet.

9 h. ¾ P. M. — Paroxisme accompagné des symptômes accoutumés.

11 h. P. M. — Sueurs partielles et visqueuses; elles sont plus abondantes que jamais.

8 *avril.*

7 h. ½ A. M. — La nuit a été tout-à-fait mauvaise. Le pouls, sans être précisément fébrile, est petit, fréquent et irrégulier. L'empereur accepte quelques cuillerées de soupe d'*arrow-root* et de gélatine. A midi il prend encore de la gélatine avec deux biscuits à la cuillère et un peu de vin muscat de Frontignan.

1 h. ½ P. M. — Trois évacuations ont lieu successivement; elles sont toutes composées de matières jaunâtres, muqueuses et mêlées de beaucoup de glaires.

3 h. P. M. — Le malade consent à faire usage d'une once de décoction de quinquina, mêlée avec quelques gouttes de teinture spiritueuse du même médicament. Il prend encore, sur le soir, de la gélatine et une soupe de vermicelle.

8 h. $\frac{3}{4}$ P. M. — Pilule purgative. — Pouls normal.

9 *avril.*

L'empereur a passé une assez bonne nuit; il a bu du thé acidulé avec du suc de citron. A trois heures du matin il a pris une once de la décoction de quinquina avec la teinture spiritueuse du même médicament, et au point du jour il a eu des vomissemens de matières glaireuses. Le pouls, sans être fébrile, est petit, irrégulier, et donne de soixante-douze à quatre-vingt-quatre pulsations par minute. Le malade est d'une humeur inquiète et sombre; il éprouve d'abondantes évacuations : ses forces sont dans un état de prostration extrême.

10 *avril.*

Rien de bien particulier. Le malade

éprouve toujours des nausées; il rend presque tous les alimens dont il fait usage : ses forces diminuent de plus en plus. Le pouls est presque normal et donne soixante-douze pulsations par minute. L'empereur cependant croit éprouver du mieux. « La crise est » passée; me voilà retombé dans l'état où je » languis depuis huit mois, beaucoup de fai- » blesse, point d'appétit et puis.... » Il porta la main sur l'hypocondre droit : « C'est là, » c'est le foie, docteur. A quelle latitude on » m'a livré! » Il laissa tomber sa tête et resta immobile jusqu'au moment où le chirurgien du 20e., qui lui avait demandé la permission de palper, voulut lui persuader que l'organe dont il se plaignait était en bon état. Il lui jeta un coup d'œil qui n'était assurément pas celui de la conviction, secoua la tête, parut un instant pensif et lui dit avec une espèce de rire sardonique : « C'est bien, doc- » teur; je vous sais gré de l'espérance que » vous voulez me rendre; allez. » Nous nous retirâmes.

11 *avril.*

Pendant la nuit dernière, il y a eu une éva-

cuation alvine de matières bilieuses, fétides, et un vomissement de glaires mêlées à des substances alimentaires. Ces vomissemens devenaient alarmans; j'essayai de les arrêter, et lui proposai une mixture anti-émétique, anodine, opiacée. Il la refusa, s'impatienta : je ne dus pas insister. J'étais rentré dans mon appartement; il me fit chercher. — « Docteur, me dit-il lors- » que je parus, votre malade veut dorénavant » obéir à la médecine; il est résolu de prendre » vos remèdes. » Puis fixant avec un léger sourire ceux de ses serviteurs qui étaient rangés autour de son lit : « Droguez-moi d'abord tous » ces coquins-là, droguez-vous vous-même, » vous en avez tous besoin. — » Nous espérions le piquer d'amour-propre, nous goûtâmes à la potion. — « Eh bien! soit, je ne veux pas être » le seul qui n'ose affronter une drogue. Al- » lons, vite! — » Je la lui donnai; il la porta brusquement à sa bouche et l'avala d'un trait. Malheureusement elle fit peu d'effet, et le vomissement continua.

Le pouls est dans le même état que les jours précédens. Trois vomissemens ont eu lieu à cinq heures et demie, six heures et demie et sept heures du matin.

11 h. A. M. — L'empereur sort de son lit, et reste dans son fauteuil pendant une heure entière. Il a pris une cuillerée d'eau distillée de cannelle mêlée avec de l'eau commune.

1 h. P. M. — Froid glacial aux extrémités inférieures. Je veux le dissiper; j'essaie des fomentations. « Laissez; ce n'est pas là, c'est » à l'estomac, c'est au foie qu'est le mal. » Vous n'avez point de remèdes contre l'ar- » deur qui me consume, point de prépara- » tions, de médicamens pour calmer les feux » dont je suis dévoré?» Arnott voulut encore lui persuader que le foie était intact. « Il le » faut bien, puisque Hudson l'a décrété. »

1 h. $\frac{1}{2}$ P. M. — Vomissement glaireux accompagné de grands efforts.—Rots insipides. — Hoquet incommode. — Sommeil léger et souvent interrompu par un sentiment de suffocation qui provient de la grande quantité de glaires qui se sécrètent dans le gosier et dans le larynx. — La langue est dépouillée de l'enduit blanchâtre et visqueux qui la recouvrait; mais en revanche elle est enveloppée d'une couche transparente de pituite.

2 h. ½ P. M. — Plein une cuillère à café de mixture anti-émétique.

5 h. ¼ P. M. — Le malade prend de la gélatine, deux cuillerées de vin muscat de Frontignan et deux biscuits à la cuillère.

9 h. P. M. — Pilule purgative accoutumée. L'empereur s'en plaint long-temps, dit qu'elle l'incommode beaucoup et lui cause dans l'estomac un sentiment de pesanteur insupportable. Vomissement abondant de matières glaireuses vers le milieu de la nuit. Le pouls est presque toujours apyrétique, petit, fréquent et irrégulier. A minuit le malade prend un peu de gélatine avec deux cuillerées de vin de Bordeaux. Il ne peut jouir d'un moment de sommeil. Tension abdominale douloureuse.

12 *avril.*

L'empereur a passé une nuit fort agitée ; il a vomi des glaires à trois et quatre heures du matin. Il continue à perdre ses forces.

7 h. A. M. — Napoléon prend un peu de gélatine et trois cuillerées de clairet.

8 h. A. M. — Il prend deux cuillerées de gélatine.

10 h. ½ A. M. — Évacuation abondante et presque normale.

11 h. A. M. — Vomissement de pituite épaisse.

11 h. ¾ A. M.—Il prend un peu de gélatine, une cuillerée de clairet, et un peu de soupe au vin chaud, dans lequel on a fait tremper quelques croûtes de pain rôti.

1 h. ¼ P. M. — L'empereur s'est levé et s'est fait conduire sur son fauteuil; mais au bout d'une demi-heure, il a éprouvé un froid glacial aux extrémités inférieures et a été forcé de se remettre au lit.

2 h. ¼ P. M.—Lavement. Le malade a été fort agité pendant le reste de la journée, et n'a pu goûter qu'un sommeil léger et long-temps interrompu par un sentiment de suffocation. —Nausées suivies d'un vomissement abondant de matières glaireuses. Sommeil. Mouvemens convulsifs qui durent tout le temps du repos. — Espèce de mastication continuelle.

8 h. P. M. — Le malade a pris avec plaisir quelques cuillerées de crème de riz.

9 h. ½ P. M. — Nouvel accès de fièvre accompagné d'un froid glacial qui se reproduit souvent aux extrémités inférieures, et de

tous les autres symptômes dont il a coutume de se compliquer. J'essayais de le dissiper : « Merci de vos soins, docteur; c'est » peine perdue; les secours de l'art n'y peu- » vent rien, l'heure est sonnée, ma maladie » est mortelle. Docteur Arnott, est-ce qu'on » ne meurt pas de faiblesse? comment se » fait-il qu'on puisse vivre en mangeant si » peu? »

13 *avril.*

2 h. A. M. — La nuit a été très-agitée. La crème de riz que Napoléon a prise est rejetée par le vomissement avec une grande quantité de glaires. La prostration des forces va toujours en augmentant. — Lavement simple; légère évacuation. — Forte oppression à l'estomac.

7. h. ½ A. M. — Le malade prend un peu de gélatine.

10 h. A. M. — Vomissement de matières glaireuses. Lavement.

10 h. ¼ A. M. — Le malade prend encore un peu de gélatine avec une pomme cuite.

11 h. A. M. — Lavement. — Il est rendu bientôt après avec des matières fécales. L'em-

pereur ne veut plus faire usage des pilules purgatives. J'essaie encore de triompher de sa répugnance, je le presse de toutes mes forces et l'engage à surmonter un léger dégoût. « Sont-elles bien enveloppées, bien couver- » tes? — Oui, sire. — Elles ne m'empoisonne- » ront pas la bouche? — V. M. ne s'aperce- » vra pas même si elles sont sapides. — Tout » de bon? — Assurément. — Eh bien! à toi » coquin, avale-les, » dit-il à Marchand. Marchand les avale sur-le-champ et lui proteste qu'elles ne sont pas mauvaises. — « Je te l'a- » vais dit: n'est-il pas vrai, docteur, qu'il » avait besoin d'être drogué, que mes pilules » lui feront du bien? — Elles ne peuvent pas » nuire. — Donnez-lui-en donc encore : quant » à moi, je n'en veux plus; j'aime mieux pren- » dre des lavemens, ce sont là les meilleurs » et les plus simples de tous les remèdes. Les » Anglais, ajouta-t-il en plaisantant, trouvent » honteux d'en faire usage; je suis moins sus- » ceptible, et m'y soumets sans peine. »

Midi. — Vomissement glaireux.

Midi $\frac{1}{2}$ — Autre vomissement glaireux.

1 h. P. M. — Il se lève, se fait conduire à son fauteuil, prend la dose accoutumée de dé-

coction, de teinture de quinquina : à 1 h. $\frac{1}{2}$ on le ramène vers son lit.

1 h. $\frac{3}{4}$ P. M.— L'empereur demande du papier, une écritoire, et défend son appartement. MM. Montholon et Marchand entrent seuls.

8 h. P. M.— Napoléon prend un peu de gélatine et quelques cuillerées de soupe d'*arrow-root*. La fièvre continue toujours avec des rémittences et des paroxismes très-irréguliers. Le malade dit qu'il devient de jour en jour plus faible, et qu'il sent que toutes ses forces l'abandonnent.

14 *avril*.

L'empereur a passé une fort mauvaise nuit. — La fièvre a diminué à la suite d'abondantes sueurs visqueuses partielles.— La prostration des forces est toujours considérable, moindre pourtant qu'elle ne l'était hier.

7 h. A. M. — Le malade prend du thé acidulé avec du suc de citron; à 8 heures du chocolat; à 9 heures un peu de gélatine, à 9 heures et demie une soupe faite avec du vin chaud et des croûtes de pain rôti; enfin, à 10 heures un quart, il mange deux gauffres.

Midi. — Les symptômes morbifiques se

sont adoucis, et le malade est d'assez bonne humeur; il prend encore une soupe au vin chaud, et reçoit de la manière la plus aimable le docteur Arnott; il lui expose les sensations qu'il éprouve, le questionne, l'interroge sur ce qu'il doit faire, et, passant tout à coup de la médecine à la guerre, il se met à discourir sur les armées anglaises, les généraux qui les ont commandées, et fait un magnifique éloge de Marlborough. Napoléon était mieux; je renaissais à l'espérance; je ne fus pas maître d'un mouvement de gaîté, il s'en aperçut, me jeta un coup d'œil et poursuivit : «Ce n'était pas » un homme étroitement borné à son champ » de bataille; il négociait, combattait; il était à » la fois capitaine et diplomate. Le 20e. a ses » campagnes?—Je ne le pense pas.—Eh bien! » j'en ai là un exemplaire que je suis bien aise » d'offrir à ce brave régiment. Prenez-le, » docteur; vous le placerez de ma part dans » sa bibliothéque. » Le docteur le prit et se retira. « Qu'aviez-vous donc, » me demanda » Napoléon dès que nous fûmes seuls. — » Rien, un souvenir, la chanson de *Mal-* » *brouck*, dont j'ai été bercé dans mon en- » fance, m'est revenue à la mémoire; je

» fusse parti d'un éclat, si je n'eusse été » en présence de votre majesté. — Voilà » pourtant ce que c'est que le ridicule; il stig- » matise tout jusqu'à la victoire.» Il riait lui-même et se mit à fredonner le premier couplet. Nous prenions Marlborough au plaisant; son excellence n'était pas si facile; elle l'aperçut sous le bras du docteur, le repoussa, ne voulut pas qu'il communiquât avec le 20e. Arnott, tout confus, craignit aussi qu'il ne lui donnât la peste à lui-même, et se hâta de le déposer chez l'officier d'ordonnance, qui était capitaine de ce régiment. Moins méticuleux, celui-ci le reçoit. Cette inconvenance révolte Hudson; il accourt, menace, destitue : le capitaine est remplacé; il le méritait bien; il avait accepté un ouvrage que lui remettait Arnott.

1 h. P. M. — Lavement suivi d'une faible évacuation de matières fécales.

2 h. $\frac{1}{4}$ P. M. — Vomissement glaireux.

2 h. $\frac{1}{2}$ P. M. — Violentes agitations convulsives qui durent pendant près d'une heure et demie, le pouls est petit, vibratile et irrégulier. — Froid glacial. — Sueurs froides et visqueuses. — Tension douloureuse du bas-

ventre. — Douleur de tête. — Profonds soupirs. — Oppression de l'estomac. — Atonie générale; Napoléon se lève deux fois dans le courant de la journée, mais avec beaucoup de peine et reste peu de temps debout.

Sur le soir, la prostration des forces augmente encore.

7 h. ½ P. M. — Le malade prend un bouillon avec des croûtes de pain rôti et un peu de gélatine. Il passe assez tranquillement le reste de la soirée; il goûte même quelques instans de sommeil.

11 h. P. M. — L'empereur s'éveille avec de fortes nausées, et vomit un peu de glaires.

15 avril.

L'empereur a passé une mauvaise nuit; il est assoupi, couvert de sueurs froides et visqueuses; il éprouve un froid universel. Son pouls, à peine sensible, fournit plus de cent pulsations par minute. La respiration est courte, profonde, et donne souvent lieu à des soupirs prolongés. Fortes nausées.

5 h. A. M. — Vomissement de matières glaireuses. Pendant la nuit, le malade prend

à diverses reprises un peu de gélatine et une cuillerée de vin étendu d'eau.

5 h. $\frac{1}{4}$ A. M. — Évacuation alvine de matières brunâtres et détachées.

7 h. A. M. — Le malade prend une soupe de vermicelle.

9 h. A. M. — L'empereur se trouve un peu mieux, le pouls est devenu plus fort, mais parfois intermittent. La chaleur du corps est naturelle. Une dose de la décoction de quinquina, avec la teinture du même médicament, semble avoir diminué la disposition au vomissement.

10 h. A. M. — L'empereur prend du chocolat, le pouls devient plus régulier, donne quatre-vingt-dix pulsations par minute, mais reste toujours petit et déprimé.

1 h. P. M. — Vomissement glaireux présentant la couleur du chocolat.

1 h. $\frac{1}{2}$ P. M. — L'entrée de l'appartement de l'empereur est interdite à tout le monde, excepté au général Montholon et à Marchand, qui restent auprès de lui jusqu'à six heures. J'entre ; le tapis est couvert de papiers déchirés ; tout est étiqueté, muni d'une adresse. Napoléon a fait le recensement de son nécessaire et donné à chacune des pièces qui le com-

posent une destination spéciale. « Voilà mes » apprêts, docteur; je m'en vais, c'en est » fait de moi. » Je lui représentai qu'il avait encore bien des chances, que son état n'était pas désespéré; il m'arrêta. «Plus d'illusion, me » dit-il; je sais ce qui en est, je suis résigné. »

6 h. ½ P. M. — Violente agitation convulsive qui dure pendant deux heures. — Tension douloureuse du bas-ventre. — Douleur profonde du foie. L'empereur se plaint, dans la soirée, d'une extrême faiblesse; il est fatigué; il a trop écrit. — Il a pris deux lavemens qui ont été rendus peu de temps après avec une petite quantité de matières fécales. — Alimens variés et légers.

16 *avril.*

L'empereur a passé une nuit assez tranquille, quoiqu'il ait été constamment couvert de sueurs froides et visqueuses, et que son sommeil ait été fréquemment interrompu par des serremens spasmodiques à la gorge, accompagnés d'un violent sentiment de suffocation. — Pouls irrégulier, petit, déprimé, et variant de quatre-vingts à cent pulsations par minute. — Chaleur au-dessous

de l'état naturel. — Couleur cadavéreuse. — Peau humide et visqueuse. Quoique l'illustre malade continue à prendre de la nourriture, les forces vitales s'éteignent à vue d'œil.

1 h. ½ P. M. — La porte de son appartement est de nouveau interdite; le général Montholon et Marchand restent avec lui jusqu'à cinq heures. J'entre, je trouve Napoléon accablé, je laisse percer mon inquiétude. « — C'est que je » me suis long-temps occupé; j'ai trop écrit. » Et portant la main sur l'hypocondre droit et la région épigastrique, « Ah! docteur, quelle » souffrance! quelle oppression! Je sens à l'ex- » trémité gauche de l'estomac une douleur qui » m'accable. » — Froid glacial aux extrémités inférieures. — Anxiété générale. Dans la soirée cependant, il y a un mieux sensible. Un peu trop de nourriture; digestion extrêmement pénible. — Respiration difficile et laborieuse. — Pouls de plus en plus irrégulier et déprimé. — Lavement rendu presque aussitôt que pris, avec une petite quantité de matières fécales. Le malade passe le reste de la soirée dans un état d'agitation et de somnolence qu'il ne peut vaincre; je cherche à le soulager, il s'y refuse; je lui présente

de nouveau la potion, il l'éloigne, retourne la tête et me dit : « il faut vous marier, je » veux vous marier, docteur.—Moi, sire ! — » Vous. » Je ne savais où il voulait en venir, j'attendais, il reprit : « Vous êtes trop bouil- » lant, trop vif, vous avez besoin d'un cal- » mant. Épousez une anglaise, son sang à la » glace modérera le feu qui vous dévore : » vous serez moins tenace. — Je voulais sou- » lager votre majesté et ne cherchais pas à lui » déplaire. — Je le sais, docteur ; aussi votre » malade va-t-il être désormais plus docile ; » donnez la potion. » Je la lui passai, il la prit et l'avala d'un trait. « Quand on est cou- » pable d'irrévérence envers Galien, voilà » comme on l'expie. »

17 *avril*.

Le pouls s'est maintenu dans le même état de dépression, de vitesse et d'irrégularité, jusqu'à une heure et demie du matin. Il est survenu à cette époque un vomissement abondant de matières glaireuses mêlées avec des substances alimentaires non digérées.

2 h. $\frac{1}{4}$ A. M.—Vomissement de même nature, mais plus abondant encore que le pre-

mier. Le malade a été fort agité pendant le reste de la nuit; il éprouvait un froid universel, des sueurs visqueuses, et un sentiment pénible de suffocation; le sommeil était fréquemment interrompu; le pouls, de plus en plus faible, irrégulier, est devenu presque insensible au point du jour. Adynamie excessive.

6 h. $\frac{1}{4}$ A. M. — L'empereur a pris la dose accoutumée de décoction et de teinture de quinquina. Ce médicament a paru le soulager, il s'est trouvé beaucoup mieux le reste de la journée; il a mangé plus qu'à l'ordinaire et s'est levé deux fois.

J'avais remarqué que l'état de l'empereur était tolérable lorsqu'il avait le ventre libre. je cherchai à l'entretenir au moyen de quelques laxatifs. Napoléon était tourmenté par la soif; mais l'usage des sirops, des boissons faites avec la réglisse avait amené le dégoût; il n'avait pas encore usé de la limonade ni de l'orangeade; ces préparations ne pouvaient que lui être avantageuses, je les prescrivis; l'embarras était de se procurer des citrons et des oranges; l'île en fournit, mais si acides, si amers que je n'osais en faire usage. Il le fallut pourtant, je n'en trouvai pas un seul qui vînt

du Cap. J'eus beau choisir, monder, trier, tout était si détestable que l'empereur se crut empoisonné. «Docteur, qu'est-ce cela ? quel breuvage ? quelle horrible préparation!—De la limonade, sire.—De la limonade ! » Il se tut, laissa tomber sa tête, « Rassasié d'outrages, en butte à toutes les privations ! dans quelles mains je suis tombé ! » Il se calme, prend un lavement qui est suivi d'une évacuation abondante de matières glaireuses et fécales. Je propose les pilules cathartiques, mais Napoléon refuse d'en faire usage. Le pouls est devenu plus régulier. Il donne 76 pulsations par minute; l'urine est toujours bourbeuse ; la chaleur du corps diffère peu de l'état naturel. Le malade mange un peu de faisan en hachis, et boit une cuillerée de clairet étendu du double d'eau.

8 h. $\frac{1}{2}$ P. M.—L'empereur a pris la dose accoutumée de décoction de quinquina.

9 h. P. M. — Vomissement. Le malade rejette les substances qu'il avait prises.

11 h. $\frac{1}{4}$ P. M. Lavement. Il est rendu presque aussitôt avec beaucoup de matières glaireuses.

18 *avril*.

L'empereur passe une nuit des plus mau-

vaises. Il éprouve dans l'abdomen un sentiment de douleur et d'ardeur insupportable. Il est glacé, couvert de sueurs visqueuses; il a des nausées continuelles et des vomissemens qui se prolongent jusqu'à quatre heures et demie du matin. Il est triste, abattu, ne parle qu'avec difficulté. Il attribue la situation où il se trouve à la potion tonique de la veille. Urine bourbeuse; pouls petit, irrégulier; chaleur au-dessous de l'état naturel, peau légèrement visqueuse : l'empereur a pris un peu de nourriture qu'il a gardé en partie. Il se lève, se couche, se relève encore et éprouve une inquiétude qu'il ne peut vaincre.

5 h. A. M. Le pouls est toujours variable, petit et irrégulier. Il donne quatre-vingts à quatre-vingt-dix pulsations par minute.

2 h. P. M. — Lavement presque aussitôt rendu, avec une petite quantité de matières fécales. Je propose à Napoléon quelques médicamens que je crois utiles. « — Non, » me dit-il du ton d'un homme qui a pris son » parti; l'Angleterre réclame mon cadavre, » je ne veux pas la faire attendre, et mour» rai bien sans drogues. »

«—Il n'en est pas là, nous dit Arnott.—Où en est-il donc, lui demandai-je ; vous répandez l'espérance autour de nous : quels sont vos motifs? Exposez-moi votre opinion ; faites que je la partage. » J'analysai les symptômes, je récapitulai les accidens; le docteur fut bientôt revenu d'une conviction qu'il n'avait pas. Nous nous éloignâmes; la conversation devint sérieuse, médicale, roula sur la nature de la maladie. Arnott parlait de squirres, d'affections héréditaires. Je lui observai qu'Hudson était sans doute le premier geôlier du monde, mais que ses conceptions physiologiques avaient besoin de la sanction du temps. Il se récria sur l'imputation; je lui répondis qu'elle était juste, il n'insista pas. Mais Napoléon parlait sans cesse de squirres! il avait la conviction qu'il en était atteint!—Il confondait la nature avec la latitude; il attribuait à l'une ce qui n'était dû qu'à l'autre.— « La latitude est bonne, le climat tout-à-fait sain. Nous sommes aussi bien portant que si nous étions en Angleterre. — Vous surtout, docteur; mais vous êtes si rompu à la peine que vous ne tenez pas compte des maladies. Huit à neuf mois de lit sont une baga-

telle, vous n'y regardez pas de si près. — Il est vrai que j'ai payé tribut à la latitude, que j'ai même été mis à d'assez cruelles épreuves; mais un cas particulier ne décide rien. — Non plus que cette foule de soldats qui gisent dans vos hôpitaux. — Ils sont accablés de service! le jour, la nuit....—Le climat....—Non! Je vous le jure, le climat n'y est pour rien. L'air est pur, tempéré; nous jouissons de la plénitude de nos forces : nous ne serions pas mieux dans notre pays natal. — Ni nous non plus? — Je ne le pense pas. — Si nous souffrons.... — C'est que vous avez à souffrir; vous éprouvez une de ces crises auxquelles les lieux ne remédient ni ne contribuent. — — Napoléon sans doute aussi? — Aussi; on vit, on meurt partout. L'homme s'éteint comme l'heure sonne. Nous sommes des espèces de pendules qui oscillent pendant un temps déterminé, après quoi le balancier s'arrête sans que ni l'air ni la température puissent prolonger le mouvement. — Sans doute! Humer de l'air chaud, froid, sec, humide; passer vingt fois dans une heure par les alternatives les plus brusques, n'épuise pas la vie! — Vous outrez, ce n'est pas

le cas; tenez, voyez comme il fait beau! — Tout à l'heure? — Une petite ondée, un nuage! mais auparavant, quel calme! quel air pur et serein! c'était véritablement le ciel des tropiques. — Et un peu plus tôt? — Quelques gouttes, une échappée. — Puis du vent, du brouillard, toutes les vicissitudes de l'atmosphère dans le cours de la matinée. — Unique. — Ordinaire. — Non. — Oui. — J'ai mes observations. — En voilà, comptons; voyons si c'est sans motif que vous avez jeté Napoléon sur cet écueil : *avril*, deux jours et demi de beau; *mai*, deux jours; *juin*, trois. Vous ne m'en croyez pas; tenez, parcourez, voilà le tableau. » Il lut :

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à Longwood pendant les années 1816 et 1817.

Avril 1816.

DATE.	MIDI.	REMARQUES.
	Fahrenheit.	
1	73° (1)	Pluie légère.
2	72	*id.*
3	73	*id.*
4	72	Assez beau temps.
5	72	Pluie.

(1) 32 Fahr. correspondent au 0° Réaumur; ainsi 68 F. = 16 R.

SUITE DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Faites à Longwood pendant le mois d'*Avril* 1816.

DATE.	MIDI.	REMARQUES.
	Fahrenheit	
6	72	Pluie et brouillard.
7	70	*id.* *id.*
8	70	*id.* *id.*
9	71	Pluie légère.
10	68	Pluie et brouillard.
11	70	*id.* *id.*
12	66	*id.* *id.*
13	69	*id.* *id.*
14	68	*id.* *id.*
15	70	*id* *id.*
16	70	*id.* *id.*
17	66	*id.* *id.*
18	68	*id.* *id.*
19	69	*id.* *id.*
20	70	Pluie.
21	70	*id.*
22	70	Pluie et brouillard.
23	72	Pluie P. M.
24	67	Pluie et brouillard.
25	70	Beau temps.
26	70	*id.*
27	69	Beau temps A. M., pluie légère P. M.
28	68	Pluie légère.
29	66	Pluie légère et beaucoup de vent.
30	69	Pluie forte et grand vent.

— C'est inconcevable! deux jours et demi! deux jours et demi! Mais, monsieur, cela

n'est pas étrange, le mois fut pluvieux partout; *mai*, j'en suis sûr, fut plus sec.

MAI.

DATES.	MIDI.	REMARQUES.
	Fahrenheit	
1	70	Pluie légère.
2	69	*id.*
3	70	Pluie très-légère.
4	68	Pluie.
5	70	Pluie.
6	70	*id.*
7	69	*id.*
8	66	*id.*
9	68	*id.*
10	66	*id.*
11	69	*id.*
12	68	*id.*
13	70	Pluie très-légère
14	68	Pluie.
15	70	*id.*
16	68	*id.*
17	70	Pluie légère.
18	70	Pluie.
19	68	*id.*
20	66	*id.*
21	70	Pluie légère.
22	72	Beau temps.
23	72	Pluie légère.
24	70	*id.*
25	68	*id.*
26	68	Beau temps.
27	68	Pluie légère.
28	65	*id.*
29	65	Pluie.
30	66	*id.*
31	65	*id.*

Non; deux jours! rien que deux jours! cela se peut-il? Vos observations sont inexactes; on s'est trompé, je vous le garantis.—Les résultats de M. Jennings vous inspireraient plus de confiance? — Sans aucun doute, les tableaux de cet habile météorologiste...—Sont conformes aux miens. — Aux vôtres! — Aux miens. — C'est incroyable! — Fâcheux. — Plus de fixité. — Ni d'idylles à la façon d'Hudson. — Peut-être que le mois suivant, *juin* :

JUIN.

DATES.	MATIN.	MIDI.	REMARQUES.
	Fahrenheit	Fahrenheit	
1	»	64	Pluie et brouillard.
2	»	64	*id.*
3	»	64	Pluie légère.
4	»	64	*id.*
5	»	64	*id.*
6	»	63	*id.*
7	»	63	A. M. Pluie légère.
8	»	64	Pluie légère.
9	»	62	Pluie et vent.
10	»	60	Pluie, vent et brouillard.
11	»	64	A. M. pluie, vent et brouillard.
12	60	62	Vent. — Temps généralement beau.

Suite du mois de JUIN.

DATES.	MATIN.	MIDI.	REMARQUES.
	Fahrenheit	Fahrenheit	
13	60	62	Vent. Pluie.
14	»	64	Pluie légère.
15	»	64	Beau temps.
16	61	65	Pluie et beau temps alternativement.
17	60	64	Pluie.
18	»	63	*id.*
19	»	»	Brouillard, vent.
20	»	64	Pluie et vent.
21	»	»	Pluie et vent.
22	»	62	Pluie, vent et brouillard.
23	»	»	Vent, mais beau temps.
24	61	64	Beau temps et vent.
25	»	»	Pluie.—P. M. pluie et vent.
26	»	»	Pluie et vent.
27	»	63	*id*
28	60	»	Pluie légère.
29	61	64	*id.* brouillard.
30	60	»	*id.* *id.*

Encore pis! vos observations sont mal faites. Impossible. On n'y pourrait tenir; l'homme le plus robuste y succomberait. — Sans l'influence du climat? sans maladie héréditaire? — Toujours même cheval de ba-

taille, comme si l'Angleterre n'avait qu'à compter les gouttes d'eau qui tombent ici. L'état météorologique de Sainte-Hélène..... — Lui était connu. Beatson l'étudiait depuis 1811; ce savant communiquait avec l'amirauté; il correspondait avec la Société royale; on savait tout, et c'est parce qu'on savait qu'on a choisi.—Comment! vous prétendez? —Que votre aristocratie est tout-à-fait morale, qu'elle ne poursuit ses ennemis ni par le fer ni par le poison, qu'elle leur donne de l'air; elle fait par réflexion ce que les autres font par emportement. Cinq ans à discuter, à consommer la perte d'un homme, cette constance fait frémir; elle n'appartient qu'à vous. »

19 *avril.*

La nuit est assez tranquille; le malade n'éprouve pas de vomissement, et demande des pommes-de-terre frites. Il se trouve un peu mieux, mange plus qu'hier, et prend avec plaisir un potage au vermicelle qu'il ne rejette pas. Le pouls, petit, déprimé et pourtant régulier, donne soixante-seize pulsations par minute; la chaleur est naturelle, la peau

ni trop humide ni trop sèche, et la physionomie animée.

2 h. P. M. — L'empereur se lève et s'assied dans son fauteuil; il est de bonne humeur, se trouve beaucoup mieux qu'à l'ordinaire, et demande qu'on lui fasse la lecture.

Comme le général Montholon se réjouit de cette amélioration, et que moi-même, sans pourtant reprendre d'espoir, je me laisse aller, je ne sais pourquoi, au même sentiment, il se met à nous sourire avec douceur, et nous dit : « Vous ne vous trompez pas, mes » amis, je vais mieux aujourd'hui; mais je » n'en sens pas moins que ma fin approche. » Quand je serai mort, chacun de vous aura » la douce consolation de retourner en Europe. Vous reverrez, les uns vos parens, » les autres vos amis, et moi je retrouverai » mes braves aux Champs-Élysées. Oui, continua-t-il en haussant la voix, Kléber, Desaix, Bessières, Duroc, Ney, Murat, Masséna, Berthier, tous viendront à ma rencontre; ils me parleront de ce que nous » avons fait ensemble. Je leur conterai les » derniers événemens de ma vie. En me » voyant, ils redeviendront tous fous d'en-

» thousiasme et de gloire. Nous causerons de » nos guerres avec les Scipion, les Annibal, » les César, les Frédéric. Il y aura plaisir à » cela !.... A moins, ajouta-t-il en riant, » qu'on n'ait peur là-bas de voir tant de guer- » riers ensemble. » Arnott survint; l'empereur s'arrêta et le reçut de la manière la plus aimable; il l'entretint quelque temps et lui adressa des questions très-judicieuses sur sa maladie. Il lui dit que presque toujours en se levant il éprouvait une sensation douloureuse, une chaleur brûlante dans l'estomac, qui ne manquait jamais de lui causer des nausées et des vomissemens : puis, abandonnant tout à coup la suite naturelle de la conversation, il passe à sa situation actuelle, en s'adressant toujours au docteur Arnott : et prenant un ton plus animé, plus solennel : « C'en est fait, docteur; le coup est porté, je » touche à ma fin, je vais rendre mon cadavre » à la terre. Approchez, Bertrand; traduisez » à monsieur ce que vous allez entendre : » c'est une suite d'outrages dignes de la main » qui me les prodigua; rendez tout, n'omet- » tez pas un mot.

» J'étais venu m'asseoir aux foyers du peu-

» ple britannique; je demandais une loyale
» hospitalité, et, contre tout ce qu'il y a de
» droits sur la terre, on me répondit par des
» fers. J'eusse reçu un autre accueil d'Alexan-
» dre; l'empereur François m'eût traité avec
» égard; le roi de Prusse même eût été plus gé-
» néreux. Mais il appartenait à l'Angleterre de
» surprendre, d'entraîner les rois et donner au
» monde le spectacle inouï de quatre grandes
» puissances s'acharnant sur un seul homme.
» C'est votre ministère qui a choisi cet affreux
» rocher, où se consomme en moins de trois
» années la vie des Européens, pour y achever
» la mienne par un assassinat. Et comment
» m'avez-vous traité depuis que je suis exilé
» sur cet écueil? Il n'y a pas une indignité,
» pas une horreur dont vous ne vous soyez
» fait une joie de m'abreuver. Les plus sim-
» ples communications de famille, celles
» même qu'on n'a jamais interdites à per-
» sonne, vous me les avez refusées. Vous n'a-
» vez laissé arriver jusqu'à moi aucune nou-
» velle, aucun papier d'Europe; ma femme,
» mon fils même n'ont plus vécu pour moi;
» vous m'avez tenu six ans dans la torture
» du secret. Dans cette île inhospitalière, vous

» m'avez donné pour demeure l'endroit le » moins fait pour être habité, celui où le cli- » mat meurtrier du tropique se fait le plus sen- » tir. Il m'a fallu me renfermer entre quatre » cloisons, dans un air malsain, moi qui par- » courais à cheval toute l'Europe! Vous m'a- » vez assassiné longuement, en détail, avec » préméditation, et l'infâme Hudson a été » l'exécuteur des hautes-œuvres de vos mi- » nistres.» L'empereur continua encore quelque temps avec la même chaleur, et termina par ces mots : « Vous finirez comme la su- » perbe république de Venise, et moi, mou- » rant sur cet affreux rocher, privé des miens » et manquant de tout, je lègue l'opprobre et » l'horreur de ma mort à la famille régnante » d'Angleterre! »

4 h. $\frac{3}{4}$ P. M. L'empereur se sent mal à son aise, les forces lui manquent, il tombe dans une espèce d'évanouissement. Cependant il se trouve un peu mieux sur le soir. A huit heures il prend quelque nourriture sans éprouver de vomissement et dort jusqu'à onze heures et demie; alors il s'éveille brusquement et se trouve inondé d'une sueur froide visqueuse. Le bas-ventre est tendu, une cha-

leur brûlante se fait sentir dans tous les viscères que contient cette cavité; le gosier est sec, brûlant, le malade est dévoré par une soif ardente, cependant il éprouve une grande difficulté à avaler les liquides, et témoigne une espèce d'aversion pour l'eau froide. — Le pouls, nerveux, fréquent, variable donne quatre-vingts, quatre-vingt-dix, cent pulsations par minute.

20 *avril.*

Les accidens qui avaient eu lieu dans la journée ont duré jusqu'à trois heures après minuit; le malade a pris alors quelque nourriture et s'est trouvé un peu mieux. Le pouls toujours petit, mais plus régulier qu'auparavant, donne soixante-seize pulsations par minute; la chaleur paraît naturelle.—Lavement suivi d'une évacuation abondante de matières mal digérées. Le malade est assez tranquille pendant la soirée, toutefois il se plaint d'une sensation douloureuse et d'une chaleur insupportable à l'estomac, de nausées qui l'incommodent; s'il ne vomit pas, c'est qu'il s'abstient du plus léger mouvement. Il demande, suivant sa coutume, qu'on lui fasse la lecture, et s'en-

dort presque aussitôt. On la continue, parce qu'on ne l'interrompt d'habitude que quand il l'ordonne. Il se réveille, et s'enquiert de quoi il s'agit.—« Des prêtres, lui répond-on, et des » entraves qu'ils vous ont suscitées; l'au- » teur les dépeint comme des hommes in- » quiets, haineux, insensibles aux bienfaits. » —Il extravague. C'est la classe d'hommes qui » m'a le moins coûté. Ils étaient tous contre » moi; je leur permis de mettre des bas vio- » lets, ils furent tous pour moi. »

21 *avril.*

L'empereur n'a presque pas dormi, cependant il est un peu mieux qu'hier; il a pris à quatre heures de la nourriture sans éprouver de vomissement, et au point du jour il s'est trouvé assez de forces pour se lever et passer trois heures partie à dicter et partie à écrire. Ce travail n'a d'abord été suivi d'aucun inconvénient; mais vers les neuf heures le vomissement s'est déclaré; Napoléon a rendu une partie des alimens qu'il avait pris, et a été fort incommodé le reste de la journée. A une heure et demie il mande Vignali. — « Savez-vous, » abbé, ce que c'est qu'une chambre ar-

» dente ? — Oui, sire. — En avez-vous des-
» servi ? — Aucune. — Eh bien, vous desser-
» virez la mienne. » Il entre à cet égard
dans les plus grand détails, et donne au prêtre
de longues instructions. Sa figure était ani-
mée, convulsive ; je suivais avec inquiétude
les contractions qu'elle éprouvait, lorsqu'il
surprit sur la mienne je ne sais quel mouve-
ment qui lui déplut. « Vous êtes au-dessus de
» ces faiblesses ; mais que voulez-vous ? Je ne
» suis ni philosophe ni médecin. Je crois à
» Dieu, je suis de la religion de mon père :
» n'est pas athée qui veut. » Puis revenant au
prêtre : « Je suis né dans la religion catholi-
» que, je veux remplir les devoirs qu'elle im-
» pose et recevoir les secours qu'elle admi-
» nistre. Vous direz tous les jours la messe
» dans la chapelle voisine et vous exposerez
» le saint-sacrement pendant les quarante
» heures. Quand je serai mort, vous placerez
» votre autel à ma tête, dans la chambre ar-
» dente ; vous continuerez à célébrer la messe,
» vous ferez toutes les cérémonies d'usage,
» vous ne cesserez que lorsque je serai en
» terre. » L'abbé se retira ; je restai seul. Napo-
léon me reprit sur ma prétendue incrédulité.

« Pouvez-vous la pousser à ce point? Pouvez- » vous ne pas croire à Dieu? Car enfin tout pro- » clame son existence, et puis les plus grands » esprits l'ont cru. — Mais, sire, je ne la ré- » voquai jamais en doute. Je suivais les pulsa- » tions de la fièvre, votre majesté a cru trou- » ver dans mes traits une expression qu'ils » n'avaient pas. — Vous êtes médecin, doc- » teur, » me répondit-il en riant. « Ces gens- » là, ajouta-t-il à demi-voix, ne brassent que » de la matière; ils ne croiront jamais rien. »

3 h. ½ P. M. — Sensation douloureuse, insupportable dans l'intérieur du bas-ventre. — Pesanteur de tête. — Froid général. — Extrême prostration de forces. — Somnolence.— Pouls irrégulier et fébrile, soixante-quinze à quatre-vingts pulsations par minute. — Respiration pénible. — Oppression à l'estomac. —Rots fréquens et insipides.

6 h. P. M. — Les symptômes que je viens de décrire s'adoucissent peu à peu, l'empereur demande des alimens, dont il rend une partie à sept heures. Il dort sans interruption pendant toute la soirée.

22 avril.

L'empereur a passé une bonne nuit, le pouls est à peu près le même qu'hier matin.

8 h. ½ A. M. — L'empereur est triste, de mauvaise humeur; il se plaint d'une violente douleur à l'estomac, et d'un sentiment d'oppression, de suffocation qui l'accompagne. Il veut manger : mais il éprouve bientôt de fortes nausées et rejette la nourriture qu'il vient de prendre, avec une partie de celle d'hier. Cependant il se trouve généralement mieux et passe la journée moitié éveillé et moitié endormi. — Il ne prend pas d'alimens. — Lavement suivi d'une évacuation de matières glaireuses. Le pouls, devenu plus faible, varie de quatre-vingt-quatre à quatre-vingt-dix pulsations par minute. Le malade consent à prendre la potion suivante :

Magnesiæ sulphatis ʒ vj. Solve in aquæ puræ octa. Adde infus. gentianæ compositæ ℥ vj, et tinct. compositæ ejusdem ℥ ß. F. mixtura, cujus sumat cochlearia tria ampla subinde.

3 h. ¼ P. M. — Vomissement de substances alimentaires mal digérées, et mêlées à beaucoup de glaires.

4 h. ¼ P. M. — Napoléon prend une petite

soupe au bouillon, un œuf au jus, de l'oseille, et peu de temps après, du faisan à la purée.

5 h. $\frac{3}{4}$ P. M. — Il éprouve une exacerbation de fièvre, croit se sentir plus de force qu'à l'ordinaire, est d'une extrême loquacité. « Vous me l'aviez annoncé, docteur, » c'est là, oui c'est là que gît la maladie. Je le » sens, l'estomac est attaqué; mais..... » il leva les yeux au ciel et se tut. A huit heures et demie il a voulu prendre une petite soupe, avec un peu de gélatine, qu'il a rendues vers les dix heures. Il ne peut fermer l'œil pendant une grande partie de la nuit. — Urine bourbeuse et sédimenteuse.

23 avril.

L'empereur ne s'est endormi qu'à deux heures du matin, encore son sommeil a-t-il été de courte durée.

3 h. A. M. — Il se réveille, la fièvre diminue; la prostration des forces est extrême. — Somnolence continuelle. — La chaleur est à peu près naturelle, et le pouls varie de 78 à 84 pulsations par minute.

7 h. A. M. — Soupe de vermicelle avec un peu de gélatine.

10 h. A. M. — Lavement presque aussitôt rendu avec des matières fécales.

11 h. $\frac{1}{4}$ A. M. — Le malade prend une once de la potion ordonnée hier.

1 h. P. M. — Il prend un peu de nourriture, quelques gouttes de café, défend la porte de son appartement. Il reste enfermé avec MM. Montholon et Marchand jusqu'à cinq heures et demie. Il a beaucoup écrit, il est fatigué. La machine entière paraît se ressentir d'un travail aussi prolongé, l'agitation est extrême.

6 h. $\frac{1}{2}$ P. M. — Le malade éprouve une nouvelle exacerbation de fièvre, sans en être toutefois beaucoup incommodé; il fait usage de la mixture salino-amère dont nous avons parlé plus haut.

7 h. $\frac{1}{4}$ P. M. — Il prend un peu de nourriture qu'il rejette et s'endort. Son sommeil dure toute la soirée.

24 avril.

L'empereur a bien passé la nuit. Il dormait encore à sept heures. Il s'est éveillé dans un état de faiblesse extrême. La chaleur est à peu près naturelle, et le pouls, encore un peu fé-

brile, varie de soixante-dix-huit à quatre-vingt-deux pulsations par minute.

7 h. ½ A. M. — Il prend un potage au vermicelle et se rendort. Il s'éveille à dix heures, fait usage d'un lavement qu'il rend bientôt après, chargé de matières fécales et de glaires. La fièvre est presque entièrement dissipée ; mais la prostration des forces est excessive. Le malade se plaint de l'état de faiblesse et des vertiges qui l'accompagnent. A onze heures il prend un peu de vin de Bordeaux avec trois biscuits à la cuillère et se trouve mieux.

1 h. P. M. — Vomissement. Les biscuits sont presque entièrement rejetés. L'empereur fait de nouveau défendre la porte de son appartement, reste enfermé avec le général Montholon et Marchand jusqu'à six heures. J'entre; « J'ai trop écrit, docteur; je suis af- » faissé, je n'en puis plus. »

6 h. P. M. — Exacerbation de la fièvre, accompagnée d'étourdissement, de vertiges, de tintemens d'oreilles, de sensations douloureuses et de chaleur insupportable dans tous les viscères du bas-ventre. Les rots insipides se succèdent sans interruption; la

respiration devient pénible ; loquacité continuelle.

Napoléon parle des cultes, des dissensions religieuses, et du projet qu'il avait formé de rapprocher toutes les sectes. Il n'a pu l'exécuter ; les revers sont venus trop tôt ; mais du moins il a rétabli la religion ; c'est un service dont on ne peut calculer les suites ; car enfin, si les hommes n'en avaient pas, ils s'égorgeraient pour la meilleure poire et la plus belle fille.

A huit heures, il prend un peu de riz et un œuf frais, et à dix heures de la confiture de groseille avec quelques biscuits de Bengale.

10 h. ½ P. M. — Il vomit tous les alimens qu'il a pris dans la journée, et reste en proie à une agitation qui l'empêche de goûter un moment de sommeil.

25 avril.

L'empereur n'a pas clos la paupière ; il parle, il vaniloque presque continuellement. La fièvre se soutient avec la même intensité.

4 h. ¼ A. M. —Vomissement noirâtre de pituite épaisse et filamenteuse, mêlée à des sub-

stances alimentaires mal digérées et à du sang noir, grumelé et en putridité. Le jour amène quelques instans de sommeil.

8 h. $\frac{1}{4}$ A.M.—Vomissement de matières semblables aux précédentes. Les substances rejetées sont plus noires et renferment quelques grumeaux de sang veineux qui semblent indiquer une lésion organique de l'estomac; de plus elles laissent suinter un liquide aqueux, mais âcre, d'une odeur fétide et nauséabonde. Cependant la fièvre passe souvent d'un extrême à l'autre. Les pieds restent glacés avec quelque soin qu'on les réchauffe, et le malade éprouve encore des vomissemens de matières semblables aux précédentes. Les substances alimentaires deviennent plus foncées et les glaires plus épaisses. A dix heures on administre un lavement qui est suivi d'une légère évacuation de matières fécales. A deux heures il s'en fait une autre, mais naturelle, assez abondante et mêlée à une grande quantité de bile noire.

6 h. $\frac{1}{2}$ P. M. — Le malade prend trois cuillerées de la mixture salino-amère et une soupe de semoule deux heures après. Il était mieux; j'avais quelques préparations à faire, je profitai du moment et pas-

sai dans la pharmacie. Dès qu'il se voit seul, je ne sais quelle cruelle fantaisie de manger lui prend ; il se fait apporter des fruits, du vin, essaie un biscuit, passe au Champagne, demande une prune, saisit un raisin, et se met à rire aux éclats dès qu'il m'aperçoit. Je retirai tout ; je grondai le maître d'hôtel ; mais le mal était fait, la fièvre se réveilla et devint ardente.

26 *avril.*

Nuit fort agitée. L'empereur parle beaucoup : délire qui se prolonge jusqu'à minuit.

2 h. A. M. — Vomissement. Tous les alimens du soir sont rejetés. Napoléon se trouve un peu mieux au point du jour, et s'endort. Il se réveille à 8 heures et éprouve un nouveau vomissement qui le soulage. Le pouls varie de soixante-dix-huit à quatre-vingt-six pulsations par minute, et la chaleur est au-dessous de l'état naturel. Le grand-maréchal me fait demander : j'y vais. C'est pour m'annoncer que l'empereur l'a chargé de me dire qu'il ne m'a pas compris dans son testament ; mais que son intention est de me laisser *deux cent mille francs*.

1 h. ½ P. M.—L'empereur est sur son lit de mort; il me témoigne beaucoup de bienveillance. « — Que croyez-vous que je doive donner au médecin anglais, en reconnaissance » des visites qu'il m'a faites avec vous? — Je » n'oserais assigner des bornes à la munificence de votre majesté. — Pensez-vous que » cinq cents louis soient assez?—Oui, sire, je » le crois. — Eh bien! je lui laisse douze » mille francs; à vous, je vous en lègue cent » mille.... » Je le priai de ne pas s'occuper de soins aussi tristes; il reprit : « Seriez-vous » bien aise d'entrer au service de Marie-» Louise, de lui être attaché en qualité de » chirurgien, comme vous l'êtes auprès de » ma personne? — Si je devais perdre votre » majesté, ce serait toute mon ambition. — » Elle est ma femme, la première princesse » de l'Europe : c'est la seule que vous puissiez » désormais servir. —Je n'en servirai jamais » d'autre. — Fort bien; je vais écrire à l'impératrice. J'espère que vous serez content » de ce que je ferai pour vous. »

La fièvre a duré pendant toute la journée avec des alternatives continuelles de bien et de mal. Napoléon a éprouvé une soif ardente,

un froid glacial aux pieds, des douleurs vagues dans le bas-ventre, des nausées, des vomissemens de même nature que ceux qui ont précédé; il prend sur le soir un peu d'alimens, et, quoique extrêmement faible, il écrit près de trois heures. Il arrête, cachète ses codiciles et se remet au lit.

27 avril.

La nuit a été fort agitée. L'empereur n'a pu goûter un instant de repos. Il dort un peu vers le point du jour.

8 h. A. M. — Vomissement d'une grande quantité de glaires, mêlée à un fluide aqueux, noirâtre, et d'une odeur extrêmement âcre et piquante. Le pouls est très-faible; il se maintient pourtant entre soixante-douze et quatre-vingt-quatre pulsations par minute. La chaleur est à peu près naturelle; le malade n'éprouve pas de douleur et refuse tout remède. Il ne veut pas même faire usage de lavement. Je lui propose l'application d'un vésicatoire à la région épigastrique; il le repousse et ne consent qu'avec peine à l'emploi d'un cérat aromatique stimulant, de la pharmacopée de Dublin.

9 h. A. M. — Le malade prend un peu de soupe. — La fièvre continue le reste de la journée. Les forces tombent de plus en plus, les vomissemens deviennent plus fréquens et ne donnent, pour ainsi dire, qu'une pituite épaisse, mêlée à une espèce de bouillie corrompue, ainsi qu'à un fluide aqueux, âcre et noirâtre dans lequel flottent quelques parties d'une substance semblable à du chocolat dissous dans l'eau.

3 h. $\frac{1}{4}$ P. M. — Il essaie d'écrire; mais les forces sont éteintes, il ne peut tracer qu'une partie du huitième codicille de son testament. Il se promet d'achever le lendemain; l'atonie est profonde, générale. La mort l'a déjà saisi, il va descendre au tombeau.

5 h. $\frac{1}{2}$ P. M.—Napoléon prend quelque peu d'alimens et le garde.

7 h. P. M. — Napoléon se détermine enfin à abandonner sa chambre mal aérée, petite et incommode pour s'établir dans le salon. Nous nous disposons à le transporter. « Non, » dit-il, quand je serai mort; pour le mo» ment il suffit que vous me souteniez. »

28 *avril.*

L'empereur a passé une très-mauvaise nuit; il a eu plusieurs vomissemens de même nature que les précédens. Le pouls, extrêmement faible varie de quatre-vingt-quatre à quatre-vingt-dix pulsations par minute; la chaleur est fort au-dessous de l'état naturel.

6 h. $\frac{1}{4}$ A. M. — Vomissement semblable à ceux qui ont précédé. —La fièvre augmente, le froid glacial devient universel; les forces tombent dans la dernière prostration.

7 h. A. M. — Le malade prend une soupe, un œuf frais et un biscuit à la cuillère trempé dans un peu de clairet.

8 h. A. M. — L'empereur m'adresse des paroles pleines de bonté, puis avec un calme parfait, une tranquillité inaltérable, il me donne les instructions suivantes : « Après ma » mort, qui ne peut être éloignée, je veux » que vous fassiez l'ouverture de mon cadavre; » je veux aussi, j'exige que vous me pro- » mettiez qu'aucun médecin anglais ne por- » tera la main sur moi. Si pourtant vous aviez » indispensablement besoin de quelqu'un, le » docteur Arnott est le seul qu'il vous soit

» permis d'employer. Je souhaite encore que » vous preniez mon cœur, que vous le met- » tiez dans l'esprit-de-vin et que vous le por- » tiez à Parme à ma chère Marie-Louise. Vous » lui direz que je l'ai tendrement aimée, que » je n'ai jamais cessé de l'aimer ; vous lui ra- » conterez tout ce que vous avez vu, tout ce » qui se rapporte à ma situation et à ma mort. » Je vous recommande surtout de bien exa- » miner mon estomac, d'en faire un rapport » précis, détaillé que vous remettrez à mon » fils..... Les vomissemens qui se succèdent » presque sans interruption me font penser » que l'estomac est celui de mes organes qui » est le plus malade, et je ne suis pas éloigné » de croire qu'il est atteint de la lésion qui » conduisit mon père au tombeau, je veux » dire d'un squirre au pylore.... Qu'en pensez- » vous ? » J'hésitai à répondre, il continua : « Je m'en suis douté dès que j'ai vu les vomis- » semens devenir fréquens et opiniâtres. Il est » pourtant bien digne de remarque, que j'ai » toujours eu un estomac de fer, que je n'ai » souffert de cet organe que dans ces derniers » temps, et que tandis que mon père aimait » beaucoup les substances fortes et les liqueurs

» spiritueuses, je n'ai jamais pu en faire usage.
» Quoi qu'il en soit, je vous prie, je vous charge
» de ne rien négliger dans un tel examen, afin
» qu'en voyant mon fils vous puissiez lui com-
» muniquer vos observations et lui indiquer
» les remèdes les plus convenables..... Quand
» je ne serai plus, vous vous rendrez à Rome;
» vous irez trouver ma mère, ma famille,
» vous leur rapporterez tout ce que vous avez
» observé relativement à ma situation, à ma
» maladie et à ma mort sur ce triste et
» malheureux rocher; vous leur direz que le
» grand Napoléon est expiré dans l'état le
» plus déplorable, manquant de tout, aban-
» donné à lui-même et à sa gloire; vous leur
» direz qu'en expirant il lègue à toutes les fa-
» milles régnantes l'horreur et l'opprobre de
» ses derniers momens. »

Il est dix heures du matin. La fièvre cesse tout à coup; le malade tombe dans une adynamie extrême, il parle beaucoup encore; mais ses paroles sont coupées, incohérentes, et ne présentent, pour ainsi dire, plus de suite.

12 h. $\frac{1}{4}$ — Il prend un peu de nourriture; son estomac n'en paraît pas d'abord incommodé; mais quelques heures après il rejette

toutes les substances alimentaires, mêlées avec des matières glaireuses, épaisses, noirâtres et renfermant quelques grumeaux de sang putride. Il est cependant un peu mieux.

6 h. ½ P. M. — Lavement, suivi presque aussitôt d'une évacuation légère de matières fécales. Le malade est fort agité; il essaie à diverses reprises d'achever le huitième codicille de son testament; mais il ne peut écrire, ni même se tenir assis.

29 avril.

L'empereur passe une très-mauvaise nuit, il ne prend presque point d'alimens et ne peut goûter un moment de sommeil; il parle, il vaniloque, il est sans connaissance et distribue mille choses au hasard; cependant la fièvre a diminué d'intensité. Vers le matin le hoquet se fait sentir avec violence; le malade rejette tous les alimens qu'il a pris. Ils sont mêlés d'une grande quantité de matières glaireuses et d'un fluide âcre et noir. La fièvre augmente, le délire survient, Napoléon parle d'estomac, de squirre au pylore; il somme, il interpelle Baxter de paraître, de venir juger de la vérité de ses bulletins. Puis faisant tout

à coup intervenir O'Meara, il établit entre eux un dialogue accablant pour la politique anglaise. La fièvre diminue, l'ouïe devient nette; l'empereur se calme, et il nous entretient encore du squirre de son père; il raconte qu'après l'ouverture du cadavre les médecins de Montpellier pronostiquèrent que la maladie serait héréditaire, et passerait à tous les membres de la famille: « — Docteur, je vous » le recommande encore; portez le plus grand » soin dans l'examen du pylore, consignez vos » observations sur le papier, vous les remet» trez à mon fils, je veux du moins le garan» tir de cette maladie. »

7 h. A. M. — Lavement suivi d'une légère évacuation de matières fécales assez bien formées. — Le malade s'endort et repose tranquillement jusqu'à onze heures. A midi il prend une cuillerée de soupe au vermicelle, un œuf frais et un peu de clairet. Le pouls varie de quatre-vingt-dix-sept à quatre-vingt-dix-huit pulsations par minute.—Chaleur fort au-dessus de la naturelle.

1 h. P. M. — L'emplâtre que j'avais appliqué à la région épigastrique produisait peu d'effet. Je priai Napoléon de le laisser remplacer

par un vésicatoire. « Vous le voulez ! Eh bien, » soit, faites ; ce n'est pas que j'en attende le » moindre effet ; mais je touche à ma fin ; je » veux que vous jugiez par ma résignation de » la reconnaissance que je vous porte, allez, » appliquez-le. » Je l'appliquai. Malheureusement la nature était à bout, il fut 21 heures avant d'agir.

Napoléon n'éprouve pas de vomissement, et boit beaucoup d'eau fraîche. « Si la des- » tinée voulait que je me rétablisse, j'élève- » rais un monument dans le lieu où elle jaillit ; » je couronnerais la fontaine en mémoire du » soulagement qu'elle m'a donné. Si je meurs, » que l'on proscrive mon cadavre comme on a » proscrit ma personne, que l'on me refuse » un peu de terre, je souhaite qu'on m'in- » hume auprès de mes ancêtres, dans la cathé- » drale d'Ajaccio en Corse. S'il ne m'est pas » permis de reposer où je naquis, eh bien ! » qu'on m'ensevelisse là où coule cette eau si » douce et si pure. » Je lui proposai la prescription suivante :

R Aquæ menthæ viridis. ℥ j.
Potassæ subcarbonatis. ℈ j.
Succi lim. recentis, q. s. ad saturand.

Tincturæ calumbæ, minim. xxx.
Idem opii, minim. v.
Misce ut fiat haustus sextâ-quâque horâ sumendus.

Mais il la repousse. J'essaie inutilement de triompher de sa répugnance; il refuse jusqu'aux alimens et repose le reste de la journée.

9 h. P. M. — Application de deux vésicatoires aux cuisses.

30 *avril.*

L'empereur a un peu dormi pendant la nuit; il a eu deux vomissemens de même nature que les précédens; la fièvre va toujours en augmentant; elle perd un peu de son intensité à l'approche du jour.

9 h. A. M. — Le malade n'a presque plus de fièvre, il est assez tranquille; le pouls faible et déprimé varie de 84 à 91 pulsations par minute; la chaleur est au-dessous de l'état naturel, la peau humide et visqueuse, la respiration facile. Les vésicatoires placés sur les cuisses n'ont produit aucun effet; celui qui a été appliqué à la région épigastrique ne cause pas de douleur au malade qui croit ne pas l'avoir. Dans le courant de la ma-

tinée les vomissemens se renouvellent plusieurs fois. Napoléon est triste et sombre, mais en pleine connaissance.

Midi. — Napoléon prend quelques cuillerées de vermicelle et un œuf frais. Il éprouve une chaleur brûlante au gosier, et un hoquet qui se prolonge pendant deux heures.

1 h. P. M. — Lavement : il ne détermine aucune évacuation. J'essaie vainement de faire adopter l'emploi de quelques remèdes internes, l'empereur s'y refuse avec obstination. — Somnolence. — Le hoquet dure toujours.

3 h. P. M. — La fièvre augmente, ce n'est que vers le soir qu'elle perd un peu de son intensité. Le malade refuse de prendre de la nourriture.

9 h. $\frac{1}{2}$ P. M. — La fièvre devient plus forte. — Agitation générale. — Anxiété. — Hoquet. Respiration profonde et pénible. — Oppression abdominale. — Soulèvement arqué et spasmodique de l'épigastre et de l'estomac, accompagné d'un sentiment de suffocation. — Salivation abondante. — Froid glacial universel ; de moment en moment le pouls cesse

de se faire sentir, cependant il se relève un peu vers onze heures et demie du soir.

1er *mai*.

Le pouls est petit, fréquent, et donne jusqu'à cent pulsations par minute. Chaleur au-dessous de l'état naturel, peau humide et visqueuse; vomissement de matières glaireuses mêlées au fluide âcre et noirâtre dont il a déjà été question. L'empereur s'endort à l'approche du jour; mais il se réveille bientôt, éprouve des vomissemens et se trouve dans une situation terrible. Peu à peu cependant les symptômes s'affaiblissent, l'oppression se calme, et la matinée est assez tranquille. Le pouls prend de l'énergie et donne de soixante-quinze à quatre-vingts pulsations, mais conserve toujours son irrégularité. Chaleur au-dessus de l'état naturel; peau toujours humide et visqueuse. Le pouls retombe tout à coup à son premier état et donne 100 pulsations; mais si faibles qu'elles sont à peine sensibles au tact.

12 h. — Hoquet plus fort que jamais. — Anxiété générale. — Dyspnée. — Soulèvement arqué et spasmodique de l'épigastre et de l'es-

tomac. — Oppression abdominale. — Le malade délire, vaniloque. — Lavement, évacuation abondante. — Les symptômes augmentent d'intensité jusque vers le milieu de la nuit. L'empereur n'a pris de la journée que deux biscuits à la cuillère avec un peu de clairet.

2 mai.

Napoléon est plus tranquille et les symptômes alarmans ont un peu diminué.

2 h. A. M. — La fièvre redouble. — Délire. — L'empereur ne parle que de la France, de son fils, de ses compagnons d'armes. « Steingel, Desaix, Masséna! Ah! » la victoire se décide; allez, courez, pressez » la charge; ils sont à nous. » J'écoutais, je suivais les progrès de cette pénible agonie. J'étais accablé, déchiré, lorsque tout à coup Napoléon recueille ses forces, saute à terre et veut absolument descendre, se promener au jardin; j'accours le recevoir dans mes bras; mais ses jambes plient sous le faix, il tombe en arrière, j'ai la douleur de ne pouvoir prévenir la chute; nous le relevons, nous le supplions de se remettre au lit; mais il ne connaît plus personne, il s'emporte, il s'irrite, sa tête

n'y est plus; il demande toujours à se promener au jardin. Les forces sont anéanties, le pouls est on ne peut plus faible et donne jusqu'à cent huit pulsations par minute. Chaleur fort au-dessus de l'état naturel. — Agitation générale. — Nausées fréquentes. — Anxiété.

9 h. A. M. — La fièvre diminue. L'empereur me donne quelques instructions et ajoute : « Rappelez-vous ce que je vous ai » chargé de faire lorsque je ne serai plus. » Faites avec soin l'examen anatomique de » mon corps, de l'estomac surtout. Les mé» decins de Montpellier avaient annoncé que » le squire au pylore serait héréditaire dans » ma famille; leur rapport est, je crois, dans » les mains de Louis; demandez, comparez-le » avec ce que vous aurez observé vous-même; » que je sauve du moins mon fils de cette » cruelle maladie. Vous le verrez, docteur; » vous lui indiquerez ce qu'il convient de » faire; vous lui épargnerez les angoisses dont » je suis déchiré : c'est un dernier service que » j'attends de vous. » Je désirais le rendre : j'en eus un moment l'espoir. Le praticien qui avait le rapport en dépôt m'avait offert de me le communiquer; mais il se trouva le lende-

main qu'il s'était trompé la veille, qu'il ne l'avait plus, qu'il l'avait égaré. Je ne pus faire le rapprochement que Napoléon exigeait.

Midi. — Nouvelle exacerbation de la fièvre; le malade reprend l'exercice de ses facultés, me regarde, me fixe quelques instans, pousse un profond soupir et me dit : « Je suis » bien mal, docteur, je le sens; je vais mou» rir, » et il reperd connaissance. — Sommeil interrompu. — Hoquet fréquent et d'une nature alarmante. — Respiration inégale et pénible. — Oppression abdominale. — Soulèvement arqué et spasmodique de l'épigastre et de l'estomac. — Vomissement glaireux. — Rire sardonique légèrement prononcé. — Mouvement spasmodique des deux lèvres en avant. — Potion anodine composée d'un peu d'eau de fleur d'orange et quelques gouttes de teinture d'opium et d'éther. Elle produit quelques instans de calme, le malade reprend l'usage de ses sens, et se croit en état d'achever ses dernières dispositions; mais aucun de ses membres n'obéit plus, sa faiblesse est trop grande, il ne peut y parvenir. Il prend, vers une heure, deux biscuits à la cuillère dans du clairet étendu d'eau.

Sa fin approchait; nous allions le perdre, chacun redoublait de zèle, de prévenances, voulait lui donner une dernière marque de dévouement. Ses officiers, Marchand, Saint-Denis et moi, nous nous étions exclusivement réservé les veilles; mais Napoléon ne pouvait supporter la lumière; nous étions obligés de le lever, de le changer, de lui donner tous les soins qu'exigeait son état au milieu d'une profonde obscurité. L'anxiété avait ajouté à la fatigue; le grand-maréchal était à bout, le général Montholon n'en pouvait plus, je ne valais pas mieux : nous cédâmes aux pressantes sollicitations des Français qui habitaient Longwood, nous les associâmes aux tristes devoirs que nous remplissions. Piéron, Coursot, tous en un mot veillèrent conjointement avec quelqu'un de nous. Le zèle, la sollicitude qu'ils montraient, touchèrent l'empereur; il les recommandait à ses officiers, voulait qu'ils fussent aidés, soutenus, qu'on ne les oubliât pas. « Et mes pauvres Chinois! qu'on ne les » oublie pas non plus, qu'on leur donne quel- » ques vingtaines de napoléons : il faut bien » aussi que je leur fasse mes adieux. »

3 *mai.*

La nuit a été meilleure que de coutume. Les symptômes alarmans d'hier ont diminué, le malade a reposé quelques instans. Vers le matin la fièvre augmente. — Agitation générale. — Anxiété. — Délire.

7 h. A. M. — La fièvre perd un peu de son intensité. — Grande prostration des forces. — Profonds soupirs. — Anxiété.

8 h. $\frac{3}{4}$ A. M. — L'empereur prend avec assez de plaisir deux biscuits à la cuillère, du vin et un jaune d'œuf; cependant la prostration des forces va toujours croissant.—Somnolence. — Hoquet. — Nausées fréquentes. Vomissemens de même nature que les précédens. — Administration de quelques cuillerées de la potion anodine accoutumée.

Hudson, pris tout à coup d'humanité, imagine que le lait de vache pourrait soulager cette cruelle agonie et en fait offrir. Le docteur Arnott admire l'inspiration de son chef et veut en essayer. Je m'y oppose de toutes mes forces attendu que le lait est naturellement pesant et indigeste, que l'empereur rejette à chaque instant les substances les plus dou-

» pu débander l'arc, et la France a été privée
» des institutions libérales que je lui destinais.
» Elle me juge avec indulgence, elle me tient
» compte de mes intentions, elle chérit mon
» nom, mes victoires; imitez-la, soyez fidèles
» aux opinions que nous avons défendues, à
» la gloire que nous avons acquise; il n'y a
» hors de là que honte et confusion. »

Un ordre du gouverneur nous enjoint de tenir une consultation avec les docteurs Schort et Mitchell.

Ils se rendent dans mon appartement, je leur fais l'exposition des symptômes de la maladie, ils ne s'en contentent pas, et veulent s'assurer par eux-mêmes de l'état où est Napoléon; toute tentative à cet égard est inutile, je les en préviens; ils se rangent à l'avis du docteur Arnott qui propose l'usage d'un purgatif composé de dix grains de calomel. Je me récrie sur cette prescription; le malade est trop faible, c'est le fatiguer à pure perte; mais je suis seul, ils sont trois, le nombre l'emporte.

6 h. P. M. — On administre les dix grains de calomel.

7 h. P. M. — L'empereur prend quelques cuillerées de sabaillon, il ne peut les avaler

sans eau. — Calme fréquemment interrompu. — Le hoquet recommence avec violence.

10 h. P. M. — Les dix grains de calomel n'ont encore produit aucun effet, on délibère si on doit en administrer une nouvelle dose. Je ne garde plus de mesure, je m'oppose formellement à cette détermination.

11 h. ½ P. M. — Évacuation abondante de matières ayant la consistance et la couleur du goudron. — Collapsus complet.—Anxiété.—Forte dyspnée.—Sueurs froides.—Refroidissement des extrémités inférieures. — Pouls intermittent et à peine sensible. — Borborygmes. — Envie continuelle d'uriner. — Le malade boit souvent de l'eau de fleur d'orange avec de l'eau commune et du sucre.

4 *mai*.

Les mêmes symptômes ont duré pendant toute la nuit. L'empereur n'a pris de l'eau de fleur d'orange qu'en petite quantité et à des intervalles éloignés. Le temps était affreux, la pluie tombait sans interruption, et le vent menaçait de tout détruire. Le saule (1) sous le-

(1) Cette espèce est connue à Sainte-Hélène sous le nom de *Botany-Bay*.

quel Napoléon prenait habituellement le frais avait cédé; nos plantations étaient déracinées, éparses; un seul arbre à gommp résistait encore, lorsqu'un tourbillon le saisit, l'enlève et le couche dans la boue. Rien de ce qu'aimait l'empereur ne devait lui survivre.

7 h. ½ A. M. — Évacuations abondantes; elles se renouvellent cinq fois de suite et offrent des déjections de même nature que la première. L'adynamie est générale et va toujours en augmentant. — Hoquet très-fort et continuel. Le malade refuse de prendre aucun remède à l'intérieur. A peine s'il est possible de lui faire accepter un peu de bouillon froid en consistance de gélatine. Il boit un peu plus tard une grande quantité d'eau de fleur d'orange, mêlée avec de l'eau commune et du sucre, se plaint de vives douleurs de coliques. Des flatuosités se développent dans l'intérieur du bas-ventre. — Hoquet continuel. — Rire sardonique. — Yeux fixes. — Pupilles élevées; on distinguait la partie inférieure du globe oculaire. — Paupières supérieures abaissées. — Face hippocratique. — Oppression, spasmes arqués de l'épigastre et de l'estomac. — Évacuations alvines qui se ré-

pètent encore trois fois. — Le malade va sous lui sans s'en apercevoir. Il paraît privé de tout sentiment ; sur le soir, la fièvre augmente d'intensité. — Salivation abondante, expuition continuelle de matières visqueuses et noirâtres.

5 mai.

La nuit est extrêmement agitée.—L'anxiété est générale, la respiration difficile, quelquefois même stertoreuse. — Hoquet fréquent, spasmes arqués continuels de l'épigastre et de l'estomac. — Renvois de matières liquides, noirâtres, âcres et nauséabondes. — Expuition, vomissemens continuels des mêmes matières.

5 h. ½ A. M. sonnent; Napoléon est toujours dans le délire; il parle avec peine, profère des mots inarticulés, interrompus, laisse échapper ceux de « tête..... armée. » Ce furent les derniers qu'il prononça. Il ne les avait pas fait entendre qu'il perdit la parole. — Évacuation de même nature que les précédentes.—Vives douleurs dans le bas-ventre. La dyspnée était portée à son dernier point. — Corps glacé, tétanique, couvert de sueurs

visqueuses, trismus; on sent à peine des pulsations dans les carotides et les axillaires. Je croyais le principe de vie échappé; mais peu à peu le pouls se relève; l'oppression diminue, de profonds soupirs échappent : Napoléon vit encore.

Ce fut alors que se passa la plus déchirante peut-être de toutes les scènes dont fut accompagnée sa longue agonie. Madame Bertrand, qui, malgré ses souffrances, n'avait pas voulu quitter un instant le lit de l'auguste malade, fit appeler d'abord sa fille Hortense, et ensuite ses trois fils, pour leur faire voir une dernière fois celui qui avait été leur bienfaiteur. Rien ne saurait exprimer l'émotion qui saisit ces pauvres enfans à ce spectacle de mort. Il y avait environ cinquante jours qu'ils n'avaient été admis auprès de Napoléon, et leurs yeux pleins de larmes cherchaient avec effroi sur son visage pâle et défiguré l'expression de grandeur et de bonté qu'ils étaient accoutumés à y trouver. Cependant d'un mouvement commun ils s'élancent vers le lit, saisissent les deux mains de l'empereur, les baisent en sanglotant et les couvrent de pleurs. Le

jeune Napoléon Bertrand ne peut supporter plus long-temps ce cruel spectacle; il cède à l'émotion qu'il éprouve; il tombe, il s'évanouit. On est obligé d'arracher du lit les jeunes affligés et de les conduire dans le jardin. Sans doute le souvenir de cette scène est restée dans leurs cœurs pour n'en jamais sortir, et leurs larmes couleront plus d'une fois quand ils se rappelleront qu'ils ont contemplé le corps de Napoléon au moment que sa grande âme allait en sortir. Pour nous tous qui assistions à ce lugubre adieu des enfans à leur auguste protecteur, l'impression que nous en reçûmes est au-dessus de toutes les paroles humaines : ce ne fut qu'un même gémissement, une même angoisse, un même pressentiment de l'instant fatal que chaque minute approchait de nous.

10 h. $\frac{1}{2}$ A. M. — Pouls anéanti. J'en suivais avec anxiété les pulsations, je cherchais si le principe de vie était éteint, lorsque je vis arriver Noverraz pâle, échevelé, tout hors de lui. Ce malheureux, affaibli par quarante-huit jours d'une hépatite aiguë accompagnée d'une fièvre synocale, entrait à peine en convalescence; mais il avait

appris le fâcheux état de l'empereur, il voulait voir encore, contempler une dernière fois celui qu'il avait si long-temps servi; il s'était fait descendre, et arrivait fondant en larmes. J'essaye de le renvoyer; mais son émotion croît à mesure que je lui parle; il s'imagine que l'empereur est menacé, qu'il l'appelle au secours; il ne peut l'abandonner, il veut combattre, mourir pour lui. Sa tête était perdue; je flattai son zèle, je le calmai et revins à mon poste.

11 h. A. M. — Borborygmes.—Météorisme abdominal.—Refroidissement glacial des extrémités inférieures et bientôt de tout le corps. — OEil fixe. — Lèvres fermées et contractées. — Forte agitation des ailes du nez. — Adynamie la plus complète. — Pouls extrêmement faible, intermittent et variant de cent deux à cent huit, cent dix et cent douze pulsations par minute. — Respiration lente, intermittente et stertoreuse. — Tiraillemens spasmodiques arqués de l'épigastre et de l'estomac, profonds soupirs, cris lamentables, mouvemens convulsifs qui se terminent par un bruyant et sinistre sanglot. Je place un vésicatoire sur la poitrine, deux

sur les cuisses, et j'applique deux larges sinapismes à la plante des pieds. Je fais des fomentations sur le milieu de l'abdomen avec une bouteille remplie d'eau chaude; je lui rafraîchis continuellement les lèvres et la bouche avec de l'eau commune mêlée d'eau de fleur d'orange et de sucre; mais le passage est spasmodiquement fermé, rien n'est avalé : tout est vain. La respiration, luctueuse et intermittente, est accompagnée d'une grande agitation des muscles abdominaux.—Les paupières restent fixes, les yeux se meuvent, se renversent sous les paupières supérieures, le pouls tombe, se ranime. Il est six heures moins onze minutes, Napoléon touche à sa fin; ses lèvres se couvrent d'une légère écume; il n'est plus : ainsi passe la gloire.

Tout s'écoule aussitôt; ce n'est que pleurs, que sanglots; chacun est accablé d'une perte aussi cruelle. Nous étions dans le premier saisissement de la douleur, deux Anglais en profitent et se glissent au milieu de nous; ils pénètrent dans le salon, découvrent, palpent l'empereur et se retirent comme ils sont venus. Cette profanation nous rend à nous-mê-

mes, nous rentrons, nous veillons sur le cadavre; des mains anglaises ne doivent pas le souiller.

Il y avait six heures qu'il était sans vie; je le fis raser, laver, et le plaçai sur un autre lit; de leur côté, les exécuteurs testamentaires avaient pris connaissance de deux codicilles qui devaient être ouverts immédiatement après la mort de l'empereur; l'un était relatif aux gratifications qu'il accordait sur sa cassette à toutes les personnes de sa maison et aux aumônes qu'il faisait distribuer aux pauvres de Sainte-Hélène; l'autre contenait des instructions sur ses funérailles; il était ainsi conçu :

Avril, le 16, 1821, Longwood.

Ceci est un codicille de mon testament.

1. Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé.

2°. Je lègue aux comtes Bertrand, Montholon, et à Marchand l'argent, bijoux, argenterie, porcelaine, meubles, livres, armes, et généralement tout ce qui m'appartient dans l'île de Sainte-Hélène.

Ce codicille, tout entier écrit de ma main, est signé et scellé de mes armes.

(*Sceau.*) NAPOLÉON.

Les exécuteurs testamentaires notifièrent cette pièce au gouverneur, qui se récria sur cette prétention et déclara qu'elle était inadmissible; qu'il s'y opposait, que le cadavre devait rester dans l'île; que l'Angleterre y tenait; qu'elle ne s'en dessaisirait pas. On chercha à désarmer sa haine, on essaya les représentations, les prières, tout fut inutile; le corps de Napoléon devait rester à Sainte-Hélène, il y resterait. Les exécuteurs testamentaires invoquaient l'humanité, le respect qu'on doit aux morts; mais le droit s'évanouit devant la force, on ne put que recourir aux ressources des faibles, protester et obéir. On le fit, on choisit un lieu dont l'empereur, qui pourtant ne l'avait vu qu'une fois, parlait toujours avec satisfaction, celui où jaillissait cette eau bienfaisante qui avait si souvent adouci les maux qu'il endurait. Hudson y consentit; il avait depuis 1820 l'ordre de retenir les dépouilles de *Bonaparte*, mais il *lui était* indifférent qu'elles fussent dans tel ou

tel endroit de l'île; et montant aussitôt à cheval, il accourut à la tête de son état major, des membres de son conseil, du général Coffin, du contre-amiral Lambert, du marquis de Montchenu, et de ce qu'il y avait de médecins, de chirurgiens dans l'île. Il voulait s'assurer par lui-même que Napoléon était bien mort, que le corps qu'il voyait était bien celui de l'empereur. Il demandait aussi qu'on procédât à l'ouverture du cadavre, mais je lui observai qu'il y avait trop peu de temps qu'il était sans vie, il n'insista pas. « Vous m'avez fait demander du » plâtre pour prendre le masque du défunt; » un de mes chirurgiens est fort habile dans » ces sortes d'opérations, il vous aidera. » Je remerciai son excellence; le moulage est une chose si facile que je pouvais me passer d'aide. Mais je manquais de plâtre; madame Bertrand n'avait reçu, malgré ses instances, qu'une espèce de chaux. Je ne savais comment faire, lorsque le docteur Burton nous indiqua un gisement où se trouvait du gypse. Le contre-amiral donna aussitôt des ordres, une chaloupe mit en mer et rapporta quelques heures après des fragmens qu'on fit calciner.

J'avais du plâtre, je moulai la figure et procédai à l'autopsie.

Les généraux Bertrand et Montholon, Marchand, exécuteurs testamentaires, assistaient à cette opération pénible, où se trouvaient aussi sir Thomas Reade, quelques officiers d'état major, les docteurs Thomas Schort, Arnott, Charles Mitchell, Mathieu Livington, chirurgien de la compagnie des Indes, et autres médecins au nombre de huit que j'avais invités.

Napoléon avait destiné ses cheveux aux divers membres de sa famille; on le rasait, je vérifiai quelques remarques que j'avais déjà faites; voici les principales :

1°. L'empereur avait considérablement maigri, depuis mon arrivée à Sainte-Hélène; il n'était pas en volume le quart de ce qu'il était auparavant.

2°. Le visage et le corps étaient pâles, mais sans altération, sans aspect cadavéreux. La physionomie était belle, les yeux fermés, et on eût dit non que l'empereur était mort, mais qu'il dormait d'un profond sommeil. Sa bouche conservait l'expression du sourire, à

cela près que du côté gauche elle était légèrement contractée par le rire sardonique.

3 . Le corps présentait la plaie d'un cautère fait au bras gauche, et plusieurs cicatrices, savoir : une à la tête, trois à la jambe gauche, dont une sur la malléole externe, une cinquième à l'extrémité du doigt annulaire de la main gauche; enfin il y en avait un assez grand nombre sur la cuisse gauche.

4°. La hauteur totale, du sommet de la tête aux talons, était de cinq pieds deux pouces et quatre lignes.

5°. L'étendue comprise entre ses deux bras, en partant des extrémités des deux doigts du milieu, était de cinq pieds deux pouces.

6°. De la symphise du pubis au sommet de la tête il y avait deux pieds sept pouces quatre lignes.

7°. Du pubis au calcaneum, deux pieds sept pouces.

8°. Du sommet de la tête au menton, sept pouces et six lignes.

9°. La tête avait vingt pouces et dix lignes de circonférence; le front était haut, les tempes légèrement déprimées, les régions sincipitales très-fortes et très-évasées.

10°. Cheveux rares et de couleur châtain-clair.

11°. Cou un peu court, mais assez normal.

12°. Poitrine large et d'une bonne conformation.

13°. Abdomen très-météorisé et volumineux.

14°. Les mains, les pieds un peu petits, mais beaux et bien faits.

15°. Membres tendus et raides.

16°. Toutes les autres parties du corps étaient à peu près dans les proportions ordinaires.

Je fus curieux de faire à ce grand homme l'application du système crâniologique des docteurs Spurzheim et Gall; voici les signes les plus apparens qu'offrit sa tête :

1°. Organe de la dissimulation.

2°. Organe des conquêtes.

3°. Organe de la bienveillance.

4°. Organe de l'imagination.

5°. Organe de l'ambition, de l'amour de la gloire.

Sous le rapport des facultés intellectuelles, je trouvai :

1°. Organe de l'individualité, ou connaissance des individus et des choses.

2°. Organe de la localité, des rapports de l'espace.

3°. Organe du calcul.

4°. Organe de la comparaison.

5°. Organe de la causalité, de l'esprit d'induction, de tête philosophique.

Le cadavre était gisant depuis vingt heures et demie. Je procédai à l'autopsie; j'ouvris d'abord la poitrine. Voici ce que j'observai de plus remarquable :

Les cartilages costaux sont en grande partie ossifiés.

Le sac formé par la plèvre costale du côté gauche contenait environ un verre d'eau de couleur citrine.

Une couche légère de lymphe coagulable couvrait une partie des faces des plèvres costale et pulmonaire correspondantes du même côté.

Le poumon gauche était légèrement comprimé par l'épanchement, adhérait par des nombreuses brides aux parties postérieure et latérale de la poitrine et au péricarde; je le

disséquai avec soin, je trouvai le lobe supérieur parsemé de tubercules et quelques petites excavations tuberculeuses.

Une couche légère de lymphe coagulable couvrait une partie des faces des plèvres costale et pulmonaire correspondantes de ce côté.

Le sac de la plèvre costale du côté droit renfermait environ deux verres d'eau de couleur citrine.

Le poumon droit était légèrement comprimé par l'épanchement; mais son parenchyme était en état normal. Les deux poumons étaient généralement crépitans et d'une couleur naturelle. La membrane *plus composée* ou muqueuse de la trachée artère et des bronches était assez rouge, et enduite d'une assez grande quantité de pituite épaisse et visqueuse.

Plusieurs des ganglions bronchiques et du médiastin étaient un peu grossis, presque dégénérés, et en suppuration.

Le péricarde était en état normal et contenait environ une once d'eau de couleur citrine. Le cœur, un peu plus volumineux que le poing du sujet, présentait quoique sain assez de graisse à sa base et à ses sillons. Les

ventricules aortique et pulmonaire et les oreillettes correspondantes étaient en état normal, mais pâles et tout-à-fait vides de sang. Les orifices ne présentaient aucune lésion notable. Les gros vaisseaux artériels et veineux auprès du cœur étaient vides et généralement en état normal.

L'abdomen présenta ce qui suit :

Distension du péritoine, produite par une grande quantité de gaz ;

Exsudation molle, transparente et diffluente, revêtant dans toute leur étendue les deux parties ordinairement contiguës de la face interne du péritoine.

Le grand épiploon était en état normal.

La rate et le foie durci étaient très-volumineux et gorgés de sang ; le tissu du foie, d'un rouge brun, ne présentait du reste aucune altération notable de structure. Une bile extrêmement épaisse et grumeleuse remplissait et distendait la vésicule biliaire. Le foie, qui était affecté d'hépatite chronique, était uni intimement par sa face convexe au diaphragme ; l'adhérence se prolongeait dans toute son étendue, elle était forte, celluleuse et ancienne. La face concave du lobe

gauche adhérait immédiatement et fortement à la partie correspondante de l'estomac, surtout le long de la petite courbure de cet organe, ainsi qu'au petit épiploon. Dans tous ces points de contact, le lobe était sensiblement épais, gonflé et durci.

L'estomac parut d'abord dans un état des plus sains; nulle trace d'irritation ou de phlogose, la membrane péritonéale se présentait sous les meilleures apparences. Mais en examinant cet organe avec soin, je découvris sur la face antérieure, vers la petite courbure et à trois travers de doigt du pylore, un léger engorgement comme squirreux, très-peu étendu et exactement circonscrit. L'estomac était percé de part en part dans le centre de cette petite induration. L'adhérence de cette partie au lobe gauche du foie en bouchait l'ouverture.

Le volume de l'estomac était plus petit qu'il ne l'est ordinairement.

En ouvrant ce viscère le long de sa grande courbure, je reconnus qu'une partie de sa capacité était remplie par une quantité considérable de matières faiblement consistantes et mêlées à beaucoup de glaires très-épaisses et d'une couleur analogue à celle du marc de

café ; elles répandaient une odeur âcre et infecte. Ces matières retirées, la membrane *plus composée* ou muqueuse de l'estomac se trouva dans son état normal, depuis le petit jusqu'au grand cul-de-sac de ce viscère, en suivant la grande courbure. Presque tout le reste de la surface interne de cet organe était occupé par un ulcère cancéreux qui avait son centre à la partie supérieure, le long de la petite courbure de l'estomac, tandis que les bords irréguliers, digités et linguiformes de sa circonférence s'étendaient en avant, en arrière de cette surface intérieure, et depuis l'orifice du cardia jusqu'à un bon pouce du pylore. L'ouverture, arrondie, taillée obliquement en biseau aux dépens de la face interne du viscère, avait à peine quatre à cinq lignes de diamètre en dedans et deux lignes et demie au plus en dehors ; son bord circulaire, dans ce sens, était extrêmement mince, légèrement dentelé, noirâtre, et seulement formé par la membrane péritonéale de l'estomac. Une surface ulcéreuse, grisâtre et lisse, formait d'ailleurs les parois de cette espèce de canal qui aurait établi une communication entre la cavité de l'estomac et celle de l'abdomen, si

l'adhérence avec le foie ne s'y était opposée. L'extrémité droite de l'estomac, à un pouce de distance du pylore, était environnée d'un gonflement ou plutôt d'un endurcissement squirreux annulaire, de quelques lignes de largeur. L'orifice du pylore était dans un état tout-à-fait normal. Les bords de l'ulcère présentaient des boursouflemens fongueux remarquables, dont la base, dure, épaisse et squirreuse, s'étendait aussi à toute la surface occupée par cette cruelle maladie.

Le petit épiploon était rétréci, gonflé, extrêmement durci et dégénéré. Les glandes lymphatiques de ce repli péritonéal, celles qui sont placées le long des courbures de l'estomac, ainsi que celles qui avoisinent les piliers du diaphragme étaient en partie tuméfiées, squirreuses, quelques-unes même en suppuration.

Le tube digestif était distendu par une grande quantité de gaz. A la surface péritonéale et aux replis péritonéaux, je remarquai de petites taches et de petites plaques rouges, d'une nuance très-légère, de dimensions variées, éparses et assez distantes les unes des autres. La membrane *plus composée* de ce ca-

nal paraissait être dans un état normal. Une matière noirâtre et extrêmement visqueuse enduisait les gros intestins.

Le rein droit était dans un état normal; celui du côté gauche était déplacé et renversé sur la colonne lombo-vertébrale; il était plus long et plus étroit que le premier; du reste il paraissait sain. La vessie, vide et très-rétrécie, renfermait une certaine quantité de gravier mêlé avec quelques petits calculs. De nombreuses plaques rouges étaient éparses sur la membrane *plus composée* ou muqueuse; les parois de cet organe étaient en état anormal.

Je voulais faire l'examen du cerveau. L'état de cet organe dans un homme tel que l'empereur était du plus haut intérêt; mais on m'arrêta durement : il fallut céder.

J'avais terminé cette triste opération. Je détachai le cœur, l'estomac, et les mis dans un vase d'argent rempli d'esprit-de-vin. Je réunis ensuite les parties séparées, les assemblai par une suture; je lavai le corps, et fis place au valet de chambre, qui l'habilla comme il avait coutume de l'être pendant sa vie : caleçon, culotte de casimir blanc, gilet

blanc, cravate blanche surmontée d'une cravate noire bouclée par derrière; grand cordon de la Légion-d'Honneur, uniforme de colonel de chasseurs de la garde (1), décoré des ordres de la légion d'Honneur et de la couronne de fer; longues bottes à l'écuyère avec de petits éperons; enfin chapeau à trois cornes. Ainsi vêtu, Napoléon fut enlevé, à cinq heures et trois quarts, de cette salle où la foule pénétra aussitôt. Le linge, le drap qui avait servi à la dissection du cadavre, tout fut emporté, déchiré, distribué; ils étaient teints de sang, chacun voulait en avoir un lambeau.

Napoléon fut exposé dans sa petite chambre à coucher qu'on avait convertie en chambre ardente. Elle était tendue en drap noir que l'on avait tiré du magasin de la compagnie des Indes, à James-Town. Ce fut cette circonstance qui fit connaître la maladie et la mort de Napoléon dans l'île. Étonnes de voir transporter tant d'étoffes, les habitans et les employés eux-mêmes cherchaient quel pouvait être l'usage auquel on les destinait. Ils n'en voyaient aucun. La curiosité s'accrut et devint générale à mesure que l'on connut

(1) Il était vert et avait des paremens rouges.

ce qui l'avait fait naître. Les idées les plus étranges, les bruits les plus bizarres commençaient à se propager, lorsqu'un Chinois révéla le mystère. Ce ne fut qu'un cri de surprise; chacun était étonné, confondu. « Comment! le général Bonaparte était sérieusement malade! On nous disait qu'il se portait si bien! »

Le cadavre, qui n'avait pu être embaumé, faute des substances nécessaires, et dont la blancheur était vraiment extraordinaire, fut déposé sur un des lits de campagne, surmonté de petits rideaux blancs qui servaient de sarcophage!!! Le manteau de drap bleu que Napoléon avait porté à la bataille de Marengo servait de couverture. Les pieds et les mains étaient libres; l'épée au côté gauche, et un crucifix sur la poitrine. A quelque distance du corps était le vase d'argent qui contenait le cœur et l'estomac qu'on m'avait forcé d'y déposer. Derrière la tête était un autel où le prêtre, en surplis et en étole, récitait des prières. Toutes les personnes de la suite de Napoléon, officiers et domestiques, en habit de deuil, se tenaient debout, à gauche. Le docteur Arnott veillait sur le cadavre, qui avait été mis sous sa responsabilité personnelle.

Depuis plusieurs heures la foule obstruait les avenues et se pressait à la porte de la chambre ardente. On ouvrit; elle entra, contempla ces restes inanimés sans confusion, sans tumulte, avec un silence religieux. Le capitaine Crokat, officier d'ordonnance de Longwood, réglait l'ordre dans lequel chacun se présentait. Les officiers et les sous-officiers du 20e. et du 66e. furent admis les premiers; les autres ensuite. Tous éprouvaient cette émotion que le courage malheureux éveille toujours dans le cœur des braves.

L'affluence fut encore plus grande le lendemain. Les troupes, la population, tout accourt, tout se presse; il n'y a pas jusqu'aux dames qui ne bravent l'autorité et la fatigue pour contempler une dernière fois les restes inanimés de l'empereur. Un ordre ridicule leur défend de paraître à Longwood; elles se mêlent à la foule, aux transports; elles arrivent et n'en font que mieux éclater les sentimens qui les animent. Chacun répudie la complicité d'une mort cruelle : c'est une consolation pour nous.

Je la goûtais, lorsque je vis venir à moi les docteurs Schort, Mitchell et Burton, qui sortaient de chez l'officier d'ordonnance. Ces

messieurs avaient, comme je l'ai dit, assisté d'office à l'autopsie; mais n'y avaient pris aucune part. Cependant ils s'étaient tout à coup avisés que c'était à eux à dresser le procès verbal. Ils l'avaient écrit, rédigé, et me l'apportaient à signer : je refusai. Qu'avais-je à faire d'Anglais, de rédaction anglaise? J'étais médecin de Napoléon ; j'avais fait l'autopsie, c'était à moi à la constater. Je ne pouvais rien déguiser, rien entendre; j'offris une copie de mon rapport; mais il n'allait pas au but, on n'en voulut pas.

La caisse qui devait recevoir l'empereur était arrivée, je fus obligé d'y mettre le cœur et l'estomac. Je m'étais flatté de les transporter en Europe; mais toutes mes démarches furent inutiles : j'eus la douleur d'être refusé. Je laissai le premier de ces organes dans le vase qui d'abord l'avait reçu, et mis le second dans un autre vase de même métal et de forme cilindrique, qui servait à serrer l'éponge de Napoléon. Je remplis l'un, celui qui contenait le cœur, d'alcohol; je le fermai hermétiquement, je le soudai, et les déposai l'un et l'autre aux angles du cercueil. On y descendit Napoléon; on le plaça dans la caisse de fer-

blanc, qu'on avait garnie d'une espèce de matelas, d'un oreiller, et revêtue en satin blanc. Le chapeau, ne pouvant rester, faute d'espace, sur la tête du mort, fut mis sur ses pieds, on y mit aussi des aigles, des pièces de toutes les monnaies frappées à son effigie, son couvert, son couteau, une assiette avec ses armes, etc. On ferma la caisse, on la souda avec soin, et on la passa dans une autre en acajou qu'on mit dans une troisième, faite en plomb, qui fut elle-même disposée dans une quatrième d'acajou, qu'on scella et ferma avec des vis de fer. On exposa le cercueil à la place même où le corps l'avait été et on le couvrit avec le manteau que portait Napoléon à la bataille de Marengo. Arnott continua sa surveillance, l'abbé Vignali ses prières, et la multitude, dont les flots croissaient d'heure en heure, put circuler autour de ces apprêts funèbres.

Nous étions accablés, nous nous retirions lorsque Hudson nous rejoignit. Toujours humain, compatissant et vrai, il déplora la perte que nous avions faite, et nous annonça qu'elle était d'autant plus fâcheuse que son gouvernement revenait à bien. *Il l'avait chargé de faire connaître au général Bonaparte que*

l'instant approchait où la liberté pourrait lui être rendue, et que sa majesté britannique ne serait pas la dernière à accélérer le terme de sa captivité. Il est mort, tout est fini; nous lui rendrons demain les derniers devoirs. Les troupes ont ordre de prendre le deuil et les armes dès la pointe du jour.

8 *mai.*

Elles les prirent en effet; le gouverneur arriva, le contre-amiral suivit, et bientôt toutes les autorités civiles et militaires se trouvèrent réunies à Longwood. La journée était magnifique, la population couvrait les avenus, la musique couronnait les hauteurs: jamais spectacle aussi triste, aussi solennel n'avait été étalé dans ces lieux. Midi et demi sonne, les grenadiers saisissent le cercueil, le soulèvent avec peine, et parviennent cependant, à force de constance et d'efforts, à le transporter dans la grande allée du jardin, où les attend le corbillard. Ils le placent sur le char, le couvrent d'un drap de velours violet et du manteau que Napoléon portait à Marengo. La maison de l'empereur est en deuil. Le cortége se range conformé-

ment au programme arrêté par le gouverneur, et se met en marche dans l'ordre qui suit :

L'abbé Vignali, revêtu des ornemens sacerdotaux avec lesquels on célèbre la messe, ayant à ses côtés le jeune Henri Bertrand, portant un bénitier d'argent avec son goupillon.

Le docteur Arnott et moi.

Les personnes chargées de surveiller le corbillard traîné par quatre chevaux conduits par des palefreniers, et escorté par douze grenadiers sans armes, de chaque côté. Les derniers doivent porter le cercueil sur leurs épaules dès que le mauvais état du chemin empêchera le char d'avancer.

Le jeune Napoléon Bertrand et Marchand, tous les deux à pied et sur les côtés du corbillard.

Les comtes Bertrand et Montholon à cheval immédiatement derrière le corbillard.

Une partie de la suite de l'empereur.

La comtesse Bertrand avec sa fille Hortense, dans une calèche attelée de deux chevaux conduits à la main par ses domestiques, qui marchent du côté du précipice.

Le cheval de l'empereur, conduit par son piqueur Archambaud.

Les officiers de marine à pied et à cheval.

Les officiers d'état major à cheval.

Les membres du conseil de l'île, à cheval.

Le général Coffin et le marquis de Montchenu à cheval.

Le contre-amiral et le gouverneur à cheval.

Les habitans de l'île.

Le cortége sortit dans cet ordre de Longwood, passa devant le corps-de-garde et trouva la garnison de l'île, au nombre de deux mille cinq cents hommes environ, rangée sur la gauche de la route qu'elle occupait jusqu'à Hut's-Gate. Des corps de musiciens placés de distance en distance ajoutaient encore, par leurs sons lugubres, à la tristesse et à la solennité de la cérémonie. Lorsque le cortége eut défilé, ces troupes le suivirent et l'accompagnèrent vers le lieu de la sépulture. Les dragons marchaient en tête. Venaient ensuite, le 20e. régiment d'infanterie, les soldats de marine, le 66e., les volontaires de Sainte-Hélène, et enfin le régiment de l'artillerie royale avec quinze pièces de canon. Lady Lowe et sa fille étaient sur le chemin, à Hut's-Gate, dans une calèche à deux chevaux. Elles étaient accompagnées de quelques domestiques en deuil,

et suivaient de loin le cortége. Les quinze pièces d'artillerie de campagne étaient placées le long de la route, et les canonniers se tenaient à leurs pièces, prêts à faire feu.

Parvenu à un quart de mille environ au-delà de Hut's-Gate, le corbillard s'arrêta, les troupes firent halte, et se rangèrent en bataille le long de la route. Les grenadiers prirent alors le cercueil sur leurs épaules et le portèrent ainsi jusqu'au lieu de la sépulture par la nouvelle route qui avait été pratiquée exprès sur les flancs de la montagne. Tout le monde met pied à terre, les dames descendent de calèche, et le cortége accompagne le corps sans observer aucun ordre. Les comtes Bertrand et Montholon, Marchand et le jeune Napoléon Bertrand portent les quatre coins du drap. Le cercueil est déposé sur les bords de la tombe que l'on avait tendue en noir. On aperçoit auprès la chèvre, les cordages qui doivent servir à le descendre. Tout présente un aspect lugubre, tout concourt à augmenter la tristesse et la douleur dont nos cœurs sont remplis. Notre émotion est profonde, mais concentrée et silencieuse. On découvre le cercueil. L'abbé Vignali récite les prières accoutumées,

et le corps est descendu dans la tombe, les pieds vers l'orient et la tête à l'occident. L'artillerie fait aussitôt entendre trois salves consécutives de quinze coups chacune. Le vaisseau amiral tire pendant la marche vingt-cinq coups de canon de minute en minute. Une énorme pierre, qui devait être employée dans la construction de la nouvelle maison de l'empereur, est destinée à fermer sa tombe. Les cérémonies religieuses sont terminées, on la soulève au moyen d'un anneau dont elle est armée, et on la pose au-dessus du cercueil qu'elle ne touche pourtant pas. Elle appuie de chaque côté sur un mur solide en pierre. Lorsqu'elle est placée, on la fixe, on enlève l'anneau, et on remplit la place qu'il occupait; on recouvre la maçonnerie d'une couche de ciment.

Pendant que l'on achevait ces travaux, la foule se jetait sur les saules dont la présence de Napoléon en avait déjà fait un objet de vénération. Chacun voulait avoir des branches ou des feuillages de ces arbres, qui devaient ombrager la tombe de ce grand homme, et les garder comme un précieux souvenir de cette scène imposante de tristesse et de dou-

leur. Hudson et l'amiral, que blesse cet élan, cherchent à l'arrêter; ils s'emportent, ils menaçent. Les assaillans se hâtent d'autant plus, et les saules sont dépouillés jusqu'à la hauteur où la main peut atteindre. Hudson était pâle de colère; mais les coupables étaient nombreux, de toutes les classes, il ne put sévir. Il s'en vengea en interdisant l'accès du tombeau, qu'il fit entourer d'une barricade, et auprès duquel il plaça deux factionnaires et un poste de douze hommes avec un officier. Cette garde, disait-il, devait y être maintenue *à perpétuité*.

La tombe de l'empereur est à environ une lieue de Longwood. Elle est de forme quadrangulaire, plus large dans le haut que dans le bas; sa profondeur est d'environ douze pieds. Le cercueil est placé sur deux fortes pièces de bois, et isolé dans tout son pourtour. Nous ne pûmes le couronner d'une pierre tumulaire ni d'une modeste inscription. Le gouverneur s'y opposa, comme si une pierre, une inscription eussent pu en apprendre au monde plus qu'il n'en savait.

Hudson avait mis Napoléon au tombeau, sa tâche était finie; il ne lui restait qu'à re-

cueillir quelques fournitures. Il accourut, s'en fit remettre l'état, examina, fureta, alla jusqu'à ouvrir des paquets que l'empereur avait lui-même cachetés avant sa mort. Ses recherches sont infructueuses; il ne trouve pas l'objet secret qu'il poursuit, il en devient plus tenace; il fouille, il presse, il interroge et ne consent à quitter la place que lorsque ses agens ont inventorié les meubles, emballé les livres, qu'il ne reste pas un coin qui n'ait été visité, pas un chiffon qui n'ait été enregistré.

Nous désirions conserver quelques-uns de ces objets sans valeur, qui étaient pour nous d'un prix inestimable, puisqu'ils avaient servi à l'empereur; nous demandâmes, nous sollicitâmes, nous ne mîmes pas de bornes à nos offres; mais plus nous insistions, plus nous étions durement refusés; nous ne pûmes rien obtenir. En revanche, Hudson nous annonça avec une grâce infinie que nous eussions à nous préparer au départ, que nous mettrions à la voile sur un bâtiment de l'état et aux frais du gouvernement.

Nous allions quitter Sainte-Hélène. C'était le moment de compter avec nos hôtes. Le général Bertrand, qui avait une vieille af-

faire avec Lowe, s'y disposait; mais le geôlier n'aimait pas le tranchant du sabre; il fit négocier, et tout fut dit.

Il en devint plus souple, plus complaisant; il voulut nous choisir un bâtiment, nous donner un capitaine sûr, un équipage habile; il nous destina le *Camel Storeship* : c'était un transport léger, commode, qui réunissait tout. Nous cherchions d'où venait à Hudson cette subite obligeance, lorsque nous apprîmes que le merveilleux navire était un bâtiment vivrier, qui servait à approvisionner l'île. Nous réclamâmes; il se récria, protesta que nous avions été trompés, et nous donna l'ordre d'envoyer nos effets à bord. Nous pensions nous embarquer le soir même, nous suivîmes.

Nous allions quitter l'île, nous voulûmes visiter une dernière fois l'asile où reposait Napoléon. Nous le vîmes, nous l'arrosâmes de nos larmes, nous l'entourâmes de violettes, de pensées, et lui dîmes adieu pour jamais. Nous emportâmes quelques branches de saule, triste consolation que le poste n'eut pas le courage de nous refuser. Nous arrivâmes à James-Town, le temps n'avait pas suffi, il y avait encore une foule de caisses à

terre; le départ était remis au lendemain. Hudson nous attendait avec son épouse, il nous pria à dîner ; nous acceptâmes. Le banquet fut gai, magnifique; Lowe était presque aimable; on eût dit qu'il n'avait plus ses clefs. Nous fûmes bien détrompés lorsque nous arrivâmes au vaisseau. C'était, comme on nous l'avait dit, un bâtiment sale, étroit, qui servait à transporter les bœufs, les porcs, les moutons, etc., que consommait l'île. Le rapprochement était ingénieux, le choix digne de la main qui l'avait fait. Nous étions entassés, pêle-mêle, sur un bord infect; mais nous échappions aux verrous ; le temps était beau, le ciel sans nuages, nous levâmes l'ancre le 27 mai, et nous nous éloignâmes de cette station malheureuse que pourtant nous regrettions.

Le vent enflait nos voiles, le jour baissait, Sainte-Hélène se perdait à l'horizon, nous saluâmes une dernière fois cet horrible écueil et nous cherchâmes chacun un peu d'espace où nous pussions reposer. La chose n'était pas facile, les caisses couvraient le pont, de la poupe à la proue, ce n'était que meubles, que ballots, et Hudson avait encore jeté sur ce faible bâtiment, qui n'était pas de l'échantillon

d'une corvette, deux cents soldats qu'il envoyait en Europe. L'on fut obligé de se blottir au pied des mâts, sur les affûts, partout où l'on pouvait appuyer sa tête.

Nous avions dépassé le tropique, atteint l'équateur; le ciel brillant, azuré, facile, rendait cet entassement moins cruel. Nous ne tardâmes pas néanmoins à en ressentir les effets. Les douleurs abdominales se manifestèrent bientôt, les flux de ventre se déclarèrent; nous fûmes menacés de tous les ravages que la dysenterie exerce à cette latitude. Nous redoublâmes de soins, nous fîmes usage de médicamens, de bains d'eau salée; nous réussîmes à les arrêter; nous ne perdîmes que quelques soldats.

Nous avions échappé aux maladies, mais notre voyage se prolongeait; nos volailles avaient péri, nous n'avions plus de viande fraîche; l'eau, les provisions allaient se trouver à bout, lorsque nous aperçûmes les Açores. Nous étions accablés de chaleur et de fatigue; c'était la première station que nous rencontrions; nous priâmes le capitaine de mettre en panne et de nous faire acheter quelques comestibles. Il avait ordre de ne pas prendre

terre; nous n'étions plus qu'à dix journées de Portsmouth, il refusa. Madame Bertrand était toujours souffrante, ne se remettait qu'avec peine de la maladie qu'elle avait faite à bord; nous insistâmes; mais il y avait encore de la viande salée, un peu d'eau, nous pouvions attendre, il allait forcer de voiles. Nous forçâmes en effet. Le ciel s'était obscurci, le vent était impétueux, la mer soulevée par les orages; nous filions jusqu'à neuf, onze, douze nœuds à l'heure. Cette tempête nous fut fatale; elle couvrit d'eau deux caisses où nous cultivions les branches de saule que nous avions cueillies sur le tombeau de l'empereur, et les fit périr.

L'Afrique était dépassée. Nous étions en Europe, dans les limites qu'avait indiquées Napoléon. Ses exécuteurs testamentaires prirent connaissance de ses dernières dispositions. Elles devaient rester dans le cœur de ceux qu'elles intéressent; mais l'Angleterre, où l'on fait profit de tout, les a livrées pour un schelling. Elles sont publiques; je puis sans inconvenance les consigner ici.

TESTAMENT
DE NAPOLÉON.

NAPOLÉON.

Ce jourd'hui, 15 Avril 1821, à Longwood, île de Sainte-Hélène. Ceci est mon testament, ou acte de ma dernière volonté.

I.

1°. Je meurs dans la religion apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né, il y a plus de cinquante ans.

2°. Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé.

3°. J'ai toujours eu à me louer de ma très-chère épouse, Marie-Louise; je lui conserve jusqu'au dernier moment les plus tendres sentimens; je la prie de veiller pour garantir mon fils des embûches qui environnent encore son enfance.

4°. Je recommande à mon fils de ne jamais oublier qu'il est né prince français, et de ne jamais se prêter à être un instrument entre les mains des triumvirs qui oppriment les peuples de l'Europe. Il ne doit jamais combattre, ni nuire en aucune manière à la France; il doit adopter ma devise : *tout pour le peuple français*.

5°. Je meurs prématurément, assassiné par l'oligarchie anglaise et son sicaire; le peuple anglais ne tardera pas à me venger.

6°. Les deux issues si malheureuses des invasions de la France, lorsqu'elle avait encore tant de ressources, sont dues aux trahisons de Marmont, Augereau, Talleyrand et de La Fayette. Je leur pardonne; puisse la postérité française leur pardonner comme moi!

7°. Je remercie ma bonne et très-excellente mère, le cardinal, mes frères Joseph, Lucien, Jérome, Pauline, Caroline, Julie, Hortense, Catarine, Eugène, de l'intérêt qu'ils m'ont conservé; je pardonne à Louis le libelle qu'il a publié en 1820 : il est plein d'assertions fausses et de pièces falsifiées.

8°. Je désavoue le Manuscrit de Ste. Hélène et autres ouvrages sous le titre de Maximes,

Sentences, etc., que l'on s'est plu à publier depuis six ans : ce ne sont pas là les règles qui ont dirigé ma vie. J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt, et à l'honneur du peuple français, lorsque...... entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance, j'agirais encore de même.

II.

1°. Je lègue à mon fils les boîtes, ordres, et autres objets tels qu'argenterie, lit de camp, armes, selles, éperons, vases de ma chapelle, livres, linge qui a servi à mon corps et à mon usage, conformément à l'état annexé, coté (*A*). Je désire que ce faible legs lui soit cher, comme lui retraçant le souvenir d'un père dont l'univers l'entretiendra.

2°. Je lègue à Lady Holland le camée antique que le pape Pie VI m'a donné à Tolentino.

3°. Je lègue au comte Montholon deux millions de francs, comme une preuve de ma satisfaction des soins filiaux qu'il m'a rendus depuis six ans, et pour l'indemniser des per-

tes que son séjour à Sainte-Hélène lui a occasionées.

4°. Je lègue au comte Bertrand cinq cent mille francs.

5°. Je lègue à Marchand, mon premier valet de chambre, quatre cent mille francs. Les services qu'il m'a rendus sont ceux d'un ami. Je désire qu'il épouse une veuve, sœur, ou fille d'un officier ou soldat de ma vieille garde.

6°. *Idem*, à Saint-Denis, cent mille francs.

7°. *Idem*, à Novarre (Noverraz), cent mille francs.

8°. *Idem*, à Piéron, cent mille francs.

9°. *Idem*, à Archambaud, cinquante mille francs.

10° .*Idem*, à Corsot, vingt-cinq mille francs.

11° *Idem*, à Chandellier, vingt-cinq mille francs.

12°. A l'abbé Vignali, cent mille francs. Je désire qu'il bâtisse sa maison près de Ponte nuovo di Rostino.

13°. *Idem*, au comte Las Cases, cent mille francs.

14°. *Idem*, au comte Lavalette, cent mille francs.

15°. *Idem*, au chirurgien en chef Larrey, cent mille francs. C'est l'homme le plus vertueux que j'aie connu.

16°. *Idem*, au général Brayer, cent mille francs.

17°. *Idem*, au général Lefèvre Desnouettes, cent mille francs.

18°. *Idem*, au général Drouot, cent mille francs.

19°. *Idem*, au général Cambrone, cent mille francs.

20°. *Idem*, aux enfans du général Mouton-Duvernet, cent mille francs.

21°. *Idem*, aux enfans du brave Labédoyère, cent mille francs.

22°. *Idem*, aux enfans du général Girard, tué à Ligni, cent mille francs.

23°. *Idem*, aux enfans du général Chartrand cent mille francs.

24°. *Idem*, aux enfans du vertueux général Travot, cent mille francs.

25°. *Idem*, au général Lallemant l'aîné, cent mille francs.

26°. *Idem*, au Comte Réal, cent mille francs.

27°. *Idem*, à Costa de Bastelica en Corse, cent mille francs.

28°. *Idem*, au général Clausel, cent mille francs.

29°. *Idem*, au baron de Menneval, cent mille francs.

30°. *Idem*, à Arnault, auteur de Marius, cent mille francs.

31°. *Idem*, au colonel Marbot, cent mille francs. Je l'engage à continuer à écrire pour la défense de la gloire des armées françaises, et à en confondre les calomniateurs et les apostats.

32°. *Idem*, au baron Bignon, cent mille francs. Je l'engage à écrire l'histoire de la diplomatie française de 1792 à 1815.

33°. *Idem*, à Poggi di Talavo, cent mille francs.

34°. *Idem*, au chirurgien Emmery, cent mille francs.

35°. Ces sommes seront prises sur les six millions que j'ai placés en partant de Paris en 1815, et sur les intérêts à raison de cinq pour cent depuis juillet 1815. Les comptes en seront arrêtés avec le banquier par les comtes Montholon, Bertrand et Marchand.

36°. Tout ce que ce placement produira au delà de la somme de cinq millions six cent mille francs, dont il a été disposé ci-dessus, sera distribué en gratification aux blessés de Waterloo, et aux officiers et soldats du bataillon de l'île d'Elbe, sur un état arrêté par Montholon, Bertrand, Drouot, Cambrone et le chirurgien Larrey.

37°. Ces legs, en cas de mort, seront payés aux veuves et enfans, et, au défaut de ceux-ci, rentreront à la masse.

III.

1°. Mon domaine privé étant ma propriété, dont aucune loi française ne m'a privé, que je sache, le compte en sera demandé au baron de La Bouillerie, qui en est le trésorier; il doit se monter à plus de deux cent millions de francs; savoir : 1°. le portefeuille contenant les économies que j'ai, pendant quatorze ans, faites sur ma liste civile; lesquelles se sont élevées à plus de douze millions par an, si j'ai bonne mémoire; 2°. le produit de ce portefeuille; 3°. les meubles de mes palais, tels qu'ils étaient en 1814; les palais de Rome, Florence, Turin y compris. Tous ces meubles

ont été achetés des deniers des revenus de la liste civile; 4°. la liquidation de mes maisons du royaume d'Italie, tels qu'argent, argenterie, bijoux, meubles, écuries; les comptes en seront donnés par le prince Eugène et l'intendant de la couronne, Campagnoni.

NAPOLÉON.

Deuxième feuille.

2°. Je lègue mon domaine privé, moitié aux officiers et soldats qui restent de l'armée française, qui ont combattu depuis 1792 à 1815 pour la gloire et l'indépendance de la nation; la répartition en sera faite au prorata des appointemens d'activité; moitié aux villes et campagnes d'Alsace, de Lorraine, de Franche-Comté, de Bourgogne, de l'île de France, de Champagne, Forez, Dauphiné, qui auraient souffert par l'une ou l'autre invasion. Il sera de cette somme prélevé un million pour la ville de Brienne, et un million pour celle de Méri.

J'institue les comtes Montholon, Bertrand et Marchand mes exécuteurs testamentaires.

Ce présent testament, tout écrit de ma

propre main, est signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

(*Sceau.*)

ÉTAT (*A*) JOINT A MON TESTAMENT.

Longwood, île de Sainte-Hélène, ce 15 avril 1821.

I.

1°. Les vases sacrés qui ont servi à ma chapelle à Longwood.

2°. Je charge l'abbé Vignali de les garder et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

II.

1°. Mes armes; savoir: mon épée, celle que je portais à Austerlitz, le sabre de Sobiesky, mon poignard, mon glaive, mon couteau de chasse, mes deux paires de pistolets de Versailles.

2°. Mon nécessaire d'or, celui qui m'a servi le matin d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, de l'île de Lobau, de la Moskowa et de Montmirail; sous ce point de vue, je désire qu'il soit précieux à mon fils.

(Le comte Bertrand en est dépositaire depuis 1814.)

3°. Je charge le comte Bertrand de soigner et conserver ces objets, et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

III.

1°. Trois petites caisses d'acajou, contenant, la première, trente-trois tabatières ou bonbonnières; la deuxième, douze boîtes aux armes impériales, deux petites lunettes et quatre boîtes trouvées sur la table de Louis XVIII, aux Tuileries, le 20 mars 1815; la troisième, trois tabatières ornées de médailles d'argent, à l'usage de l'empereur, et divers effets de toilette, conformément aux états numérotés I, II, III.

2°. Mes lits de camp, dont j'ai fait usage dans toutes mes campagnes.

3°. Ma lunette de guerre.

4°. Mon nécessaire de toilette, un de chacun de mes uniformes, une douzaine de chemises, et un objet complet de chacun de mes habillemens, et généralement de tout ce qui sert à ma toilette.

5°. Mon lavabo.

6°. Une petite pendule qui est dans ma chambre à coucher de Longwood.

7°. Mes deux montres et la chaîne de cheveux de l'impératrice.

8°. Je charge Marchand, mon premier valet de chambre, de garder ces objets, et de les remettre à mon fils lorsqu'il aura seize ans.

IV.

1°. Mon médailler.

2°. Mon argenterie et ma porcelaine de Sèvres dont j'ai fait usage à Sainte-Hélène (état *B* et *C*.)

3°. Je charge le comte Montholon de garder ces objets, et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

V.

1°. Mes trois selles et brides, mes éperons, qui m'ont servi à Sainte-Hélène.

2°. Mes fusils de chasse au nombre de cinq.

3°. Je charge mon chasseur Noverraz de garder ces objets, et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

VI.

1°. Quatre cents volumes choisis dans ma bibliothéque, parmi ceux qui ont le plus servi à mon usage.

2°. Je charge Saint-Denis de les garder, et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

NAPOLÉON.

ÉTAT (*A*).

1°. Il ne sera vendu aucun des effets qui m'ont servi; le surplus sera partagé entre mes exécuteurs testamentaires et mes frères.

2°. Marchand conservera mes cheveux, et en fera faire un bracelet avec un petit cadenas en or, pour être envoyé à l'impératrice Marie-Louise, à ma mère et à chacun de mes frères, soeurs, neveux, nièces, au cardinal, et un plus considérable pour mon fils.

3°. Marchand enverra une de mes paires de boucles à souliers, en or, au prince Joseph.

4°. Une petite paire de boucles, en or, à jarretières, au prince Lucien.

5°. Une boucle de col, en or, au prince Jérôme.

ÉTAT (A).

Inventaire de mes effets que Marchand gardera pour remettre à mon fils.

1°. Mon nécessaire d'argent, celui qui est sur ma table, garni de tous ses ustensiles, rasoirs, etc.

2°. Mon réveille-matin; c'est le réveille-matin de Frédéric II que j'ai pris à Potsdam (dans la boîte n°. III).

3°. Mes deux montres, avec la chaîne des cheveux de l'impératrice, et une chaîne de mes cheveux pour l'autre montre. Marchand la fera faire à Paris.

4°. Mes deux sceaux (un de France, enfermé dans la boîte n°. III).

5°. La petite pendule dorée qui est actuellement dans ma chambre à coucher.

6°. Mon lavabo, son pot à eau et son pied.

7°. Mes tables de nuit, celles qui me servaient en France, et mon bidet de vermeil.

8°. Mes deux lits de fer, mes matelas et mes couvertures, s'ils se peuvent conserver.

9°. Mes trois flacons d'argent où l'on met-

tait mon eau-de-vie que portaient mes chasseurs en campagne.

10°. Ma lunette de France.

11°. Mes éperons (deux paires).

12°. Trois boîtes d'acajou, n°. I, II, III, renfermant mes tabatières et autres objets.

13°. Une cassolette en vermeil.

Linge de toilette.

6 chemises.
6 mouchoirs.
6 cravates.
6 serviettes.
6 paires de bas de soie.
4 cols noirs.
6 paires de chaussettes.
2 paires de draps de batiste.
2 taies d'oreillers.
2 robes de chambre.
2 pantalons de nuit.
1 paire de bretelles.
4 culottes-vestes de casimir blanc.
6 madras.
6 gilets de flanelle.
4 caleçons.
6 paires de guêtres.

1 petite boîte pleine de mon tabac.

1 boucle de col en or.

1 paire de boucles à jarretières en or.

1 paire de boucles en or à souliers.

} Renfermées dans la petite boîte n°. III.

Habillement.

1 uniforme chasseur.
1 *dito* grenadier.
1 *dito* garde nationale.
2 chapeaux.
1 capote grise et verte.
1 manteau bleu (celui que j'avais à Marengo).
1 zibeline pelisse verte.
2 paires de souliers.
2 paires de bottes.
1 paire de pantoufles.
6 ceinturons.

NAPOLÉON.

ÉTAT (*B*)

Inventaire des effets que j'ai laissés chez M. le comte de Turenne.

1 sabre de Sobieski. (C'est par erreur qu'il

est porté sur l'état *A*; c'est le sabre que l'empereur portait à Aboukir qui est entre le mains de M. le comte Bertrand.)

1 grand collier de la légion-d'honneur.

1 épée en vermeil.

1 glaive de consul.

1 épée en fer.

1 ceinturon de velours.

1 collier de la toison-d'or.

1 petit nécessaire en acier.

1 veilleuse en argent.

1 poignée de sabre antique.

1 chapeau à la Henri IV et une toque, les dentelles de l'empereur.

1 petit médailler.

2 tapis turcs.

2 manteaux de velours cramoisi brodés, avec vestes et culottes.

1°. Je donne à mon fils le sabre de Sobieski.

Idem, le collier de la légion-d'honneur.

Idem, l'épée en vermeil.

Idem, le glaive de consul.

Idem, l'épée en fer.

Idem, le collier de la toison-d'or.

Idem, le chapeau à la Henri IV et la toque.

Idem, le nécessaire d'or pour les dents, resté chez le dentiste.

2°. A l'impératrice Marie-Louise, mes dentelles.

A Madame, la veilleuse en argent.

Au cardinal, le petit nécessaire en acier.

Au prince Eugène, le bougeoir en vermeil.

A la princesse Pauline, le petit médailler.

A la reine de Naples, un petit tapis turc.

A la reine Hortense, un petit tapis turc.

Au prince Jérôme, la poignée de sabre antique.

Au prince Joseph, un manteau brodé, veste et culotte.

Au prince Lucien, un manteau brodé, veste et culotte.

NAPOLÉON.

Ce 24 avril 1821, Longwood.

Ceci est mon codicille, ou acte de ma dernière volonté.

Sur les fonds remis en or à l'impératrice

Marie-Louise, ma très-chère et bien-aimée épouse, à Orléans, en 1814, elle reste me devoir deux millions, dont je dispose par le présent codicille, afin de récompenser mes plus fidèles serviteurs, que je recommande du reste à la protection de ma chère Marie-Louise.

1°. Je recommande à l'impératrice de faire restituer au comte Bertrand les trente mille francs de rente qu'il possède dans le duché de Parme, et sur le mont Napoléon de Milan, ainsi que les arrérages échus.

2°. Je lui fais la même recommandation pour le duc d'Istrie, la fille de Duroc, et autres de mes serviteurs qui me sont restés fidèles et qui me sont toujours chers; elle les connaît.

3°. Je lègue, sur les deux millions ci-dessus mentionnés, trois cent mille francs au comte Bertrand, sur lesquels il versera cent mille francs dans la caisse du trésorier, pour être employés, selon mes dispositions, à des legs de conscience.

4°. Je lègue deux cent mille francs au comte Montholon, sur lesquels il versera cent mille francs dans la caisse du trésorier, pour le même usage que ci-dessus.

5°. *Idem*, deux cent mille francs au comte Las Cases, sur lesquels il versera cent mille francs dans la caisse du trésorier, pour le même usage que ci-dessus.

6°. *Idem*, à Marchand cent mille francs, sur lesquels il versera cinquante mille francs dans la caisse, pour le même usage que ci-dessus.

7°. Au maire d'Ajaccio, au commencement de la révolution, Jean-Jérôme Lévi, ou à sa veuve, enfans ou petits-enfans, cent mille francs.

8°. A la fille de Duroc, cent mille francs.

9°. Au fils de Bessières, duc d'Istrie, cent mille francs.

10°. Au général Drouot, cent mille francs.

11°. Au comte Lavalette, cent mille francs.

12°. *Idem*, cent mille francs; savoir :

Vingt-cinq mille francs à Piéron, mon maître d'hôtel.

Vingt-cinq mille francs à Noverraz, mon chasseur.

Vingt-cinq mille francs à Saint-Denis, le garde de mes livres.

Vingt-cinq mille francs à Santini, mon ancien huissier.

13°. *Idem*, cent mille francs, savoir :

Quarante mille francs à Planat, mon officier d'ordonnance;

Vingt mille francs à Hébert, dernièrement concierge à Rambouillet, et qui était de ma chambre en Égypte.

Vingt mille francs à Lavigné, qui était dernièrement concierge d'une de mes écuries, et qui était mon piqueur en Égypte.

Vingt mille francs à Jeannet-Dervieux, qui était piqueur des écuries, et me servait en Égypte.

14°. Deux cent mille francs seront distribués en aumône aux habitans de Brienne-le-Château qui ont le plus souffert.

15°. Les trois cent mille francs restant seront distribués aux officiers et soldats du bataillon de ma garde de l'île d'Elbe, actuellement vivans, ou à leurs veuves et enfans, au prorata des appointemens, et selon l'état qui sera arrêté par mes exécuteurs testamentaires, les amputés ou blessés grièvement auront le double. L'état en sera arrêté par Larrey et Emmery.

Ce codicille est écrit tout de ma propre main, signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

Ce 24 avril 1821. Longwood.

Ceci est mon codicille ou acte de ma dernière volonté.

Sur la liquidation de ma liste civile d'Italie, telle qu'argent, bijoux, argenterie, linge, meubles, écurie, dont le vice-roi est dépositaire, et qui m'appartiennent, je dispose de deux millions que je lègue à mes plus fidèles serviteurs. J'espère que, sans s'autoriser d'aucune raison, mon fils Eugène Napoléon les acquittera fidèlement; il ne peut oublier les quarante millions de francs que je lui ai donnés, soit en Italie, soit par le partage de la succession de sa mère.

1°. Sur ces deux millions, je lègue au comte Bertrand trois cent mille francs, dont il versera cent mille francs dans la caisse du trésorier pour être employés, selon mes dispositions, à l'acquit de legs de conscience.

2°. Au comte Montholon, deux cent mille

francs, dont il versera cent mille francs à la caisse, pour le même usage que ci-dessus.

3°. Au comte Las Cases, deux cent mille francs, dont il versera cent mille francs dans la caisse, pour le même usage que ci-dessus.

4°. A Marchand, cent mille francs, dont il versera cinquante mille francs à la caisse, pour le même usage que ci-dessus.

5°. Au comte Lavalette, cent mille francs.

6°. Au général Hogendorp, hollandais, mon aide de camp réfugié au Brésil, cent mille francs.

7°. A mon aide de camp Corbineau, cinquante mille francs.

8°. A mon aide de camp Caffarelli, cinquante mille francs.

9°. A mon aide de camp Dejean, cinquante mille francs.

10°. A Percy, chirurgien en chef à Waterloo, cinquante mille francs.

11°. Cinquante mille francs, savoir :

Dix mille francs à Piéron, mon maître d'hôtel.

Dix mille francs à Saint-Denis, mon premier chasseur.

Dix mille francs à Noverraz.

Dix mille francs à Cursot, mon maître d'office.

Dix mille francs à Archambaud, mon piqueur.

12°. Au baron Menneval, cinquante mille francs.

13°. Au duc d'Istrie, fils de Bessières, cinquante mille francs.

14°. A la fille de Duroc, cinquante mille francs.

15°. Aux enfans de Labedoyère, cinquante mille francs.

16°. Aux enfans de Mouton-Duvernet, cinquante mille francs.

17°. Aux enfans du brave et vertueux général Travot cinquante mille francs.

18°. Aux enfans de Chartrand, cinquante mille francs.

19°. Au général Cambrone, cinquante mille francs.

20°. Au général Lefèvre-Desnouettes, cinquante mille francs.

21°. Pour être répartis entre les proscrits qui errent en pays étrangers, Français, ou Italiens, ou Belges, ou Hollandais, ou Espagnols, ou des départemens du Rhin, sur or-

donnances de mes exécuteurs testamentaires, cent mille francs.

22°. Pour être répartis entre les amputés ou blessés grièvement de Ligni, Waterloo, encore vivans, sur des états dressés par mes exécuteurs testamentaires, auxquels seront adjoints, Cambrone, Larrey, Percy et Emmery, il sera donné double à la garde, quadruple à ceux de l'île d'Elbe, deux cent mille francs.

Ce codicille est écrit entièrement de ma propre main, signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

Ce 24 avril 1821, à Longwood.

Ceci est un troisième Codicille à mon testament du 15 avril.

1°. Parmi les diamans de la couronne qui furent remis en 1814, il s'en trouvait pour cinq à six cent mille francs qui n'en étaient pas, et faisaient partie de mon avoir particulier; on les fera rentrer pour acquitter mes legs.

2°. J'avais chez le banquier Torlonia de

Rome deux à trois cents mille francs en lettres de change, produits de mes revenus de de l'île d'Elbe, depuis 1815; le sieur de la Perruse, quoiqu'il ne fût plus mon trésorier, et n'eût pas de caractère, a tiré à lui cette somme; on la lui fera restituer.

3°. Je lègue au duc d'Istrie trois cent mille francs, dont seulement cent mille francs reversibles à la veuve, si le duc était mort lors de l'exécution du legs. Je désire, si cela n'a aucun inconvénient, que le duc épouse la fille de Duroc.

4°. Je lègue à la duchesse de Frioul, fille de Duroc, deux cent mille francs; si elle était morte avant l'exécution du legs, il ne sera rien donné à la mère.

5°. Je lègue au général Rigaud, celui qui a été proscrit, cent mille francs.

6°. Je lègue à Boisnod, commissaire ordonnateur, cent mille francs.

7°. Je lègue aux enfans du général Letort, tué dans la campagne de 1815, cent mille francs.

8°. Ces huit cent mille francs de legs seront comme s'ils étaient portés à la suite de l'article 36 de mon testament, ce qui porterait à

six millions, quatre cent mille francs la somme des legs dont je dispose par mon testament, sans comprendre les donations faites par mon second codicille.

Ceci est écrit de ma propre main, signé et scellé de mes armes.

(*Sceau.*) NAPOLÉON.

Au dos.

Ceci est mon troisième codicille à mon testament, tout entier écrit de ma main, signé et scellé de mes armes.

Sera ouvert le même jour, et immédiatement après l'ouverture de mon testament.

NAPOLÉON.

Ce 24 avril, 1821, Longwood.

Ceci est un quatrième Codicille à mon testament.

Par les dispositions que nous avons faites précédemment, nous n'avons pas rempli toutes nos obligations, ce qui nous a décidé à faire ce quatrième codicille.

1°. Nous léguons au fils, ou petits-fils du

baron Dutheil, lieutenant général d'artillerie, ancien seigneur de Saint-André, qui a commandé l'école d'Auxonne avant la révolution, la somme de 100,000 (cent mille francs) comme souvenir de reconnaissance pour les soins que ce brave général a pris de nous, lorsque nous étions comme lieutenant et capitaine sous ses ordres.

2°. *Idem*, au fils, ou petit-fils du général Dugomier, qui a commandé en chef l'armée de Toulon, la somme de cent mille francs (100,000); nous avons, sous ses ordres, dirigé ce siége, et commandé l'artillerie; c'est un témoignage de souvenir pour les marques d'estime, d'affection, et d'amitié, que nous a donné ce brave et intrépide général.

3°. *Idem*. Nous léguons cent mille francs (100,000) aux fils ou petits-fils du député à la Convention, Gasparin, représentant du peuple à l'armée de Toulon, pour avoir protégé et sanctionné de son autorité, le plan que nous avons donné, qui a valu la prise de cette ville, et qui était contraire à celui envoyé par le comité de salut public. Gasparin nous a mis par sa protection à l'abri des persécutions de l'ignorance des état majors qui com-

mandaient l'armée avant l'arrivée de mon ami Dugommier.

4°. *Idem*. Nous léguons cent mille francs (100,000) à la veuve, fils, ou petits-fils de notre aide de camp Muiron, tué à nos cotés à Arcole nous couvrant de son corps.

5°. *Idem*, (10,000) dix mille francs au sous-officier Cantillon, qui a essuyé un procès comme prévenu d'avoir voulu assassiner Lord Wellington, ce dont il a été déclaré innocent. Cantillon avait autant de droit d'assassiner cet oligarque, que celui-ci de m'envoyer pour périr sur le rocher de Sainte-Hélène. Wellington, qui a proposé cet attentat, cherchait à le justifier sur l'intérêt de la Grande-Bretagne. Cantillon, si vraiment il eût assassiné le lord, se serait couvert, et aurait été justifié par les mêmes motifs, l'intérêt de la France, de se défaire d'un général qui d'ailleurs avait violé la capitulation de Paris, et par-là s'était rendu responsable du sang des martyrs Ney, Labédoyère, etc. etc., et du crime d'avoir dépouillé les Musées, contre le texte des traités.

6°. Ces 400,000 fr. (quatre cent mille francs) seront ajoutés aux six millions quatre cent mille francs dont nous avons disposé, et por-

teront nos legs à six millions huit cent dix mille francs; ces quatre cent dix mille francs doivent être considérés comme faisant partie de notre testament, article 35, et suivre en tout le même sort que les autres legs.

7°. Les neuf mille livres sterling que nous avons données au comte et à la comtesse Montholon, doivent, si elles ont été soldées, être déduites et portées en compte sur les legs que nous lui faisons par nos testamens; si elles n'ont pas été acquittées, nos billets seront annulés.

8°. Moyennant le legs fait par notre testament au comte Montholon, la pension de vingt mille francs accordée à sa femme, est annulée; le comte Montholon est chargé de la lui payer.

9°. L'administration d'une pareille succession, jusqu'à son entière liquidation, exigeant des frais de bureau, de courses, de missions, de consultations, de plaidoiries, nous entendons que nos exécuteurs testamentaires retiendront trois pour cent sur tous les legs, soit sur les six millions huit cent mille francs, soit sur les sommes portées dans les codicilles, soit sur les deux cent millions de francs du domaine privé.

10°. Les sommes provenant de ces retenues seront déposées dans les mains d'un trésorier, et dépensées sur mandat de nos exécuteurs testamentaires.

11°. Si les sommes provenant desdites retenues n'étaient pas suffisantes pour pourvoir aux frais, il y sera pourvu aux dépens des trois exécuteurs testamentaires et du trésorier, chacun dans la proportion du legs que nous leur avons fait par notre testament et codicille.

12°. Si les sommes provenant des susdites retenues sont au-dessus des besoins, le restant sera partagé entre nos trois exécuteurs testamentaires et le trésorier, dans le rapport de leurs legs respectifs.

13°. Nous nommons le comte Las Cases, et à son défaut, son fils, et à son défaut, le général Drouot, trésorier.

Ce présent codicille est entièrement écrit de notre main, signé et scellé de nos armes.

NAPOLÉON.

Première lettre. = A M. Lafitte.

Monsieur Lafitte, je vous ai remis en 1815,

au moment de mon départ de Paris, une somme de près de six millions, dont vous m'avez donné un double reçu; j'ai annulé un des reçus, et je charge le comte de Montholon de vous présenter l'autre reçu, pour que vous ayez à lui remettre, après ma mort, ladite somme, avec les intérêts, à raison de cinq pour cent, à dater du premier juillet 1815, en défalquant les paiements dont vous avez été chargé en vertu d'ordres de moi.

Je désire que la liquidation de votre compte soit arrêtée d'accord entre vous, le comte Montholon, le comte Bertrand, et le sieur Marchand, et, cette liquidation réglée, je vous donne, par la présente, décharge entière et absolue de ladite somme.

Je vous ai également remis une boîte contenant mon médailler; je vous prie de le remettre au comte Montholon.

Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, Monsieur Lafitte, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

NAPOLÉON.

Longwood, île Sainte-Hélène, ce 25 avril 1821.

Seconde lettre. — A M. le baron Labouillerie.

Monsieur le baron Labouillerie, trésorier de mon domaine privé, je vous prie d'en remettre le compte et le montant, après ma mort, au comte Montholon, que j'ai chargé de l'exécution de mon testament.

Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, Monsieur le baron Labouillerie, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

NAPOLÉON.

Longwood, île Sainte-Hélène, ce 25 avril 1821.

La tempête avait cessé, il ventait frais; nous fûmes bientôt en vue de la côte, nous découvrîmes l'île de Wight, Portsmouth, et la rade de Spithead, où nous jetâmes l'ancre le 31 juillet, après soixante-cinq jours d'une pénible traversée. L'officier chargé des dépêches d'Hudson partit immédiatement pour Londres; nous, nous fûmes consignés à bord. Le roi d'Angleterre paradait à quelque distance, les vaisseaux tiraient, les forts ré-

pondaient; c'étaient des salves, des détonations au milieu desquelles notre Chameau ne s'épargnait pas. Les coups se succédaient sans interruption, nous étions déchirés, abasourdis, nous maudissions la fête, lorsque nous vîmes l'escadre diriger sur nous. Elle escortait Georges, qui s'approcha, nous longea et dépêcha trois personnes de sa suite pour nous féliciter. Après les complimens succédèrent les questions; on s'attendrit sur la mort de Napoléon; on voulait en connaître les particularités, les circonstances les plus légères; j'étais son médecin, je fus accablé de caresses et d'égards; mais j'apercevais le rivage d'où étaient partis les ordres de mort; je n'étais pas disposé aux confidences. Enfin, après trois jours de réclusion, on nous notifia que nous pouvions descendre à terre, que nous étions libres, que nous pouvions aller où nous voulions, mais que nous étions sous le coup de l'*alien bill*. Que m'importait? ce que j'avais vu de l'Angleterre ne me donnait pas la tentation d'y vivre; ses lois, ses mesures sauvages m'inquiétaient peu.

Nous débarquâmes, les cloches sonnaient, la population accourait au rivage; nous fûmes

entourés, pressés, accueillis avec l'emportement d'un peuple qui répudiait l'attentat que nous pleurions. Je partis le surlendemain pour Londres, où j'arrivai le même jour; je donnai avis de mon retour à Madame Mère, et me rendis à l'invitation du Conseil qui m'avait mandé. Il désirait avoir des renseignemens sur le climat de Sainte-Hélène. Je le satisfis. « Et Longwood? l'exposition en était bonne?— Affreuse; froide, chaude, sèche, humide; elle confondait tous les extrêmes, elle les assemblait vingt fois le jour.—Elle n'a pas eu d'influence sur la santé du général Bonaparte?—Elle l'a mis au tombeau. — Comment cela? Il a succombé à une affection héréditaire.—Les hérédités sont des chimères que la médecine désavoue; c'est la latitude qui l'a emporté. — Vous le croyez?— J'en suis convaincu. — Mais son père? — Son père est mort d'un squirre au pylore, et lui à la suite d'une *gastro-hépatite chronique*. Ses affections ne lui avaient pas plus été transmises que son génie, tout résidait en lui. — La même maladie ne l'eût pas atteint en Europe?—Elle n'est endémique qu'à la latitude de Sainte-Hélène. — Si on l'avait changé de

lieu ? — Il vivrait encore. — Même lorsque le déplacement ne se fût effectué que dans les derniers mois ? — Même alors, sa constitution était forte; il a fallu au climat deux ans pour la détruire. — L'ulcère ne datait que de cette époque? — Il ne remontait pas plus haut. — Fâcheux! — Fâcheux ! — Mais le repos du monde en dépendait. — Cependant.... — Eh ! oui, dit un membre du conseil, il eût encore bouleversé l'Europe, s'il eût pu la toucher. — La question politique n'est pas de ma compétence, mais il y avait des stations aussi sûres et moins malsaines. — Qui savait que Sainte-Hélène fût aussi insalubre? — Le Parlement, la Société royale, tout le monde. Les tables de la mortalité sont partout; elles attestent que personne n'y touche à quarante ans sans que la mort, la nullité morale, ne le saisissent. » Cette réponse blessa un des membres du conseil. « Quel mal, après tout, que la mort du général Bonaparte? elle nous délivre d'un ennemi implacable, et le tire d'une situation pénible dont il ne fût jamais sorti. — Ce n'est pas là, lui répliquai-je, les assurances que nous donnait le gouverneur. — Le gouver-

neur! Le gouverneur! — V. Ex. ne lui rend pas justice; c'était l'homme de ses instructions. — Que ne faisait-il alors jeter le corps de Bonaparte dans la chaux? l'idole eût été complétement détruite : nous en eussions eu plus tôt fait. »

S. Ex. s'était mise à nu; je n'avais plus rien à dire, je me retirai. J'avais la mesure de l'antipathie ministérielle, je croyais que ** l'avait fait passer dans l'âme de ses agens. Je me trompais : un d'entre eux m'avait suivi de Sainte-Hélène, à Londres, dans l'espoir de s'emparer du masque de Napoléon, et avait exposé une plainte portant que, *parmi les effets du comte Bertrand, et dans la maison même qu'il habitait, se trouvoit un buste en plâtre du général Bonaparte qui lui appartenait, et que pourtant le comte et la comtesse retenaient avec obstination.* En conséquence, il fut autorisé à employer la force armée, et à s'en saisir; le grand maréchal accourut, le commissaire de police, instruit de l'espèce de propriété qu'avait Burton, retira l'autorisation qu'il avait donnée; je restai possesseur du masque que je conserve religieusement. L'autorité s'était récusée, on eut recours aux offres. On me propo-

sait 6,000 liv. sterling, si je voulais le céder et n'en garder qu'une copie, mais je me proposais d'en présenter une à Madame Mère; je voulais en garder une, je refusai.

La légation française m'avait délivré un passe-port, je fis sur-le-champ mes dispositions pour me rendre à Rome. Je quittai Londres, j'arrivai à Douvres, à Calais, à Paris, où je me présentai à l'ambassade autrichienne qui me refusa son visa. Je n'en continuai pas moins mon voyage, mais la police m'attendait au pied des monts; c'étaient des commissaires, des inspecteurs, des délégués; que sais-je? il y en avait de toutes les dénominations et de toutes les sortes. Le premier entre les mains duquel je tombai, fut le génie tutélaire de Chambéri. Il s'excusa, questionna, fureta, ne laissa pas un de mes effets qu'il ne l'eût tenu pièce à pièce; il était désolé de cette perquisition sévère, mais c'était l'usage, et puis il voyait bien que je n'étais pas un factieux; il pouvait se conformer aux ordres qu'il avait reçus sans compromettre la bienveillance qu'il se sentait pour moi. Malheureusement il aperçut dans la chaleur de son homélie une lettre ouverte

que je portais de Londres à Turin; il la lut, la trouva mystérieuse, à sens caché; il en était navré, mais il ne pouvait se dispenser de l'envoyer au ministre. Je l'abandonnai à ses visions et regagnai l'hôtel; j'y arrivais à peine, qu'il me mandait déjà; il fouilla, dépeça encore et trouva je ne sais plus quels calculs algébriques. Pour le coup il n'y tint plus; la conspiration était patente; je ne pouvais le nier, il en avait la preuve. J'eus beau protester qu'il n'en était rien, que ces signes étaient connus, usités; que les sciences.... « Fouilli aux révolutionnaires. Respectez le serviteur du roi. — Comment l'offensai-je? — Par des propos qu'il ne doit pas entendre. —Quoi! que voulez-vous dire? —Que la rébellion n'a pas assez fouillé la terre, qu'elle peut y puiser encore de quoi ébranler les trônes, disperser la légitimité, affronter, battre l'Europe! — Moi? — Vous! — Je n'y songeais pas. — A quoi songez-vous donc? que vous proposez-vous? — De franchir les monts au plus vite, d'arriver à Turin. — Vous pensez que je l'ignore? — Comment? que voulez-vous dire? — Que je sais tout. Allons, avouez; au point où vous en êtes, il n'y a que

la franchise qui puisse vous sauver ; quel est cet X ? — Quel X ? — Celui que vous allez séduire, entraîner. — Qui, moi ? — Vous. » Il déroula le lambeau où étaient les calculs : — Quel est cet X ? — L'inconnue. — Vous vous moquez, monsieur ; écrivez qu'il se moque. » Le secrétaire écrivit ; l'homme de police continua : « Ma correspondance m'avait mis au fait, je savais tout avant que vous arrivassiez ; c'est monsieur ***, n'est-ce pas ? » J'étais étonné, stupéfait, de l'affreuse industrie de cet homme, il prit mon silence pour une espèce d'aveu, et me pressa d'autant plus ; il avait deviné du premier coup, il connaissait les factieux, il les surveillait, les entourait de piéges, il n'y en avait pas un dont il ne pût dire les espérances et les projets. Mais comment pouvais-je m'associer à ces complots ? on m'avait abusé, trompé, il était disposé à faire la part de l'âge, de l'inexpérience ; il voulait me ménager une issue, mais il fallait tout dire, tout avouer ; quels étaient ces X, Y, Z ? Pour X, il le touchait au doigt ; cependant il était bien aise d'apprendre de moi qu'il avait rencontré juste. D'ailleurs il était arrêté. — « X ? —

La nuit passée, quatre carabiniers... — l'ont saisi?— enlevé, jeté à la citadelle. Y et Z sont sûrement en fuite. — Vous croyez? — Et ne peuvent échapper. — Comment cela? — J'ai dépêché à Milan, envoyé à Bologne. Eh bien!» Il épiait le jeu de ma figure. « Devinai-je? — Parfaitement, — Y, c'est *** ? — Non.— Non, non, c'est *** que je voulais dire; et ce Z, vous pensez peut-être, parce qu'il est plus éloigné, que je ne l'aperçois pas? Vous vous trompez, c'est.... Allons, convenez-en. — Qui? — Vous savez, cet homme... Comment! il a une blessure, je ne me trompe pas, une envie au front? — Du tout, rien; mais c'est trop prolonger vos surprises; transformer un problème en conspiration! voir des conjurés dans des X, des Y, chercher à me surprendre des noms! Allez, monsieur Roassio; on est moins indigne au coin d'un bois. » Je gagnai la porte, on ne s'y opposa pas, je me retirai; mais je n'étais pas à l'hôtel, que ses sbires me cherchaient déjà : je les suivis : je fus conduit devant le commissaire qui, tout méditatif, tenait à la main la lettre qu'il m'avait prise. « Je l'ai trouvée, je la tiens, elle est là, oui, j'ai la

clef, les deux pièces s'expliquent l'une l'autre; allons, monsieur, une dernière fois, voulez-vous avouer? — Quoi? — Le complot dont j'ai la preuve? Le projet, la corruption dont vous avez écrit l'aveu. — Moi! — Vous; lisez : *reste à déterminer Y, Z*; ils hésitent donc encore, c'est pour les entraîner, les corrompre que vous voulez arriver à eux? — Allons, monsieur, c'est aussi trop abuser du pouvoir! imaginer des conspirations à propos d'un exercice de collége! — De collége! — Eh! sans doute. — Vous vous oubliez, monsieur, vous cherchez à en imposer à un magistrat. Il n'est pas question de cela dans les colléges. Je n'en ai jamais ouï parler. Pourquoi êtes-vous allé à Sainte-Hélène? — Parce que cela me convenait. — Qu'y faisiez-vous? — Je m'y exerçais à la patience; c'est une vertu nécessaire avec la police, le ciel y avait pourvu. — Vous viviez sous la surveillance d'un de ses magistrats? — Qui les valait tous. — Tous, c'est beaucoup dire. — Non, vous ne voyez qu'une conspiration dans la lettre, Reade en eût découvert dix par ligne. — Oh! — Oui. — Habile homme. — Véritable OEdipe! — Sans lui! — Sans vous! — Je serais... — Sans égal

et lui sans pareil. C'est tout, je me retire; au revoir. » Le commissaire me fit un signe de tête, me rappela une heure après, me renvoya, me rappela encore, me fit lever cinq fois dans la même nuit, et ne me donna qu'après neuf heures de délibération, un visa qui m'obligeait de descendre à Turin au ministère de la police.

Heureusement on n'y éprouva pas les anxiétés du commissaire; mais c'était partie remise, je devais passer par Boffalora; j'y trouvai un inspecteur qui m'interrogea, tourmenta, menaça, et ne m'accorda, qu'après une négociation orageuse, ce poli visa :

Boffalora, le 12 octobre 1821.

Vu et approuvé pour la continuation du voyage à Rome, pourvu que le porteur suive la route de Majente à Milan, et soit sorti des provinces lombardes dans l'espace de deux jours appréciables, à compter de celui-ci.

Signé, Lelli, *inspecteur de la police à Boffalora.* »

Je me conformai à l'itinéraire de l'inspecteur, je n'en pus faire autant pour l'évacua-

tion qu'il me prescrivait. Le temps était affreux ; le gouverneur à la campagne, force me fut d'attendre ; mais ma présence compromettait la sûreté publique, on dépêcha un courrier au magistrat qui donna des ordres pour que je fusse interrogé, éloigné, que je ne restasse pas une heure de plus dans la capitale. Je fus mandé, questionné, tourmenté de mille manières, je tombai enfin dans les mains d'un homme moins sauvage que son chef. Il m'accorda le reste de la journée et écrivit sur mon passeport le visa qui suit :

Milan, 14 avril 1821.

« *Vu à la direction impériale et royale de police. Bon pour continuer le voyage jusqu'à Rome, en suivant la route de Florence, et partant de Milan dans la journée même.*

Signé, Morelli, délégué. »

Le temps était horrible, la décision peu courtoise, mais je m'attendais à pis ; je ne discutai pas, j'allai, je courus toute la nuit, et arrivai à Parme le lendemain matin. Le major des dragons, le chevalier Rossi, que

j'avais connu avant mon départ pour Sainte-Hélène, eut la complaisance de me présenter au comte Neipperg, qui m'accueillit et m'adressa une foule de questions sur la maladie et la mort de l'empereur. Je désirais donner les mêmes détails à l'impératrice et lui remettre une lettre que lui adressaient les comtes Bertrand et Montholon; je priai son excellence de m'obtenir une audience de sa majesté: « Je ne puis, me répondit-il; la nouvelle de votre arrivée n'a fait qu'accroître la douleur de l'archiduchesse; elle se plaint, elle gémit, elle n'est pas en état de vous recevoir; mais je vous offre de vous servir d'intermédiaire; je lui transmettrai ce que vous me confierez de vive voix, et lui présenterai la lettre, si vous ne craignez pas qu'elle passe dans mes mains. » J'étais loin d'avoir de la défiance, et, en eussé-je eu, la bienveillance qu'il me témoignait l'eût bannie. Je lui remis la lettre, il sortit, revint au bout d'un instant: « Sa majesté en a pris lecture; elle regrette vivement d'être hors d'état de vous recevoir, mais elle ne le peut. Elle accueille avec transport les dernières volontés de Napoléon à votre égard, cependant elle a besoin, avant de les

exécuter, de les soumettre à son auguste père. Vous les connaissez. — Je les connais. — N'importe, je vais vous en donner lecture.

« Londres, 12 septembre 1821.

Madame,

» Le docteur Antommarchi, qui aura l'honneur de remettre cette lettre à votre majesté, a soigné l'empereur, votre auguste époux, durant la maladie à laquelle il a succombé.

» Dans ses derniers momens, l'empereur nous a chargés de faire connaître à votre majesté qu'il la priait de faire payer à M. Antommarchi une pension viagère de six mille francs, en récompense de ses services à Sainte-Hélène, et qu'il désirait qu'elle l'attachât à sa maison comme chirurgien ordinaire, ainsi que M. l'abbé Vignali en qualité d'aumônier, jusqu'à la majorité de son fils, époque à laquelle il désire qu'il lui soit attaché.

» Nous croyons, Madame, remplir un dernier devoir envers l'empereur, en transmettant à votre majesté les dernières volontés qu'il nous a plusieurs fois réitérées.

» Nous avons l'honneur d'être, Madame, de votre majesté,

« Les très-humbles et très-obéissans serviteurs,

» Le comte Bertrand, le comte Montholon. »

Il m'assura ensuite, à divers reprises, de la bienveillance et de la satisfaction de l'impératrice, au nom de laquelle il m'offrit une bague, que je conserve précieusement.

Toutes les personnes attachées au palais étaient en grand deuil; je laissai percer ma surprise. « Comment, me dit son excellence, vous ignorez que c'est par l'ordre exprès de l'archiduchesse? La funeste nouvelle lui fut donnée par le prince de Metternich; elle en fut consternée, abattue; elle voulut associer toute la cour à sa douleur, que chacun donnât des regrets à celui qu'elle pleurait. Elle décida que le deuil serait de trois mois, qu'on ferait un service solennel, qu'en un mot on ne négligerait aucune des cérémonies que la piété de ceux qui vivent consacre à ceux qui ne sont plus. Elle y assistait elle-même, elle se plaisait à

rendre à Napoléon mort le culte qu'elle lui avait voué pendant sa vie. — Et le prince? — Va à merveille. — Il est fort? — D'une santé à toute épreuve. — D'espérance? — Il étincelle de génie; jamais enfant ne promit tant. — Il est confié à d'habiles mains? — A deux hommes de la plus haute capacité, deux Italiens qui lui donnent à la fois une éducation brillante et solide. Chéri de toute la famille impériale, il l'est surtout de l'empereur, du prince Charles, qui le surveille avec une sollicitude sans égale. » Nous étions debout, son excellence y avait mis une bienveillance infinie; je n'osais pousser plus loin mes questions. Il s'en chargea : « Savez-vous, me dit-il, de qui sont les tableaux qui semblent fixer votre attention? — Je l'ignore, mais ils sont d'un fini, d'une touche...—Qui n'appartiennent qu'à l'impératrice : ces jolis paysages sont dus à son gracieux pinceau. » Je me rappelai qu'en effet Napoléon m'avait souvent parlé de la perfection dont elle peignait le paysage. Je rejoignis le chevalier Rossi; et, la nuit venue, nous allâmes au spectacle; sa loge était en face de celle de Marie-Louise, on jouait la *Cenerentola*; je savou-

rais cette délicieuse musique, qu'exécutait le premier orchestre de l'Italie, lorsque l'impératrice parut. Ce n'était plus ce luxe de santé, cette brillante fraîcheur dont Napoléon m'entretenait si souvent ; maigre, abattue, défaite, elle portait les traces des chagrins qu'elle avait essuyés. Elle ne fit pour ainsi dire qu'apparaître ; mais je l'avais vue, cela me suffisait.

Je me remis en route, j'arrivai à Florence, où je fus présenté au grand-duc, qui m'adressa une foule de questions sur Sainte-Hélène ; à Rome, où je fus admis à une audience du cardinal Fesch, qui ne m'en fit pas une!

J'écrivis au comte de Saint-Leu, il était trop affligé pour me recevoir! je n'y pensai plus ; à la princesse Pauline, qui, quoique souffrante, ne m'en admit pas moins, voulut tout savoir, tout connaître, montra la plus vive sensibilité au récit des outrages et des angoisses qu'avait endurés Napoléon. L'émotion de Madame Mère fut encore plus grande ; je fus obligé d'user de réserve, d'employer des ménagemens, de ne lui dire en un mot qu'une partie des choses dont j'avais été témoin. A une seconde visite, sa douleur était plus résignée

plus calme, j'entrai dans quelques détails qui furent souvent interrompus par des sanglots. Je m'arrêtais, mais cette malheureuse mère séchait ses larmes et recommençait ses questions. Le courage et la douleur étaient aux prises, jamais déchirement aussi cruel. Je la revis une troisième fois; elle me prodigua des témoignages de bienveillance et de satisfaction et m'offrit un diamant qui ne me quittera jamais: il me vient de la mère de l'empereur.

Je regagnai Florence; Canino était à quelque distance; j'y descendis, je fus accueilli, accablé d'égards, de questions; la mort de Napoléon y était vivement sentie. Je continuai, j'arrivai à Florence, où je fus arrêté quelques jours par un conflit de prétentions assez bizarres.

J'avais, de concert avec les héritiers de Mascagni, publié en 1816 l'*Anatomie pittoresque;* elle eut du succès; on résolut d'imprimer le Prodrome, de mettre au jour la Grande Anatomie. Cette entreorise exigeait une mise de fonds considérable; une société anonyme offrait de la faire, on accepta, je fus mis à la tête de cette opération; voici l'acte qui fut passé entre nous :

» Puisque la mort du professeur Mascagni, celle de son frère Bernardino et de son neveu Aurelio, ont laissé la famille dans l'impossibilité d'entreprendre la publication des *œuvres* anatomiques dudit professeur, soit à cause de l'âge, du sexe ou du domicile des héritiers, cette publication sera exécutée aux frais de la société, et d'après le mode établi ci-après :

« Article I. La famille Mascagni consignera dans les mains de la société ou de ses représentans tous les papiers, dessins, cuivres, etc., que le professeur Mascagni a pu disposer d'avance, pour la publication de ces deux ouvrages.

» Art. II. Elle recevra, pour prix de ces objets livrés, six mille cinq cents écus, de la manière et aux conditions suivantes : etc.

» Art. III. La société sera représentée par trois de ses membres, chacun d'eux remplissant les attributions qui lui sont confiées, comme ci-après :

» 1°. Un directeur pour l'édition;

» 2°. Un directeur pour l'administration économique;

» 3°. Un trésorier ou caissier;

» 4°. La direction de l'édition sera confiée

aux soins du docteur François Antommarchi, actuellement prosecteur d'anatomie à l'hôpital de S.-Maria-Nuova. Les autres détails typographiques et administratifs seront exclusivement de la compétence du directeur chargé de l'administration économique;

» 5°. Le docteur Antommarchi recevra, pour prix de ses soins et de ses travaux, la moitié des bénéfices que donnera la publication, après toutefois qu'on aura prélevé la somme due aux héritiers, ainsi que le remboursement des dépenses faites par la société. »

(Je laisse de côté tous les articles qui ont rapport à l'administration économique.)

» 13°. Dans le cas où le docteur Antommarchi viendrait à mourir avant d'avoir disposé les matériaux qui doivent servir à l'édition du premier ouvrage, et avant que les héritiers Mascagni aient pu toucher la somme qui leur revient, la société et toutes les conventions faites entre ses membres seront dissoutes *ipso facto*; les planches redeviendront la propriété des héritiers Mascagni, ainsi que tous les cuivres, papiers, dessins et autres objets livrés par eux; tout le reste devra demeurer entre les mains des associés pour servir à les

indemniser soit en totalité, soit en partie. Mais si le docteur Antommarchi laissait tous les matériaux convenablement disposés et prêts à être mis sous presse, si la somme convenue avait été payée aux héritiers Mascagni, on procéderait à la publication des ouvrages anatomiques, en faisant exécuter la surveillance et la correction des planches aux frais et dépens des héritiers Antommarchi, qui, dans ce cas, jouiraient des mêmes avantages que le docteur lui-même, s'il eût été vivant.

Fait et approuvé par les sociétaires,

» *Pour copie conforme*,

» Antonio Moggi.

» F. Antommarchi. »

Ainsi j'avais à moi seul la moitié des bénéfices, ce qui suppose que j'étais au moins utile à l'entreprise. Je disposai en conséquence les matériaux nécessaires à la publication du Prodrome, et rédigeai le texte, car Mascagni n'avait laissé que des esquisses; je passai à Sainte-Hélène, mon départ ne changeait rien au fond, mais il pouvait entraîner des délais, des retards; je ne voulais pas

donner lieu à des réclamations, nous passâmes un nouvel acte ainsi conçu :

« Pour le maintien d'une bonne et durable intelligence entre le docteur François Antommarchi et les sociétaires chargés de l'édition des œuvres posthumes du professeur Paolo Mascagni, représentés par moi soussigné, pour le repos et les sûretés réciproques des parties, ainsi que ceux des héritiers Mascagni, etc., il a été reconnu et arrêté ce qui suit :

» 1°. Que moi, soussigné, j'ai entre les mains un ouvrage de Scarpa sur les hernies, et appartenant au docteur Antommarchi ; plus, un exemplaire de l'*Anatomie pittoresque* relié, et un exemplaire des six premières livraisons du Prodrome anatomique, les seules qu'on ait publiées jusqu'à ce jour ;

» 2°. Que des quatre livraisons qui restent à publier, dont quatre exemplaires doivent être remis au docteur Antommarchi, deux exemplaires seront gardés par moi soussigné, à sa disposition, l'un pour compléter l'exemplaire qu'il emporte avec lui, l'autre pour compléter celui qui reste en ma possession et que les deux autres exemplaires seront remis à M. Mansueto Martolini.

» 3°. Pour reconnaître les soins que le docteur Antommarchi a donnés à la publication de l'*Anatomie pittoresque*, les héritiers Mascagni s'engagent à lui donner deux exemplaires de cet ouvrage, que je retirerai pour lui;

» 4°. Le docteur Antommarchi a consigné dans mes mains *tous les manuscrits et dessins relatifs non-seulement au Prodrome, mais encore à la grande Anatomie*. On a fait tirer quatre exemplaires des planches existantes de ce dernier ouvrage; deux ont été remis au docteur Antommarchi, afin de les disposer, autant que de besoin, pour la publication de l'ouvrage entier;

» 5°. Que le docteur Antommarchi retient l'ouvrage de Cuvier sur l'*anatomie comparée*, cinq volumes, appartenant à la famille Mascagni;

» 6°. La nouvelle destination du docteur Antommarchi n'apporte aucun changement dans les obligations réciproques contractées entre lui et la société pour l'édition des œuvres de Mascagni, obligations qui dépendent de l'issue de la première entreprise, la publication du Prodrome, et de l'ensemble des circonstances qui pourront en favoriser ou retarder l'ac-

complissement. Bien entendu que, dans tous ces cas, on aura égard aux intérêts comme aux droits de la famille Mascagni et du docteur Antommarchi. En foi de quoi la présente déclaration a été signée par moi

» Antonio MOGGI, au nom de la société, et

» F. ANTOMMARCHI, dir. de l'Éd. »

Les trente planches de la *grande anatomie* de Mascagni avaient été gravées sur cuivre, du vivant de cet homme célèbre; on m'en remit des épreuves pour les corriger, les achever et faire le texte, ainsi qu'il était convenu. Je m'étais occupé de ce travail à Sainte-Hélène, je l'avais achevé et le rapportais avec confiance, lorsque je reçus à Londres un projet de vente écrit au nom de la société et des héritiers Mascagni où l'on me proposait de *m'abandonner en totalité les exemplaires du Prodrome, les cuivres de cet ouvrage,* ceux de la *grande anatomie*, ainsi que tous les papiers qui pouvaient y avoir rapport. On demandait une somme de huit mille écus de Toscane, pour le paiement desquels on donnerait du temps et prendrait des sûretés

convenables. La famille Mascagni, convaincue qu'il serait avantageux à l'acquéreur de ces deux ouvrages d'avoir les cuivres et les exemplaires qui restaient du Traité sur les vaisseaux lymphatiques et de l'*Anatomie pittoresque* m'en proposait aussi l'acquisition pour la moitié de ce que portait le *prospectus*.

La somme était assez forte, mon travail était fait, tous mes engagemens remplis; je demandai que la société tînt les siens; Moggi me répondit qu'elle était décidée à ne plus faire d'avances, qu'elle voulait se dissoudre, que c'était un parti pris. Je le trouvai assez fâcheux, mais que faire? je me résignai; c'est dans cette situation d'esprit que j'arrivai à Florence; je m'adressai de suite à la famille Mascagni, et lui proposai 7,500 écus au lieu de 6,500 que lui payait la société. Nous fûmes bientôt d'accord, les actes étaient rédigés, on allait signer; mais Moggi, qui était l'âme de toute cette affaire, avait d'autres vues. L'autorité intervint, et refusa de sanctionner la transaction. « Puisqu'on m'empêche d'acquérir, qu'on s'exécute.—Nous ne voulons pas. — Mon travail? — Vous l'avez. — Je l'utiliserai. — Libre à vous. — Rési-

lions. — Nous ne demandons pas mieux. » Ainsi fut fait; nous parûmes devant le magistrat, qui déclara la société dissoute, mais l'opération était déjà passée en d'autres mains; je n'avais pu l'avoir pour 7,500 écus, on la céda pour 3,000. La famille Mascagni était désintéressée; je ne devais rien à la nouvelle société; je me disposai à tirer parti de mon travail. Elle l'apprit, me demanda les épreuves, je les refusai; elle me proposa des arrangemens, je m'y prêtai. Nous étions d'accord, lorsqu'un *professeur de belles-lettres*, Rosini, imprimeur-libraire à Pise, vint se jeter à la traverse, et fit manquer la transaction. Je ne voulus dès lors plus rien entendre; je marchai, je poussai à la roue, j'eus bientôt un succès décidé. On s'en vengea par les libelles et les injures; il n'y eut sorte de calomnies qu'on n'essayât. On répandit que je m'étais approprié l'ouvrage de Mascagni, — on a vu comment; que je frustrais sa famille, — elle est désintéressée; que je n'avais pas les squelettes, — je les ai publiés; que le travail était complet, — on demande neuf ans pour le mettre au jour; que je n'y avais rien ajouté, — on m'allouait la moitié des bénéfices. Encore

si la production rivale eût mieux valu! mais elle est tombée dans des mains inhabiles qui la sèment de fautes et compromettent la gloire de Mascagni.

Mes offres étaient repoussées, il ne me restait qu'à me remettre en route; je le fis, je gagnai Parme, où je fus encore une fois présenté au comte Neipperg. Son excellence me renouvela l'assurance de la satisfaction de l'impératrice, et me remit pour l'ambassade d'Autriche en France, une lettre où cette princesse exprimait avec bonté ses intentions bienveillantes pour le médecin de son époux, dont elle voulait remplir les dernières volontés. Je rendis moi-même la dépêche au baron Vincent, qui eut la complaisance de m'en faire connaître le contenu.

J'avais eu un procès à Florence, je ne trouvai que discussions lorsque j'arrivai à Paris. Le banquier avait fait plaider l'incapacité de Napoléon; ses scrupules avaient été accueillis et les fonds retenus dans sa caisse. Il avait fallu réduire, atténuer les legs, nommer des arbitres qui modérassent les prétentions de l'un, soutinssent les droits de l'autre, en un mot, conciliassent tous les intérêts. Le

choix était tombé sur les ducs de Bassano, de Vicence et le comte Daru. C'étaient des amis, des ministres de Napoléon; chacun leur adressait ses réclamations, j'y joignis les miennes, je pensais que, scrupuleux interprètes des intentions d'un homme qu'ils avaient longtemps servi, ils respecteraient ses actes, même ceux qui me concernaient; car enfin, quelque isolé que je fusse, je n'en avais pas moins eu le triste honneur de fermer les yeux à notre bienfaiteur commun. Ils avaient le codicille suivant.

Aujourd'hui, 27 avril 1821.

» *Malade de corps, mais sain d'esprit, j'ai écrit de ma propre main ce huitième codicille à mon testament.*

» 1°. *J'institue mes exécuteurs testamentaires Montholon, Bertrand et Marchand, et Las Cases ou son fils trésorier.*

» 2°. *Je prie ma bien-aimée Marie-Louise de prendre à son service mon chirurgien Antommarchi, auquel je lègue une pension pour sa*

vie durant de 6000 fr. (six mille francs), qu'elle lui paiera.

» Pour copie conforme.

Paris, ce 12 juin 1823.

» Montholon, Bertrand, Marchand. »

Les exécuteurs testamentaires m'avaient délivré la déclaration qui suit :

« Nous soussignés, déclarons et attestons que feu l'empereur Napoléon nous a dit, peu de jours avant sa mort, qu'il avait promis à son médecin, le docteur Antommarchi, de lui laisser cent mille francs.

Paris, ce 14 février 1823.

» Montholon, Bertrand, Marchand. »

Je l'adressai aux arbitres, avec une lettre ainsi conçue :

« Messieurs,

» J'ai l'honneur de vous soumettre la copie d'une pièce par laquelle MM. Bertrand, Montholon et Marchand déclarent que, peu de jours avant sa mort, l'empereur Napoléon avait promis de me laisser cent mille francs.

» Je vous prie, messieurs les arbitres, de vouloir bien prendre en considération cet acte de justice et de bienveillance de la part de l'empereur envers le médecin qui a eu l'honneur de lui donner tous ses soins jusqu'à sa dernière heure.

» J'ai l'honneur de vous faire observer qu'à Sainte-Hélène, messieurs les exécuteurs testamentaires ont déjà exécuté un ordre semblable donné verbalement par l'empereur en faveur du médecin anglais consultant.

» J'ose attendre cet acte de justice et de bonté de la part de messieurs les arbitres de la succession de feu l'empereur Napoléon.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

» F. Antommarchi. »

Voici le jugement qu'ils rendirent :

« Nous soussignés, Hugues-Bernard Ma-» ret, duc de Bassano, demeurant à Paris, » rue Saint-Lazare, n°. 56; Armand-Augus-» tin-Louis de Caulincourt, duc de Vicence, » demeurant à Paris rue Saint-Lazare n°. 5; » et Pierre-Antoine-Noël-Bruno, comte » Daru, pair de France, demeurant à Paris,

» rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain,
» n°. 81.

» Arbitres et amiables compositeurs, nommés par le compromis fait entre les légataires de Napoléon Bonaparte, le 26 avril, 1822, enregistré à Paris par Courapied, le 22 avril 1823, à l'effet de juger souverainement et en dernier ressort, sans recours en cassation, et comme amiables compositeurs, conformément aux articles 1009 et 1019 du Code de procédure civile, toutes les contestations qui pourraient s'élever sur l'interprétation d'aucune des dispositions contenues aux testament et codicilles de Napoléon Bonaparte, sur la formation des états de répartition de chaque masse, sur ceux qui auront droit d'en faire partie, en raison des diverses assignations de fonds faites par le testateur, et notamment sur les prétentions des légataires portés aux divers codicilles, de prendre part dans telle ou telle masse de fonds énoncés dans les diverses parties du testament, toute réclamation qui pourrait être faite par aucun créancier, pensionnaire, ou autre prétendant droit; et en général, toute espèce de difficulté, ayant pour cause la liquidation de

» la succession, l'exécution des testament et » codicilles, et l'apurement des comptes qui » seront ultérieurement présentés par les » exécuteurs testamentaires.....

» *Quatrième question*. Ceux des légataires » de Sainte-Hélène qui réclament le paiement » intégral de leur legs ont-ils droit à ce privi- » lége?

» En ce qui touche la quatrième question,

» Attendu que si le mémoire par lequel on a » demandé par privilége le paiement des legs » faits par privilége aux légataires de Sainte- » Hélène, semblait concerner tous lesdits lé- » gataires, il résulte des explications données » par MM. les comtes Bertrand et Las Cases, » qu'ils n'entendent prendre aucune part à » cette demande, et par MM. de Montholon » et Marchand, que ce privilége n'est réclamé » par eux que dans le cas où la partie héré- » ditaire deviendrait disponible.

» Attendu que, quoique les arbitres n'aient » reçu aucun pouvoir de l'héritier, cependant » il peut leur être permis de prévoir les cas » où la munificence de l'héritier le porterait » à abandonner sa portion héréditaire pour » concourir autant qu'il est en lui à l'accom-

» plissement des intentions manifestées par le
» testateur, et à l'acquittement de ses obliga-
» tions;

» Attendu que les légataires qui ont suivi le
» testateur dans son exil, qui ont abandonné
» leur famille, leur état et leur patrie, pour
» partager sa captivité, et qui n'avaient mis
» aucune borne à la durée et à l'étendue de
» leur sacrifice, se trouvent dans une condi-
» tion particulière, et ont des titres à une fa-
» veur spéciale.

» Qu'ayant en effet, été placés en premier
» ordre dans les dipositions faites par le testa-
» teur, il est permis de penser que, s'il n'avait
» cru avoir à sa disposition que la somme
» qu'il destinait aux légataires de Sainte-Hé-
» lène, il aurait borné là ses libéralités.

» Qu'il résulte de plus des termes dont s'est
» servi le testateur dans l'expression de ses
» dernières volontés, que les legs faits par lui
» à M. le comte de Montholon n'étaient pas
» seulement à titre de libéralité, mais aussi à
» titre d'indemnité des pertes que son séjour
» à Sainte-Hélène lui avait occasionées..... »

A l'article *questions* aux légataires du testament du quinze avril mil huit cent vingt-un,

et du quatrième codicille en date du vingt-quatre, on lit ce qui suit, en ma faveur, d'après ma réclamation des cent mille francs, comme il a été ci-dessus indiqué :

« La succession sera grevée de quelques » pensions ; quatre sont payées par les parens » du testateur, il n'en restera que trois à la » charge de la succession ; de ces trois pen- » sions, une, qui est de mille francs, est » due en conséquence d'un brevet délivré » d'après les ordres du testateur ; la seconde, » qui est de douze cents francs, est un se- » cours annuel et provisoire, délégué par le » testateur sur ses parens et amis ; la troisiè- » me, que l'on propose de fixer à dix-huit » cents francs, est aussi un secours provisoire » en faveur de M. le docteur Antommarchi, » qui a assisté le testateur jusqu'à ses derniers » momens ; lequel provisoire sera de nature » à cesser de l'instant où, conformément au » vœu énoncé par le testateur, sa majesté » l'archiduchesse Marie-Louise se chargera » de la pension à payer à M. Antommar- » chi. »

Cette décision parut inouïe aux légataires ; plusieurs réclamèrent, le général Drouot sur-

tout. « La part que Napoléon avait faite au médecin qui lui avait clos la paupière, n'était pas un simple legs, c'était un ordre, une dette dont la succession ne pouvait s'affranchir. Si on ne voulait pas la servir, il fallait du moins respecter les bienséances, les dernières volontés de l'empereur; il fallait doubler la pension, la porter à 3600 fr. » La plupart des légataires se rangèrent à l'avis du général, le baron L..... fut presque le seul qui s'y refusa.

Les arbitres avaient regardé comme non-avenu le codicille qui me concèrne, et méconnu les intentions de Napoléon; mais que m'importait? Son fils était plein de vie, l'impératrice m'avait fait renouveler l'assurance de ses bonnes dispositions : j'étais tranquille. Je crus cependant devoir céder aux conseils des exécuteurs testamentaires, qui m'engageaient à soumettre la décision arbitrale à l'équité des légataires; les uns, à la tête desquels était le général Montholon, m'allouèrent 3000 fr.; les autres persistèrent à 3600, comme l'avait proposé le général Drouot. Le baron L....., suivant son habitude, trouvait toujours que c'était trop pour moi et pas assez pour

lui. Honteux enfin d'être seul contre tous, il se rendit, et la question fut soumise aux arbitres.

Mais ils étaient assaillis de doutes, de scrupules, ils n'étaient pas convaincus que les pièces exprimassent la pensée de ceux qui les avaient écrites; il fallut attendre que chacun vînt attester sa signature, qu'il y eût une réunion. Elle eut lieu, personne ne s'inscrivit en faux contre lui-même, on ne put méconnaître la bienveillance qui animait les légataires. Il s'agissait de décider; les intéressés proposaient d'aller aux voix, — les arbitres ne le voulurent pas; de retirer la question qu'ils résoudraient eux-mêmes, — ils ne le voulurent pas davantage; mais, dociles aux inspirations du baron L..... qui déclamait toujours, ils se réservèrent le jugement de cette affaire, et le rendirent en ces termes :

« Nous arbitres et amiables compositeurs » susdits, en vertu des pouvoirs sus-énoncés, » disons et ordonnons :

» Premièrement, que la moitié de l'actif » composant la succession de Napoléon Bo- » naparte sera réservée et tenue à la disposi- » tion du fils du testateur.

» 2°. etc.

» 3°. etc.

» Quatrièmement, que, les dispositions du » testateur excédant la portion disponible, la » réduction du legs sera faite conformément » à l'article 926 du Code civil, au marc le » franc entre tous les légataires sans aucune » distinction.

» Que néanmoins, prenant en considéra- » tion les motifs de la réclamation élevée par » le plus grand nombre des légataires de » Sainte-Hélène, et ce, pour le seul cas où » la munificence de l'héritier le porterait à » délaisser aux légataires sa portion hérédi- » taire pour l'accomplissement des inten- » tions du testateur, et l'acquittement de ses » obligations, la distribution sera faite (sauf » la retenue proportionnelle au paiement des » dettes) de manière à compléter le paiement » intégral des legs desdits légataires de Sainte- » Hélène, et le surplus sera réparti au marc » le franc entre les autres légataires du testa- » ment et du quatrième codicille, dans la pro- » portion de leurs legs.

» 5°. . . . etc.

» Sixièmement, que les pensions de mes-

» sieurs S... et P... et la pension provisoire » de M. Antommarchi seront à la charge de » messieurs les légataires, savoir : pour M. S..., » à raison, etc., pour M. P...., à raison, etc., » et pour M. Antommarchi, à raison d'une » somme annuelle de trois mille francs, jus- » qu'au moment où S. M. l'archiduchesse » Marie-Louise se chargera d'accomplir les » intentions manifestées à cet égard par le » testateur, en lui accordant une pension.

» Le présent jugement, signé en double mi- » nute, sera déposé au greffe du tribunal de » première instance, séant à Paris, pour » mettre les parties en mesure de requé- » rir l'ordonnance d'homologation, et chez » M. Bertrand, notaire de la succession, afin » que messieurs les légataires puissent en » prendre communication.

» Fait à Paris, en la demeure de M. le duc » de Bassano, l'un de nous, le seize mai mil- » huit-cent-vingt-trois. Signé, Cte. Daru. » — Le duc de Bassano. — Caulincourt, duc » de Vicence. »

Ce jugement inouï fut frappé d'une répro- bation générale : on en blâmait les disposi- tions, on en assignait les motifs; ce n'était

que discussion, mésintelligence; toutes les passions avaient pris l'essor, lorsque le général Montholon renonça au bénéfice de la décision par la lettre qui suit :

» Paris, ce 12 juin, 1823.

« Après avoir pris connaissance du jugement arbitral rendu le 16 mai dernier, par MM. le duc de Bassano, le duc de Vicence, et le comte Daru, sur la liquidation de la succession de l'empereur Napoléon, je déclare persister dans l'opinion que j'ai manifestée par ma lettre du 3 juin 1823, à MM. les arbitres, *et ne vouloir d'aucune préférence de paiement intégral qui serait à la charge de mes colégataires.*

» Je renonce en conséquence au bénéfice qui résulterait pour moi de l'exécution des dispositions de l'article dudit jugement qui ordonne que dans le cas où *la munificence de l'héritier le porterait à renoncer à sa portion héréditaire en faveur des légataires*, les legs des légataires de Sainte-Hélène soient d'abord complétés sur le partage de cette portion héréditaire.

Signé, De Montholon.

Cet acte de désintéressement fut accepté, applaudi, termina tout. Les légataires revinrent aux sentimens qui les unissaient, je retournai à mes études; elles valent mieux que des arbitrages et des procès.

ESQUISSE

DE LA FLORE

DE SAINTE-HÉLÈNE.

AVERTISSEMENT.

Le travail que je soumets au public, sous le titre d'*Esquisse de la Flore de Sainte-Hélène*, présente, je crois, une réunion de plantes, qui suffit pour donner une idée de la végétation de cette île, où se cultivent, mais où dégénèrent toutes celles qu'on y transporte.

Au nombre des plantes nouvelles ou peu connues, décrites par M. Roxburg, je citerai, comme les plus remarquables : dans les Fougères, le *Dicksonia arborescens*; l'*Hymenophyllum capillaceum*; le *Pteris paleacea*, etc.; dans les autres familles, l'*Acalipha rubra*, Roxb.; l'*Angelica bracteata*; le *Bidens arborea*; le *Conyza gummifera*, et le *Plantago robusta*. Le genre *Beatsonia*, dont il a enrichi la science, trouve aussi une place dans cette indication abrégée.

Si nous passons ensuite aux plantes qui présentent de l'intérêt sous les rapports de l'usage domestique qu'en font les insulaires, nous verrons le *Fimbristylis textilis*, Roxb.,

employé à couvrir les maisons ; la plupart des *Solidages* servent au chauffage ; le *Dombeya erytroxylon* remplace l'acajou, et le *Melanoxylum*, l'ébène. Nous retrouverons chez eux le muscadier, l'avocatier, le dattier, le cocotier, et une foule d'autres plantes remarquables par leurs qualités comestibles.

Nous terminerons cet abrégé en indiquant quelques autres plantes qui se distinguent par leurs propriétés particulières, telles que l'*Aster glutinosus*, dont les feuilles, les tiges et les pétioles sont gorgées d'une matière visqueuse qu'elles distillent. Le *Conyza gummifera*, et le *robusta*, nous présenteront les mêmes phénomènes.

Enfin cette esquisse est plus ample que l'appendix, ou pour mieux dire que le catalogue que M. Roxburg a publié. Elle présente aussi plus d'ordre. J'aurais voulu compléter ce travail; mais ma situation dans l'île et le peu de temps dont je disposais ne l'ont pas permis.

ESQUISSE

DE LA FLORE

DE SAINTE-HÉLÈNE.

PREMIÈRE CLASSE.

PLANTES ACOTYLÉDONES.

FOUGÈRES. — *FILICES.*

FILICES. Smith. — FILICUM *gen.* Juss. Lin.

Famille de Plantes dont on ne connaît pas parfaitement les organes de la fructification. Les seuls qu'on y découvre sont de petites coques, de petites capsules, ou plutôt des follicules uniloculaires recouvertes par une membrane, et s'ouvrant presque toujours transversalement en deux valves souvent réunies par un anneau élastique. Ces follicules, situées sur la partie inférieure de la feuille, sont tantôt réunies sous des formes différentes, et tantôt elles sont distinctes ou séparées.

Les fougères ont une tige herbacée ou ligneuse,

tantôt rampante à la surface du sol, et tantôt couchée sur terre et semblable à des racines. Ces tiges émettent des feuilles alternes simples ou pennées diversement ramifiées. Ces feuilles, excepté dans l'ophioglosse, naissent roulées en crosse du sommet à la base.

ACROSTICH. — *ACROSTICHUM.*

ACROSTICHUM. Smith. — ACROSTICHI *Sp.* Linn.

Les capsules naissent dépourvues de tégument, et forment une tache ou plaque irrégulière, continue, qui recouvre presque tout le disque de la feuille.

A. BIFURQUÉ. — *A. BIFURCATUM.*

ACROSTICHUM *Bifurcatum.* Wild.

Cette plante a les feuilles extérieures sessiles, fortement laciniées et stériles; celles du centre pétiolées, étroites, bifurquées au sommet, et fertiles.— Cette belle espèce, haute d'environ six pouces, croît en touffes très-rapprochées dans les crevasses, les fractures humides et ombragées des rochers aux environs de Diana's-Peak.

A. LANCÉOLÉ. — *A. LANCEOLATUM.*

ACROSTICHUM *Lanceolatum.* Roxb.

Feuilles simples, linéaires, lancéolées, entières, aiguës; les fertiles plus longuement pétiolées. La fructification occupe toute la surface inférieure de la feuille. — Croît au même endroit que le précédent.

GRAMMITIS. — *GRAMMITIS.*

GRAMMITIS. Brown.

Capsules en petites lignes éparses sans enveloppe.

G. MARGINELLE. — *G. MARGINELLA.*

GRAMMITIS *Marginella*. Wild.

Feuilles lanceolées linguiformes, racines courtes et ciliées. Cette espèce, haute d'environ trois pouces, croît dans les environs de Sandy-Bay.

POLYPODES. — *POLYPODIUM.*

POLYPODIUM. Adans. Roth. Cav.

Capsules réunies en groupes épars sur la feuille, et dépourvues de tégument.

P. A FEUILLES VELUES. — *P. MOLLE.*

POLYPODIUM *Molle*. Roxb. — ASPIDIUM *Molle*. Wild.

Cette espèce, qui s'élève à la hauteur de un à trois pieds, a les feuilles pinnées, les pinnules lanceolées, aiguës, pinnatifides et velues, les divisions oblongues, obtuses, entières, les inférieures plus grandes que les supérieures; les fructifications sont également distinctes de la nervure. — Croît dans les buissons humides de Diana's-Peak.

P. RIDÉ. — *P. RUGOSULUM.*

P. *Rugosulum*. Brown.

Haute de deux à trois pieds, cette espèce a les feuilles superdécomposées, membraneuses, pubescentes ; les folioles deux ou trois fois pinnatifides, les pinnules oblongues, obtuses, crénelées ou pinnatifides, les fructifications au bord de la feuille, et le pétiole et ses divisions rudes au toucher. — Elle croît sur Diana's-Peak.

P. A FEUILLES DE DICKSONIA. — *P. DICKSONIFOLIUM.*

P. *Dicksonifolium*. Roxb.

Cette jolie espèce haute de huit à dix pouces, ayant les

pétioles bruns et rudes au toucher, les feuilles lanceolées, presque tripinnées, les pinnules linéaires oblongues et obtuses, les divisions profondes couvertes d'un ou deux groupes de fructifications assez larges et enveloppées en partie par les bords de là feuille qui se recouvre. — Croît sur Diana's-Peak.

P. VISQUEUX. — *P. VISCIDUM.*

P. *Viscidum*. Roxb.

Cette plante, qui varie en hauteur depuis six pouces jusqu'à deux ou trois pieds, présente des jets bruns et velus, des tiges garnies de poils, visqueux, divergens et bruns à la base; des feuilles ovoïdes tripinnées et des folioles superdécomposées, des pinnules linéaires oblongues à crénelures obtuses.

Elle est très-commune dans les fossés en pierre, aux environs de Sandy-Bay, et on la trouve en fructification toute l'année.

P. A GROS FRUITS. — *P. MACROCARPUM.*

P. *Macrocarpum*. Wild.

Jets rampans, minces et très-écailleux; pétioles courts, d'un brun foncé et luisant; feuilles de quatre à six pouces, étroitement lancéolées, coniques pour la plupart à la base entière et un peu obtuses, lisses et épaisses, dépourvues de nervures; les surfaces, particulièrement celles de dessous, sont garnies de petites taches ferrugineuses; les fructifications sont sur une seule ligne.

Cette jolie espèce croît sur la partie méridionale de Diana's-Peak.

Observation. On peut rapporter cette plante au *Pleopeltis* de Humb. et Bompl.

ASPIDIES. — *ASPIDIUM.*

ASPIDII. Sw. — POLYPODII *Sp*. Linn.

Les capsules sont réunies en groupes arrondis

placés sur la feuille, recouvertes dans leur jeunesse par un tégument qui se fend longitudinalement des deux côtés, se soulève du sommet à la base, et présente une lanière lancéolée plus grande que les groupes de capsules qu'elle recouvrait.

A. DU CAP. — *A. CAPENSE.*

Aspidium *Capense*. Wild.

Cette plante, de la hauteur de vingt à trente pouces, a les feuilles ovoïdes, lisses et bipinnées; les folioles oblongues, lancéolées et décurrentes en forme de coing à la base, les supérieures à grosses dents, les inférieures pinnatifides. — Elle croît à Diana's-Peak.

A. A FEUILLES CORIACES. — *A. CORIACEUM.*

Aspidium *Coriaceum*. Wild.

Feuilles recomposées, coriaces, glabres; folioles pinnées, linéaires, oblongues, les supérieures crénelées, les inférieures pinnatifides; pétioles rudes; fructifications sur une seule ligne. — Cette plante, haute d'environ 2 pieds, croît assez communément parmi les buissons du côté méridional de la chaîne de montagnes à Sandy-Bay.

A. EN TOUFFES. — *A. VESTITUM.*

Aspidium *Vestitum*. Wild.

Cette plante, d'environ deux pieds, se reconnaît à ses feuilles bipinnées, aux folioles ovales, rhomboïdés, aiguës, dentées en scie, les inférieures lobées, presque pinnées, portées sur un pétiole recouvert d'écailles membraneuses. — Croît sur Diana's-Peak.

A. DES RIVES. — *A. RIPARIUM.*

A. *Riparium*. Wild.

Cette plante, que l'on trouve en grande quantité sur le côté méridional des montagnes, immédiatement au-

dessus du Major-Séal à Sandy-Bay, où elle vient en groupes grands de deux à quatre pieds, se reconnaît à la villosité de son pétiole et de ses divisions, à ses feuilles pinnées, glanduleuses, couvertes de poils rudes en dessus et glabres en dessous, aux folioles qui sont pinnatifides, et aux divisions qui sont oblongues, obtuses et entières, enfin à ses fructifications sur une seule ligne enveloppée d'une membrane réniforme.

A. JOLI. — *A. PULCHRUM.*

A. *Pulchrum*. Wild.

Haute de six à douze pouces. On peut assez facilement reconnaître cette espèce à son pétiole lisse, à ses feuilles pinnées, à ses folioles linéaires, lancéolées, profondément pinnatifides et aux dernières divisions linéaires, obtuses et ciliées. — Elle croît à Diana's-Peak.

ASPLENIUM ou DORADILLE. — *ASPLENIUM.*

Asplenium. Smith. — Phyllitis. Maneh., *etc.*

Fructifications en lignes droites, quelquefois obliques, presque parallèles, placées sur le disque de la feuille. Elles sont recouvertes d'un tégument qui naît latéralement, et s'ouvre en un seul battant de dedans en dehors.

A. FALCIFORME. — *A. FALCATUM.*

Asplenium *Falcatum*. Brown. Prod.

Cette belle espèce, qui a les feuilles pinnées, les folioles lancéolées, trapézoïdes et falciformes, atténuées au sommét, dentées en scie et striées, — Croît en groupe sur le sommet de Sandy-Bay-Ridge, à la hauteur d'environ deux pieds.

A. TRONQUÉ. — *A. PRÆMORSUM.*

Asplenium *Præmorsum*. Wild.

Cette Fougère peut se reconnaître aux caractères sui-

vans, savoir : les divisions du pétiole velues, les feuilles pinnées, les folioles pinnatifides, un peu pétiolées, oblongues, leurs divisions dentées et déchiquetées au sommet. — Elle croît au même endroit.

A. FILAMENTEUX. — *A. FILAMENTOSUM.*

ASPLENIUM *Filamentosum*. Roxb.

Cette fougère, remarquable par sa hauteur qui varie depuis trois jusqu'à six pieds, a les pétioles garnis à la base d'écailles paléacées, longues et noires, et plus longs que les feuilles qui sont ovoïdes, minces et tripinnatifides; les folioles pinnatifides, et les pinnules linguiformes, obtuses et dentées en scie. — Elle croît dans la partie méridionale de Diana's-Peak.

A. FRAGILE. — *A. TENELLUM.*

ASPLENIUM *Tenellum*. Roxb.

Cette jolie petite espèce, haute de six à huit pouces, ressemble assez à l'*Adiantum caudatum*; elle a les pétioles lisses, les feuilles linéaires et recourbées, alternativement pinnées, et dont le sommet est helonifère ; les folioles nombreuses, obliques, linguiformes et obtuses, et crénelées. — Elle croît sur le sommet des hautes montagnes, qui sont au centre de Sainte-Hélène.

PTERIS. — *PTERIS.*

PTERIS. Smith. Sw. — PTERIDIS et ACROSTICHI. *Sp.* Linn.

Les capsules sont réunies en lignes non interrompues le long du bord de la feuille; elles sont recouvertes par un tégument qui s'ouvre de dedans en dehors, et qui est formé par le bord de la feuille repliée en dessus.

P. SEMIDENTÉ. — *P. SEMISERRATA.*

PTERIS *Semiserrata*. Roxb. — *Serrulata*. Sw.

Cette belle espèce, haute de cinq à six pieds, a les tiges lisses, les feuilles bipinnées, les folioles semipinnées, décurrentes, linéaires et dentées en scie au sommet. — Elle croît à Sandy-Bay.

P. PALEACÉE. — *P. PALEACEA.*

PTERIS *Paleacea*. Roxb.

Cette espèce, qui est assez rare et haute de deux pieds, a les tiges et les jets garnis d'écailles longues, brunes et sèches, et très-rapprochées ; les feuilles à pétioles raides, elles sont linguiformes et obtuses, le rachis des pinnules est épineux à la sortie supérieure. — Elle croît dans la partie méridionale de Diana's-Peak.

CHEILANTHES. — *CHEILANTHES.*

CHEILANTHES. Sw.

Capsules en points distincts recouverts par une membrane.

CH. A FEUILLES MENUES. — *CH. TENUIFOLIA.*

CHEILANTHES *Tenuifolia*. Wild.

Cette jolie espèce, haute de trois à huit pouces, à feuilles presques tripinnées et glabres, portées sur un pétiole mince, long et d'une couleur brune, à pinnules oblongues, dentées, presque pinnatifides et ayant les fructifications confluentes. — Croît communément à Diana's-Peak.

DICKSONIE. — *DICKSONIA.*

DICKSONIA. Sw. — L'Herit.

Capsules en points ronds enveloppés par le bords de la feuille.

D. EN ARBRE. — *D. ARBORESCENS.*

Dicksonia *Arborescens*. Wild.

Cette superbe espèce, remarquable par son tronc droit et simple, haut en général de vingt pieds à son dernier période d'accroissement, et d'une grosseur variable, est garnie à la base de débris de tiges pouries, de mousses et autres parasites; au sommet, d'une laine longue, douce et brune, qui laisse après elle la dureté aux parties qu'elle recouvrait. Elle a les feuilles bipinnées, pubescentes; les folioles larges et lanceolées, les pinnules oblongues, entières, réunies par la base; et les fructifications ovales jusqu'à leur ouverture deviennent ensuite rondes.. — Elle croît sur les plus hautes montagnes de l'île; surtout à Diana's-Peak.

HYMÉNOPHYLLE. — *HYMENOPHYLLUM.*

Hymenophyllum. Lam. Sw. — Trichomanis *Sp*. Linn.

Les groupes de capsules naissent sur les bords de la feuille, et sont entourés par un tégument foliacé qui a la forme d'un calice bivalve.

H. CAPILLAIRE. — *H. CAPILLACEUM.*

Hymenophyllum *Capillaceum*. Roxb.

Cette jolie petite espèce est rampante, ses tiges et ses jets sont capillaires, ses feuilles sont bipinnatifides, à segmens linéaires et entiers. — Elle croît sur les arbres de Diana's-Peak.

OPHIOGLOSSE. — *OPHIOGLOSSUM.*

Ophioglossum. Bern. Sw. — Cæv. Mirb. — Ophioglossi *Sp*. Linn.

Capsules bivalves, disposées sur deux rangs le

long d'un épi simple et qui ne se roule point en crosse à sa naissance.

O. DE LUSITANIE. — *O. LUSITANICUM.*

Ophioglossum *Lusitanicum*. Desf. fl. atl.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'O. vulgaire, mais elle est constamment de moitié au moins plus petite. Sa feuille est lancéolée, rétrécie à la base de neuf à dix lignes de longueur, et de deux à trois de largeur; son épi est long de quatre à cinq lignes, porté sur un pédicule qui ne dépasse pas la longueur de la feuille.—Assez commune dans toutes les parties de l'île.

LYCOPODIACÉES. — *LYCOPODIACEÆ.*

Lycopodiaceæ. Richard. — Lycopodia. Mirb. — Bivalvium *gen.* Hoff. — Muscorum *gen.* Linn.

Elles diffèrent de toutes les Cryptogames, parce que leur fructification est placée à l'aisselle des feuilles, qui quelquefois deviennent alors tellement courtes et serrées, que les fruits semblent disposés en épis.

Ces fructifications se présentent sous diverses formes; le plus souvent, elles offrent une coque à deux valves, remplies d'une poussière; quelquefois à trois ou quatre valves, qui renferment des globules sphériques chagrinées et marquées en dessus de quatre ou cinq côtes rayonnantes; quelquefois enfin, ces coques ne s'ouvrent pas d'elles-mêmes.

Leur tige est tantôt allongée et rameuse, tantôt simple, tantôt réduite à un bourrelet radical; leurs feuilles sont entières ou légèrement dentelées, lorsqu'elles servent de bractées, disposées en spirales, ou déjetées sur deux rangs.

LYCOPODE. — *LYCOPODIUM.*

LYCOPODIUM. Lin. — PLANANSTIUS LEPIDOTIS Beauv.

Les Lycopodes ont des coques un peu crustacées, qui s'ouvrent d'elles-mêmes, à la maturité, en deux, trois ou quatre valves.

L. A ÉPIS PENCHÉS. — *L. CERNUUM.*

LYCOPODIUM *Cernuum*. Wild.

Cette jolie plante, haute de un à trois pieds, a les feuilles épaisses et courbées, les tiges très-rameuses, les épis penchés, les écailles membraneuses, dentées en scie et rapprochées. — Elle croît en grande abondance sur les montagnes qui sont dans l'intérieur de l'île.

L. A FRUITS AXILLAIRES. — *L. AXILLARE.*

L. *Axillare*. Roxb.

Cette plante se reconnaît à sa tige droite et simple, couverte de nombreuses écailles imbriquées, à ses feuilles entières, lustrées, un peu appliquées sur la tige et ensiformes. Elle a ses capsules axillaires, solitaires et sessiles. — Elle croît parmi les gazons situés sur les rochers et sur les plus hautes montagnes de Diana's-Peak.

CYCADÉES. — *CYCADEÆ.*

Les Cycadées sont des plantes dioïques, dont les tiges frutescentes sont garnies de feuilles alternes, engaînantes, terminales et pinnées.

Leurs fructifications sont en chatons. Un seul épi femelle, plus grand que les mâles plus nombreux et plus petits.

CYCAS. — *CYCAS.*

CYCAS. Linn.

Fleurs dioïques : les mâles en chatons ; écailles garnies en dessous d'un grand nombre d'anthères ; fleurs femelles ; un style ; ovaires distincts, sessiles ou enfoncés dans le sinus du spadix : une drupe renfermant une noix.

C. ROULÉE. — *C. REVOLUTA.*

CYCAS *Revoluta*. Linn.

Cette plante, qui croît dans presque toutes les parties de l'île Sainte-Hélène, se reconnaît à ses feuilles pinnées et à ses folioles roulées en dessous.

ZAMIE. — *ZAMIA.*

ZAMIA. Linn.

Fleurs dioïques ; fleurs mâles en chatons ; surface inférieure, des écailles garnies d'anthères : fleurs femelles en chatons ; deux drupes charnues sous chaque écaille.

Z. NAINE. — *Z. PUMILA.*

ZAMIA *Pumila*.

Cette plante, qui de la pépinière se naturalise dans l'île, est facile à connaître à ses feuilles pinnées et à ses folioles linéaires, obstuses.

DEUXIÈME CLASSE.

PLANTES MONOCOTYLÉDONES

(Étamines hypogynes.)

AROIDES. — *AROIDEÆ.*

AROÏDEÆ. Vent. AROÏDEARUM *genus*. Juss. Lam. etc.

Les Aroïdes se distinguent principalement à la disposition de leurs fleurs, qui sont sessiles et en grand nombre sur un spadix ou chaton simple et terminal, quelquefois nu, le plus souvent entouré d'une spathe colorée. Les fleurs sont très-rarement munies de périgones, et n'offrent le plus souvent que des pistils et des étamines insérés sur le spadix, tantôt entremêlés et tantôt séparés. Les ovaires sont terminés, ou par un style aigu, ou par un stigmate, et se changent en baies arrondies à une ou plusieurs loges, à une ou plusieurs graines. Ces graines ont l'embryon droit dans le centre d'un specisperme charnu ou farineux, et leur radicule est inférieure ; les feuilles sont alternes ou radicales, ordinairement engaînantes ; Ces plantes sont presque toutes herbacées ; leur germination est mal connue.

GOUET. — *ARUM.*

ARUM. Linn. — ARISARUM et DRACUNCULUS. Tourn.

Les fleurs dans ce genre sont sessiles à la partie inférieure d'un chaton nu à son sommet, et enveloppé d'une spathe colorée et ventrue. Les anthères sont sessiles, disposées en plusieurs rangs vers le milieu du chaton, et voisines de deux ou trois rangées de glandes aiguës, qui sont des étamines avortées. Les ovaires sont placés à la base du chaton, et surmontés d'un stigmate barbu ; les baies sont globuleuses, à une loge ordinairement monosperme.

G. COLOCASE. — *A. COLOCASIA.*

ARUM *Colocasia*. Wild. Clus. Hist. 2. p. 75. — A. *Ægyptiacum* Rumph. Amb. 5. p. 313, t. 109.

Cette espèce est remarquable par ses feuilles en forme de bouclier, ovales et sinueuses. — Elle croît dans les parties méridionales de l'île.

CALLA. — *CALLA.*

CALLA. Linn. Juss. Lam. — ARI. *sp*. Tourn.

Les Callas diffèrent des Gouets, parce que leur chaton est couvert dans toute sa longueur d'étamines et d'ovaires entremêlés, et que ses baies sont à plusieurs loges et à plusieurs graines.

C. D'ÉTHIOPIE. — *C. ÆTHIOPICA.*

CALLA *Æthiopica*. Linn. — RICHARDIA *Æthiopica*. Kunth.

Cette plante se reconnaît à ses feuilles sagittées, à sa spathe ventrue, et au spadix garni superieurement d'anthères. — Elle croît dans la partie méridionale de l'île.

GRAMINÉES. — *GRAMINEÆ.*

GRAMINEÆ. Juss. — GRAMINA. Linn.

Les Graminées sont des herbes dont les tiges, nommées chaumes, sont cylindriques, ordinairement creuses, toujours marquées d'espace en espace de nœuds solides.

Chaque nœud émet une feuille, dont la base entoure la tige par une gaîne fendue longitudinalement, et dont le limbe est étalé, entier, marqué de veines parallèles et longitudinales. Les fleurs sont disposées en épis ou panicules, presque toujours hermaphrodites, unisexuelles ou stériles; toujours composées d'écailles un peu foliacées, disposées en plusieurs rangs. L'écaille extérieure qui a eu le nom spécial de glume ou de calice, et qui joue le rôle du spathe, est ordinairement divisée profondément en deux valves opposées, et renferme une ou plusieurs fleurs, dont l'assemblage se nomme épillet. L'écaille intérieure ou enveloppe immédiate des organes, qui a reçu le nom de balle, de calice ou de corolle, et qui remplit l'emploi d'un vrai calice, est souvent bivalve, assez semblable à la glume. Les étamines sont le plus souvent au nombre de trois, et ont les anthères oblongues et fourchues aux deux extrémités. L'ovaire est unique, libre, souvent entouré à sa base de deux petites écailles analogues, selon M. Decandolle, à une corolle, et est surmonté d'un style simple, presque toujours fendu en deux stigmates plumeux. Le fruit est un cariopse nu ou recouvert par la balle. L'embryon est petit, attaché à la base d'un périsperme farineux plus gros que lui.

AGROSTIS. — *AGROSTIS.*

AGROSTIS. Lam. — AGROSTIS et MILIUM. Linn. — AVENÆ et POÆ *Sp*. Hall.

Calice extérieur à deux valves convexes ; l'intérieur à deux valves un peu plus longues, surmontées d'une arête torse ou sans arête ; fleurs très-petites, en panicules ordinairement lâches ; trois étamines.

A. POURPRÉ. — *A. PURPURESCENS.*

AGROSTIS *Purpurescens*. Wild. 1 p. 375

Cette belle graminée, haute de un à trois pieds, ayant tige droite, est remarquable par ses fleurs en panicule resserrée et allongée, dont les valves de la glume sont inégales et acuminées ; par ses feuilles droites et appliquées le long de la tige. — Elle croît sur les montagnes de Sainte-Hélène.

A. FLEXIBLE. — *A. LENTA.*

AGROSTIS *Lenta*. Wild.

Cette plante est remarquable par ses fleurs dont les glumes sont mutiques, oblongues, pointues, par les valves de la balle à peu près égales, et par ses feuilles et ses racines glabres. — On la rencontre dans différentes parties de l'île.

A. ÉTOILÉE. — *A. STELLATA.*

AGROSTIS *Stellata*. Wild.

Sa tige est rameuse et feuillée à la base. Ses feuilles sont linéaires, hautes de un à deux pouces, glabres et carénées ainsi que les gaînes. Ses épis sont quaternés, entourés à la base par les feuilles. Elle croît dans Diana's-Peak.

ALOPÉCURE. — *ALOPECURUS.*

ALOPECURUS. Desf. — ALOPECURI *Sp.* Linn.

La glume est à deux valves dépourvues d'arête ; a balle a l'une de ses valves munie d'une arête à sa ase extérieure. Les fleurs sont en panicule resserée en forme d'épi oval ou cylindrique.

A. PANICULÉE. — *A. PANICULATUS.*

ALOP. *Paniculatus*. Roxb.

Cette plante a ses fleurs en panicules resserrées ; les umes velues, et ses balles surmontées d'une arête. — le croît dans les environs de Sandy-Bay.

LE RIZ. *ORYZA.*

ORYZA. Theoph. Diosc. Linn. Juss.

La glume est à deux valves sans arête ; la balle t à deux valves, dont l'extérieure est sillonnée et rmontée d'une arête ; six étamines.

R. CULTIVÉ. — *O. SATIVA.*

ORYZA *Sativa*. Linn.

Les fleurs sont en panicule. Il est cultivé dans l'île ur l'usage domestique.

SUCRE. — *SACCHARUM.*

CHARUM. Schreb. Wild. — SACCHARI *Sp.* Lam.

La glume est à deux valves revêtues extérieurent de poils longs et soyeux ; sa balle est à deux ves ; les fleurs sont en panicules.

S. OFFICINAL. — *S. OFFICINARUM.*

Saccharum *Officinarum.* Linn.

Fleurs en panicules, feuilles panachées, glumes bivalves, lancéolées, velues à la base. On le cultive à Sainte-Hélène.

PATURIN. — *POA.*

Poa, Kœl. — Poæ et Airæ *Sp.* Linn.

La glume est à deux valves, à plusieurs fleurs; les valves de la balle sont dépourvues d'arête, le plus souvent elles sont obtuses. Ces fleurs sont assez généralement disposées en panicule ordinairement lâche; trois étamines; épillets en général ovoïdes.

P. DU JAPON. — *P. JAPONICA.*

Poa *Japonica.* Wild. Thumb. Jap. 31.

Cette graminée qu'on trouve assez communément dans toutes les parties de l'île Sainte-Hélène est reconnaissable à ses fleurs en panicules et capillaires, à ses épillets, à ses fleurs glabres et feuillées. Cette espèce n'est pas rare dans les lieux un peu secs.

P. DES PRÉS. — *P. PRATENSIS.*

Poa *Pratensis.* Wild. et Pollich.

Cette plante, extrêmement commune, a ses fleurs en panicules, diffuses, ses épillets à cinq fleurs glabres, et son chaume droit et cylindrique. — Commune partout.

ELEUSINE. — *ELEUSINE.*

Eleusine. Gœrtn.

Glume multiflore, bivalve, balle à deux valves

mutiques ; fleurs tournées d'un seul côté, et disposées en épis digités.

EL. CORACAN. — *EL. CORACANA.*

ELEUSINE *Coracana*. Desf. CYNOSURUS *Corocanus*. Syst. Veget. p. 100.

Cette plante se reconnaît à ses épis digités et courbés en dedans, à ses tiges droites et comprimées, et à ses feuilles opposées. — Elle est assez commune dans toutes les parties de l'île.

EL. DE L'INDE. — *EL. INDICA.*

ELEUSINE *Indica*. Desf. cat. — CYNOSURUS *Indica*. Valh.

Cette graminée, reconnaissable à ses épis digités, a son chaume comprimé et décliné, noueux à la base, et a ses feuilles alternes. — Quant à sa localité on la trouve partout, comme la précédente.

PANIC. — *PANICUM.*

PANICUM. Juss. Lam, Kœl. — PANICI *Sp*. Linn.

A la base de la glume, on trouve une deuxième valve placée en dehors du côté plane de la fleur. Sa glume est à deux valves ; la balle a deux valves, et persiste autour de la graine sous la forme crustacée.

Les fleurs sont en panicule, tantôt serrée, tantôt lâche, souvent munies à leur base, d'un involucre à une ou plusieurs barbes.

P. CILIÉ. — *P. CILIARE.*

PAN. *Ciliare*. Wild. Reetz obs. 4. p. 16.

Épis presque digités, rapprochés, droits et filiformes, tige flexueuse, fleurs pédicellées, valve extérieure ciliée,

chaume et feuilles velues. — Cette plante croît dans les parties méridionales de l'île.

P. ÉGYPTIEN. — *P. ÆGYPTIACUM.*

Pan. *Ægyptiacum.* Wild. Reetz obs. 3 p. 8. — P. *Filiforme.* Jacq. obs. 3. p. 18, t. 70.

Cette plante ne diffère de la précédente que par la valve intérieure qui est marquée de trois nervures, par sa valve qui en est dépourvue, et par son chaume et ses feuilles plus velues que dans l'espèce précédente. — Elle croît dans les mêmes lieux.

P. D'ITALIE. — *P. ITALICUM.*

Panicum *Italicum.* Linn. *Sp.* 83.

Cette plante, dont les tiges s'élèvent jusqu'à un mètre de hauteur et portent des feuilles assez larges, velues à l'entrée et sur le bord de leur gaîne, ayant les fleurs disposées en épi serré, cylindrique, dont l'axe est couvert de poils laineux et dont les ramifications sont courtes et sensibles à la base seulement, est cultivé à Sainte-Hélène.

P. VERTICILLÉ. — *P. VERTICILLATUM.*

P. *Verticillatum.* Linn. *Sp.* 82. Lam. ill. n°. 871. t. 43. fl.

Cette plante, qui a les tiges plus ou moins droites, articulées, feuillées et ne s'élevant qu'à quatre ou cinq décimètres de hauteur, est garnie de feuilles velues sur leur gaînes, et munies d'une nervure blanche; fleurs disposées en épis longs, cylindriques, verdâtres et remarquables par les filets accrochans dont elles sont garnies. — Commune.

P. A FEUILLES MOLLES. — *P. MOLLE.*

Panicum *Molle.* Roxb.

Cette plante, facile à reconnaître par ses épis paniculés, alternes et ouverts d'un seul côté, a ses épillets rapprochés, pédicillés et mutiques d'un seul côté. — Peu commune à Sainte-Hélène.

P. DIGITÉ. — *P. DACTYLON.*

PAN. *Dactylon.* Syst. Veget.

Cette plante dont les épis sont digités, ouverts, velus intérieurement et à la base, et dont les fleurs sont solitaires et les tiges rampantes, est extrêmement commune.

SCHOENANTHE. — *ANDROPOGON.*

ANDROPOGON. Linn.

Les épillets sont de deux sortes, et ordinairement accouplés; l'un est mâle pédicellé, sans arête, l'autre sessile, hermaphrodite, muni d'une arête qui part du sommet de la balle. Face externe de la glume hérissée de poils.

S. CULTIVÉ. — *A. SCHOENANTHUS.*

ANDROPOGON *Schœnanthus.*

Cette plante, dont les épis de la panicule sont réunis avec les oblongs, les tiges pubescentes, et les fleurs sessiles et sans arête, est cultivée dans les jardins.

FLOUVE. — *ANTHOXANTHUM.*

ANTHOXANTHUM. Linn. — AVENÆ *Sp.* Hall.

Sa glume est à deux valves et à une fleur, la balle est à deux valves aigües, munies d'une petite arête ; deux étamines ; les fleurs sont en panicules resserrés en forme d'épi.

F. ODORANTE. — *A. ODORATUM.*

Sa tige est simple et terminée par un épi lâche composé de fleurs oblongues, pointues et chargées de barbes courtes et médiocrement pédonculées ; sa racine est odo-

rante. — Cette plante croît communément dans les endroits gazonneux.

FROMENT. — *TRITICUM.*

TRITICUM. Linn.

Les épillets sont solitaires sur chaque dent de l'axe et opposés à cet axe, la glume est à deux valves, et renferme plusieurs fleurs un peu obtuses, dont la balle est bivalve; trois étamines; fleurs en épis.

F. D'ÉTÉ. — *T. ÆSTIVUM.*

TRITICUM *Æstivum.* Linn. *Sp.*

Glumes à quatre fleurs, ventrues, glabres, imbriquées, surmontées d'une arête. — Cultivé.

F. D'HIVER. — *T. HYBERNUM.*

TRITICUM *Hybernum.* Linn. *Sp.*

Glumes à quatre fleurs, ventrues, lisses, imbriquées et médiocrement aigües. — Cultivé.

ORGE. — *HORDEUM.*

HORDEUM. Linn.

Les épillets sont serrés sur chaque dent de l'axe, les deux latéraux sont souvent mâles et pédiculés, et celui du milieu sessile et hermaphrodite. Les glumes, rapprochées trois à trois, sont à deux valves, qui par leur réunion jouent le rôle d'involucre à six feuilles; trois étamines; fleurs en épis.

Chaque glume renferme une seule balle à 2 valves.

O. A HUIT ANGLES. — *H. EXASTICHON.*

HORDEUM *Exastichon.* Linn.

Cette plante ne diffère de l'orge commun, dont elle

est une variété, que par son épi plus court, plus épais, à six rangées égales, sa balle ne se sépare point d'elle-même à sa maturité. — Cultivé.

O. A DEUX ÉPIS. — *H. DISTICHON.*

HORDEUM *Distichon*. Linn.

Cette espèce a l'épi allongé, comprimé sur les trois fleurs, accolées ensemble à chaque dent de l'axe, celle du milieu est seule hermaphrodite et munie de barbe; les deux latérales sont mâles et sans barbe. Les graines sont étalées et imbriquées. — Cultivé.

MAIS. — *ZEA.*

ZEA. Linn. — MAÏS. Tourn. Gœrtn.

La plante est monoïque, les fleurs mâles sont disposées en panicule terminale, et leur glume bivalve renferme deux fleurs; balle sans arête; trois étamines. Les fleurs femelles sont disposées en épis axillaires cachées sous de grandes gaînes foliacées. Leurs glumes sont uniflores, le style est filiforme extrêmement long; un stigmate. Les graines sont arrondies, lisses, crustacées à la surface, nues, disposées en épis serrés, cylindriques, rangées par séries longitudinales, et comme insérées dans l'axe de l'épi.

M. CULTIVÉ. — *Z. MAIS.*

ZEA *Maïs*. Linn. *Sp*. 1133.

Cette graminée, aimant les terrains gras et légers, et craignant la sécheresse et les expositions froides, est plus commune dans les jardins que dans les champs où elle vient avec difficulté.

BAMBOU. — *BAMBUSA*.

BAMBUSA. Wild. Linn.

Fleurs renfermées entre des écailles, et composées chacune d'une balle à deux valves; six étamines; un ovaire, supérieur terminé par un style bifide; une seule semence.

B. ARUNDINACÉE. — *B. ARUNDINACEA*.

BAMBUSA *Arundinacea*. Linn.

Cette plante, dont les fleurs sont en panicule rameuse et divariquée, et dont tous les autres caractères sont ceux du genre, croît à Sainte-Hélène.

SOUCHETS. — *CYPEROIDEÆ*.

CYPEROÏDEÆ. Juss. — GRAMINA SPURIA. All.

Les souchets sont des herbes à tige cylindrique ou triangulaire, presque toujours dépourvue de nœuds, les feuilles sont sessiles ou engaînantes à leur base, la gaîne est toujours entière, et le limbe est assez semblable à celui des graminées. Les fleurs sont disposées en épis, hermaphrodites ou unisexuelles. Chaque fleur est placée à l'aisselle d'une écaille, paillette ou glume, qui fait la fonction de calice. Quelquefois ces paillettes inférieures sont vides par avortement; les étamines sont au nombre de trois, et leurs filets persistent souvent jusqu'à maturité. L'ovaire est supérieur, simple, surmonté d'un style qui le divise en deux ou trois stigmates. Le fruit est un caryopse membraneux, corné ou crustacé, rempli d'une graine dont la structure en la germination est semblable à celle des graminées.

KILLINGIA. — *KILLINGIA.*

KILLINGIA. Roxb. Juss.

Fleurs ramassées en têtes ou épis, calice comprimé, formé de deux valves inégales comprimées, l'interne plus grande que l'externe.

K. A UNE SEULE TÊTE. — *K. MONOCEPHALA.*

KILLINGIA *Monocephala.* Wild. *Sp.*

Cette plante, dont la tige est filiforme et triangulaire, dont les fleurs sont sessiles et globuleuses, a l'involucre composé de trois feuilles longues. — Elle se trouve dans les endroits boisés et humides de l'île.

K. DE SUMATRA. — *K. SUMATRENSIS.*

KILLINGIA *Sumatrensis.* Wild. 1—238.

Cette plante, qui n'est qu'une variété du Kylleni ombellé, dont elle ne diffère que par l'involucre, qui n'est pas partagé, a, comme cette plante, des épis sessiles et pédonculés cylindriques et scabres. — Elle croît dans la partie méridionale de l'île.

SOUCHET. — *CYPERUS.*

CYPERUS. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Les souchets ou cypérécées ont des fleurs hermaphrodites, disposées en épis composés ; les écailles sont courbées en carène, disposées sur deux rangs opposés. Le caryopse est dépourvu de poils à sa base. Un style surmonté de trois stigmates. Ce sont des herbes à tiges cylindriques ou triangulaires, presque toujours dépourvues de nœuds.

S. ROND. — *C. ROTUNDUS.*

CYPERUS *Rotundus*. Linn. *Sp*. 67.

Cette espèce, qui vient si communément dans l'île qu'elle infeste même les jardins, d'où elle est rejetée comme mauvaise herbe, se reconnaît facilement à sa racine, qui pousse des fibres épaisses, brunes, traçantes, qui renflent çà et là en tubercules ovales et d'une saveur amère et résineuse; tandis que le souchet comestible, dont elle est le portrait pour les feuilles, la tige et les fleurs, a une racine fibreuse, et que ses tubercules naissent à l'extrémité des fibres et sont d'une saveur sucrée. — Elle croît dans les lieux humides.

S. A PETITES FLEURS. — *C. TENUIFLORUS.*

CYPERUS *Tenuiflorus*. Roxb. *Gram*. 30, t. 14, f. 1.

Cette plante, qui a la tige triangulaire, et qui a les feuilles linéaires, se reconnaît encore à son ombelle recomposée à épis linéaires, aigus et très-étroits. — Elle croît dans plusieurs parties de l'île. Même localité.

FIMBRISTYLIS. — *FIMBRISTYLIS.*

FIMBRISTYLIS. Brown.

Écailles paléacés, imbriquées, corolle nulle; style bifide, bulbeux à la base, comprimé, et cilié sur les bords.

F. TRESSÉ. — *F. TEXTILIS.*

FIMBRISTYLIS *Textilis*. Roxb.

Haute de trois à six pieds. Sa tige est nue, cylindrique dans une partie de son étendue, comprimée dans l'autre. Épillets nombreux, agglomérés; une à trois fleurs; écailles carénées et un peu obtuses. — Cette plante croît dans

l'intérieur de l'île, dans les endroits humides et élevés, et peut servir à couvrir les maisons.

CAREX. — *CAREX*.

Carex. Gœrtn. Lam. Good. Schk.

Les fleurs sont monoïques, ou quelquefois dioïques, disposées en épis, unisexuelles ou androgynes. La fleur femelle offre un ovaire surmonté d'un style à deux ou trois stigmates, et enveloppé d'un nectaire ou urcéole qui grandit après la fleuraison, et forme une espèce de capsule monosperme percée au sommet. La graine est triangulaire, portée sur un court pédicule. Le style persiste, et sort par l'orifice de la capsule.

C. PÉDONCULÉ. — *C. PEDUNCULATA*.

Carex *Pedunculata*. Wild. Schk. caric., t. 8, 88.

Épis androgynes, pédonculés et très-distans les uns des autres; les mâles droits et placés au sommet; trois stigmates; capsules obovées, triangulaires et obtuses. — Croît au nord de Sainte-Hélène.

TROISIÈME CLASSE.

PLANTES MONOCOTYLÉDONES

APÉTALES.

Étamines périgynes.

PALMIERS. — *PALMÆ.*

PALMÆ.

Ont un calice persistant à six divisions profondes, dont trois extérieures ordinairement plus courtes ; six étamines ou plus, ovaire supérieur ; un à trois styles; une baie ou une drupe, une ou trois graines osseuses. Fructification portée sur un spadix entouré d'une spathe.

Feuilles palmées ou pennées ; tige élevée, caudée.

DATTIER. — *PHOENIX.*

PHOENIX. Théoph. Diosc. Linn. Juss.

Fleurs dioïques. Fleurs mâles : calice à trois ou six divisions, trois ou six étamines. Fleurs femelles : calice *idem*; style nul ; un stigmate ; drupe oblongue, monosperme; graine allongée, sillonnée longitudinalement d'un seul côté ; ombilique sur la surface convexe; noyau extrêmement dur.

DATTIER CULTIVÉ. — *P. DACTILIFERÆ.*

PHOENIX DACTILIFERA. Linn. Wild.

Cette plante, dont le tronc est droit, simple, cylyndrique, haut de vingt à trente pieds, hérissé d'écailles dans sa partie supérieure, produites par la base du pétiole des feuilles qui subsistent plusieurs années après leur chute, est terminée par un ample faisceau de feuilles pinnées, longues d'environ dix pieds, composées de deux rangs de folioles la plupart alternes, ensiformes, placées dans leur longueur, les inférieures plus courtes. Au centre est un bourgeon très-grand, conique, qu'on appelle le chou. La base du pétiole commun aux feuilles est enveloppée de filamens formant comme une toile grossière destinée sans doute à l'affermir contre le tronc.

Il est assez rare à Sainte-Hélène.

COCOTIER. — *COCCOS.*

Coccos. Linn.

Fleurs monoïques réunies sur le même spadix, qui est enveloppé par une spathe monophylle. Fleurs mâles : six étamines à anthères sagittées. Fleurs femelles : un ovaire supérieur, arrondi, dépourvu de style, à stigmates trilobés. Le fruit est une drupe très-grande, coriace, fibreuse, qui renferme un noyau monosperme très-dur, d'une seule pièce, marqué de trois sutures saillantes et percé à sa base de trois trous inégaux.

C. PORTE-NOIX. — *C. NUCIFERA.*

Coccos *Nucifera*. Linn.

Son tronc, qui s'élève jusqu'à soixante pieds de hauteur,

est couronné par un faisceau composé de deux rangs de folioles ensiformes; au centre on voit un bourgeon droit, pointu, tendre, qu'on nomme chou et qui est très-bon à manger, et, à la base interne des feuilles intérieures, de grandes spathes ovales, pointues, qui donnent issue à une panicule qu'on nomme régime et qui est chargée de fleurs jaunâtres; à ces fleurs succèdent des fruits de la grosseur de la tête, lisses à l'extérieur, et contenant une amande à chair blanche ayant un peu le goût de la noisette. Il n'est pas très-commun.

ASPARAGINÉES. — *ASPARAGINEÆ.*

ASPARAGI. Juss.—ASPARAGOÏDEÆ et SMILACEÆ. Vent.

Racines composées de fibres charnues; tiges souvent grimpantes; feuilles alternes, opposées ou verticillées, rarement engaînantes, munies de nervures longitudinales, quelquefois ramifiées; ca-calice profondément découpé en six, quelquefois en quatre ou en huit parties; corolle nulle; six étamines, plus rarement quatre ou huit; un ovaire simple, ordinairement supérieur, surmonté d'un style simple ou trifide, ou de trois styles; fruit pulpeux; une baie, rarement une capsule à trois loges, qui renferment chacune une à trois graines.

SANG-DRAGON. — *DRACOENA.*

DRACOENA. Linn.

Calice coloré, à six divisions profondes, droites; six étamines à filets, renflés, ou simples au milieu, baie monosperme, à trois loges; une ou plusieurs graines; feuilles ensiformes.

S.-D. ABAISSÉ. — *D. CERNUA.*

DRACOENA *Cernua*. Jacq.

Arbre à feuilles linéaires, lancéolées, flexueuses et

presque obliques; fleurs en panicules penchées. — Croît au midi de Sainte-Hélène.

IGNAME. — *DIOSCOREA.*

DIOSCOREA. Linn.

Fleurs dioïques. Fleurs mâles : calice coloré, à six divisions profondes, six étamines. Fleurs femelles, calice à six divisions colorées, trois styles, ovaire presque infère, capsule triloculaire, à plusieurs graines membraneuses.

I. AILÉE. — *D. ALATA.*

DIOSCOREA *Alata*. Rumph. 5, t. 126.

Cette plante, qui a les feuilles cordiformes, la tige ailée et bulbifère, ne croît pas communément dans l'île.

I. ÉPINEUSE. — *D. ACULEATA.*

DIOSCOREA *Aculeata*. Linn. et Rumph., *id.*

Les feuilles, dans cette espèce, sont cordiformes; la tige est épineuse et bulbifère.—Elle n'est pas plus commune que la précédente.

ANANAS. —*BROMELIACEÆ.*

BROMELIACEÆ.

Les caractères de cette plante consistent à avoir une enveloppe florale à six divisions plus ou moins profondes, formant une corolle, ou un calice et une corolle distincte, tantôt supérieure, tantôt inférieure, à divisions égales ou inégales, trois d'entre elles alternent avec les autres, étant sensiblement plus grandes; six étamines prennent naissance soit à la base, soit

au milieu des divisions, soit sur des corps glanduleux recouvrant l'ovaire qui est simple, supérieur ou inférieur, surmonté d'un style à stigmate trifide; fruit à trois loges, tantôt baie qui ne s'ouvre pas, tantôt capsule à trois valves, à loge à une ou plusieurs graines; touffe de feuilles environnantes.

AGAVE. — *AGAVE*.

AGAVE. Linn. — ALOE. Tourn.

Calice tubuleux, infundibuliforme; son limbe est à six divisions droites; six étamines, saillantes, plus longues que le calice, et insérées sur lui; anthères mobiles et transversales. Capsules atténuées aux deux extrémités, à peu près trigones, polyspermes à semences planes et disposées sur deux rangs; feuilles dures et persistantes.

A. TUBÉREUSE. — *A. TUBEROSA*.

AGAVE *Tuberosa*. Linn. — YUCCA *Superba*. Roxb.

Cette plante, qui est caulescente, est remarquable par ses feuilles à dents épineuses. — Elle croît dans la partie méridionale de Sainte-Hélène.

A. LISSE. — *A. LUCIDA*.

AGAVE *Lucida*. Linn.

Cette plante, à peine caulescente, a les feuilles, comme la précédente, à dents épineuses; mais elle est remarquable par sa panicule rameuse et son style plus court que les étamines; sa fleur est verdâtre. — Elle croît si communément à Sainte-Hélène qu'on s'en sert pour haies et clôtures.

ASPHODÈLES. — *ASPHODELI*.

Les asphodèles ont les feuilles engaînantes, pres-

que toutes radicales ; le calice divisé en six parties ; six étamines, insérées à la base de la corolle ; un style unique à stigmate simple.

ALOÈS. — *ALOES.*

Aloes. Tourn. Linn. Juss.

Calice en tube divisé profondément en six parties nectarifères à son fond ; six étamines attachées à la base du calice ou au réceptacle ; capsule ovoïde, triloculaire ; l'ovaire est surmonté d'un style filiforme terminé par un stigmate légèrement trilobé.

A. PERFOLIÉ. — *A. PERFOLIATA.*

Aloes *Perfoliata*. Linn.

Cette belle plante, dont les fleurs sont penchées, à pédoncules presque cylindriques, et disposés en corymbes, a six feuilles dentées, amplexicaules et engaînantes. La tige est souvent radicale. — Très-commune dans la partie méridionale de l'île.

A. EN ÉPI. — *A. SPICATA.*

Aloes *Spicata*. Linn.

Cette plante, dont les fleurs posées horizontalement et campaniformes sont disposées en épis, a les feuilles caulinaires planes, amplexicaules et dentées. — Croît aussi communément que la précédente.

AIL. — *ALLIUM.*

Allium. Hall. Linn.

Les fleurs sont terminales, disposées en ombelle, et sortent d'une spathe à deux valves ; le périgone est ouvert et à six divisions profondes ; le stigmate est

simple; le fruit est à une capsule, à trois valves, à trois angles et à trois loges si profondément divisées qu'on croit compter six loges.

Les valves en se séparant laissent l'axe du fruit isolé au centre, et surmonté par le style qui persiste.

A. OGNON. — *A. CÆPA.*

Allium *Cæpa.* Linn. *Sp.* 431.

Sa tige est haute d'environ un mètre, nue, cylindrique, fistuleuse, et renflée dans sa partie inférieure; ses feuilles sont longues, cylindriques, fistuleuses et pointues, et ses fleurs forment au sommet de la tige une tête arrondie ou un peu ovale. Les lanières du périgone sont droites et laissent saillir les étamines par les côtés des fleurs. — Elle est cultivée dans les jardins.

NARCISSES. — *NARCISSÆ.*

Calice coloré, à six divisions profondes; six étamines, un style; une capsule ou une baie à trois loges; ovaire infère, ou placé sous le périgone; fleurs enveloppées le plus souvent dans une spathe après leur développement.

HÉMÉROCALE. — *HEMEROCALLIS.*

Hemerocallis. Linn. Juss.

Le périgone est grand, persistant, en entonnoir, a sa base en forme de cloche, et a six étamines peu profondes à sa partie supérieure; les étamines sont déjetées de côté.

Les racines sont composées d'un faisceau de fibres simples, épaisses et cylindriques.

H. ROUGE. — *H. FULVA.*

HEMEROCALLIS *Fulva*. Linn.

Sa tige, haute de deux à trois pieds, nue, presque cylindrique, lisse, est un peu rameuse à son sommet; ses feuilles sont radicales, fort longues, ensiformes, étroites et un peu creusées en gouttière. Les fleurs sont grandes, terminales et d'un jaune rougeâtre, surtout à l'intérieur. Elles forment à la base un tube étroit où se trouve l'ovaire, qui est libre. — Assez commun dans toutes les parties de l'île.

AMARYLLIS. — *AMARYLLIS.*

AMARYLLIS. Linn.

Une spathe divisée en deux ou plusieurs parties; le périgone est en forme d'entonnoir à six divisions profondes, quelquefois réfléchies, munies de six petites écailles à l'entrée du tube; six étamines déjetées; le stigmate est à trois divisions; un style.

A. BELLADONE. — *A. BELLADONA.*

AMARYLLIS *Belladona*. L'Hérit.

Cette plante, dont le périgone est à huit divisions planes, dont la hampe est comprimée, a les feuilles canaliculées, un peu en carène, et très-glabres. — Elle vient assez abondamment dans la partie méridionale de Sainte-Hélène.

A. DE SAINT-JACQUES. — *A. FORMOSISSIMA.*

AMARYLLIS *Formosissima*. Linn.

Spathe simple à une fleur pédicellée; périgone bilabié, penché, divisé profondément en six parties, celles qui portent les étamines renversées. — Croît au midi de l'île.

TUBÉREUSES. — *POLYANTHES.*

POLYANTHES. Linn. — HYACINTHUS. Tourn.

Le périgone est en forme d'entonnoir à six lanières ovoïdes, obtuses; six étamines insérées sur le calice; anthères longues; ovaire couvert; un style; stigmate à trois divisions; capsule recouverte à la base par le calice, polysperme, à trois loges; graines plates disposées sur deux rangs.

T. CULTIVÉE. — *P. TUBEROSA.*

POLYANTHES *Tuberosa.* Linn. Wild. 2. 184.

Cette plante, dont la racine est tubéroso-bulbeuse, a les feuilles radicales longues, les caulinaires semblables à des écailles; les fleurs en épis, garnies ensemble ou séparément d'une spathe. — Cette jolie plante, dont l'odeur est très-agréable, croît dans la partie méridionale de Sainte-Hélène.

NARCISSE. — *NARCISSUS.*

NARCISSUS, Linn. Juss. Lam. — NARCISSI *Sp.* Tourn.

Le calice est en forme d'entonnoir, son limbe est étalé, à six divisions profondes; l'entrée du tube est couronnée par un godet pétaloïde, cylindrique, ou en forme de cloche, entier, ou divisé sur les bords; six étamines insérées sur le tube caché dans le godet. Les fleurs naissent une ou plusieurs ensemble d'une spathe simple qui se fend de côté.

N. FAUX NARCISSE. — *N. PSEUDONARCISSUS.*

NARCISSUS *Pseudonarcissus.* Lam. *Dict.* 4. p. 423.

Sa tige est haute de huit à douze pouces et porte à son

sommet une fleur fort grande et remarquable par le limbe intérieur de son périgone qui est aussi grand que l'extérieur, campanulé, légèrement frangé en son bord et de couleur jaunâtre; le limbe est composé de six pièces lancéolées, d'un jaune pâle; les feuilles sont radicales, ensiformes, moins longues que la tige. — On la trouve dans les bois de la partie septentrionale de l'île.

N. JONQUILLE. — *N. JONQUILLA.*

NARCISSUS *Jonquilla.* Linn. *Sp.* 417.

Sa tige est lisse et s'élève jusqu'à un pied; elle porte à son sommet trois à six fleurs jaunes, dont le tube est grêle et fort long, et le limbe intérieur un peu campanulé et très-court; les fleurs sont petites et odorantes; les feuilles sont radicales, venues en alêne et presque cylindriques avec une gouttière, et ressemblent en quelque manière à quelque espèce de jonc. — Elle croît sur les collines du midi de l'île.

N. TAZETTE. — *N. TAZETTA.*

NARCISSUS *Tazetta.* Linn. *Sp.* 418.

Cette jolie espèce se distingue facilement à sa hampe qui porte quatre à six fleurs pédicellées, et à ses feuilles planes et larges d'un centimètre au moins. — Elle vient dans les endroits humides situés au bord de la mer à Sainte-Hélène.

IRIDÉES. — *IRIDES.*

IRIDES. Juss. — IRIDEÆ. Vent. — ENSATÆ. Linn.

Les iridées ont un calice coloré à six divisions profondes; trois étamines; un style; trois stigmates; ovaires infères; capsule à trois loges; fleurs axillaires placées avant leur développement dans une spathe monophylle ou diphylle; racines tubéreuses; feuilles ensiformes

MORÉA. — *MORÆA*

Moræa. Linn.

Une spathe bivalve quelquefois biflore ; périgone à six divisions profondes, ouvertes, un peu connées à leur base ; trois étamines. L'ovaire infère ; un style ; trois stigmates en forme de pétales.

M. DE CHINE. — *M. CHINENSIS.*

Cette plante a les feuilles ensiformes, droites, la panicule dichotome, et les fleurs pédonculées ; sa racine est grosse et charnue, et ses fleurs d'un jaune pourpre, tachées de rouge. — Elle croît à Sainte-Hélène.

ANTHOLYZE. — *ANTHOLYZA.*

Antholyza. Linn.

Périgone en entonnoir à tube arqué, limbe à six divisions inégales, la supérieure voûtée ; trois étamines ; un style ; trois stigmates ; capsule à trois loges ; spathe bivalve ; anthères bleues dans la plupart.

A. D'ÉTHIOPIE. — *A. ÆTHIOPICA.*

Antholyza. *Æthiopica.* Linn.

Cette plante, dont les feuilles sont ensiformes, atténuées, a son épi distique ; la spathe et les feuilles conniventes, son périgone d'un jaune rouge à divisions lancéolées, la supérieure staminifère plus longue. — Assez commune.

QUATRIÈME CLASSE.

PLANTES MONOCOTYLÉDONES
APÉTALES.
Étamines épigynes.

BANANIERS. — *MUSÆ*.

Les bananiers ont les fleurs monoïques, dioïques ou polygames, enveloppées dans une spathe, et dont le périgone posé sur l'ovaire est partagé en deux ou six divisions; neuf ou vingt étamines; un ou six styles, autant de stigmates; fruits à trois ou six loges.

BANANIER. — *MUSA*.

MUSA. Linn. Juss. Tourn.

Fleurs hermaphrodites fertiles; une spathe supérieure; périgone à deux divisions profondes; l'une droite à cinq dents, l'autre plus courte et concave nectarifère; six étamines, dont cinq stériles, la sixième fertile, plus longue dans les fleurs de la base; une seule stérile dans celles du haut de la spathe. Un style, un stigmate en tête; baie oblongue à trois loges polyspermes.

B. A PETITS FRUITS. — *M. SAPIENTIUM.*

Musa *Sapientium.* Linn. Wild. 4. 894.

Cette espèce, dont le tronc est taché à la base, a le spadix penché, les fleurs mâles caduques. — Commune à Sainte-Hélène.

B. A GRANDS FRUITS. — *M. PARADISIACA.*

Musa *Paradisiaca.* Linn. Wild. 4. 893.

Spadix penché : fleurs mâles persistantes. — Commune à Sainte-Hélène.

BALISIERS. — *CANNÆ.*

Les balisiers ont le calice supère inégalement découpé; une à deux étamines adhérentes à la base d'un style pétaliforme ; capsule triloculaire.

B. CANNA. — *C. BALISIER.*

Canna. Linn. Juss. — Canna *Corus.* Tourn.

Le périgone est à trois divisions extérieures profondes, à six divisions internes, dont cinq droites, la sixième réfléchie; étamine à anthère, attachée le long du filet; un style plane à lance, uni au filet; stigmate latéral. Capsule polysperme, hérissée, triloculaire.

B. DE L'INDE. — *C. INDICA.*

Canna *Indica.* Lin. Wild.

Cette plante se reconnaît facilement à ses feuilles ovales, aiguës aux deux bouts avec une grosse côte. — Vient communément à Sainte-Hélène.

COSTUS. — *COSTUS.*

Costus. Théophr. Diosc. Linn. Juss.

Le périgone est double, l'extérieur à trois divi-

sions, l'intérieur renflé à trois divisions presque égales, et entourant un tube ou nectaire bilabié, renflé et porté sur l'ovaire; la lèvre supérieure simple, lancéolée, courte; limbe très-large, arrondi et ondulé; une étamine portée sur la lèvre supérieure ou mieux une anthère adnée à sa partie antérieure et supérieure. Un ovaire inférieur arrondi, à long style, à stigmates.

C. MAGNIFIQUE. — *COST. SPECIOSUS.*

Costus *Speciosus*. Wild.—Amomum *hirsutum*. Lam.

Après les caractères du genre que l'on vient de donner et qui sont ceux de l'espèce, il reste à indiquer que les fleurs et feuilles de cette plante sont scarieuses en dessous. — Croît à la partie méridionale de l'île.

ORCHIDÉES. — *ORCHIDEÆ.*

Orchideæ. Juss. Linn. Adans. Hall. Swartz.

Calice supère, coloré, à six divisions profondes, inférieures, irrégulières, appelées nectaire ou lamelle; deux étamines sur le sommet du pistil; poussières agglutinées et élastiques; capsules polyspermes à une loge et à trois valves; racines composées de fibres épaisses ou des tubercules; feuilles entières, engaînantes, marquées de nervures longitudinales; fleurs en épis ou en grouppes, de couleurs très-variées.

CYMBIDIUM. — *CYMBIDIUM.*

Cymbidium. Wild.

Corolle redressée ou ouverte présentant un nec-

taire ou sixième pétale, concave à sa base, sans éperon, à limbe étalé ; l'anthère à opercule et caduque ; le pollen globuleux.

C. A FEUILLES D'ALOËS. — *C. ALOËFOLIUM.*

Cymbidium *Aloëfolium*. Wild. 4, 101.

Feuilles radicales, larges et linéaires, canaliculées, charnues, émoussées ; hampe droite et multiflore. — Croît au pied des arbres, dans les forêts.

SIXIÈME CLASSE.

PLANTES DICOTYLÉDONES
APÉTALES.
Étamines périgynes.

LES THYMÉLÉES. — *THYMELÆ.*

THYMELEÆ. Juss. — DAPHNOÏDEÆ. Vent. — CHAMELÆÆ. Gærtn.

Les thymélées sont des arbustes ou des sous-arbrisseaux dont les feuilles toujours simples et entières sortent de bourgeons coniques et écailleux, et dont les fleurs souvent colorées, naturellement hermaphrodites, quoique dioïques par avortement, naissent solitaires ou agrégées, ou disposées en épi à l'aisselle des feuilles où au sommet des branches. Le périgone est libre, d'une seule pièce, à quatre ou cinq lobes peu profonds, les étamines au nombre de huit ou dix sont placées à l'orifice du périgone. L'ovaire est libre; le style unique souvent latéral; le stigmate ordinairement simple. Le fruit, qui est recouvert par le périgone, consiste en une seule graine dont l'enveloppe propre est membraneuse et charnue. Le périsperme manque; l'embryon est droit et a la radicule supérieure.

DAPHNÉ. — *DAPHNE*

Daphne. Linn. Juss. Lam. — Thymelæa. Tourn.

Le périgone est un peu tubuleux, à quatre lobes pubescens en dehors, colorés surtout en dedans; les étamines sont au nombre de huit, renfermées dans le tube. Le style est court, le fruit à une baie, à une loge et à une graine.

D. ODORANT. — *D. ODORA.*

Daphne *Odora*. Thunb.

Cette plante, dont les principaux caractères sont les fleurs agrégées, sessiles et terminales, et dont les feuilles sont ovales, alternes et glabres, croît à Sainte-Hélène assez communément.

PROTÉES. — *PROTEÆ.*

Les protées se reconnaissent à leur périgone, à quatre ou cinq divisions, ayant autant d'étamines; un ovaire supère en style simple, surmonté le plus ordinairement d'un seul stigmate; un fruit supère ordinairement monosperme. Leur tige est frutescente; leurs feuilles sont alternes et quelquefois verticillées.

PROTÉE. — *PROTEA.*

Protea. Linn. Juss. — Globularia. Tourn.

Le périgone est à quatre divisions excavées intérieurement au sommet; la supérieure souvent fendue jusqu'à la base et détachée des autres : quatre étamines au sommet des divisions de la corolle;

filets très-courts; un style; deux stigmates sillonnés; graine recouverte d'une coque.

PR. — *P. ARGENTEA.*

Feuilles lancéolées, elliptiques, glabres; fleurs terminales en tête oblongue. — Se trouve sur les collines sablonneuses de l'île.

PR. PORTE-MIEL. — *P. MELLIFERA.*

PROTEA *Mellifera*. Thunb. Wild. 1. 522.

Feuilles lancéolées, argentées, cotonneuses et cilicées; tige frutescente; fleurs en têtes globuleuses. — Même localité.

HAKÉA. — *HAKEA.*

HAKEA. Cav.

Fleurs agrégées ayant leur réceptacle commun environné d'écailles imbriquées et caduques. Calice à quatre divisions linéaires; quatre étamines- une capsule ligneuse, bivalve, contenant deux graines ailées.

H. GIBBEUX. — *H. GIBBOSA.*

HAKEA *Gibbosa*. Cav. t. 504. — BANKSIA *Gibbosa*. Withe. it. p. 224.

C'est un arbrisseau dont les rameaux sont garnis de feuilles éparses, nombreuses et cylindriques; les capsules sont ovales, gibbeuses, rugueuses, bivalves, renfermant deux graines ailées; périgone à quatre divisions; quatre étamines attachées au sommet du calice; un style. — Il croît sur les collines sablonneuses et arides du midi de l'île.

LAURIERS. — *LAURINEÆ.*

Lauri. Juss. — Laurineæ. Vent. — Holoracearum *Gen*. Linn. — Papaverum *Gen.* Adans.

Les lauriers sont des arbres ou des arbrisseaux qui ont les feuilles alternes rarement opposées, toujours simples et dépourvues de stipules, et qui sont ordinairement persistantes et en ordre de quinconce; les fleurs sont hermaphrodites ou dioïques par avortement. Le périgone est d'une seule pièce de six à huit divisions, et à douze étamines insérées à la base des divisions du périgone. L'ovaire est libre, le stigmate simple ou divisé; le fruit est une drupe ou baie à une loge, à une graine.

LAURIER. — *LAURUS.*

Laurus. Tourn. Linn. Juss. Lam. Gærtn.

Le périgone est à quatre, cinq, six lobes égaux plus ou moins profonds; les étamines au nombre de huit à douze, disposées sur deux rangs; les externes sont toutes fertiles, les internes sont alternativement stériles et fertiles. Ces dernières ont à leur base deux appendices ou deux glandes; anthères attachées sur les bords des filets; un style; un stigmate; tiges ligneuses; le fruit est une drupe charnue.

L. AVOCATIER. — *LAURUS PERSEA.*

Laurus *Persea.* Wild. 2. 482. Jacq. Amer. p. cot. 264.

C'est un des plus beaux arbres fruitiers que je connaisse; il a une tige élancée, superbe, qui s'élève jusqu'à quarante pieds. Ses feuilles, qui varient dans leurs dimen-

sions, ont ordinairement deux pouces et demi de large sur quatre à cinq de long; elles sont alternes, éparses, pétiolées, ovales, légèrement terminées en pointe, assez fermes et d'un beau vert bien uni avec des nervures transversales; les fleurs petites, nombreuses, blanches forment des espèces de corymbes terminaux; elles ont les étamines et un calice velouté, découpé en six segmens oblongs. Le fruit est une drupe grosse comme le poing, ovale, allongée, dont la surface lisse et verdâtre est quelquefois pourpre ou violette; la drupe contient sous une chair épaisse un gros noyau arrondi, dur, qui est couvert d'une mince pellicule. — Il est rare dans l'île.

MUSCADIER. — *MYRISTICA*.

MYRISTICA. Linn.

Fleurs dioïques, calice nul; corolle campanulée, en grelots à trois divisions; fleurs mâles à six ou douze étamines, dont les filets sont réunis en un faisceau couronné par de longues anthères droites et à deux loges; fleurs femelles dépourvues de style et contenant un ovaire libre supérieur, ovale ou oblong, terminé par deux stigmates; le fruit est une drupe arrondie ou ovale renfermant une seule semence grosse, solide, huileuse. Cette semence est enveloppée par trois enveloppes distinctes qui sont le brou, le macis et la coque. Le brou est l'enveloppe la plus extérieure, ordinairement charnue, quelquefois desséchée et coriace. Le macis, qui est intermédiaire aux deux autres, est une membrane colorée très-découpée, comme réticulaire et appuyée fortement contre la coque, laquelle est l'enveloppe immédiate de la semence; elle est moins dure, fragile, sillonnée extérieurement par les impressions des ramifications du macis.

M. ODORANT. — *M. AROMATICA.*

MYRISTICA *Aromatica*. Lin. *Sp.*

Le tronc est droit et rameux ; les feuilles sont ovales, lancéolées, très-entières, fort lisses et soutenues par des pétioles marqués de nervures latérales, obliques, simples et presque parallèles ; la surface supérieure est d'un beau vert, l'inférieure est d'un vert blanchâtre. Les fleurs naissent en petits corymbes aux aisselles des feuilles : elles sont petites, jaunâtres, pédonculées. Le fruit est une baie ou drupe qui s'ouvre par son sommet. Deux valves. Le brou laisse apercevoir en s'ouvrant la noix recouverte par son macis qui est rouge. Fleurs mâles. Le calice contient douze étamines réunies par leurs filets et leurs anthères autour d'un axe qui naît du réceptacle et en forme de colonne. Les filets très-courts occupent la moitié inférieure de la colonne, et les anthères, qui sont linéaires, sont un peu plus longues que l'axe, forment un corps cylindrique, sillonné par vingt-quatre lignes longitudinales. Fleurs femelles : l'ovaire est marqué, d'un côté, d'une raie longitudinale, dépourvu de style et couronné par deux stigmates, sessiles, courts, épais, séparés par un sillon qui se prolonge un peu plus d'un côté que de l'autre. — Très-commune surtout à James-Valley.

POLYGONÉES. — *POLYGONEÆ.*

POLYGONEÆ. Juss. — VAGINALES. Ger. — PERSICARIÆ. Adans.

Cette famille, dont les plantes sont des herbes qui se distinguent surtout à leurs feuilles disposées en quinconce, dont les bords à leur naissance sont roulés en dehors jusqu'à la nervure longitudinale, et dont le pétiole engaîne la tige au moyen d'une membrane qui se prolonge d'ordinaire entre la tige et le pétiole, a ses fleurs composées d'un périgone

d'une seule pièce et à plusieurs lobes ; les étamines sont attachées en nombre déterminé à la base du périgone et ont des anthères marquées de quatre sillons longitudinaux s'ouvrant en deux loges par les sillons latéraux. L'ovaire est libre et porte plusieurs styles ou plusieurs stigmates sessiles ; le fruit est un cariopse nu ou recouvert par le périgone ; l'embryon est latéral ou central, souvent courbé.

RUMEX. — *RUMEX.*

Rumex. Linn. Juss. Lam. Gærtn.

Le périgone est à six parties, dont trois intérieures persistent et enveloppent le fruit, et les extérieures plus petites se rejettent sur le pédicule. Les étamines sont au nombre de six. L'ovaire porte trois styles chargés de stigmates déchiquetés. Le cariopse est triangulaire. L'embryon est latéral et contourné autour du périsperme.

R. VÉSICULEUX. — *R. VESICARIUS.*

Rumex *Vesicarius*. Wild. 2. 256.

Valves du calice rouges et veineuses ; les plus grandes de toutes les espèces de ce genre, membraneuses, réfléchies ; feuilles entières. — Très-commun.

R. OSEILLE. — *R. ACETOSA.*

Rumex *Acetosa*. Linn. *Sp.* 481.

Sa tige est droite, cannelée, haute de un pied à quinze pouces, garnie de feuilles peu nombreuses, oblongues, en forme de flèches, dont les oreillettes ne sont point divergentes, mais parallèles à la nervure longitudinale. Le pétiole, long dans les feuilles inférieures, est presque nul dans les supérieures. Les gaînes sont acérées, divisées au

sommet, et atteignent trois centimètres ; les fleurs forment des grappes rameuses, rougeâtres, quelquefois blanches. — Cette plante est assez commune.

R. PATIENCE. — *R. PATIENTIA.*

Rumex *Patientia*. Linn. *Sp*. 476.

Les racines sont longues, fibreuses, épaisses, jaunes à l'intérieur ; sa tige, assez grosse, est cannelée, médiocrement rameuse ; les feuilles sont grandes, pétiolées, allongées, ovales, lancéolées, planes ou ondulées sur les bords ; la gaîne de leur base est très-grande ; les fleurs sont verdâtres, disposées en épis rameux ; les valves du périgone sont entières ; l'une porte un tubercule à sa base. — Elle croît dans les bois humides.

ARROCHES. — *ATRIPLICEA*.

Les arroches ont le périgone découpé profondément en plusieurs parties, les étamines définies attachées à la base du calice, l'ovaire supère, un ou plusieurs styles, un stigmate ou plusieurs graines nues ou renfermées dans un péricarpe; fleurs monoïques, polygames ou hermaphrodites.

SOUDE. — *SALSOLA*.

Salsola. Bieb. Kœl. — Salsolæ *Sp*. Linn. — Kali. Tourn.

Le périgone des soudes est à cinq parties ; mais après la floraison, il pousse sur le dos de chaque division une excroissance scarieuse et de diverses formes ; cinq étamines opposées aux divisions du calice ; deux ou trois styles ; les stigmates sont au nombre de deux à trois ; capsule ovoïde ; la graine est solitaire, recouverte par le périgone persistant.

S. SALÉE. — *S. SALSA.*

Cette plante est herbacée et droite : elle a les feuilles charnues et mutiques, le périgone succulent et diaphane. — Au bord et dans les environs de la mer.

ÉPINARDS. — *SPINACIA.*

SPINACIA. Tourn. Linn. Juss. Lam. Gærtn.

Les fleurs sont dioïques dans les mâles ; le périgone est à cinq parties, et à deux, trois ou quatre dans les femelles ; celles-ci ont quatre ou cinq styles et produisent une graine solitaire recouverte par le périgone, qui persiste et grandit après la floraison.

E. CULTIVÉ. — *S. OLERACEA.*

SPINACIA *Oleracea*. Linn. *Sp*. 1456.—SPIN. *Inermis* Mœnch. meth. 318.

C'est une plante potagère, annuelle, dont les tiges, hautes de un à deux pieds, sont creuses, cylindriques, cannelées et rameuses ; les feuilles simples, entières, varient beaucoup pour la forme ; elles sont ordinairement en fer de flèche, quelquefois elles sont marquées de coupures à leur base. Elles sont alternes, tendres, d'un vert obscur, molles et succulentes. — Cultivé.

BETTE. — *BETA.*

BETA. Tourn. Linn. Juss. Lam. Gært.

Les fleurs sont hermaphrodites ; le calice est à cinq parties un peu adhérentes par la base avec l'ovaire. Celui-ci porte un style trifide et se change en une graine en forme de rein couverte par le calice, qui s'endurcit et prend l'apparence d'une capsule.

B. COMMUNE. — *B. VULGARIS.*

BETA *Vulgaris*. Linn. *Sp*. 322.

Cette plante est cultivée dans l'île pour l'économie domestique. Elle est trop connue pour avoir besoin d'être décrite. — Commune.

CHENOPODE. — *CHENOPODIUM.*

CHENOPODIUM. Bieb. Kœl. — CHENOP. et SALSOLÆ *Sp*. Linn.

Les ansérines ont un périgone à cinq parties, qui persistent autour de la graine sans prendre d'accroissement, ni se charger d'excroissement après la floraison ; un style à deux ou trois stigmates et une graine nue orbiculaire, qui n'est pas roulée sensiblement en escargot.

C. AMBROISIE. — *C. AMBROISIOIDES.*

CHENOPODIUM *Ambrosioïdes*. Linn. *Sp*. 320.

Cette plante, connue sous les noms d'Ambroisie, de Thé du Mexique, se reconnaît à sa tige droite, cannelée, verdâtre, rameuse, haute de sept à huit décimètres, garnie de feuilles lancéolées, amincies aux deux extrémités, marquées sur leur bord de quelques dents grandes et étalées. Les fleurs sont disposées par paquets, sessiles à l'aisselle des feuilles du rameau et du haut de la tige. Toute la plante exhale une odeur forte et agréable. — Se trouve dans plusieurs parties de l'île.

ARROCHE. — *ATRIPLEX.*

ATRIPLEX. Tourn. Linn. Juss. etc.

Les arroches portent des fleurs de deux sortes : les unes hermaphrodites à cinq divisions, les autres

femelles à deux divisions appliquées l'une contre l'autre; celles-ci grandissent après la floraison et forment autour du fruit une enveloppe bivalve et comprimée.

A. A ROSETTE. — *ATRIPLEX ROSEA.*

ATRIPLEX *Rosea.* Lin. *Sp.* 1493.

Tige herbacée ; feuilles blanches, dentées ou profondément sinuées et fruits quadrangulaires et dentés. — Croît dans les sables de la côte du nord.

SEPTIÈME CLASSE.

PLANTES DYCOTILÉDONES
APÉTALES.
Étamines hypogynes.

AMARANTHES. — *AMARANTHI.*

AMARANTHACEÆ. Juss. — AMARANTHOÏDES. Vent. — AMARANTHI. Juss.

Les amaranthes ont le calice ordinairement coloré, découpé profondément en plusieurs parties; les étamines sont ordinairement au nombre de cinq, en série sous l'ovaire, tantôt libres, tantôt réunies en cylindre à leur base, quelquefois munies d'écailles alternes avec les filets. L'ovaire est simple, libre; le style ou le stigmate est simple, double ou triple; le fruit est une capsule polysperme qui renferme une ou plusieurs graines, attachées à un réceptacle central. Herbes à feuilles simples, entières; fleurs petites, nombreuses, souvent colorées et entourées d'écailles scarieuses.

AMARANTHE. — *AMARANTHUS.*

AMARANTHUS. Linn. Juss. Lam. — BLITUM et AMARANTHUS. Tourn. etc.

Fleurs monoïques, à trois ou cinq folioles; les

mâles à trois ou cinq étamines ; les femelles à trois styles, trois stigmates, une capsule monosperme qui s'ouvre comme une boîte à savonnette ; une loge ; une graine lisse, lenticulaire.

A. BLETTE. — *A. BLITTUM.*

AMARANTHUS *Blittum*. Lin. *Sp.* 1405.

Cette espèce est facile à reconnaître parce qu'elle a souvent les feuilles échancrées au sommet ; elle se divise dès sa base en rameaux très-étalés et presque couchés ; les feuilles sont ovales, un peu obtuses et d'un vert blanchâtre, avec quelques nervures en dessous ; les fleurs sont latérales ou axillaires. — Croît communément à Sainte-Hélène.

A. A LONGS ÉPIS. — *A. CAUDATUS.*

AMARANTHUS *Caudatus*. Linn.

Fleurs en grappes, décomposées et pendantes ; feuilles lancéolées, ovales, en tige penchée. — Extrêmement commune.

A. TRICOLOR. — *A. TRICOLOR.*

AMARANTHUS *Tricolor*. Linn.

Cette plante, dont les fleurs sont agglomérées et sessiles, a les feuilles oblongues, lancéolées, colorées. — Elle est originaire de l'Inde ; mais elle est très-commune dans toutes les parties de l'île.

CADELARI. — *ACHYRANTHES.*

Les cadelari ont le calice persistant, à cinq divisions profondes, entourées de trois folioles, cinq écailles frangées autour de l'ovaire ; cinq étamines ; un ou deux styles, autant de stigmates ; capsule monosperme ne s'ouvrant pas.

C. HÉRISSÉ. — *ACH. ASPERA.*

Achyranthes *Aspera*. Wild.

Feuilles obovées, aiguës, atténuées à la base, argentées en dessous; périgones réfléchis, rapprochés de l'épi. — Cette plante est si commune qu'elle est, comme mauvaise herbe, rejetée des jardins.

AMARANTHINÉS. — *GOMPHRENÆ.*

Les amaranthines ont le calice coloré persistant, pentaphylle, entouré de trois bractées; cinq étamines à filets réunis en cylindre, un style: deux stigmates; capsule monosperme s'ouvrant circulairement; feuilles opposées.

A. GLOBULEUSE. — *G. GLOBOSA*

Gomphrena *Globosa*. Linn.

Tiges droites, feuilles ovales, lancéolées; fleurs en tête et solitaires, de couleur rouge ou argentée, pédoncules diffiles. — Cette plante est très-commune partout.

PLANTAGINÉES — *PLANTAGINEÆ.*

Plantaginea. Juss. — Plantagineæ. Vent.

Les plantaginées ont un calice découpé profondément en quatre parties; quatre étamines; l'ovaire libre; un style; un stigmate; une capsule s'ouvrant horizontalement comme une boîte à savonnette. Tiges presque toujours herbacées; organes radicaux.

PLANTAIN. — *PLANTAGO.*

Plantago. Linn. Lam. Gært. etc.

Les fleurs sont hermaphrodites, disposées en têtes

ou en épis ; la capsule est à deux ou quatre loges, à deux ou plusieurs graines.

P. RABOUGRI. — *P. ROBUSTA.*

Plantago *Robusta*. Roxb.

C'est un arbrisseau peu rameux, garni de feuilles au sommet des branches, linéaires, entières, caduques ; fleurs en épis axillaires, cylindriques et longuement pédonculés. — Il croît sur les montagnes peu élevées de l'île.

P. A GR. FEUILLES. — *P. MAJOR.*

Plantago *Major*. Linn. *Sp.* 163.

Feuilles radicales, grandes, connées, presque glabres, ovales, rétrécies en pétioles, marquées de sept nervures saillantes, souvent sinuées sur les bords ; la hampe dépasse la longueur des fleurs, elle est cylindrique, un peu pubescente, longue de deux à quatre décimètres, et porte un épi droit, cylindrique, composé de fleurs verdâtres et serrées, excepté vers le bas de l'épi. — Cette espce est commune dans l'île comme partout ailleurs dans les lieux secs.

NYCTAGES. — *NYCTAGINES.*

Les nyctages ont les fleurs solitaires ou réunies dans une espèce d'involucre ; un calice vivement coloré ou herbacé, persistant, monophylle, simple ou double ; les étamines peu nombreuses, glanduleuses à la base et insérées sur un disque écailleux qui entoure l'ovaire. Fruit, une semence recouverte par le disque écailleux. Un style ; un stigmate; une capsule supère, monosperme ; feuilles alternes ou opposées.

NYCTAGE. — MIRABILIS.

MIRABILIS. Linn. — NYCTAGO. Juss. — JALAPA. Tourn.

Calice droit, ventru, divisé en cinq découpures ovales, lancéolées, pointues, inégales; corolle monopétale, infondibuliforme, resserrée au-dessus de l'ovaire, à base persistante, à tube mince, à limbe plissé et divisé en cinq parties peu marquées; cinq étamines insérées sur un disque écailleux entier; un ovaire supère turbiné, surmonté d'un style filiforme très-long, et d'un stigmate; une graine globuleuse, recouverte par le périgone.

N. BELLE-DE-NUIT. — *M. JALAPA.*

MIRABILIS *Jalapa*. Linn.

Feuilles opposées, entières, cordiformes et à fleurs terminales, ramassées en têtes droites. — Assez com mune.

BOERHAVIA. — *BOERHAVIA.*

BOERHAVIA. Linn.

Calice allongé, simple et petit, resserré à son milieu, ayant son limbe campaniforme; une à dix étamines; un style; ovaire très-petit. Tige herbacée ou frutescente; feuilles opposées dont l'une est souvent plus petite que l'autre; fleurs en ombelle; involucre simple ou polyphylle.

B. ONDULÉ. — *B. REPANDA.*

BOERHAVIA. Wild.

Tige droite, feuilles en cœur, ondulées, en ombelle etriandre. — Croît aux environ de Sandy-Bay.

HUITIÈME CLASSE.

PLANTES DICOTYLÉDONES
APÉTALES.
Corolles hypogynes.

LYSIMACHIES. — *LYSIMACHIÆ.*

Calice monophylle ; corolle monopétale généralement régulière, et dont le limbe est partagé le plus souvent en cinq lobes; étamines définies, ordinairement sept, rarement plus ou moins, égales en nombre aux divisions de la corolle et opposées à celles-ci; un style à un ou plus rarement à deux stigmates , fruit uniloculaire polysperme ; ovaire central et libre ; tige herbacée ; feuilles opposées.

MOURON. —*ANAGALLIS.*

Anagallis. Tourn. Linn. Juss. Lam. Gærtn.

Corolle en rond, à cinq divisions ; calice persistant , à cinq divisions ; cinq étamines droites et velues à leur partie inférieure, et à anthères presque en cœur ; un style ; capsule sphérique, uniloculaire, s'ouvrant circulairement.

M. DES CHAMPS. — *A. ARVENSIS.*

Anagallis *Arvensis.* — Var. Linn. *Sp.* 211.

Dont les feuilles sont ovales, aiguës, plus courtes que

le pédoncule, et la fleur rouge est annuelle. — Commune dans les champs et les jardins.

JASMINÉES. — *JASMINEÆ.*

JASMINEÆ. Juss. — LILIACEÆ et JASMINEÆ. Vent.

Famille de plantes qui présente pour caractères un calice à quatre ou huit divisions plus ou moins profondes ; une corolle tubuleuse régulière à quatre ou cinq lobes, ordinairement à deux étamines, souvent définies ; un ovaire simple à style unique et à stigmate bilobé ; un péricarpe charnu, biloculaire, disperme ou uniloculaire et contenant deux ou quatre semences, quelquefois arillées, ou périsperme ou charnu ou oléagineux ou cartilagineux, quelquefois nul ; un embryon droit ; des cotylédons foliacés ; une radicule souvent supérieure. Les plantes de cette famille ont une tige frutescente ou arborescente, des feuilles simples, souvent opposées, rarement ternées ou ailées, des fleurs disposées en corymbe ou en panicule terminale ou axillaire.

J. OFFICINAL. — *JASMINUM OFFICINALE.*

JASMINUM *Officinale.* Linn. *Sp.* 9.

C'est un joli arbrisseau dont le feuillage est très-élégant ; les tiges sont sarmenteuses ou flexibles, s'élèvent jusqu'à dix à douze pieds quand elles trouvent un appui. Ses jeunes rameaux sont verts, garnis de feuilles opposées, ailées avec impaire ; les folioles sont au nombre de sept ; la foliole terminale est plus longue que les autres, et fort pointue. Calice à cinq dents ; corolle infondibuliforme, à cinq divisions obliques ; deux étamines ; un style à un stigmate ; une baie ; semences revêtues d'une arille. — Il croît partout.

OLIVIER. — *OLEA.*

Olea. Tourn. Linn. Juss. Lam. Gærtn.

Genre de plantes qui présente pour caractère un petit calice en tube à quatre dents, et qui tombe, une corolle monopétale en cloche ou en entonnoir, dont le tube est très-court, et le limbe divisé en quatre segmens ovales; deux étamines opposées, à anthères droites; un ovaire supérieur et arrondi; un style simple et très-court; un stigmate un peu épais, à deux divisions échancrées; et une drupe ovale et glabre, renfermant un noyau, lequel avant la maturité offre deux loges et deux semences réduites le plus souvent en une à l'époque où le fruit est ordinairement mûr.

O. D'EUROPE. — *O. EUROPÆA.*

Olea *Europœa.* Linn. *Sp.* 11.

L'olivier commun n'offre rien de remarquable par son feuillage, il est toujours vert, mais d'un vert très-triste; du reste, ses autres caractères sont ceux du genre, il est inutile de les répéter. — Il croît naturellement dans les forêts.

PHILARIA. — *PHILLYREA.*

Phillyrea. Dios. Tourn. Linn. Juss. etc.

Ce genre, qui a de grands rapports avec l'olivier, dont les feuilles sont toujours vertes et les fleurs réunies en paquets aux aisselles des feuilles, a pour caractère un petit calice persistant et à quatre dents; une corolle infondibuliforme, monopétale, courte, évasée par le haut et divisée en quatre segmens ovales et roulés en arrière; deux étamines opposées et

terminées par des anthères simples et droites; un ovaire supérieur, arrondi, portant un style de la longueur des étamines, et couronné par un stigmate épais. Le fruit est une baie ronde à une loge renfermant une seule semence.

PH. A LARGES FEUILLES. — *PH. LATIFOLIA.*

PHILLYREA *Latifolia*. Lam. Dict. 2 p. 502.

Arbre de la troisième grandeur, qui s'élève à dix-huit ou vingt pieds, et qui a des feuilles ovales, entières, fermes, larges d'un pouce, et longues d'un pouce et demi, et soutenues par de courts pétioles. — Très-commun dans les forêts et les bois.

LILAS. — *SYRINGA.*

SYRINGA. Linn. — LILAC. Tourn.

Le caractère de ce genre consiste dans un petit calice à quatre dents, une corolle tubuleuse dont le limbe est divisé en quatre parties; deux étamines; ovaire supérieur, oblong, portant un style à stigmate bifide; le fruit est une capsule ovale comprimée, à pointe aiguë, et à deux loges qui s'ouvrent en deux valves opposées à la cloison; chaque loge renferme une ou deux semences lancéolées et bordées d'une membrane.

L. COMMUN. — *S. VULGARIS.*

SYRINGA *Vulgaris*. Linn. *Sp.* 11.

C'est un arbrisseau dont le feuillage est d'un beau vert, qui s'élève à la hauteur de huit à vingt pieds, qui se couvre, au retour du printemps, d'une grande quantité de bouquets de fleurs d'une odeur suave et disposées en pyramides.

GATTILIERS. — *VITICES.*

VITICES. Juss. — PYRENACEÆ. Vent. — PERSONNATARUM *Gen.* Linn.

Calice monophylle, denté ou découpé, tubuleux, souvent persistant; corolle tubuleuse dans le limbe, et dans la plupart irrégulière; le plus souvent quatre étamines didynames; rarement deux ou six styles simples; stigmate simple ou à deux lobes; plusieurs semences nues ou entourées par un péricarpe et rarement capsulaire; tige ordinairement frutescente, feuilles assez souvent opposées; fleurs en corymbe ou en épis alternes.

VOLKAMÉRIA. — *VOLKAMERIA.*

VOLKAMERIA. Linn. Juss.

Calice campaniforme à cinq dents; corolle à tube grêle, long; limbe à cinq divisions obtuses, un peu inégales, la supérieure s'ouvrant la première, et laissant sortir les étamines; quatre étamines à filets plus longs que la corolle; un style; une drupe uniloculaire, disperme.

V. SANS ÉPINES. — *V. INERMIS.*

VOLKAMERIA *Inermis*. Linn.

Feuilles ovales, entières, pétiolées et luisantes, périgones glabres. — Il vient auprès de Diana's-Peak.

TEK. — *THEKA.*

THEKA. Linn.

Calice campaniforme à cinq divisions; corolle à

tube court, à limbe ouvert et divisé en cinq lobes peu profonds ; cinq ou six étamines ; un stigmate à deux ou trois divisions.

Une drupe sèche, spongieuse, entourée par le calice qui est vésiculeux. Elle contient une noix à trois ou quatre loges et trois ou quatre graines.

T. ÉLEVÉ. — *T. GRANDIS.*

THEKA *Grandis*. Linn.

Grand arbre à feuilles opposées, pétiolées, ovales, aiguës, argentées en dessus, pointillées de blanc en dessous ; à fleurs blanches, velues, disposées en panicules terminales dont les rameaux sont opposés et accompagnés de bractées ; il fournit un des bois les plus précieux à raison de sa solidité et de sa durée. — Il est assez commun.

GMELINE. — *GMELINA.*

GMELINA. Linn.

Calice petit à quatre dents; corolle tubuleuse à sa base, un peu plus large à la gorge ; limbe à quatre divisions, dont deux en forme de lèvres, la supérieure voûtée, l'inférieure plus courte, à trois lobes ; étamines dont deux ont les filets plus épais que leurs anthères qui sont à deux divisions, et dont deux sont plus minces que leurs anthères qui sont simples ; un stigmate, une drupe globuleuse renfermant une noix à deux loges et à deux graines.

G. D'ASIE. — *G. ASIATICA.*

GMELINA *Asiatica*.

C'est un arbre épineux, dont les feuilles sont opposées, pétiolées, ovales, entières, blanchâtres en dessous et quelquefois unilobées ; les épines axillaires se changent en

rameau; les fleurs jaunes, irrégulières sont disposées en grappes, fortes, courtes au sommet des rameaux.—Assez commun.

LABIÉES. — *LABIATÆ*.

LABIATÆ. Tourn. Adans. Juss. — VERTICILLATÆ. Linn.

Chaque fleur, dans les labiées, est composée d'un calice persistant, monophylle, tubuleux, à cinq dents égales ou à deux lèvres; d'une corolle bilabiée tubuleuse, irrégulière, à cinq divisions, dont deux forment la lèvre supérieure, et les trois autres, la lèvre inférieure; deux ou quatre étamines didynames insérées sur la corolle, deux sont plus courtes et quelquefois même avortées. L'ovaire est libre, simple à quatre lobes d'entre lesquels s'élève un style simple terminé par deux stigmates pointus; quatre graines nues au fond du calice; leur tige est carrée, et leurs feuilles sont opposées, ordinairement crénelées; fleurs verticillées. Les tiges et les feuilles sont chargées de glandes.

SAUGE. — *SALVIA*.

SALVIA. Linn. Juss. Lam. — SALVIA SCLAREA et HORMINUM. Tourn. Mill.

Le calice est en cloche, nu pendant la maturation, à deux lèvres dont la supérieure à trois dents, et l'inférieure à deux lobes. La corolle est à deux lèvres, les filamens des étamines sont portés en travers sur un pivot qui naît du fond de la corolle, ils portent à l'une de leurs extrémités une anthère fertile à une loge, et à l'autre une seconde loge. On trouve au

fond de la corolle, deux rudimens d'étamines avortées.

S. OFFICINALE. — *S. OFFICINALIS.*

SALVIA *Officinalis*. Linn. *Sp*. 34.

Sa tige est une souche ligneuse, poussant des rameaux droits, velus, blanchâtres, un peu carrés, et hauts de six décimètres à peu près; ses feuilles sont légèrement crénelées, elliptiques, lancéolées, un peu chagrinées, portées sur d'assez longues pétioles. Les fleurs sont disposées en épi lâche et terminal, elles sont d'un bleu rougeâtre, leur calice est souvent coloré, et découpé en cinq dents aiguës. — Cette plante est très-commune dans les endroits ombragés.

MENTHE. — *MENTHA*.

MENTHA. Linn. Juss. Lam. Sm.

La corolle est un peu plus longue que le calice, à quatre lobes presque égaux, celui du milieu est un peu plus large, et souvent ils sont échancrés. Les étamines sont écartées les unes des autres.

M. VERTE. — *M. VIRIDIS*.

MENTHA *Viridis*. Linn. *Sp*. 804.

Cette espèce se distingue à ses pédicules toujours glabres, ses calices et ses bractées étant même pubescens; sa tige est droite, glabre, carrée et rameuse; ses feuilles sont lancéolées, un peu étroites, glabres, pointues et dentées; les fleurs sont petites, rougeâtres et garnies, et forment des épis fort grêles et pointus. — Elle est très-commune dans les bois.

LAMIER. — *LAMIUM.*

Lamium. Linn. Juss. Lam.

Le calice est nu pendant la maturation, ouvert au sommet, à cinq dents aiguës. La corolle a la gorge renflée; le limbe a deux lèvres, la supérieure est concave, entière, l'inférieure a trois lobes, les deux latéraux sont très-petits, renversés, et ont été comparés à de simples dentelures. Celui du milieu est très-grand, échancré au sommet; les anthères sont hérissées de poils en dehors.

L. POURPRE. — *L. PURPUREUM.*

Lamium *Purpureum*. Linn *Sp*. 809.

Tige presque glabre, ordinairement rougeâtre et rameuse; feuilles, celles du sommet surtout, nues à la base; ces feuilles sont pétiolées, pubescentes, en forme de cœur, bordées de larges crénelures, obtuses et égales; fleurs purpurines au nombre de huit à dix à chaque verticille. — Croît dans les lieux cultivés.

THYM. — *THYMUS.*

Thymus. Scop. — Thymus et Melissæ. Linn.

Le calice est très-fermé par des poils pendant la maturation, ou divisé en deux lèvres, dont la supérieure a trois dents, et l'inférieure a deux lobes ou deux pointes; la corolle est à deux lèvres, la supérieure échancrée, l'inférieure a trois lobes dont celui du milieu est grand, entier ou échancré.

T. COMMUN. — *T. VULGARIS.*

THYMUS *Vulgaris*. Linn. *Sp*. 825.

Les tiges sont hautes de quinze à dix-huit centimètres, ligneuses, presque cylindriques, d'un brun rougeâtre et produisant beaucoup de rameaux opposés, grêles et un peu velus ; ses feuilles sont petites, assez étroites, vertes en dessus et blanchâtres ou d'une couleur cendrée en dessous ; les fleurs sont verticillées, en épis vers le sommet et d'une couleur blanche un peu purpurine. — Commune sur les collines sèches.

PHLOMIDE. — *PHLOMIS.*

PHLOMIS. Linn. Juss. Lam.

Le calice est nu pendant la maturation, a cinq angles à cinq dents étalées; la corolle est oblongue à deux lèvres, la supérieure velue en dessus, voûtée, comprimée, échancrée ou bifurquée, et se prolongeant en avant comme pour couvrir la lèvre inférieure ; celle-ci est à trois lobes dont celui du milieu est grand, échancré ; fleurs accompagnées de bractées en forme de soies.

PHL. A F. DE CATAIRE — *P. NEPETIFOLIA.*

PHLOMIS *Nepetifolia*. Linn.

Cette plante, dont les feuilles sont cordiformes, aiguës, dentées en scie, et presque cotonneuses, a son calice à sept dents arillées dont la supérieure est plus grande.

MÉLISSE. — *MELISSA.*

MELISSA. Mœnch. — HORMINUM et MELISSÆ *Sp*. Linn. Juss. Lam.

Le calice est scarieux, applati en dessus et à

deux lèvres, évasé au sommet, nu pendant la maturation ; la lèvre supérieure est plane à trois dents, l'inférieure à deux lobes. La corolle est cylindrique, à lèvre supérieure voûtée, échancrée, l'inférieure à trois lobes.

M. OFFICINALE. — *M. OFFICINALIS.*

Melissa *Officinalis*. Linn. *Sp*. 827.

Les tiges sont hautes de deux décimètres, carrées, dures, très-branchues et presque glabres ; les feuilles sont pétiolées, ovales, un peu en cœur, surtout celles de la base, dentées, d'un vert luisant, et couvertes de poils courts; les fleurs sont petites, de couleur blanche ou incarnate, tournées toutes du même côté — Elle croît sur le bord des bois.

ORIGAN. — *ORIGANUM.*

Origanum. Linn. Juss. Lam.

Le calice est variable ; la corolle à six tubes comprimées. Le limbe a deux lèvres, la supérieure plane, échancrée, l'inférieure à trois lobes entiers, presque égaux. Les cariopses sont arrondis; les fleurs sont entourées de bractées ovoïdes, souvent colorées et disposées ordinairement en corymbes serrés ou épis pinnatiques.

O. FAUSSE MARJOLAINE — *O. MAJORANOIDES.*

Origanum *Majoranoïdes*. Wild. *Sp*. 3. p. 137.

Cette plante est vivace, un peu ligneuse à sa base ; les feuilles sont pétiolées, elliptiques, obtuses, entières, blanchâtres et un peu cotonneuses; les épis sont tétragones, arrondis au sommet, imbriqués, cotonneux, disposés trois ou quatre ensemble au sommet de chaque pédoncule. — Cette plante est très-commune dans les plaines.

SCROPHULAIRES. — *SCROPHULARIÆ.*

SCROPHULARIÆ. Juss. — PERSONATÆ. Vent. Lam.

Calice à six divisions, persistant ; corolle monopétale, irrégulière ; quatre étamines didynames, rarement cinq ; un style ; capsule bivalve, graines attachées à un placenta pyramidal au centre de la capsule ; feuilles éparses, entières ; tiges herbacées ; fleurs imitant une gueule ou un masque.

BROUALLE. — *BROWALIA.*

BROWALIA. Lin.

Calice en tube à cinq dents ; corolle hypocrateriforme, anomale, à tube plus long que le calice ; quatre étamines, dont deux plus courtes renfermées dans le tube ; quatre stigmates ; un style ; capsule uniloculaire, quadrivalve.

B. DROITE. — *B. ELATA.*

Aux caractères du genre on peut joindre pour cette espèce les suivans : pédoncule, uniflore ou multiflore, corolles de bleu violet. — Cette plante n'est pas très-rare.

SOLANÉES. — *SOLANEÆ.*

SOLANEÆ. Juss. — SOLANA. Adans.

Calice persistant, divisé en cinq parties ; corolle régulière à cinq divisions ; cinq étamines, souvent coréunies, quelquefois barbues, insérées sur la corolle ; un style ; un stigmate quelquefois à deux lobes ; une capsule ou une baie, polysperme, supère ; feuilles alternes ; tiges ordinairement herbacées.

CELSIE. — *CELSIA.*

CELSIA. Linn. Juss. Lam. — VERBASCI. *Sp.* Tourn.

Calice à cinq divisions profondes; corolle en roue, à cinq divisions arrondies au sommet, les deux supérieures plus courtes; quatre étamines didynames à anthères uniloculaires; filamens barbus; un style; capsule bivalve.

C. ARCTURUS. — *C. ARCTURUS.*

CELSIA *Arcturus.* Linn.

Feuilles radicales en lyre, les supérieures oblongues, pédicellées, plus longues que les bractées; six feuilles calicinales, linéaires et entières; fleurs jaunes. — Elle se trouve dans les terrains secs du midi de Sainte-Hélène.

NICOTIANE. — *NICOTIANA.*

NICOTIANA. Tourn. Linn. Juss. etc.

Le calice est en godet à cinq divisions. La corolle est en entonnoir à tube très-long, à limbe ouvert divisé en cinq lobes égaux; cinq étamines; un stigmate en tête; la capsule est ovoïde, conique, creusée de quatre stries bivalves, biloculaires, s'ouvrant au sommet en quatre parties. Graines nombreuses.

N. TABAC. — *N. TABACUM.*

NICOTIANA *Tabacum.* Linn. *Sp.* 258.

Cette espèce se distingue à ses grandes feuilles ovales, lancéolées, sessiles et même prolongées sur la tige de chaque côté de leur insertion, et à ses corolles roses, et à cinq divisions courtes et pointues. — Elle croît communément.

DATURA. — *DATURA.*

DATURA. Linn. Juss. Lam. — STRAMONIUM. Tourn.

Le calice est grand, tubuleux, ventru, à cinq angles, à cinq divisions; la corolle est très-grande, en forme d'entonnoir; son tube dépasse le calice, et s'évase insensiblement; son limbe campaniforme est à cinq angles, cinq plis et cinq dents; cinq étamines; un style; un stigmate à deux lames; la capsule ovale est hérissée ou lisse, à quatre loges divisées par des cloisons, dont deux seulement atteignent le sommet. Graines nombreuses, et réniformes.

D. VIOLET. — *D. FASTUOSA.*

DAT. *Fastuosa.* Linn.

Cette jolie espèce a les fruits tuberculeux, penchés et globuleux; les feuilles ovales et anguleuses, et les fleurs violettes extérieurement et blanches en dedans. — Elle croît assez communément dans toutes les parties de l'île.

D. METEL. — *D. METEL.*

DAT. *Metel.* Linn. Rumph. 5. t. 87.

Ce Datura, qui est le plus fétide du genre, a le calice cylindrique; les fruits épineux, penchés et globuleux; les feuilles en cœur, presque entières et pubescentes. — Même localité.

MORELLE. — *SOLANUM.*

SOLANUM. Linn. Juss. Lam. Gært.

Le calice non renflé est à cinq divisions; la corolle en roue à tube court, à limbe ouvert, plissé,

divisé en cinq lobes ; cinq étamines, les anthères sont oblongues, rapprochées s'ouvrant au sommet par deux pores ; un style ; la baie est polysperme, succulente, ordinairement arrondie, à deux ou plusieurs loges.

M. TUBÉREUSE. — *S. TUBEROSUM.*

Solanum *Tuberosum*. Linn. *Sp*. 265.

Les racines sont longues, fibreuses, chargées çà et là de gros tubercules oblongs ou arrondis ; sa tige est herbacée, creusée, branchue, haute de un à deux pieds ; ses feuilles sont irrégulièrement pinnatifides, à lobes séparés jusqu'à la côte principale, disposés comme folioles d'une feuille pennée de grandeur fort inégale, ovales et souvent même un peu pétiolés ; les fleurs forment des corymbes droits, elles sont blanches ou de couleur un peu violette. — Cultivé.

M. POMME D'AMOUR. — *S. LYCOPERSICUM.*

Solanum *Lycopersicum*. Lin. *Sp*. 265.

Elle ressemble un peu à la pomme-de-terre, mais les lobes de ses feuilles sont fortement dentés ; les fleurs sont jaunes ; les fruits sont beaucoup plus gros, de couleur orangée, de forme irrégulière, souvent sillonnés et et plus larges que longs. — Cultivé.

M. NOIRE. — *S. NIGRUM.*

Solanum *Nigrum*. Lam. Dict 4. p. 188.

Elle est entièrement glabre ; sa tige est herbacée, branchue, étalée, haute de deux à trois décimètres ; ses feuilles sont molles, pétiolées, entières, pointues, ovoïdes et un peu anguleuses vers la base. Les fleurs naissent en petits corymbes pendans ; elles sont de couleur blanche ; leurs baies, d'abord rouges, deviennent à leur maturité noires et de la grosseur d'un grain de cassis. — Commune dans les champs et les jardins

M. FAUX PIMENT — *S. PSEUDO-CAPSICUM.*

Sol. *Pseudo-Capsicum.* Desf. cat.

Tige frutescente, sans épines; feuilles lancéolées, sinuées; fleurs et ombelles sessiles. Cette plante est chargée en hiver de fruits abondans, ressemblans à des cerises et de la couleur de ces dernières. — Croît dans les lieux stériles et secs.

M. DE JACQUIN. — *S. JACQUIN.*

Solanum *Jacquini.* Wild. — S. *Virginianum.* Jacq. ic. rar. 2. t. 332. Coll. 2. p. 285.

Cette plante, dont la tige est couchée, aiguë et étalée, a les feuilles pinnatifides, garnies de tous côtés d'épines; les folioles sont sinuées, obtuses, nues sur les bords; les fleurs sont garnies d'épines. — Même localité.

M. DE SODOMÉE. — *S. SODOMÆUM.*

Solanum *Sodomæum.* Moris. s. 3. t. 1. f. 15.

Tige frutescente et cylindrique, hérissée d'épines; feuilles pinnatifides ou sinuées, garnies çà et là de quelques épines et même dépourvues; le calice en est garni.

PIMENT. — *CAPSICUM.*

Capsicum. Tourn. Linn.

Ce genre diffère de la Morelle par ses antheres, qui s'ouvrent longitudinalement; par sa baie, qui, au lieu d'être pulpeuse, est sèche à sa maturité, et qui est ordinairement à trois loges; et par ses graines, dont l'embryon demi-circulaire est placé sur les bords du périsperme.

P. CÉRASIFORME. — *C. CERASIFORME.*

Capsicum *Cerasiforme.* Wild.

Tige frutescente; fleurs portées sur des pédoncules,

solitaires ; fruits globuleux. — Croît dans les terrains arides.

P. IRRÉGULIER. — *C. GROSSUM.*

C'est un arbrisseau dont les fruits sont épais et grands, de formes variables.

P. ARBRISSEAU. — *C. FRUTESCENS.*

Cette espèce, qui est frutescente comme le cérasiforme, n'en diffère que par ses fruits oblongs. — Même localité.

COQUERET. — *PHYSALIS.*

PHYSALIS. Linn. Juss. Lam. Gærtn.

Le calice est à cinq lobes, se renfle pendant la maturation, et renferme le fruit comme dans une vessie. La corolle est en roue, à cinq lobes; les anthères sont droites, rapprochées; la baie est globuleuse, à deux loges; le placenta adhérent à la cloison.

C. DU PÉROU. — *P. PERUVIANA.*

PHYSALIS *Peruviana*. Lin. *Sp.* 1670.

Tige pubescente; feuilles en cœur, très-entières; il est parfaitement ressemblant au Datura metel; il a les fleurs pendantes, jaunes, la corolle ombiliquée, marquée, à sa gorge, de cinq taches brunes et velues. — Croît assez communément.

BORAGINÉES. — *BORAGINEÆ.*

BORAGINEÆ. Juss. — ASPERIFOLIÆ. Linn.

Dans les boraginées le calice est persistant, à cinq divisions; la corolle monopétale est à cinq lobes ordinairement réguliers; les étamines sont au

nombre de cinq. Un style; les anthères sont marquées de quatre sillons longitudinaux ; l'ovaire est à quatre lobes distincts, terminé par un ou quatre stigmates entiers ou à deux lobes; le fruit est formé de quatre noix ou cariopses uniloculaires, monospermes; les noix adhèrent par le côté à la base du style, et sont protégées par le calice persistant.

Les feuilles sont alternes et souvent hérissées de poils; épis des fleurs roulés en queue de scorpion.

SEBESTIER. — *CORDIA*.

CORDIA. PL. Linn. Juss.

Calice tubuleux, denté au sommet; corolle à tube égal ou plus long que le limbe, qui est divisé en quatre, cinq, ou huit parties; cinq étamines, rarement quatre ou huit, à anthères oblongues; style bifide au sommet, quatre stigmates drupe adhérente au calice. Noix sillonnée, à quatre loges ou à quatre graines.

S. A LARGES FEUILLES. — *C. MACROPHYLLA*.

CORDIA *Macrophylla*. Roxb.

Feuilles oblongues, velues; fleurs en panicule ou en corymbe, portées sur des rameaux alternes. — Se trouve à Sandy-Bay.

HÉLIOTROPE. — *HELIOTROPIUM*.

HELIOTROPIUM. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Calice à cinq divisions; corolle hypocratériforme à cinq plis entre chacun desquels est souvent une petite dent; cinq étamines renfermées dans le tube; un style; un stigmate; fleurs disposées en grappes unilatérales.

H. DE L'INDE. — *H. INDICUM.*

HELIOTROPIUM *Indicum*. Linn. Pluck. phyt. 245. f. 4.

Feuilles ovales, cordiformes, aiguës et scabres; fleurs en épis solitaires; fruits bifides; semences disposées par paires. — Croît abondamment dans toutes les parties de l'île.

BOURRACHE. — *BORAGO.*

BORAGO. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Calice à cinq divisions profondes; corolle en roue, tubes très-courts, à cinq lobes planes, ovoïdes et pointus; anthères hastées, rapprochées, les écailles sont obtuses, échancrées; le stigmate simple; les graines ridées, couvertes par le calice.

B. DE CEYLAN. — *B. ZEILANICA.*

BORAGO *Zeilanica*. Burm. ind. 41. t. 14. f. 2.

Cette plante, dont la tige est rameuse, hispide, a les feuilles caulinaires, opposées, sessiles, lancéolées et velues; les florales, alternes et la plupart petites et aiguës; les fleurs sont portées sur des pédoncules terminaux, uniflores; le calice est velu, blanchâtre et marqué de protubérances; les semences sont glabres et comme osseuses. — Elle croît assez communément.

CONVOLVULACÉES. — *CONVOLVULACEÆ.*

CONVOLVULI. Juss. — CONVOLVULACEÆ. Vent. — CAMPANACEARUM. *gen*. Linn. — PERSONATARUM. *Gen*. Adans.

Leur calice est persistant, à cinq lobes, leur corolle monopétale est irrégulière, campaniforme,

souvent plissée sur les angles avant son épanouissement ; cinq étamines insérées à la base de la corolle; l'ovaire est simple, libre, surmonté d'un ou plusieurs styles ; un à quatre stigmates ; tiges grimpantes ; feuilles simples, alternes ; simples ou divisés. La capsule polysperme est protégée par le calice ordinairement à trois loges et à trois valves, quelquefois deux ou quatre.

Les fleurs sont en cloche.

LISERON. — *CONVOLVULUS*.

CONVOLVULUS. Tourn. Linn. Juss. Gært.

Le calice est à cinq parties; la corolle, en cloche, ou en entonnoir, est plissée sur ses angles; les étamines sont inégales en longueur et plus courtes que la corolle ; l'ovaire est à moitié enfoncé dans une glande circulaire; un style ; le stigmate est à deux lobes ; la capsule est à deux, trois ou quatre loges qui renferment chacune une ou deux graines.

L. DU BRÉSIL. — *C. BRASILIENSIS*.

CONVOLVULUS *Brasiliensis*. Wild. 1. 877. — *Id.* Mill. Dict. 2. 14.

Cette espèce est remarquable par ses feuilles presque cordiformes et garnies de deux glandes à la base, par ses pédoncules triflores. — Elle croît dans les endroits ombragés.

L. POURPRE. — *C. PURPUREUS*.

CONVOLVULUS *Purpureus*. Wild. 1. 325. Linn. — IPOMÆA *Purpurea.*, Roth. *Cat. Bot.* 1. p. 137.

Ses feuilles sont cordiformes et entières ; ses fruits sont penchés ; ses pédicules sont charnus, et ses fleurs varient pour la couleur. — Même localité que le précédent.

L. BATATAS. — *C. BATATAS.*

Convolvulus *Batatas*. L. Michaux. *Flor.* 1. p. 138.
Id. Catesb. Car. p. 60. t. 60.

Sa racine est tubéreuse et succulente; sa tige est rampante et hispide; ses feuilles sont cordiformes ou hastées et marquées de cinq nervures. — Même localité.

IPOMÉE. — *IPOMÆA.*

Ipomæa. Linn. — Quamoclit. Tourn.

Calice à cinq divisions; corolle infondibuliforme, longue, plissée, à cinq divisions ou à cinq dents; un style; stigmate en tête; capsule à trois loges polyspermes.

I. QUAMOCLIT. — *I. QUAMOCLIT.*

Ipomæa *Quamoclit*. Linn. Wild. *Sp.* 2. p. 879.
Convolvulus *Pennatus*. Lam. *Enc.* 3. p. 567.

Ses feuilles sont pinnatifides et linéaires; ses fleurs sont presque solitaires. — Cette espèce croît dans la partie méridionale de l'île.

LES BIGNONES. — *BIGNONIÆ.*

Bignoniæ. Juss.

Le calice, d'une seule pièce, est découpé en plusieurs parties; la corolle est monopétale et anomale; quatre étamines souvent didynames; un style; un stigmate bilobé; cloison de la capsule parallèle aux valves. Feuilles ordinairement opposées.

BIGNONE. — *BIGNONIA.*

BIGNONIA. Tourn. Linn. Juss. etc.

Calice évasé, à deux ou cinq divisions; corolle irrégulière, en cloche; tube renflé; limbe à cinq lobes inégaux; quatre étamines dont deux plus courtes; un style; stigmate à deux lames; capsule longue, bivalve; graines ailées.

B. CATALPA. — *B. CATALPA.*

BIGNONIA *Catalpa.* Wild. p. 289. Catesb. 1. p. 49. t. 29.

Cet arbre, un des plus beaux que nous connaissions, a un tronc droit, rameux, garni de feuilles simples, cordiformes et ternées. — Il est assez commun dans les bois de Sainte-Hélène.

LES APOCYNÉES. — *APOCYNEÆ.*

APOCYNEÆ. Juss. — APOCYNARUM. *Gen.* Adans. — CONTORTÆA. Linn.

Le calice dans cette famille est monophylle, persistant, à cinq divisions. La corolle est monopétale, caduque, régulière, souvent munie à l'entrée du tube d'appendices particuliers divisés en cinq lobes; les étamines, au nombre de cinq, sont insérées à la base du tube; l'ovaire est libre, double, surmonté d'un ou de deux styles. Le fruit est composé de deux follicules uniloculaires, allongées, polyspermes, un peu ventrues dans le milieu, s'ouvrant par une fente longitudinale placée du côté intérieur; les graines sont nombreuses, ordinairement planes, souvent couronnées par une houppe de poils, imbriquées sur plusieurs rangs et attachées à un placenta adhérant

à la follicule près de son ouverture; tiges souvent tortillées; feuilles entières, opposées et coriaces. Fleurs présentant des dispositions très-variées.

PERVENCHE. — *VINCA.*

VINCA. Lin. Juss. Lam. Gærtn. — PERVINCA. Tourn. Lam. Scop. All.

Les Pervenches se distinguent de la plupart des apocynées par leurs graines non couronnées de poils. Leur calice est à cinq parties; leur corolle hypocratériforme, en soucoupe, à le tube dilaté au sommet, et le limbe a cinq découpures, obliquement tronquées; cinq étamines au sommet du tube pentagone; l'orifice est muni d'un rebord saillant; les cinq anthères sont rapprochées, droites, cachées dans le tube; le stigmate plane, orbiculaire, surmonté d'une touffe de soies, est en tête, garni à sa base d'un rebord annulaire. Deux glandes à la base de l'ovaire; deux capsules, longues, aiguës; graines nues.

P. ROSÉE. — *V. ROSEA.*

VINCA *Rosea.* Linn. Mill. *Dict.* t. 186.

C'est un arbrisseau dont la tige est droite, rameuse, garnie de feuilles ovales, oblongues, portées sur un pétiole bidenté à la base; les fleurs sont doubles, sessiles et de couleur rose. — Il croît dans les endroits secs et exposés au midi.

NÉRION. — *NERIUM.*

NERIUM. Tourn. Lin. Juss. Lam. Gærtn.

La corolle est en entonnoir. Son tube se dilate insensiblement, et porte à son entrée cinq appendices péta-

loïdes, découpés en deux ou plusieurs lobes; le limbe est à cinq divisions obtuses et obliques ; les anthères sont droites, rapprochées, terminées par un filet coloré; le style est simple; le stigmate est tronqué, porté sur un rebord annulaire. Les graines sont couronnées de poils.

N. ODORANT. — *N. ODORUM.*

NERIUM *Odorum*. Wild. p. 1135.

Cet arbrisseau, un des plus agréables par son odeur, est facile à reconnaître à ses feuilles ternées, linéaires, lancéolées, à son calice partagé en divisions droites, et à ses fleurs doubles et odorantes. — Il croît dans plusieurs parties de Sainte-Hélène.

ASCLÉPIADE. — *ASCLEPIAS.*

ASCLEPIAS. Tourn. Lin. Juss. etc.

Le calice est petit, à cinq dents ; la corolle est en roue, à cinq découpures ouvertes ou réfléchies. Elle offre à son intérieur, 1°. cinq cornets, du fond dechacun desquels sort une petite corne qui s'incline vers le centre de la fleur; 2°. cinq écailles droites, triangulaires, à bords relevés et membraneux, situées entre les cornets et le pistil, divisées en deux loges à leur partie supérieure; 3°. cinq corpuscules, noirs, luisans, fendus en deux parties du côté intérieur, placés devant les fentes du pistil, et émettant à leur base deux filets qui aboutissent chacun dans l'une des loges des écailles. Le pistil est composé de deux ovaires libres, d'un style court surmonté d'un couvercle pentagone, et muni d'une fente sur chacun de ses côtés.

A. ARBRISSEAU. — *A. FRUTICOSA.*

Asclepias *Fruticosa*. Wild. 1. 1271. *Hort. cliff.* 78. Mill. *Dict.* t. 45. Herm. Parad. 23. t. 24.

Sa tige est ligneuse ; ses feuilles sont linéaires, lancéolées, roulées en dessous ; ses fleurs sont en ombelles et penchées ; leur réceptacle est velu. — Cette plante croît dans les endroits secs de la partie méridionale de l'île.

A. DE CURAÇAO. — *A. CURRASSAVICA.*

Asclepias *Currassavica*. Mill. *Dict*. N°. 17. — Swartz. *Obs*. 106, etc.

Sa tige est simple, droite, garnie de feuilles lancéolées ; pétioles glabres et luisans. Ses fleurs sont disposées en ombelles droites, solitaires et latérales. Elles sont d'une belle couleur orangée.

LES SAPOTILLIERS. — *SAPOTÆ.*

Sapotæ. Juss., etc.

Calice découpé, persistant ; corolle monopétale, double, régulière ; cinq étamines opposées aux divisions de la corolle ; un ovaire ; un style ; un stigmate simple. Une baie ou une drupe à une ou plusieurs loges monospermes ; graines osseuses, lisses ; tiges ligneuses ; feuilles alternes, souvent entières et persistantes.

MIMUSOPS. — *MIMUSOPS.*

Mimusopa. Linn., Juss., etc.

Calice double, à huit divisions ; corolle divisée en parties entières ou partagée en trois : huit petits ap-

pendices squammiformes; huit étamines; une drupe à une ou deux graines.

M. ÉLENGI. — *M. ELENGI.*

Mimusops *Elengi.* Wild. 2. 325. Roxb. Corom. 1. p. 15. t. 14.

Ses feuilles sont alternes, ovales et acuminées; les styles sont de la longueur de la corolle. — Cette plante se trouve sur les montagnes de la partie méridionale de l'île.

NEUVIÈME CLASSE.

PLANTES DICOTYLÉDONES
MONOPÉTALES.
Étamines périgynes.

PLAQUEMINIERS. — *GUAJACANÆ.*

GUAJACANÆ. Juss. — BENACEÆ. Vent. — VACCINIORUM *Genus*. Adans. — BICOINIUM *Genus*. Linn.

Cette famille contient des arbres ou des arbrisseaux. Leurs feuilles sont toujours simples et alternes, et sortent de bourgeons coniques et écailleux ; leurs fleurs sont en général axillaires, monoïques, dioïques ou hermaphrodites; le calice est persistant, monophylle et découpé ; la corolle est insérée à la base ou au sommet du calice, monopétale, régulière, à quatre ou cinq lobes. Les étamines sont insérées sur la corolle, quelquefois réunies par leurs filets et souvent en nombre indéterminé ; l'ovaire est simple, ordinairement libre ; le style est toujours simple, le stigmate est quelquefois divisé. Le fruit est une capsule ou une baie à plusieurs loges monospermes. Les graines ont un périsperme charnu, un embryon droit, des cotylédons planes.

PLAQUEMINIER. — *DIOSPYROS.*

DIOSPYROS. Linn. Juss. etc.

Fleurs polygames hermaphrodites; calice en forme de godet à quatre, cinq ou six divisions; corolle, *idem*, renflée en cloche, insérée au fond du calice. Etamines au nombre de huit ou de seize, insérées à la base de la corolle, et quelquefois stériles; ovaire libre surmonté d'un style à quatre stigmates. Une baie entourée à sa base par le calice, divisée en huit ou douze loges, et contenant autant de graines comprimées. Fleurs mâles : calice et corolle comme dans la fleur précédente.

P. DE VIRGINIE. — *D. VIRGINIANA.*

DIOSPYROS *Virginiana.* Pers. 624. t. 2.

Cet arbre est très-rameux et garni de feuilles ovales, obtuses, blanchâtres, glabres, marquées de nervures réticulées et portées sur des pétioles pubescens. Ses bourgeons sont glabres. Il croît communément dans les forêts.

CAMPANULACÉES. — *CAMPANULACEÆ.*

CAMPANULACEÆ. Juss. — CAMPANULÆ. Adans. — CAMPANACEARUM *Gen.* Linn.

Dans les campanulacées, le calice est adhérent avec l'ovaire et a son limbe divisé; la corolle monopétale est insérée au sommet du calice, ordinairement régulière et à cinq lobes, souvent marcescente et munie en dehors de pores corticaux, comme un vrai calice. Les étamines sont insérées un peu au-dessous de la corolle, égales en nombre à ses

divisions et alternes avec elles; leurs filamens, élargis à la base, semblent être autant d'écailles qui recouvrent l'ovaire. Les anthères sont libres ou soudées; l'ovaire est infère simple, adhérent au calice; le style est simple; la capsule presque toujours polysperme est le plus souvent à trois loges, mais varie de deux à six, s'ouvrant par la base ou quelquefois par le sommet; feuilles alternes, lactescentes, souvent calleuses sur les bords; fleurs bleues ou blanches.

ROELLA. — *ROELLA.*

Roella. Linn. Juss. etc.

Calice renflé à cinq divisions dont les plus grandes sont dentées; corolle infundibuliforme ayant son limbe à cinq divisions; cinq étamines plus larges à leur base; stigmate bifide; capsule cylindrique, à deux loges couronnées par les ouvertures du calice.

Feuilles ciliées, rassemblées comme des bractées autour des fleurs, qui sont solitaires, terminales ou axillaires.

R. A FEUILLES ÉTROITES. — *R. ANGUSTIFOLIA.*

Roella *Angustifolia* Roxb.

Cette jolie espèce, qui pourrait orner les parterres, a les tiges longues, étalées, rameuses, et rudes au toucher; ses feuilles sont alternes, sessiles, linéaires, lancéolées, dentées en scie et glanduleuses; ses fleurs sont latérales et portées sur des pédoncules plus longs que les feuilles; elles sont d'un blanc de lait. — Cette plante se trouve communément dans les anfractuosités des rochers qui sont aux environs de la ferme du major Seal, à Sandy-Bay, où les brouillards dominent et où le thermomètre de Farrenheit monte de soixante à soixante-dix degrés.

R. PANICULÉ. — *R. PANICULATA.*

ROELLA *Paniculata*. Roxb.

Cet arbrisseau, dont la tige est droite et rameuse, est garni de feuilles éparses, droites et en petit nombre; ses fleurs sont grandes, paniculées et de couleur blanche. — On le trouve dans les bois de la partie méridionale de Diana's-Peak:

R. A FEUILLES DE LIN. — *R. LINIFOLIA.*

ROELLA *Linifolia*. Roxb.

De la racine, qui est ligneuse, partent plusieurs tiges rameuses, étalées, garniés de feuilles éparses, sessiles, nombreuses, linéaires, dentées en scie, velues et serrées contre les tiges; les fleurs sont d'un blanc purpurin, portées sur des pédoncules terminaux. — Cette jolie plante croît sur les sommets de Sandy-Bay et de Diana's-Peak, presque toujours au pied du *Diksonia arborescens*.

LOBÉLIE. — *LOBELIA.*

LOBELIA. Linn. Juss. Lam. — RAPANTIUM. Tourn. Manch. — LAURENTIA et DORMANNA. Adans.

La corolle est irrégulière; elle a le tube plus long que le calice, fendu longitudinalement en dessus; le limbe est à deux lèvres, à cinq lobes; les anthères sont réunies en cylindre; les étamines sont au nombre de cinq; le stigmate est ordinairement simple; la capsule est ovoïde, à deux ou trois loges qui s'ouvrent par le sommet,

L. A FEUILLES DE SCÉVOLA.—*L. SCÆVOLIFOLIA.*

LOBELIA *Scævolifolia*. Roxb.

C'est un arbrisseau droit, à petits rameaux succulens

et lisses, garnis de feuilles éparses, cunéiformes, lancéolées, lisses et dentées; ses fleurs sont assez grandes, blanches, portées sur des pédoncules axillaires, solitaires, plus courts que les feuilles, et uniflores. La capsule est en forme de toupie. — Il croît dans les bois qui tapissent le côté méridional de la chaîne des montagnes, à Sandy-Bay.

DIXIÈME CLASSE.

PLANTES DICOTYLÉDONES
MONOPÉTALES.
Étamines épigynes.

CHICORACÉES. — *CICHORACEÆ.*

CICHORACEÆ. Juss. — SEMI-FLOSCULOSÆ. Tourn. Linn. — LACTUCÆ. Adans. — LIGULATÆ. Gærtn.

Fleurettes toutes en languette et hermaphrodites : réceptacle peu ou point charnu ; suc propre ordinairement laiteux ; feuilles toujours alternes ; fleurs jaunes ou plus rarement bleues, souvent météoriques.

LAITUE. — *LACTUCA.*

LACTUCA. Tourn. Linn. Juss. Lam. Gærtn.

L'involucre est oblong , imbriqué, composé de folioles membraneuses sur les bords ; le réceptacle est glabre , ponctué ; l'aigrette est pédicellée , capillaire , molle et fugace, portée sur un pivot.

L. CULTIVÉE. — *L. SATIVA.*

LACTUCA *Sativa*. Linn. *Spec.* 1118. — Lam. *Dict.* 3. p. 402.

Ses feuilles sont arrondies, les supérieures cordifor-

mes et dépourvues d'épines; ses fleurs sont jaunâtres, situées le long des rameaux supérieurs, dont la réunion forme un corymbe irrégulier; ses graines sont marquées de sept stries longitudinales, et non dentelées sur le bord supérieur. — Elle est cultivée dans les jardins pour l'usage domestique.

LAITRON. — *SONCHUS.*

Sonchus. Linn. Desf. — Sonchi *Sp*. Gærtn. Lam.

L'involucre est oblong, imbriqué, ovoïde à la base, et resserré au sommet à l'époque de la maturité; le réceptacle est nu; les graines sont oblongues, striées en long; folioles étroites; l'aigrette est courte, pi llaire, sessile.

L. DES LIEUX CULTIVÉS. — *S. OLERACEUS.*

Sonchus *Oleraceus*. Linn. *Sp*. 1116. Lam. *Dict*. 5. p. 398.

Sa tige est lisse, tendre, fistuleuse, un peu branchue et haute de six décimètres; ses feuilles sont embrassantes, oreillées à leur base, lyrées vers leur sommet, avec un lobe grand et triangulaire; elles sont bordées de cils un peu épineux; les fleurs sont d'un jaune pâle. — Elle croît communément dans les jardins et les lieux cultivés.

PISSENLIT. — *TARAXACUM.*

Taraxacum. Hall. Juss. Lam. Desf.

L'involucre est à deux rangées de folioles, dont l'extérieure est très-courte et souvent étalée; l'une et l'autre se déjettent en dehors à la maturité. Le réceptacle est ponctué; les graines ont une aigrette plumeuse, pédicellée, à points simples, sur un pivot.

P. DENT DE LION. — *T. DENS LEONIS.*

Taraxacum *Dens Leonis.* Desf. Fl. Atl. 2. p. 228

Sa hampe est haute de trois décimètres, fistuleuse et velue ; ses feuilles sont glabres, de grandeur et de forme variables ; sa fleur est jaune ; son calice est composé de deux rangées d'écailles dont l'extérieure est réfléchie à l'entier développement de la fleur ; l'aigrette est pédonculée. — Elle est commune dans les prés.

CHICORÉE. — *CICHORIUM.*

Cichorium. Tourn. Linn. Juss. etc.

L'involucre est double : l'extérieur est à cinq folioles courtes ouvertes au sommet ; l'intérieur est à huit folioles droites et soudées à la base ; le réceptacle est nu ou garni de poils épars. Les semences ont une aigrette sessile, écailleuse, plus courte que la graine.

C. SAUVAGE. — *C. INTYBUS.*

Cichorium *Intybus.* Linn. *Sp.* 1143. Lam. *Dict.* 1. p. 732.

Cette plante, haute de cinq décimètres, est cylindrique, ferme, branchue et velue inférieurement ; ses feuilles sont lancéolées, sinuées et dentées comme le pissenlit, velues sur leurs côtes ; les fleurs sont bleues, presque sessiles, et les folioles calicinales ciliées. — Elle croît sur le bord des chemins.

CYNAROCÉPHALES. — CYNAROCÉPHALÆ.

Cynarocephalæ. Vaill. Juss. — Capitatæ. Linn. — Flosculosarum *Genus.* Tourn. — Echinopi Cardui, et Xeranthemarum *Genus.* Adans.

Fleurettes toutes tubuleuses, tantôt tout herma-

phrodites, tantôt entremêlées de neutres ou de femelles; réceptacle charnu, presque toujours garni de paillettes; stigmate simple ou bifurqué, articulé au sommet du style; aigrette composée de poils un peu raides; feuilles alternes, souvent épineuses; organes sexuels souvent doués de la faculté de se contracter lorsqu'on les irrite.

ARTICHAUT. — *CYNARA.*

CYNARA. Tourn. Linn. Juss.

L'involucre est très-grand, imbriqué d'écailles ovoïdes, larges, à la base charnues, terminées en pointe épineuse. Tous les fleurons sont hermaphrodites; le réceptacle est charnu, garni de soies; les graines sont couronnées de longues aigrettes plumeuses.

A. COMMUN. — *C. SCOLYMUS.*

CYNARA *Scolymus.* Linn. *Sp.* 1159.

Cette plante ne diffère de l'A. Cardon, que tout le monde connaît, que par ses écailles moins épineuses, et par ses feuilles moins découpées. — Cultivé dans les jardins.

CENTAURÉE. — *CENTAUREA.*

CENTAUREA. *Sp.* Linn. Lam. — CYANUS, CALCITRAPA, etc. Gærtn.

L'involucre est ovoïde, imbriqué d'écailles épineuses, ciliées, scarieuses et foliacées; les fleurons extérieurs sont stériles et plus développés que ceux du centre; le réceptacle est hérissé de paillettes divisées jusqu'à la base en lanières fines et soyeuses; les

graines ont l'ombilic latéral, et sont couronnées d'une aigrette à poils raides, simples, dont le rang intérieur est court et forme souvent une petite protubérance dans le centre.

C. MUSQUÉE. — *C. MOSCHATA.*

CENTAUREA *Moschata.* Wild. 3. 2278. Lam. *Ency.* 1. p. 664. Moris. 1. t. 25. f. 5.

Ses feuilles sont légèrement pinnatifides ; ses folioles inférieures sont presque entières ; l'involucre de la fleur est pubescent et composé d'écailles rondes obtuses ; ses fleurs sont d'une couleur pourpre et musquées. — Cette plante est commune dans les lieux secs.

CORYMBIFÈRES. — *CORYMBIFERÆ.*

CORYMBIFERÆ. Vaill. Juss. — RADIATÆ et FLOSCULORUM *Gen.* Tourn. — DISCODEÆ et OPPOSITIFOLIÆ. Linn. — TANACETÆ, CONYZÆ, CALTA, BIDENTES et XERANTHEMARUM *Gen.* Adans.

Fleurettes tantôt toutes tubuleuses, tantôt tubuleuses dans le centre et en languette sur les bords; réceptacle peu ou point charnu, nu ou garni de paillettes; stigmate mon articulé sur le style; feuilles alternes.

GNAPHALE. — *GNAPHALIUM.*

GNAPHALIUM Lam. Wild. — GNAPHALI et FILAGINIS *Sp.* Linn. — FILAGO et ANTENNARIA. Gærtn.

L'involucre est imbriqué d'écailles inégales, obtuses, scarieuses, au moins sur les bords, souvent colorées ; le réceptacle est nu ; les fleurons sont tous tubuleux, les uns hermaphrodites, les autres femelles; les aigrettes sont composées de poils tantôt simples, tantôt dentées, surtout vers le sommet.

G. D'AMÉRIQUE. — *G. AMERICANUM.*

Gnaphalium *Americanum*. Wild. Swartz *Fl. occ*. 3. p. 1336.
G. Spatulatum. Lam. *Enc*. 2. p. 758.

Sa tige est herbacée, droite et rameuse; ses feuilles sont ovales, en spatule, presque pubescentes; ses fleurs sont axillaires ou terminales, agglomérées ou en épis; les écailles de l'involucre sont d'une couleur ferrugineuse. — Cette plante se trouve dans presque tous les endroits secs et arides de Sainte-Hélène.

CONYZE. — *CONYZA.*

Conyza. Linn. Juss. Lam. Gærtn. — Conyzæ. *Spec.* Tourn.

L'involucre est arrondi ou cylindrique, imbriqué; le réceptacle est nu; folioles nombreuses; les fleurons du centre sont tous hermaphrodites, à cinq dents; ceux du bord femelles à trois; les graines sont couronnées d'aigrettes simples.

Les conyzes sont herbacées ou ligneuses; leurs feuilles sont décurrentes dans quelques-unes; leurs fleurs sont presque toujours disposées en corymbes ou en panicules terminaux.

C. GOMMIFÈRE. — *C. GUMMIFERA.*

Conyza *Gummifera*. Roxb.

C'est un arbre tortueux et rabougri, d'une taille assez élevée, à rameaux d'un brun foncé, ou plus clair, à ramules bi ou trichotomes, garnis de feuilles sessiles, oblongues, lancéolées, dentées en scie, laineuses en dessous, surtout dans leur jeunesse, époque à laquelle elles sont gommifères et rapprochées entre elles, surtout vers l'extrémité des rameaux: les pédoncules sont axillaires, solitaires et uniflores; les fleurs sont globuleuses, campani-

formes et blanches. — Cette plante croît dans les terrains élevés de l'intérieur de Sainte-Hélène où les insulaires lui donnent le nom de *Gum-wood-tree*.

C. ROBUSTE. — *C. ROBUSTA.*

CONYZA *Robusta*. Roxb.

C'est, comme le précédent, un arbre, mais beaucoup plus tortueux, rabougri, et moins élevé; son tronc est recouvert d'une écorce profondément crevassée, à ramules dichotomes dont l'extérieur est marqué des nombreuses cicatrices que les feuilles ont laissées après elles en tombant; elles sont sessiles, lancéolées, crénelées, ridées et velues en dessous, surtout dans leur jeunesse, époque à laquelle elles ont les propriétés du précédent; ses fleurs sont en petit nombre, mais grandes et blanches. — Il croît dans l'intérieur de l'île, où il porte le nom de *Bastard-gum-tree*.

ASTER. — *ASTER.*

ASTER. Linn. Juss. Lam. Gærtn. — ASTER et AMELLUS. Gat.

Le calice ou l'involucre est imbriqué d'écailles foliacées dont les extérieures sont souvent étalées; le réceptacle est nu; folioles étroites, aiguës, un peu lâches; les fleurons du disque sont tubuleux, jaunes et hermaphrodites. Ceux de la circonférence sont en languette, femelles, fertiles, oblongs ou elliptiques, mais jamais jaunes; les graines portent des aigrettes simples.

A. VISQUEUX. — *A. GLUTINOSUS.*

ASTER *Glutinosus*. Roxb.

C'est un arbrisseau dont les jeunes rameaux sont garnis de duvet, dont les feuilles sont cunéiformes ou en

spatule, arrondies au sommet, dentées, charnues, et marquées en dessous de veines proéminentes; elles sont visqueuses et odorantes comme les pédoncules, qui sont solitaires, axillaires et uniflores, et garnis de bractées disséminées; les fleurs sont blanches. — Cette plante croît sur les rochers les plus nus et les plus stériles de la partie méridionale de l'île, où elle parvient à une taille moyenne; les chèvres, qui en sont très-friandes, recueillent en la broutant l'exsudation gommeuse avec leur barbe.

MIKANIE. — *MIKANIA.*

Mikania. Wild. Brown. — Capatorii *Sp.* Linn.

Calice ou plutôt involucre à quatre ou à huit folioles égales, à quatre ou six fleurs; réceptacle nu; graines couronnées d'une aigrette plumeuse.

M. EN ARBRE. — *M. ARBOREA.*

Mikania *Arborea.* Roxb.

Son tronc est droit dans sa jeunesse, penché dans un âge plus avancé; son bois est blanc, son canal médullaire est rempli d'une moelle très-abondante; il se divise au sommet en rameaux nombreux dont les dernières ramifications sont lisses, d'une couleur pourprée, et garnies de feuilles de trois à huit pouces de longueur et de un à quatre pouces de largeur; elles sont pétiolées, alternes, oblongues, lisses, dentées et glanduleuses; les fleurs sont en panicules corymbiformes dont les divisions et les pédoncules sont garnies de bractées solitaires, lisses et petites; l'involucre est à cinq folioles et à cinq fleurs. — Cet arbre, appelé par les insulaires *The-cabbage-tree*, et dont la moelle leur sert d'amadou, croît dans les bois qui décorent la partie méridionale de Sandy-Bay-Ridge

SOLIDAGE. — *SOLIDAGO.*

SOLIDAGO. Linn. Juss. Lam. Gærtn. — VAGA *Aurea.* Tourn.

L'involucre est cylindrique, imbriqué d'écailles oblongues, très-fines, inégales, serrées ; le réceptacle est nu ; les fleurons du disque sont tubuleux et hermaphrodites ; ceux de la circonférence sont femelles, en languette, écartés, au nombre de cinq à six seulement, et de la même couleur que le disque ; les aigrettes sont simples.

S. BATARDE. — *S. SPURIA.*

SOLIDAGO *Spuria* Wild. 3. Forst. in Comment. Goett. 9. p. 68.

Cest un arbre à feuilles courtement pétiolées, lancéolées, obtuses et dentées en scie, à fleurs en corymbes terminaux de la longueur des feuilles, qui sont très-resserrées contre les rameaux. — Il croît sur les plus hautes montagnes de Sainte-Hélène et est nommé par les insulaires *Bastard-cabbage-tree.*

S. — *S. LEUCODENDRON.*

SOLIDAGO *Leucodendrum.* Wild. Forst. l. c. p. 69.

C'est un arbre très-rameux dont les ramules sont trichotomes et d'une écorce brune foncée, fendue et raboteuse par les nombreuses cicatrices que les feuilles y ont laissées après leur chute ; elles sont sessiles, lancéolées, dentées en scie, plus lisses et moins visqueuses que les autres espèces ; les fleurs sont cylindriques, celles du centre, au nombre de quatre à six, toutes hermaphrodites, celles de la circonférence, femelles, au nombre de six à dix ; elles sont disposées en corymbes terminaux de la longueur des feuilles. — Il croît à Sainte-Hélène sur les montagnes qui s'élèvent de quinze cents à deux mille pieds au dessus du niveau de la mer. Les insulaires

lui donnent le nom de *Cabbage-tree-gum-wood*, et l'emploient au chauffage, comme le précédent.

Obs. Les fleurs femelles sont roulées en spirales.

S. A F. ENTIÈRES. — *S. INTEGRIFOLIA.*

Solidago *Integrifolia.* Roxb.

Son tronc se divise au sommet en rameaux divergens, dont les ramules sont lisses et garnies de feuilles éparses et rapprochées entre elles, sessiles, lancéolées, obtuses, entières, ondulées sur les bords, luisantes à la surface supérieure, velues à l'inférieure quand elles sont jeunes; ses fleurs sont blanches et ont l'involucre imbriqué d'écailles nombreuses, linéaires, aiguës; les fleurons du disque sont mâles et nombreux, ceux de la circonférence sont femelles et au nombre de vingt à trente; le réceptacle est nu et convexe; l'aigrette est chevelue. — Cet arbre, nommé par les insulaire *Black-cabbage-tree*, croît sur Sandy-Bay-Ridge, où il devient un des plus grands, on dit même le plus grand arbre de l'île. Il sert comme les précédens de bois de chauffage.

S. A F. RONDES. — *S. ROTUNDIFOLIA.*

Solidago *Rotundifolia.* Roxb.

Haut de vingt pieds environ; cet arbre, tortueux et rabougri et d'une grosseur proportionnée à sa hauteur, a son tronc ainsi que ses rameaux recouverts d'une écorce presque noire assez lisse, excepté où se trouvent les nombreuses cicatrices laissées par les feuilles tombées; celles-ci sont alternes, ovales ou arrondies, dentées en scie, lisses, revêtues dans leur jeunesse d'un vernis visqueux, et portées sur des pétioles, creusés dans leur longueur; les fleurs sont blanches, nombreuses et petites, disposées en panicules terminaux de la longueur des feuilles. Les femelles sont en languettes et réfléchies, placées au nombre de trois à dix à la circonférence. Les mâles sont tubuleuses, placées au nombre de sept à huit dans le disque. — Il croît sur les hauteurs de Sainte-Hélène, où on l'ap-

pelle *Bastard-gum-wood*, d'autres l'appellent *Cabbage-tree*.

SENEÇON. — *SENECIO.*

SENECIO. Linn. Juss. Lam. — SENCIO et JACOBÆA. Tourn. Gærtn.

L'involucre est composé de folioles disposées sur un seul rang, noirâtres au sommet, et entourées à leur base par quelques petites bractées avortées; le réceptacle est nu; les aigrettes sont simples, molles et stériles.

S. JACOBÉE. — *S. JACOBÆA.*

SENECIO *Jacobæa.* Linn. *Sp.* 1219. — JACOBÆA *Vulgaris.* Gærtn. fruct. 2. p. 445. t. 170. f. 1.

Ses tiges sont rougeâtres; ses feuilles sont lyrées, pinnatifides, toujours glabres et d'un vert foncé; les fleurs sont disposées en corymbe terminal; les graines sont hérissées de poils épars. — Cette plante croît communément dans les lieux secs et sablonneux.

TAGÈTE. — *TAGETES.*

TAGETES. Tourn. Juss. Lam. Gærtn.

L'involucre est tubuleux, composé de plusieurs folioles disposées sur un seul rang, et soudées ensemble; les fleurs sont radiées, à fleurons hermaphrodites et à demi-fleurons peu nombreux, larges, femelles et fertiles; ses graines sont couronnées par cinq arêtes.

T. ÉTALÉ. — *T. PATULA.*

TAGETES *Patula.* Linn. *Sp.* 1249.

Ses pédoncules sont fistuleux et à peine renflés au-dessous de la fleur; ses involucres sont lisses; sa tige

est presque droite, à rameaux étalés. — Elle est commune à Sainte-Hélène.

T. DRESSÉ. — *T. ERECTA.*

TAGETES *Erecta*. Wild. Lam. ill. t. 684.

Ce Tagète, qui porte le nom de rose d'Inde, a la tige droite, les involucres anguleux, et les pédoncules renflés sous la fleur. — Plante très-commune.

PORTE-COLLIER ou plutôt OSTÉOSPERME. — *OSTEOSPERMUM.*

OSTEOSPERMUM. Linn. — MONILIFERA. V.

L'involucre est simple, à divisions égales; les fleurs sont radiées; celles du centre stériles, celles de la circonférence en languette et fertiles; graines osseuses, globuleuses et colorées.

P. PISIFÈRE ou plutôt O. PORTE-POIS. — *O. PISIFERUM.*

OSTEOSPERMUM *Pisiferum*. Wild. Mill *Dict.* n. 2.

Ses feuilles sont lancéolées, courtement pétiolées, glabres et dentées en scie. Les dernières divisions de la tige sont garnies de dents anguleuses. — Cette plante croît dans les endroits ombragés.

SOUCI. — *CALENDULA.*

CALENDULA. Linn. Juss. Lam. Gærtn. Tourn. Manch. non Linn.

L'involucre est composé de plusieurs folioles égales, disposées sur un seul rang; les feuilles sont radiées; les fleurons tubuleux sont mâles dans le centre, hermaphrodites dans le disque; les demi-fleurons sont femelles et fertiles; les graines sont membraneuses, irrégulières, courbées.

S. OFFICINALE. — *C. OFFICINALIS.*

Calendula *Officinalis*. Linn. *Spec.* 1304.

Sa fleur est grande, et d'une couleur orangée ; les graines de la circonférence sont toutes élargies en forme de nacelle, obtuses et rudes sur leur ligne dorsale, celles du centre sont courbées en arc, et rudes sur le dos. — Cette plante croît communément dans les lieux cultivés.

S. TRAGUS. — *C. TRAGUS.*

Calendula *Tragus*. Linn. Ait. Kew. 3. p. 271.

C'est une plante caulescente, dont les feuilles sont alternes, linéaires, presque entières et garnies de poils ; les fleurons extérieurs sont pourpres, ceux de l'intérieur sont blancs ; les semences sont presque orbiculaires. — Même localité que la précédente.

COTULE. — *COTULA.*

Cotula. Linn. Juss. etc.

L'involucre est imbriqué de petites écailles. Les fleurons du centre sont à quatre divisions et à quatre étamines. Les fleurs de la circonférence sont femelles, à peine pour la plupart visibles ; les graines sont sans aigrette.

C. A F. DE CORONOPUS. — *C. CORONOPIFOLIA.*

Cotula *Coronopifolia*. Wild. Lam. ill. t. 700. f. 1.

Ses feuilles sont lancéolées, linéaires, amplexicaules, pinnatifides et dentées ; sa tige est couchée, et ses rameaux sont uniflores. — Cette plante croît partout dans l'île.

ARMOISE. — *ARTEMISIA.*

Artemisia. Linn. Juss. Lam. — Absinthium, Artemisa, Abrotanum. Tourn.

L'involucre est ovoïde ou arrondi, imbriqué

d'écailles oblongues et serrées ; les fleurons sont tous tubuleux ; ceux du disque nombreux, hermaphrodites, à cinq dents; ceux de la circonférence grêles, peu nombreux, entiers, femelles, fertiles ; les graines sont sans aigrette ; le réceptacle est nu dans les véritables armoises et hérissé de poils dans les absinthes.

A. ABSINTHE. — *A. ABSINTHIUM.*

ARTEMISIA *Absinthium*. Linn. *Sp.* 1188. Lam. dict. 1. p. 261. — ABSINTHIUM *Vulgare*. Lam. fl. fr. 2. p. 45.

Sa tige est droite, dure, cannelée, feuillée et branchue ; ses feuilles sont alternes, pétiolées, blanchâtres, assez larges, très-découpées, et comme plusieurs fois ailées ; ses fleurs sont petites, nombreuses, jaunâtres, disposées en grappes menues et feuillées. Les involucres sont cotonneux, demi-globuleux et pendans. — Elle croît dans les terrains incultes, pierreux et montueux.

SIGESBEKE. — *SIGESBEKIA.*

SIGESBEKIA. Linn. Juss. etc.

L'involucre est double, l'extérieur est à cinq folioles étroites ouvertes, l'intérieur est composé de folioles concaves, rapprochées ; les demi-fleurons sont au nombre de trois ou cinq tridentés ; les fleurons du centre sont hermaphrodites ; les graines sont obstuses et sans aigrette, enveloppées dans les paillettes du réceptacle et un peu anguleuses.

S. DU LEVANT. — *S. ORIENTALIS.*

SIGESBEKIA *Orientalis*. Lam. ill. t. 687. — S. *Triangularis*. Cav. ic. 3. p. 27. t. 253.

Ses feuilles sont pétiolées, ovales, presque triangulaires, inégalement dentées ou bien incisées à la base,

Involucre à cinq folioles garnies de poils visqueux au sommet. — Cette plante croît dans la partie méridionale de Diana's-Peak.

BIDENT. — *BIDENS.*

BIDENS. Tourn. Linn. Juss. etc.

L'involucre est composé de plusieurs folioles inégales, disposées sur deux rangs et dont l'extérieur les a plus longues et plus étalées; le réceptacle est garni de paillettes. Les fleurs sont ordinairement flosculeuses, à fleurons tous hermaphrodites; rarement radiées, à demi-fleurons tantôt femelles, tantôt hermaphrodites. Les graines sont surmontées de deux à cinq arêtes rudes et persistantes.

B. EN ARBRE. — *B. ARBOREA.*

BIDENS *Arborea.* Roxb.

Cet arbre, dont les ramules sont couvertes d'une grande quantité de poils bruns et courts, et garnies de feuilles oblongues, ovoïdes, courtement pétiolées, dentées en scie, et glanduleuses, lisses en dessus, un peu visqueuses en dessous, a les fleurs disposées en panicules ou en corymbes terminaux, l'involucre garni d'un petit nombre de folioles, les graines quadrangulaires en râpe, surtout sur les angles, couronnées de deux arêtes très-courtes, rudes au toucher et très-longues. — Il croît sur la partie méridionale de Diana's-Peak, où il parvient à une hauteur considérable; les insulaires l'appellent *White-wood-cabbage-tree.*

HÉLIANTE. — *HELIANTUS.*

HELIANTUS. Linn. Juss. etc.

L'involucre est imbriqué de folioles nombreuses

dont la pointe est étalée; le réceptacle est très-large, garni de paillettes. Les fleurs sont radiées, à fleurons hermaphrodites, ventrus dans le milieu de leur longueur; à demi-fleurons ovales, et oblongs et stériles. Les graines sont couronnées par deux aigrettes molles et caduques.

H ANNUEL. — *H. ANNUUS.*

HELIANTHUS *Annuus*. Linn. *Sp*. 1278.

Cette plante a une tige ordinairement simple, haute de 6 pieds, et quelquefois plus, terminée par une grande fleur jaune, large de un à deux décimètres. Les feuilles sont pétiolées, cordiformes, à trois nervures, hérissées, ainsi que la tige, de quelques poils raides. — Elle est commune dans plusieurs parties de l'île.

NÉPHÉLIUM. — *NEPHELIUM.*

NEPHELIUM. Linn. Juss. etc.

Fleurs monoïques : fleurs mâles; calice à cinq dents, cinq étamines; anthères divisées en deux à la base : fleurs femelles; calice à quatre dents, deux ovaires surmontés chacun de deux styles et de deux stigmates; deux drupes sèches ovales, hérissées, monospermes.

N. FAUSSE BARDANE. — *N. LAPPACEUM.*

NEPHELIUM *Lappaceum*. Lam. ill. Ger. t. 764.

Aux caractères que nous avons donnés du genre, nous joindrons pour l'espèce ceux d'une tige ligneuse, garnie de feuilles pinnées et alternes. — Cette plante croît dans les endroits ombragés.

ONZIÈME CLASSE.

PLANTES DICOTYLÉDONES
MONOPÉTALES.

Corolle épigyne, anthères distinctes.

RUBIACÉES. — *RUBIACEÆ.*

RUBIACEÆ. Juss. — APARINES. Adans. — STELLATÆ. Linn.

Leur calice monophylle est adhérent avec l'ovaire, de sorte que son limbe est à peine visible; leur corolle est monopétale régulière, en roue ou en entonnoir, posée sur l'ovaire, ordinairement divisée en quatre ou cinq lobes; les étamines sont en nombre égal à celui des divisions de la corolle, alternes avec elle, insérées vers le sommet du tube; l'ovaire est adhérent avec le calice, surmonté d'un style à deux stigmates; le fruit est composé de deux graines nues, accolées, enveloppées dans une tunique extérieure; ces graines ont un embryon droit entouré d'un périsperme corné. Les feuilles sont opposées, accompagnées de stipules intermédiaires, ou verticillées.

HÉDYOTIS. — *HEDYOTIS.*

HEDYOTIS. Linn. Juss. etc.

Calice quatre-fide; corolle infondibuliforme, à

quatre divisions; capsule globuleuse, didyme, couronnée, à deux loges polyspermes et s'ouvrant transversalement.

H. EN ARBRE, ou plutôt H. LIGNEUSE. — *H. FRUTICOSA.*

HEDYOTIS *Fruticosa*. Wild. *Sp.* 1. p. 584.

C'est un arbrisseau dont les rameaux sont garnis de feuilles lancéolées, pétiolées, et de fleurs disposées en corymbes terminaux. — Il croît au midi de Diana's-Peak.

GARDÉNIA — *GARDENIA.*

GARDENIA. Ell. Linn. Juss. etc.

Calice à cinq dents ou cinq divisions; corolle infondibuliforme, à tube long, à limbe plan et à cinq ou à neuf divisions; cinq étamines à anthères sessiles, sur le bord du tube : baies sèches à deux ou quatre loges, polyspermes; graines nombreuses, disposées sur deux rangs dans chaque loge.

G. DE LA FLORIDE. — *G. FLORIDA.*

GARDENIA *Florida*. Linn. *Suppl.* 163. Aït. Kew. 1. p. 293.

Sa tige est ligneuse, divisée au sommet en rameaux garnis de feuilles elliptiques et de fleurs solitaires, grandes et odorantes, dont la corolle est hypocratériforme; le calice à divisions verticales, lancéolées et tubulées. — Cet arbrisseau croît dans les lieux secs de la partie méridionale de Sandy-Bay.

G. DE THUNBERG. — *G. THUNBERGII.*

GARDENIA *Thunbergii*. Aït. Kew. 1. p. 294.
Thunb. Diss. de Gard. N°. 3.

Tige *idem*; feuilles elliptiques, acuminées aux deux

extrémités; corolle hypocratériforme; calice s'ouvrant latéralement, à divisions larges au sommet et en capuchon; le limbe de la corolle est à dix divisions, neuf à dix étamines sessiles, stigmate tronqué obliquement, et marqué de cinq rainures réfléchies. —Même localité que le précédent.

G. RADICANT. — *G. RADICANS.*

GARDENIA *Radicans*. Wild. *Sp*. Thunb. Diss. de Gard. N°. 7.

Sa tige, comme les précédens, est lisse, mais de plus elle est radicante; ses feuilles sont lancéolées; sa corolle est hypocratériforme, et son calice est anguleux. — Même localité.

CAPRIFOLIACÉES. — *CAPRIFOLIACEÆ*.

CAPRIFOLIA. Juss. Adans. — CAPRIFOLIACEÆ. Vent. — STELLATARUM et AGGREGATARUM *Genus*. Linn.

Le calice monophylle est adhérent avec l'ovaire, souvent muni de deux bractées à sa base, son limbe est entier ou divisé; la corolle est le plus souvent régulière, à quatre ou cinq divisions, tantôt monopétale, tantôt formée de quatre ou cinq pétales élargis à leurs base; les étamines sont en nombre égal aux divisions de la corolle et alternes avec les lobes, dans les fleurs monopétales; insérées sur le réceptacle ou sur les pétales, alternes ou opposées avec eux dans les fleurs polypétales; l'ovaire est simple, adhérent, le fruit est une baie ou une capsule souvent couronnée par le limbe du calice, à une ou plusieurs loges monospermes ou polyspermes. Les feuilles sont opposées, souvent soudées par la base, sans stipules; tiges ligneuses, souvent grimpantes et tortillées; rameaux opposés.

CHÈVREFEUILLE. — *LONICERA.*

LONICERA. Desf. — LONICERÆ *Sp*. Linn. — CAPRIFOLIUM et XYLOSTEON. Juss. etc.

Le calice est à cinq dents; la corolle, irrégulière, tubuleuse en cloche, ou en entonnoir, est à cinq divisions un peu inégales; cinq étamines; un style; un stigmate; le fruit est une baie à une, deux ou trois loges polyspermes.

C. PÉRICLYMÈNE. — *L. PERICLYMENUM.*

LONICERA *Periclymenum*. Linn. *Sp*. 247. Lam. *Dict*. 1. p. 728. — CAPRIFOLIUM *Sylvaticum*. Lam. *Fl. fr*. 3, p. 365. — PERYCLIMENUM *Vulgäre*. Mill. *Dict*. N°. 6.

Les feuilles de cet arbrisseau sont toutes lisses, pointues, et jamais soudées ensemble; ses fleurs sont grandes, terminales, d'une odeur agréable; leur corolle est rougeâtre en dehors, jaunâtre à son entrée, et presque labiée à son limbe. — Commune dans les bois et les haies.

SUREAU. — *SAMBUCUS.*

SAMBUCUS. Tourn. Linn. Juss.

Le calice est à cinq lobes courtes; la corolle en roue, à cinq lobes; cinq étamines alternes avec les divisions de la corolle; un style; un stigmate; le fruit est une baie à une loge, à trois ou quatre graines ridées attachées sur l'axe du fruit. Fleurs en cime.

S. NOIR. — *S. NIGRA.*

SAMBUCUS *Nigra*. Linn. *Sp*. 385. — S. *Vulgaris*. *Fl. fr*. 3. p. 369.

Cet arbrisseau, dont le bois est cassant et les rameaux

creux et pleins de moelle, a les feuilles opposées, ailées avec une impaire, et composées de cinq ou sept folioles, ovales, lancéolées, pointues, et dentées en scie; ses fleurs sont blanches, odorantes, petites, nombreuses, terminales et disposées en manière d'ombelle sur des pédoncules rameux; il leur succède d'abord des baies rouges, qui deviennent noirâtres par la suite. — Commun dans les haies et les terrains un peu humides.

DOUZIÈME CLASSE.

PLANTES DICOTYLÉDONES POLYPÉTALES.

Étamines épigynes.

LES OMBELLIFÈRES. — *UMBELLIFERÆ.*

UMBELLIFERÆ. Juss. — UMBELLATÆ. Linn. — UMBELLATARUM *Gen.* Adans.

Chaque fleur considérée isolément présente un calice adhérent, dont le bord est tantôt entier, et à peine visible, tantôt à cinq dents; une corolle à cinq pétales, égaux ou inégaux, échancrés ou fléchis en forme de cœur, insérés sur le pistil ou sur une glande dont l'ovaire est recouvert; cinq étamines alternes, avec les pétales et insérées avec eux; un ovaire simple, adhérent, surmonté à son sommet d'un corps glanduleux d'ou s'élèvent deux styles, ordinairement persistans et divergens après la fleuraison; le fruit est composé de deux akènes, c'est-à-dire de deux graines entourées du calice, appliquées l'une contre l'autre, se séparant d'elles-mêmes à leur maturité, attachées par le haut au sommet d'un axe central filiforme; chaque graine a un embryon très-petit, situé au sommet d'un périspermeligneux et dirigé de haut en bas; fleurs en

parasol; feuilles alternes, ordinairement découpées profondément; pétiole membraneux, embrassant la tige, presque toujours fistuleuse.

ACHE. — *APIUM*.

APIUM. Tourn. Linn. Juss. Lam. Gærtn.

Calice entier; pétales arrondis, égaux, courbés au sommet; fruit ovoïde, globuleux; semences convexes en dehors et marquées de cinq petites côtes ou nervures saillantes.

A. PERSIL. — *A. PETROSELINUM*.

APIUM *Petroselinum*. Linn. *Sp*. 379. — A. *Vulgare*. Lam. *Fl. fr*. 3, p. 444.

Tige striée, glabre, rameuse, et garnie inférieurement de feuilles deux fois ailées, et composées de folioles ovales ou cunéiformes, et incisées; supérieurement les folioles sont linéaires; fleurs blanches; ombelles toujours pédonculées et garnies d'une collerette à une seule foliole. — Commune dans les lieux couverts, et cultivée dans les jardins.

A. ODORANTE. — *A. GRAVEOLENS*.

APIUM *Graveolens*. Linn. *Sp*. 379. — SESELI *Graveolens*. Scop. *Carn*., ed. 2. N°. 360, etc.

Sa tige est épaisse, striée, rameuse; ses feuilles, une ou deux fois ailées, ont leurs folioles larges, lisses, presque luisantes, incisées, lobées et dentées; ombelles axillaires et sessiles. — Croît communément au bord des ruisseaux.

ANGÉLIQUE. — *ANGELICA*.

ANGELICA. *Sp*. Lin. Juss. etc.

Le calice est presqu'à cinq dents; les pétales sont

lancéolés, courbés au sommet; le fruit est arrondi, ovoïde, anguleux et glabre; chaque graine est marquée, sur la face interne, d'une strie longitudinale, et porte en dehors cinq côtes dont trois dorsales et deux latérales plus larges.

A. BRACTÉIFÈRE. — *A. BRACTEATA.*

ANGELICA *Bracteata*. Roxb.

Cette plante a la tige haute de huit à douze pieds, cylindrique, fistuleuse, et d'un vert brillant, garnie de feuilles éparses, les radicales larges, bipinnées, et composées de folioles opposées, laciniées, aiguës et dentées en scie; les supérieures, moins larges, à cinq lobes, pétiolées comme les inférieures; à la base de chaque pétiole, et généralement entre les folioles, on trouve deux bractées larges, simples ou divisées, cordiformes, aiguës et dentées en scie. Les fleurs sont petites, nombreuses et de couleur blanche, mais devenant rosées au bout d'un certain temps. Les pétales sont ovoïdes, oblongs, recourbés en dessous et presque égaux; les étamines sont inégales, à anthères purpurines; le style est court et droit; les ombelles partielles sont globuleuses, l'involucre et l'involucelle sont composés de six à dix folioles. — Elle croît assez communément dans les bois de Sainte-Hélène.

CAROTTE. — *DAUCUS.*

DAUCUS. Tourn. Juss. Lam. — DAUCI. *Sp*. Lin.

Les collerettes générales sont pinnatifides; le calice est entier; les pétales sont courbés en cœur; les fruits sont hérissés de poils raides.

C. COMMUNE. — *D. CAROTTA.*

DAUCUS *Carotta*. Linn. *Sp*. 348. — D. *Vulgaris*. a. Lam. *Fl. fr*. 3. p. 430.

Tige rameuse, hérissée de poils rudes; feuilles grandes

et velues, deux ou trois fois ailées ; folioles assez finement découpées ; centre de l'ombelle remarquable par une fleur rouge et stérile. — Commune dans les prés.

PANAIS. — *PASTINACA.*

Pastinaca. Tourn. Linn. Juss. etc.

Calice entier; pétales courbés en demi-cercle; fruits elliptiques, comprimés; graines un peu échancrées, presque ailées sur les bords, munies sur le dos de trois nervures saillantes.

P. CULTIVÉ. — *P. SATIVA.*

Pastinaca *Sativa*. Linn. *Sp*. 376.

Sa tige est haute d'un mètre, cylindrique, cannelée et rameuse; ses feuilles sont un peu velues, une fois ailées, et composées de folioles assez larges, lobées ou incisées; fleurs petites, régulières, disposées en ombelles très-ouvertes et dépourvues de collerettes. — Cultivée.

TREIZIÈME CLASSE.

PLANTES DICOTYLÉDONES
POLYPÉTALES.
Étamines hypogynes.

LES RENONCULACÉES. — *RANUNCULACEÆ.*

RANUNCULACEÆ. Juss. — RANUNCULACEARUM et CISTORUM *Gen.* Adans.—MULTISILIQUÆ. *Sp.* Linn.

Calice à plusieurs folioles, quelquefois coloré, quelquefois manquant; corolle à quatre ou cinq pétales, irréguliers dans quelques genres et prenant la forme de cornets, d'éperons, de nectaires; étamines indéfinies; les anthères adhérentes aux filamens; plusieurs ovaires placés sur un réceptacle commun, et surmontés chacun d'un style ou d'un stigmate simple; chaque ovaire se change en une capsule, tantôt monosperme, et ne s'ouvrant pas d'elle-même; tantôt remplie de plusieurs grappes et s'ouvrant comme une follicule, par une fente longitudinale; tiges ordinairement herbacées; feuilles alternes, rarement opposées, dépourvues de stipules, simples ou découpées, souvent palmées.

RENONCULE. — *RANUNCULUS.*

RANUNCULUS. Hall. Juss. — RANUNCULI *Sp.* Tourn. Linn. etc.

Le calice est à cinq folioles; la corolle est à cinq

pétales, arrondis au sommet, dont la base interne est munie d'une petite écaille convexe ou concave ; un style nul. Les capsules sont nombreuses, comprimées, réunies en tête, lisses ou munies sur leur face d'épines et de tubercules.

R. BULBEUSE. — *R. BULBOSUS.*

Ranunculus *Bulbosus*. Linn. *Sp.* 778.

Racine ronde, bulbeuse; tige de trois décimètres, droite, légèrement velue; feuilles pétiolées, divisées en trois parties crénelées, incisées, d'un vert noirâtre, quelquefois veinées ou tachées de blanc, les supérieures à découpures plus fines; les fleurs ont le calice réfléchi. — Commune dans les prés.

LES PAPAVERACÉES.—*PAPAVERACEÆ.*

Papaveraceæ. Juss. — Rhoeadeæ et Corydalium *Gen.* Linn. — Papaverum *Genus*. Adans.

Calice à deux folioles caduques ; corolle à quatre pétales réguliers, quelquefois irréguliers ; étamines indéterminées, insérées sous le pistil ; anthère à deux loges marquées de quatre sillons, adhérens aux filets par toute leur surface externe ; un ovaire libre ; un style, quelquefois nul ; un stigmate divisé, offrant quelquefois un plateau orbiculaire, marqué de lignes calleuses ; fruit uniloculaire polysperme. Graines attachées aux cloisons de la capsule ; tiges herbacées, rarement ligneuses ; feuilles alternes, simples ou lobées.

ARGÉMONE. — *ARGEMONE.*

Argemone. Tourn. Linn. Juss. etc.

Calice à trois feuilles concaves, aiguës, cadu-

ques ; corolle à six pétales arrondis au sommet ; style nul ; le stigmate est obtus, persistant, et présente un plateau rude. La capsule est ovale ou oblongue, à autant de valves qu'il y a de rayons sur le stigmate.

A. DU MEXIQUE. — *A. MEXICANA.*

ARGEMONE *Mexicana.*

Ses tiges sont rameuses et épineuses ; ses feuilles sont alternes, amplexicaules, roncinées, vertes et tachées de blanc ; ses fleurs sont terminales, solitaires et jaunes ; ses capsules sont épineuses. — Cette plante est si commune dans l'île, qu'elle infecte les jardins quoiqu'on l'en rejette continuellement.

FUMETERRE. — *FUMARIA.*

FUMARIA. Tourn. Gærtn. Manch. Vent. — FUMARIÆ. *Sp.* Linn. Juss. Lam.

Le calice est très-petit ; la corolle est à quatre pétales inégaux, irréguliers, dont un prolongé en éperon ; les filamens des étamines sont soudés en deux faisceaux, qui portent chacun trois anthères. Le fruit est une noix sphérique, à une loge monosperme, à une graine attachée par un cordon ombilical à la paroi interne du fruit.

F. GRIMPANTE. — *F. CAPREOLATA.*

FUMARIA *Capreolata.* Linn. *Sp.* 985.

Tige rameuse, faible, grimpante, haute de trois décimètres ; feuilles deux fois ternées ; folioles assez larges, divisées en trois lobes oblongs, pointues. Dans les feuilles supérieures, les rameaux des pétioles se courbent et s'entortillent autour des corps voisins et ressemblent en quelque sorte à de véritables vrilles. Les fleurs sont disposées

en épis lâches; la corolle est couleur de chair avec le sommet d'un pourpre noir. — Croît dans les champs et au bord des haies humides.

LES CRUCIFÈRES. — *CRUCIFERÆ.*

CRUCIFERÆ. Tourn. Adans. Juss.

La famille des crucifères est ainsi nommée, parce que les fleurs ont quatre pétales disposés en croix. Le calice est à quatre folioles oblongues, concaves, caduques, lâches ou serrées. La corolle est à quatre pétales portés sur un disque hypogyne, munis d'un onglet égal à la longueur du calice, et disposés en croix; six étamines, insérées avec les pétales, tétradynames; un ovaire libre porté sur le disque, quelquefois muni à sa base de deux à quatre renflemens glanduleux; un style; un stigmate persistant, simple ou à deux lobes. Le fruit est composé de deux valves séparées par une cloison mince, toujours parallèle aux valves qui portent les graines sur chacun de ses bords; herbes à feuilles alternes, entières ou découpées profondément; poils rameux ou rayonnans; fleurs en grappes.

CHOU. — *BRASSICA.*

BRASSICA. Linn. Juss. Lam. Gærtn. — BRASSICA, RAPA, NAPUS et TRUCA. Tourn.

Calice fermé, à quatre feuilles, rapprochées de la longueur de l'onglet des pétales et bosselé à sa base; disque de l'ovaire portant quatre glandes; stigmate émoussé; silique allongée, comprimée, cylindrique ou tétragone; graines globuleuses.

C. POTAGER. — *B. OLERACEA.*

BRASSICA *Oleracea*. Linn. *Sp*. 932. Lam. *Dict*. 1. p. 742.

Souche droite, épaisse, chargée de feuilles couvertes de poussière glauque; les inférieures larges, découpées et sinuées; celles de la panicule embrassantes et entières. Fleurs jaunes ou blanches. — Commun sur le bord de la mer, et cultivé dans les jardins.

RAIFORT. — *RAPHANUS.*

RAPHANUS. Lin. Juss. Lam. etc.

Calice serré, à quatre feuilles; disque de l'ovaire portant quatre glandes; la silique est cylindrique, pointue, charnue, à plusieurs loges qui ne s'ouvrent point d'elles-mêmes, et qui sont disposées sur deux rangs.

R. CULTIVÉ. — *R. SATIVUS.*

RAPHANUS *Sativus*. Linn. *Sp*. 935.

Tige rude au toucher; feuilles larges, pétiolées, rudes, celles de la base lyrées, à lobes oblongs; le terminal est plus grand; fleurs blanches, lilas ou rougeâtres; siliques renflées vers leur base. — Dans les lieux cultivés.

GIROFLÉE. — *CHEIRANTHUS.*

CHEIRANTHUS. Desf. Juss. — HESPÉRIDIS et CHEIRANTHI *Sp*. Lam.

Calice rapproché contre les pétales; stigmate échancré et à deux lobes, siliques comprimées; graines planes, entourées d'un rebord membraneux.

G. BLANCHATRE. — *C. INCANUS.*

CHEIRANTHUS *Incanus*. Linn. *Sp*. 924.

Tige haute de six décimètres, presque ligneuse infé-

rieurement, à rameaux cylindriques, blanchâtres, à feuilles allongées, entières, obtuses à leur sommet, molles, blanchâtres et pubescentes; pétales entiers; siliques comme tronquées au sommet. — Elle croît au bord de la mer.

G. VIOLIER. — *C. CHEIRI.*

CHEIRANTHUS *Cheiri*. Linn. *Sp*. 924.—ERYSIMUM *Murale*. *a* Lam. *Fl. fr*. 2. p. 514.

Tige dure, presque ligneuse, blanchâtre, à rameaux garnis de feuilles éparses, lancéolées, étroites, pointues, verdâtres et glabres; fleurs d'un jaune rouillé; calice coloré d'un rouge noirâtre ou un peu violet.—Cette plante est commune sur les rochers et dans les endroits secs et pierreux.

G. DE PERSE. — *C. ODORATISSIMUS.*

CHEIRANTHUS *Odoratissimus*. Wild.

Ses feuilles sont cotonneuses, lyrées ou sinuées; les siliques sont comprimées, tomenteuses; fleurs odorantes, surtout le soir. — Croît dans la partie méridionale de l'île.

LES SAVONIERS. — *SAPINDI.*

Calice monophylle ou polyphylle; corolle à quatre ou cinq pétales, insérés sur un disque, souvent à deux lames; huit étamines; un seul ovaire; un ou trois styles; autant de stigmates; une drupe ou une capsule, à une ou trois loges monospermes; tiges ordinairement ligneuses; feuilles alternes.

EUPHORIA. — *EUPHORIA.*

EUPHORIA. Commers. Juss. etc.

Calice petit, à cinq dents; cinq pétales petits,

réfléchis; six à huit étamines; une baie globuleuse, uniloculaire, monosperme, recouverte d'une écorce coriace.

E. PONCEAU. — *E. PUNICEA.*

EUPHORIA *Punicea.* Lam. *Enc.* 3, p. 573. — SCYTALIA *Litschi.* Gærtn. *de Fr.* 1. 147. — SAPINDUS *Dulcis.* Aït. — DIMOCARPUS. Wild. — LITSCHI *Chinensis.* Sonner. *it.* t. 129.

Cet arbre est garni de feuilles pinnées; dont les folioles sont ovales, lancéolées, glabres, et dont les fruits, qui sont des baies un peu rudes et ponceaux, sont d'une saveur agréable. — Il croît dans la partie méridionale de Diana's-Peak.

E. LONGANA. — *E. LONGANA.*

EUPHORIA *Longana.* Lam. l. c. p. 575. — *Id.* Buchoz Ic. color. t. 99.

Plus élevé en hauteur que le précédent, cet arbre en diffère encore par ses feuilles, qui sont ovales, oblongues, marquées en dessous de nervures latérales et proéminentes, par ses fruits qui sont des baies lisses et jaunes, plus petites et moins bonnes. — Même localité.

LES ERABLES. — *ACERA.*

ACERA. Juss. — MALPYGHIACEARUM *Gen.* Vent. — TRIHILATARUM *Gen.* Linn. — TILIARUM *Genus.* Adans.

Arbres élevés, à bourgeons coniques, écailleux, souvent visqueux; à feuilles opposées, simples ou composées; fleurs en grappes ou en ombelles, axillaires ou terminales, dioïques, monoïques, polygames ou hermaphrodites, à pédicelles, articulées au milieu; calice persistant, d'une seule pièce à

cinq divisions ; corolle insérée sur un disque hypogyne, à cinq pétales rétrécis en onglet et alternes avec les divisions du calice; étamines déterminées, insérées sur le disque; un ovaire simple ou à trois lobes; un à deux stigmates ; fruit capsulaire à deux ou trois loges monospermes.

ERABLE. — *ACER*.

ACER. Tourn. Linn. Juss. etc.

Fleurs polygames ou dioïques ; calice à cinq parties; corolle à cinq pétales; cinq à dix étamines attachées à un disque glanduleux; ovaire à deux lobes; un style, et deux stigmates, pointus ; fruit composé de deux samares réunies à la base, et surmontées chacune d'une aile membraneuse à une loge, à une ou deux graines.

E. SYCOMORE. — *A. PSEUDO-PLATANUS*.

A. *Pseudo-Platanus*. Linn. *Sp*. 1495. — A. *Montanum*. Lam. *Fl. fr*. 2. p. 553.

Arbre à feuilles portées sur un pétiole canaliculé, opposées, larges et à cinq lobes pointus, et dentées, d'un vert foncé supérieurement, et blanchâtres ou d'une couleur glauque et très-veinée inférieurement; fleurs petites, de couleur herbacée, en grappes longues et pendantes. — Commun dans les bois de Sainte-Hélène.

LES HYPÉRICÉES. — *HYPERICÆ*.

HYPERICA. Juss. — HYPERICOÏDEÆ. Vent.

Le calice est à quatre ou cinq parties; la corolle est à quatre ou cinq pétales hypogynes; les étamines sont nombreuses, réunies plusieurs ensembles par

les filets, de manière à former de un à huit faisceaux; l'ovaire est simple, surmonté de plusieurs styles filiformes; le fruit est polysperme, presque toujours à plusieurs valves et à plusieurs loges; feuilles glanduleuses ou vésiculeuses et comme ponctuées, opposées, simples, souvent entières; fleurs jaunes disposées en corymbe terminal.

MILLEPERTUIS. — *HYPERICUM.*

Hypericum. — Tourn. All. Juss. etc.

Calice à cinq parties; corolle à cinq pétales obtus, ouverts; les étamines sont nombreuses, réunies à la base en trois ou cinq faisceaux; l'ovaire porte trois ou rarement cinq styles; le fruit est une capsule à trois loges.

M. A UN STYLE. — *H. MONOGYNUM.*

Hypericum *Monogynum*. Wild. 3. Linn. Mill. *Dict. ic.* t. 151. f. 2.—H. *Chinense*. Lam. *Enc.* 4 p. 1114.

C'est un arbrisseau à fleurs monogynes, à étamines plus longues que la corolle, dont le calice est coloré. — Cette plante croît dans les lieux secs et exposés au midi.

LES GUTTIERS. — *GUTTIFERÆ.*

Guttiferæ. Juss. etc.

Calice tantôt de plusieurs, et tantôt d'une seule pièce; pétales le plus souvent au nombre de quatre; étamines à filets distincts ou réunis, et ordinairement définies; anthères adnées; un style; une baie; une drupe ou une capsule uniloculaire à plusieurs valves; fleurs polyandres monogynes; embryon droit, manquant de périsperme; feuilles dures, coriaces, souvent opposées.

MAMMÉA. — *MAMMEA.*

MAMMEA. Lin. Juss.—MAMEI. Plum.

Calice de deux folioles colorées; quatre pétales; étamines nombreuses; une très-grosse baie, arrondie, à une loge contenant quatre graines grosses, coriaces.

M. D'AMÉRIQUE. — *M. AMERICANA.*

MAMMEA *Americana*. Vahl. *Eclog*. 2. p. 40. JACQ. *Amer.* 268. t. 182. f. 82.

C'est un arbre élevé, garni de feuilles obstuses, striées, et chargé de fruits de la grosseur d'une tête d'enfant et contenant 4 graines. — Il croît à Sandy-Bay.

LES ORANGERS. — *AURANTIA.*

AURANTIA. Juss. etc.

Calice monophylle, multifide; corolle polypétale; pétales élargis, alternes avec les divisions du calice; étamines définies ou indéfinies, attachées à la base des divisions du calice simple; filets distincts ou réunis; ovaire supère; un style; un stigmate; une baie ou une capsule multiloculaire; feuilles alternes, persistantes, souvent munies de glandes remplies d'une huile essentielle odorante; tiges ligneuses.

MURRAYA. — *MURRAYA.*

MURRAYA. Linn. Juss. etc.

Calice petit et persistant, à cinq divisions; co-

rolle à cinq pétales campaniformes, quelquefois six ; dix étamines, rarement onze ou douze, à filets inégaux ; ovaire entouré par un nectaire ; baie monosperme à une ou deux graines.

M. EXOTIQUE. — *M. EXOTICA.*

MURRAYA *Exotica.* Wild. 2. 548. Mant. p. 68. Burm. *Ind.* p. 104.

C'est un arbre dont les feuilles sont pinnées avec impaire. — Il croît à Diana's-Peak.

COOKIA. — *COOKIA.*

COOKIA. Sonner. Juss. etc.

Calice très-petit, à cinq découpures; corolle à cinq pétales ouverts; dix étamines distinctes, à anthères presque rondes; ovaire presque pédicellé, velu; un style ; un stigmate en tête; une baie à plusieurs loges monospermes.

C. PONCTUÉ. — *C. PUNCTATA.*

COOKIA *Punctata.* Wild. 2. 558. Schœmbr. 1. p. 35. t. 101. Lam. *Ill.* 354.

C'est un arbre dont les ramules et les pétioles sont verruqueux et ponctués, et qui a ses feuilles pinnées et ses fleurs en panicules divariquées. — Il croît dans les endroits secs.

CITRONNIER. — *CITRUS.*

CITRUS. Tourn. Linn. Juss. etc.

Le calice est petit, à cinq lobes; la corolle à cinq pétales elliptiques; filets des étamines dis-

posés en cylindre, réunis en plusieurs faisceaux; anthères au nombre de vingt; un style; un stigmate en tête; le fruit est une baie charnue, colorée, extérieurement parsemée de vésicules pleines d'une huile essentielle, blanche intérieurement et un peu coriace. Cette baie est divisée par cloisons membraneuses et diaphanes, au nombre de neuf ou dix-huit, dont chacune renferme plusieurs graines.

C. ORANGER. — *C. AURANTIUM.*

CITRUS *Aurantium.* Linn. *Sp.* 1100.

C'est un arbre à bois dur, blanc, à cime arrondie, à feuilles persistantes, ovales, lancéolées, articulées sur le pétiole, lequel est bordé d'une aile foliacée; à fleurs blanches et odorantes; à fruit sphérique. — Il croît dans toutes les parties de l'île.

Observation. On peut joindre à cette espèce une grande partie des variétés qui s'y rapportent et que l'on trouve également à Sainte-Hélène.

C. COMMUN. — *C. MEDICA.*

CITRUS *Medica.* Linn. *Sp.*

Cet arbre, dont le bois est semblable au précédent, les feuilles oblongues, portées sur des pétioles simples et non ailés, a les fleurs blanches, odorantes, diposées par bouquets à fruits ovales, oblongs. — Il se trouve comme le précédent.

Observation. Les citronniers à Sainte-Héléne, sont généralement peu cultivés et presque rares; leurs fruits tuberculeux, petits, coriaces, verts, durs, extrêmement aigres et d'une amertume extraordinaire, sont en un mot détestables.

CAMELLIE. — *CAMELLIA.*

Camellia. Linn. Juss. Tsubakki. Kempf.

Calice à cinq divisions arrondies, concaves, coriaces, écailleuses et imbriquées; corolle à cinq pétales, ouverts, ovales, renversés; étamines nombreuses, à filets réunis inférieurement en couronne sur laquelle les pétales sont attachés. Anthères presque ovales; un style; un stigmate; capsule, selon Kempfer, pyriforme, sillonée, triloculaire et trivalve.

C. DU JAPON. — *C. JAPONICA.*

Camellia *Japonica*. Thunb. *Jap.* 272. Jac. *Ic. rar.* 3. t. 553.

Cette charmante plante, dont la tige ligneuse se divise au sommet en rameaux garnis de feuilles aiguës, dentées et acuminées, est admirable par la beauté de ses fleurs, qui varient en couleur. — On la trouve dans les lieux secs de la partie méridionale de l'île.

LES AZÉDARACHS. — *MELIÆ.*

Meliæ. Juss.

Calice d'une seule pièce, à cinq divisions; corolle à quatre ou cinq pétales; étamines en nombre égal aux divisions de la corolle, quelquefois plus nombreuses, à filets réunis en cylindre; un ovaire; un style; un stigmate simple, ou rarement divisé; une baie ou une capsule, à plusieurs loges monospermes ou dispermes. Tiges ligneuses à rameaux et à feuilles alternes.

AZÉDARACH. — *MELIA.*

MELIA. Lin. Juss. — AZEDARACH. Tourn.

Calice petit, à cinq divisions; corolle à cinq pétales oblongs; dix étamines, attachées sur un cylindre creusé au centre de la fleur; un style; une drupe sphérique; une noix sillonée, à cinq loges monospermes.

A. COMMUM. — *M. AZEDARACH.*

MELIA *Azedarach*. Wild. p. 558. Car. *Diss*. 7. p. 363. t. 207.

Cette espèce est facile à reconnaître par ses feuilles bipinnées, par ses folioles lisses, ovales et dentées; la pulpe de son fruit est vénéneuse. — Commune.

A. TOUJOURS VERT. — *M. SEMPERVIRENS.*

MELIA *Sempervirens*. Wild. Swartz. *Flor*. 2. p. 737.

Plus petite en hauteur que la première; cette espèce a les feuilles pinnées, composées de sept folioles rugueuses. — Commune.

A. VIGOUREUX. — *M. ROBUSTA.*

MELIA *Robusta*. Roxb.

A. MAGNIFIQUE. — *M. SUPERBA.*

MELIA *Superba*. Roxb.

MAHAGONI. — *SWIETENIA.*

SWIETENIA. Jacq. Linn. Juss.

Calice petit, à cinq divisions caduques; corolle à cinq pétales ouverts, concaves; dix étamines au sommet d'un tube cylindrique; un style; un stig-

mate; capsule grande, ligneuse, à cinq valves; cinq loges; plusieurs graines planes ailées.

M. COMMUNE. — *S. MAHAGONI.*

SWIETENIA *Mahagoni.* Wild. 2. 557.

Ce grand arbre, dont le bois est celui d'acajou, a ses ramules garnies de feuilles pinnées, dont les folioles sont ovales, lancéolées, égales; les fleurs sont en panicule; les capsules sont déhiscentes à la base. — Il croît au bord des bois de Sainte-Hélène.

M. FÉBRIFUGE. — *S. FEBRIFUGA.*

SWIETENIA *Febrifuga.* Roxb. *Corom.* 1. p. 18. t. 17.

Ses feuilles sont pinnées; ses folioles sont elliptiques, presque arrondies, échancrées, inégales à la base; ses fleurs sont en panicule divariquée.—Cet arbre se trouve dans les bois humides.

LES VIGNES. — *VITES.*

VITES. Juss. — SARMENTACEÆ. Vent.

Calice court, monophylle, à quatre ou cinq dents; corolle de quatre à six pétales, larges inférieurement; quatre ou six étamines, insérées sur un disque hypogyne, chacune devant un pétale; un seul ovaire; un style quelquefois nul; un stigmate; une baie à une ou plusieurs loges polyspermes.

Les tiges sont ligneuses, sarmenteuses, articulées et garnies de vrilles opposées aux feuilles qui sont alternes.

VIGNE. — *VITIS.*

VITIS. Tourn. Linn. Juss. Lam. Gærtn.

Calice très-petit, à cinq dents; corolle à cinq

pétales cadues, adhérant souvent par le sommet et s'ouvrant par la base en se détachant comme une coiffe ; un stigmate en tête ; ovaire à cinq loges ; baie polysperme, mûre, à une loge ; cinq graines, attachées par un cordon ombilical au sommet de l'axe.

V. PORTE-VIN. — *V. VINIFERA.*

Vitis *Vinifera.* Linn. *Sp.* 293.

Arbrisseau sarmenteux, difforme, s'entortillant aux corps voisins au moyen des vrilles, garni de feuilles pétiolées, alternes, un peu velues, profondément divisées en trois ou cinq lobes, incisées et dentées ; des fleurs petites, verdâtres ou jaunâtres, qui se changent en une baie noirâtre à maturité. — Il croît dans les endroits humides des bois.

LES GERANIÉES. — *GERANIEÆ.*

Gerania. Juss. — Geranioïdeæ. Vent.

Le calice est persistant, à cinq divisions profondes, ou à cinq folioles ; la corolle est à cinq pétales, rétrécis en onglet, inégaux et irréguliers ; cinq ou dix étamines à filets inégaux, soudés par la base, quelquefois stériles ; un ovaire libre, pentagone, nu ou entouré de cinq glandes, terminé par un style, qui se divise en cinq stigmates ; fruit tantôt simple et à cinq loges, tantôt formé de cinq coques, prolongées en arêtes ; graines solitaires dans les loges ou les coques ; tiges cylindriques à feuilles découpées, à stipules un peu membraneuses, à pédoncules uniflores ou multiflores, opposés aux feuilles quand celles-ci sont alternes, naissant entre leurs pétioles quand elles sont opposées.

ERODIUM. — *ERODIUM.*

ERODIUM. L'Hérit. Aït. Wild.

Les érodiums ont un calice à cinq folioles égales ; corolle à cinq pétales ; style à cinq stigmates ; cinq étamines fertiles, alternes et réunies par la base, avec cinq filets stériles; à la base de chaque étamine fertile, il y a une glande; fruit formé d'un axe central prismatique et anguleux, autour de la base duquel sont placées cinq capsules monospermes, jointes chacune au sommet de l'axe, par une arête velue sur sa face interne, et qui, à la maturité, détache la capsule de l'axe et la roule en spirale allongée.

E. DES ROCHERS. — *E. PETRÆUM.*

ERODIUM *Petræum*. Wild. *Sp*. 3. p. 265.

Racine longue, épaisse, ligneuse, un peu écailleuse, poussant une touffe de feuilles entre lesquelles naissent les pédoncules ; feuilles deux fois ailées, à pétioles velus ; folioles linéaires ou pointues ; pédoncules velus, à trois ou cinq fleurs grandes, d'un rouge violet plus foncé à la base des pétales plus longs que les folioles du calice. — On trouve cette plante dans les fentes des rochers qui sont aux environs de Sandy-Bay.

PELARGONIER. — *PELARGONIUM.*

PELARGONIUM. Burm.

Calice à cinq divisions, dont la supérieure se termine en un tube capillaire, nectarifère ; cinq pétales irréguliers ; seize étamines, dont trois à cinq stériles ; cinq capsules monospermes.

P. — *P. BETULINUM.*

Pelargonium *Betulinum*. Wild. Burm. *Afr.* 12. t. 33. f. 2.

Cette espèce, dont la tige est garnie de feuilles ovales, inégalement dentées, est remarquable par son ombelle peu garnie de fleurs. — Elle est assez commune dans la partie méridionale de Sainte-Hélène.

P. EN TÊTE. — *P. CAPITATUM.*

Pelargonium *Capitatum*. Aït. Car. 4. p. 249. t. 105. f. 1.

C'est une des espèces les plus agréables par son odeur, qui est assez semblable à celle de la rose; ses tiges sont diffuses, garnies de feuilles cordiformes, lobées, ondulées et molles; ses fleurs sont rouges. — Même localité.

P. A FEUILLES ANGULEUSES. — *P. ANGULOSUM.*

Pelargonium *Angulosum*. Wild. Aït. Kew. 2. p. 426. — P. *Acerifolium*. Car. 4. p. 243. t. 112.

Elle ressemble assez à la précédente, dont elle ne diffère que par ses fleurs plus nombreuses et ses feuilles moins cordiformes et anguleuses. — Même localité.

P. — *P. INQUINANS.*

Pelargonium *Inquinans*. Wild. Aït. Kew. 2. p. 424.

Cet arbrisseau, dont les feuilles sont orbiculaires ou réniformes, entières ou crénelées, tomenteuses et visqueuses, et d'une couleur ferrugineuse, a les fleurs nombreuses, disposées en ombelle. — Même localité. Il est plus commun que les précédens.

P. DENTELÉ. — *P. DENTICULATUM.*

Pelargonium *Denticulatum*. Wild. Jacq. Schœnbr. 2. p. 5. t. 135.

Les feuilles de celui-ci sont palmées, bipinnatifides,

visqueuses, et planes sur leur bord; leurs divisions sont linéaires et sinueuses; les fleurs sont peu nombreuses et en ombelle. — Même localité.

P. A ODEUR FORTE. — *P. GRAVEOLENS.*

PELARGONIUM *Graveolens*. Wild. L'Hér. *Geran*. t. 17. — G. *Therebintaceum*. Car. 4. p. 250. t. 14. f. 1.

Ses feuilles sont palmées, à divisions oblongues, obtuses, roulées sur leur bord; ses fleurs sont nombreuses, disposées en ombelle ou presque réunies en têtes. — Même localité.

P. HYBRIDE. — *P. HYBRIDUM.*

PELARGONIUM *Hybridum*. Wild. — P. *Coccineum*. Ehrh. Beit. 7. p. 162.

La tige de cette espèce est garnie de feuilles arrondies, peu lobées, crénelées et maculées; les pédoncules sont multiflores; les pétales sont linéaires, cunéiformes, les deux supérieurs noirs à la base; les divisions du calice sont plus larges que les pétales. — Même localité et assez commune.

P. A TIGE CHARNUE. — *P. COTYLEDONES.*

PELARGONIUM *Cotyledones*. Wild. 3. 674.

C'est un arbrisseau extrêmement tortueux, rameux, à écorce épaisse et charnue, d'un brun foncé; ses rameaux sont garnis de feuilles cordiformes, ridées, quelquefois lobées, incisées, quelquefois aussi réniformes, toutes cotonneuses comme leurs pétioles, qui sont assez longs; stipules petites, triangulaires et aiguës; ombelles portées sur des pédoncules velus, colorés et droits; fleurs nombreuses et blanches; corolle à trois divisions; involucre rare; involucelle composé de quelques petites écailles aiguës. — Il croît au bord des précipices rocailleux et stériles de la partie méridionale de l'île, où il est connu sous le nom de *father-live-for-ever*.

IMPATIENTE. — *IMPATIENS*.

IMPATIENS. Linn. Juss. Lam. etc.

Calice à deux folioles caduques ; corolle à quatre pétales, irréguliers, hypogynes ; le supérieur large, concave ; l'inférieur prolongé en éperon ; les deux latéraux, à deux lobes et à deux appendices ; cinq étamines à filets courts, hypogynes, à anthères soudées ; l'ovaire chargé d'un stigmate aigu ; capsule oblongue, polysperme, à cinq loges, à cinq valves élastiques, se roulant à maturité.

I. BALSAMINE. — *I. BALSAMINA*.

IMPATIENS *Balsamina*. Linn. *Sp*. 1328.

C'est une herbe droite, de deux à trois décimètres de hauteur, délicate, et garnie de feuilles lancéolées, allongées, de l'aisselle desquelles partent des pédoncules terminés par une belle fleur rose ou blanche. — Elle est assez commune dans toutes les parties de l'île.

CAPUCINE. — *TROPÆOLUM*.

TROPÆOLUM. Linn. Juss. Lam. Gærtn. — CARDAMINDUM. Tournef.

Calice à cinq lobes profonds, se prolongeant en éperon ; corolle irrégulière, à cinq pétales, insérés sur le calice, dont deux supérieurs sessiles et trois inférieurs, munis d'un onglet oblong, cilié ; huit étamines inégales, placées sur le disque de l'ovaire, qui est trangulaire, à style, à deux stigmates ; fruit à trois baies monospermes, solides, convexes, sillonnées, attachées à la base du style ; embryon remarquable par sa grandeur.

C. A LARGES FEUILLES. — *T. MAJUS.*

Tropæolum *Majus*. Linn. *Sp*. 490.

Feuilles orbiculaires, sinuées, insérées par leur centre sur un long pétiole; fleurs orangées. — Assez commune dans les bois de la partie méridionale de l'île.

LES MALVACÉES. — *MALVACEÆ*.

Malvaceæ. Juss. — Columniferarum *Genus*. Linn. — Malvæ. Adans.

Les malvacées sont des herbes ou des arbrisseaux à bourgeons, et à feuilles alternes, simples, palmées ou digitées, munies à leur base de deux stipules axillaires; fleurs grandes, axillaires et terminales, hermaphrodites; calice d'une seule pièce, à cinq divisions doubles, c'est-à-dire, entouré d'un calice externe, à plusieurs lobes ou à plusieurs folioles; corolle régulière, à cinq pétales, tantôt distincts et hypogynes, tantôt réunis par la base avec la colonne des étamines; celles-ci sont très-nombreuses, hypogynes; leurs filets sont distincts ou soudés ensemble en une colonne qui entoure le style, quelques-unes sont stériles; anthères situées au sommet ou à la surface des filamens; un ovaire, souvent à plusieurs lobes; un style; un stigmate souvent divisé; fruit tantôt à plusieurs capsules, soit verticillées, soit agglomérées à la base du style sur un réceptacle commun, tantôt simples ou à plusieurs loges, à plusieurs valves, qui portent une cloison sur leur face interne. Les graines sont solitaires ou nombreuses dans chaque loge ou capsule.

MAUVE. — *MALVA.*

MALVA. Linn. Juss. Lam. etc.

Calice double, l'intérieur à cinq divisions, l'externe à trois folioles; capsules en forme d'arilles, réunies circulairement, à peu près au nombre de huit, souvent à une graine, et ne s'ouvrant pas d'elles-mêmes.

M. DE MAURITANIE. — *M. MAURITANIA.*

MALVA *Mauritania*. Cav. 2. p. 77. t 25. f. 2.

Sa tige est droite et herbacée, garnie de feuilles à cinq lobes, obtuses et portées sur des pétioles glabres. — Assez commune dans toutes les parties de l'île.

SIDA. — *SIDA.*

SIDA. Linn. Juss. Lam. etc.

Calice simple, persistant, à cinq divisions; capsules nombreuses, disposées circulairement, très-rapprochées les unes des autres, à une loge, à une, deux ou trois graines et à deux valves.

S. LANCÉOLÉ. — *S. LANCEOLATA.*

SIDA *Lanceolata*. Wild. Retz. *Obs.* 4. p. 28.

Cette plante a les feuilles oblongues, lancéolées, dentées, glabres; les stipules linéaires, veinées et plus longues que les pédoncules, qui sont axillaires, solitaires, et qui supportent des fleurs qui se changent en capsules terminées par deux becs. Fleurs jaunes. — Elle croît dans les lieux ombragés.

S. A PETITES FEUILLES. — *S. MICROPHYLLA.*

SIDA *Microphylla.* Wild.

Ses feuilles sont elliptiques, dentées ; ses fleurs sont portées sur des pédoncules solitaires, plus longs que les pétioles ; capsules à deux cornes. Sa corolle est jaune. — Même localité que le précédent.

GUIMAUVE. — *ALTHÆA.*

ALTHÆA. Wild. Desf. Juss. etc.

Son calice extérieur est à six ou neuf lanières profondes ; l'intérieur à cinq ; ses capsules sont nombreuses toujours monospermes.

G. PASSE-ROSE. — *A. ROSEA.*

ALTHÆA *Rosea.* Car. *Diss.* 2. N°. 156. t. 28. f. 1.

Tige herbacée, haute de un à deux mètres, droite, ferme, épaisse, cylindrique, velue et feuillée ; feuilles alternes, pétiolées, larges, arrondies, cordiformes à la base, crénelées, sinuées, anguleuses ; fleurs très-grandes, doubles, roses purpurines, blanches ou panachées. — Commune dans les endroits pierreux et ombragés.

HIBISQUE. — *HIBISCUS.*

HIBISCUS. Linn. Juss. etc.

Calice double ; l'intérieur est à cinq dents ou à lobes ; l'extérieur à plusieurs parties très-profondes ; style simple à cinq stigmates ; capsule unique à cinq loges, à cinq valves ; chaque loge renferme une ou plusieurs graines.

H. A FEUILLES DE PEUPLIER.— *H. POPULNEUS.*

Hibiscus *Populneus*. Wild. 3. 209. Car. 3. p. 152. t. 56. f. 1.

C'est un arbre dont les feuilles sont arrondies, cordiformes, acuminées, entières, glabres; les fleurs ont le calice extérieur à trois folioles caduques; et l'intérieur tronqué. — Il croît dans la partie méridionale de l'île.

H. A FLEURS VARIABLES. — *H. MUTABILIS.*

Hibiscus *Mutabilis*. Wild. 3. 817.

Les feuilles de celui-ci sont anguleuses, cordiformes, à cinq lobes, acuminées et dentées; le calice extérieur est à huit folioles; les capsules sont velues; et, les fleurs variables en couleur suivant l'époque de la journée, sont blanches le matin, d'un rouge peu foncé à midi, et roses le soir. — Même localité, mais plus rare que le précédent.

H. MAUVE EN ARBRE. — *H. SYRIACUS.*

Hibiscus *Syriacus*. Wild. Car. 3. p. 156. t. 69. f 1.

Cet arbre, de moyenne grandeur, a les feuilles cunéiformes, ovales, trilobées, dentées; le calice extérieur est presque à huit folioles; l'intérieur, ou la corolle, est allongé. — Même localité. Commun.

H. OSEILLE DE GUINÉE — *H. SABDARIFFA.*

Hibiscus *Sabdariffa*. Wild.

Cette plante, dont la tige est lisse, est garnie de feuilles dentées, dont les inférieures sont ovales, entières; les supérieures à trois lobes, rétrécies en coin à la base; ses fleurs sont sessiles; le calice est presque à douze dents. — Même localité.

H. A FEUILLES DE CHANVRE.—*H. CANNABINUS*

Hibiscus *Cannabinus*. Linn. Car. 3. p. 148. t. 52. f. 1.

La tige, dans cette espèce, est épineuse; ses feuilles

sont dentées en scie, les supérieures palmées, à cinq divisions, glanduleuses en dessous; les fleurs sont jaunes et sessiles. — Commun dans toutes les parties de l'île.

H. ABELMOSC. — *H. ABELMOSCHUS.*

Hibiscus *Abelmoschus*. Car. 3. p. 167. t. 62.

Tige hispide, garnie de feuilles peltées, cordiformes, à sept angles, acuminées, dentées en scie; ses fleurs ont le calice composé de huit folioles. — Croît dans la partie méridionale de l'île, où il n'est pas rare.

H. VÉSICULEUX. — *H. TRIONUM.*

Hibiscus *Trionum*. Wild. Lam. Ill. t. 514. f. 3.

Ses feuilles sont dentées, les supérieures sont à trois lobes lancéolés, dont celui du milieu est plus long; calice renflé, membraneux et marqué de nervures. — Même localité.

H. A FEUILLES DIVERSES. — *H. DIVERSIFOLIUS.*

Hibiscus *Diversifolius*. Wild. p. 820. Jacq. *Ic. rar.* 3. t. 551. — H. *Ficulneus*. Car. 3. p. 148. t. 51. f. 2.

Sa tige est épineuse, ainsi que les pétioles, qui portent des feuilles à trois ou cinq lobes obtus, dentés; les supérieures sont oblongues, lancéolées, entières; les fleurs sont portées sur des pédoncules lisses ou dépourvus d'épines. — Même localité, mais plus rare que le précédent.

H. DE COULEUR ROUGE. — *H. URENS.*

Hibiscus *Urens*. Linn. *Suppl.* p. 309.

Cette plante est garnie d'un duvet assez épais; ses feuilles sont réniformes, crénelées; son calice est laineux; sa corolle est petite et de couleur rouge. — Cette espèce est très-rare.

H. ROSE DE CHINE. — *H. ROSA SINENSIS*

Hibiscus *Rosa sinensis*. Car. 3. p. 158, t. 69. f. 2.

C'est un arbrisseau dont les feuilles, ovales, acuminées, dentées, sont glabres et entières à la base : la plupart des fleurs sont doubles et rouges, et leur calice extérieur est à huit folioles. — Cette espèce se trouve assez communément dans toutes les parties de l'île.

H. ROSE. — *H. PHOENICEUS.*

Hibiscus *Phœniceus*. Wild. Jacq. *Hort.* 3. p. 11. t. 4.

Feuilles ovales, acuminées, dentées; les inférieures subcordiformes, tricuspides; fleurs portées sur des pédoncules articulés; semences laiteuses. — Elle croît dans les terrains arides.

COTONNIER. — *GOSSYPIUM.*

Gossypium. Bauh. Linn. Juss.

Calice double; l'extérieur à trois divisions profondes, grandes; l'intérieur plus petit, évasé; corolle pentapétale. Etamines nombreuses; un style à trois ou quatre stigmates; capsules à trois ou quatre loges; trois ou quatre valves, à plusieurs graines enveloppées dans une sorte de laine appelée coton.

C. A LARGES FEUILLES. — *G. LATIFOLIUM.*

Gossypium *Latifolium*. Wild. Mars. *In com.* Goëtt. 1776. p. 32. t. 1.

Ses feuilles sont aiguës, les inférieures entières, les autres à trois lobes et à une glande placée en dessous. — Cette plante, assez rare, croît au midi de Diana's-Peak.

C. . — *G. BARBADENSE.*

Gossypium *Barbadense*. Sw. Pluck. Alm. p. 172. t. 188. f. 1.

Ses feuilles supérieures sont à trois lobes, les infé-

rieures à cinq ; sa tige est lisse ; ses semences sont libres ; les côtes des feuilles sont marquées de trois glandes. — Même localité que la précédente.

PTEROSPERME. — *PTEROSPERMUM.*

PTEROSPERMUM. Wild. Curt. etc. — PANTAPÈTES. Juss. etc.

Calice extérieur, simple, à cinq folioles caduques ; corolle à cinq pétales ; vingt étamines, dont cinq stériles ; style cylindrique ; stigmate épais ; capsule ligneuse, polysperme à cinq loges ; graines ailées.

P. A FEUILLES SUBÉREUSES.—*P. SUBERIFOLIUM.*

PTEROSPERMUM *Suberifolium*. Wild. *Sp*. 3. p. 728. Car. *Diss*. 3. p. 130. t. 43. f. 2.

C'est un arbre remarquable par ses feuilles oblongues, acuminées, qui sont presque dentées au sommet. — Il n'existe que dans la pépinière.

DOMBEYA. — *DOMBEYA.*

DOMBEYA. Cav. Juss. — STEWARTIA. Comm.

Calice double ; l'extérieur de trois folioles caduques ; l'intérieur à cinq folioles ; cinq pétales ; vingt étamines, dont cinq stériles et plus longues ; cinq capsules uniloculaires et conniventes.

Ce sont en général des arbres ou des arbrisseaux.

D. . — *D. ERYTHROXYLON.*

DOMBEYA *Erythroxylon*. Wild. 3. 725. — PENTAPÈTES *Id. Hort Kew*. 1re. édit. 2. 438. — MELHANIA. *Id. Hort. Kew*. 2e. édit. 4. 146.

Son tronc, qui est recouvert d'une écorce brune fon-

cée, égale et assez lisse, se divise au sommet en rameaux nombreux, étalés, qui se subdivisent en ramules tendres, garnies de feuilles ovoïdes ou cordiformes, crénelées, pointues, lisses en dessus, réticulées en dessous, et marquées de trois à cinq nervures peu distinctes; stipules tubulées; fleurs portées sur des pédoncules axillaires ou solitaires, au nombre de deux à trois; elles ont trois étamines, un style une fois plus long que les étamines; la corolle est blanche, devenant rosée avec l'âge, mais beaucoup plus grande que dans l'espèce suivante; les capsules sont oblongues, pointues, velues et un peu plus courtes que le calice, qui est persistant. — Cet arbre croît assez communément à Sainte-Hélène, où il fournit un bois dur, grenu et serré, de couleur acajou.

D. . — *D. MELANOXYLON.*

Dombeya *Melanoxylon*. Roxb. — Melhania. *Id. Hort. Kew.* 2e. édit. 4. 146.

Cet arbre, haut de dix à quinze pieds, tortueux, et de la grosseur de la cuisse, a les feuilles ovoïdes, cordiformes, longuement pétiolées, presque entières, fermes, lisses en dessus, rubigineuses et trinervées en dessous; les fleurs sont au nombre de une à deux, portées sur des pédoncules qui sont axillaires et solitaires; le calice est entouré de plusieurs bractées, qui sont ternées, ovoïdes et lancéolées; la corolle est campaniforme; les étamines sont au nombre de cinq; les capsules sont ovoïdes, obtuses, beaucoup plus courtes que le calice, qui est persistant. — Cet arbre croît sur les rochers stériles près de la mer, non loin de Sandy-Bay. Les insulaires lui donnent le nom d'*ébène* parce qu'intérieurement son bois est de cette couleur.

LES MAGNOLIERS. — *MAGNOLIÆ.*

Magnoliæ. Juss. etc.

Calice polyphylle; corolle polypétale; étamines

indéfinies ; anthères insérées sur les filets ; plusieurs ovaires ; autant de styles et de stigmates ; plusieurs baies ou capsules rapprochées, uniloculaires, monospermes ou polyspermes ; les feuilles sont alternes, ordinairement entières, et les tiges sont ligneuses.

CHAMPAC. — *MICHELIA.*

MICHELIA. Lam. — CHAMPACA. Linn.

Calice comme dans les Magnolia ; corolle à quinze pétales, les extérieurs plus grands ; anthères nombreuses et longues, insérées sur les filets ; plusieurs ovaires, attachés à un axe central, oblong, comme disposés en épis ; autant de stigmates ; styles nuls ; autant de capsules, attachées à un axe long et simulant une grappe, bacciformes, globuleuses, ponctuées extérieurement, à deux valves uniloculaires, à trois ou sept graines.

C. DE L'INDE. — *M. SUAVEOLENS.*

MICHELIA *Suaveolens.* Linn. Wild. Rumph. 2. t. 67 et 68.

Nous n'aurons, pour compléter les caractères de cette espèce, qu'à joindre à ceux du genre ceux-ci : feuilles lancéolées ; fleurs jaunes, d'une odeur agréable. — Cet arbre croît dans les terrains secs du midi de Sainte-Hélène.

LES MAGNOLIERS. — *MAGNOLIA.*

MAGNOLIA. Linn. Juss. etc.

Calice à cinq divisions corolliformes, caduques et entourées par une bractée membraneuse fendue

d'un côté et très-fugace; corolle à neuf ou dix pétales, concaves, obtus; anthères nombreuses et longues, réunies de tous côtés aux filets; ovaires nombreux, attachés à un axe central, en forme de massue; autant de styles qui sont courts et de stigmates qui sont velus; plusieurs capsules comprimées, monospermes, disposées en cônes; graines arillées.

M. NAIN. — *M. PUMILA.*

MAGNOLIA *Pumila*. Andrews. t. 226.

Cette espèce est glabre; ses feuilles sont ovales, ondulées, acuminées; ses fleurs sont penchées; ses pétales sont concaves et épais; fleurs blanches. — Elle croît assez communément dans la partie méridionale de l'île.

M. OBOVÉ. — *M. OBOVATA.*

MAGNOLIA *Obovata*. Wild. — M. *Purpurea*. Curt. Mag. t. 390.

C'est un arbre dont les feuilles sont obovées, pointues, marquées de veines réticulées; les pétales de la corolle sont oblongs, obtus. — Elle croît communément dans toutes les parties de l'île.

M. BRUNATRE. — *M. FUSCATA.*

MAGNOLIA *Fuscata*. Persoon. etc.

Cette espèce est remarquable par ses feuilles ovales, acuminées, de couleur brune; dans leur jeunesse, ainsi que les ramules, elles sont couvertes d'un duvet doux. Les pétales sont colorés en rouge sur les bords. — Elle est, comme la précédente, extrêmement commune.

ANNONES. — *ANNONÆ.*

Calice persistant, à trois lobes; corolle à six pétales,

dont trois extérieurs ressemblent au calice; étamines nombreuses, à anthères presque sessiles, couvrant le réceptacle, qui est hémisphérique, presque tétragone et plus large au sommet; ovaires nombreux, attachés à un réceptacle mitoyen, très-rapprochés, à peine distincts des anthères et comme recouverts par elles; autant de styles courts ou presque nuls; autant de stigmates; les fruits sont des baies ou des capsules monospermes ou polyspermes, tantôt distinctes et sessiles ou pédonculées, et placées sur un réceptacle commun, tantôt rassemblées en un fruit pulpeux, creusé intérieurement de plusieurs loges monospermes. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux à rameaux, et à ramules alternes, à écorce souvent réticulée; leurs feuilles sont alternes, simples, entières ou dégarnies de stipules; fleurs axillaires.

CORSOLIER. — *ANNONA.*

Annona.

Calice triphylle; corolle à six pétales; les trois intérieurs plus petits; étamines très-nombreuses, à filets courts; style nul; un grand nombre de stigmates et d'ovaires; baie très-grande, polysperme, recouverte d'un écorce écailleuse, uniloculaire ou à plusieurs loges.

C. HÉRISSÉ. — *A. MURICATA.*

Annona *Muricata*. Aït. Kew. 2. p. 252.

Ses feuilles sont ovales, lancéolées, glabres et aiguës; ses fruits sont hérissés, et les pétales sont ovales et obtus; les intérieurs plus courts que les autres. — Cet arbre est assez commun dans les endroits ombragés du midi de Sainte-Hélène.

C. A FRUITS ÉCAILLEUX. — *A. SQUAMMOSA.*

ANNONA *Squammosa*. Aït. Jacq. *Obs.* 1. p. 13. t. 6.

Son nom indique assez ses principaux caractères; en effet, outre ses feuilles, qui sont oblongues, aiguës et glabres, ses fruits sont obtus et garnis d'écailles; les pétales extérieurs de la corolle sont lancéolés, les intérieurs sont très-petits. — Cette espèce, beaucoup plus rare que la précédente, se trouve dans les mêmes endroits.

C. RÉTICULÉ. — *A. RETICULATA.*

ANNONA *Reticulata*. Aït. Rheed. 3. t. 30 et 31.

Ses feuilles sont oblongues, lancéolées, aiguës et glabres; ses fruits sont ovales, marqués d'aréoles réticulées. Pétales extérieurs plus grands que les internes. — Même localité.

LES CARYOPHYLLÉES. — *CARYOPHYLLEÆ.*

CARYOPHYLLEÆ. Juss. etc.

Dans cette famille, le calice est ordinairement persistant, tantôt ouvert, à cinq folioles distinctes, tantôt tubuleux, d'une seule pièce à cinq dents. Corolle à quatre ou cinq pétales rétrécis en onglet, alternes avec les divisions du calice; cinq étamines au plus, alternées avec les pétales et tantôt alternativement entre les pétales et sur les onglets; un ovaire, souvent pédicellé; plusieurs styles, à plusieurs stigmates; capsule polysperme, à une ou plusieurs loges, qui s'ouvre par le sommet; graines attachées à un placenta pyramidal qui s'élève du fond de la capsule; tiges ordinairement herbacées, cylindriques, noueuses; feuilles opposées,

souvent serrées l'une contre l'autre, oblongues, entières.

OEILLET. — *DIANTHUS.*

DIANTHUS. Linn. Juss. etc.

Calice caliculé, l'intérieur en tube, à cinq dents, entouré à sa base de deux à quatre écailles opposées, imbriquées; la corolle est à cinq pétales dont l'onglet égale la longueur du calice; dix étamines; deux styles; capsule oblongue, à une loge, s'ouvrant au sommet.

OE. BARBU. — *D. BARBATUS.*

DIANTHUS *Barbatus.* Linn. *Sp.* 586.

Tiges nombreuses, lisses, droites, feuillées, et hautes de trois décimètres ou quelquefois davantage; feuilles lancéolées, pointues, d'un vert foncé, lisses, et à trois nervures; les fleurs forment deux faisceaux terminaux. — Il est assez commun dans les endroits rocailleux et stériles.

OE. DE CHINE. — *D. CHINENSIS.*

DIANTHUS *Chinensis.* Smith. Mill. *Ic.* 81. f. 2.

Les fleurs, dans cette espèce, sont solitaires, et les écailles du calice sont tubulées, étalées, foliacées, égales au tube de la corolle; les pétales sont crénelés, et les feuilles sont lancéolées. — Elle croît dans la partie méridionale de Diana's-Peak.

BEATSON. —*BEATSONIA.*

BEATSONIA. Roxb.

Ce genre, qui se rapporte par ses caractères aux

caryophyllées, se rapproche beaucoup du genre *frankenia*.

M. Roxburg l'a dédié au colonel Alexandre Beatson, gouverneur de Sainte-Hélène.

Il se distingue par son calice à cinq dents; sa corolle à cinq pétales; un ovaire supère portant un style bifide; stigmates globuleux; capsule à une loge, à deux valves et à plusieurs graines.

B. A FEUILLES DE POURPIER. — *B. PORTULACÆFOLIA.*

Beatsonia *Portulacæfolia*. Roxb.

C'est un arbrisseau d'une hauteur moyenne, à rameaux nombreux, à ramules petites, délicates, velues, cassantes et un peu réticulées, garnies de petites feuilles charnues, convexes et lisses en dessus, concaves en dessous, ressemblant à celles du *Portulaca quadrifida;* elles sont portées sur des pétioles courts et embrassant la tige; les fleurs sont solitaires, sessiles, entourées de quatre feuilles florales; le calice est cylindrique, marqué de cinq rainures à cinq dents caduques; corolle à cinq pétales blancs et caducs; étamines en nombre égal à celui des pétales et alternées avec eux; ovaire supérieur, surmonté d'un style à stigmate globuleux; capsules ovoïdes, uniloculaires, à deux valves et à plusieurs graines. — Il croît sur les montagnes et les rochers stériles de la partie méridionale de l'île, où il porte le nom de *thé de Sainte-Hélène*.

QUATORZIÈME CLASSE.

PLANTES DICOTYLÉDONES
POLYPÉTALES.
Étamines périgynes.

LES JOUBARBES. — *SEMPERVIVÆ.*

SEMPERVIVÆ. Juss. etc.

Pétales attachés à la partie inférieure du calice ; étamines définies ; plusieurs ovaires ; autant de styles ou de stigmates, courts et pointus ; autant de capsules polyspermes, bivalves et uniloculaires ; graines attachées sur le bord des valves. Feuilles et tiges charnues.

CRASSULE. — CRASSULA.

CRASSULA. Linn. Juss. etc.

Calice à cinq ou sept divisions profondes ; pétales, étamines, écailles, et ovaires en nombre égal à celui des divisions du calice.

C. TRANCHANTE. — *C. CULTRATA.*

CRASSULA *Cultrata.* Wild. Aït. Kew. 1. p. 393.

Cette espèce est remarquable par ses feuilles, qui sont

entières, rapprochées, opposées, obovées, et un peu tranchantes. — Elle se trouve dans les terrains secs.

C. A FEUILLES DE POURPIER. — *C. OBLIQUA.*

Crassula *Obliqua.* Wild. Aït. Kew. p. 393.

Ses feuilles sont opposées, ovales, obliques, entières, aiguës et distinctes, remarquables surtout par leurs bords, qui sont presque cartilagineux. — Même localité.

LES SAXIFRAGES. — *SAXIFRAGÆ.*

Saxifragæ. Vent. Juss.

Dans cette famille, le calice est adhérent, quelquefois entier, libre, persistant, à quatre ou cinq divisions; la corolle manque dans quelques genres; le calice est alors coloré; elle est à quatre ou cinq pétales, insérés au sommet du calice et entre ses divisions; cinq ou dix étamines; un ovaire adhérent ou libre à deux styles persistans; capsule terminée par deux pointes dues aux styles, bivalve à une ou deux loges; graines nombreuses; plantes herbacées ou ligneuses; feuilles souvent charnues et disposées en rosettes radicales.

CUNONIA. — *CUNONIA.*

Cunonia. Linn. Juss. etc.

Calice à cinq divisions; corolle à cinq pétales; dix étamines; ovaire supère; deux styles; deux stigmates; capsules ovales, acuminées, à deux loges polyspermes.

C. DU CAP. — *C. CAPENSIS.*

Cunonia *Capensis.* Wild. 2. 634.

C'est un arbre dont les feuilles sont opposées et pin-

nées avec impaire, portées sur des pétioles articulés; les fleurs sont en grappes au sommet des rameaux. — Il est assez commun dans toutes les parties de l'île.

LES CIERGES. — *CACTI.*

CACTI. Juss. etc.

Le calice est supère, découpé au sommet; les pétales ainsi que les étamines, sont en nombre variable, définies ou indéfinies, insérées à la partie supérieure du calice; l'ovaire est inférieur et simple; un style; un stigmate divisé; baies infères, uniloculaires, polyspermes; tiges charnues ou ligneuses, simples ou articulées, ordinairement couvertes d'aiguillons fasciculés.

CIERGE. — *CACTUS.*

CACTUS. Linn. Juss. etc.

Calice adhérent, tubuleux ou en godet, recouvert d'écailles; corolle formée de pétales nombreux, soudés à la base, disposés sur plusieurs rangs, dont les intérieurs plus grands; étamines indéterminées, insérées comme les pétales au sommet du calice, réunies à la base, à anthères oblongues; un style long; stigmate multifide; baie polysperme, ombiliquée, lisse ou hérissée d'écailles; graines nichées dans la pulpe, entourées d'un rebord calleux.

C. RAQUETTE. — *C. OPUNTIA.*

CACTUS *Opuntia.* Linn. *Sp.* 669. — Mill. *Ic.* p. 191.

C'est un arbrisseau rameux dont la tige est composée d'articulations ovales et hérissées d'épines, et dont les

fleurs sont jaunes. — Il est assez commun dans les lieux arides de la partie méridionale.

C. A COCHENILLE. — *C. COCCINELLIFERA.*

Cactus *Coccinellifera.* Linn. Knorr. Del. 2. t. 1.

Cette espèce, dont les articulations sont ovales, oblongues et à peine garnies d'épines, a les fleurs rouges. — Même localité que la précédente.

LES PORTULACÉES. — *PORTULACEÆ.*

Portulaceæ. Juss.

Le calice infère est libre, divisé à son sommet; la corolle, quelquefois nulle ou monopétale, est souvent composée de cinq pétales insérés à la base ou au milieu du calice, alternes avec ses divisions; étamines en nombre variable, insérées avec les pétales; un ovaire libre; style quelquefois nul, souvent au nombre de un à trois; le fruit est une capsule multiloculaire polysperme; herbes et sous-arbrisseaux; feuilles ordinairement charnues.

P. CULTIVÉ. — *P. OLERACEA.*

Portulacea *Oleracea.* Linn. *Sp.* 638.

Tiges tendres, rameuses, charnues, lisses et couchées; feuilles oblongues, cunéiformes, obtuses, charnues, glabres, lisses, sessiles et caduques; fleurs jaunes, réunies et sessiles au sommet des rameaux. — Elle croît dans les endroits cultivés.

POURPIER. — *PORTULACA.*

Portulaca. Adans. Juss. Lam. etc.

Calice persistant, comprimé, à deux et quelque-

fois à cinq divisions ; corolle à cinq pétales ; six à douze étamines ; ovaire surmonté d'un style à quatre ou cinq stigmates ; capsule couverte par le calice, s'ouvrant comme une boîte à savonnette, ou à trois valves, polysperme.

ONAGRES. — *ONAGRÆ.*

ONAGRÆ. Juss. etc.

Calice supère monophylle et tubuleux, divisé au sommet, persistant ou caduc; pétales définis, alternes avec les divisions du calice, insérés à son sommet comme les étamines qui sont définies, égales ou doubles en nombre à celui des pétales; un ovaire infère; un style; un stigmate divisé ou simple; le fruit est une capsule, ou une baie infère ou semi-infère, multiloculaire, polysperme, tantôt couronnée par les divisions du calice qui persiste, et tantôt dépouillée de celui-ci.

Tiges herbacées ou ligneuses ; feuilles alternes ou opposées.

FUCHSIE. *FUCHSIA.*

FUCHSIA, Plu m. Juss. etc.

Calice infondibuliforme coloré, divisé au sommet en quatre parties caduques; corolle à quatre pétales; huit étamines; baie à quatre loges polyspermes.

F. ROUGE. — *F. COCCINEA.*

FUCHSIA *Coccinea.* Wild. 2. p. 340.

C'est un arbrisseau dont les feuilles sont ternées, lancéolées ; les pédoncules sont uniflores; la corolle est roulée, pendante et violette. — Il croît dans la partie la plus méridionale de l'île.

LES MYRTES. — *MYRTI.*

MYRTI. Adans. Juss.

Le calice est monophylle, persistant, en nombre déterminé de lobes; pétales définis, insérés au sommet du calice; étamines indéfinies, insérées au-dessous des pétales; l'ovaire infère est simple, adhérent; un style; stigmate simple ou divisé; une baie; une drupe ou une capsule multiloculaire.

Ce sont des arbres ou arbrisseaux à rameaux opposés, à feuilles simples et opposées, rarement alternes, ponctuées dans beaucoup d'espèces.

GOYAVIER. — *PSIDIUM.*

PSIDIUM. Linn. Juss. etc.

Calice, à quatre ou cinq divisions, garni de deux écailles à la base; quatre ou cinq pétales; étamines nombreuses; un style; un stigmate; le fruit est une baie pyriforme, entourée par le limbe du calice, qui est resserré, à quatre ou cinq loges polyspermes.

G. PORTE-POMME. — *P. POMIFERUM.*

PSIDIUM *Pomiferum*. Pluck. Alm. 181.

C'est un arbre dont les feuilles sont oblongues, lancéolées, pubescentes en-dessous ainsi que les pédoncules, qui sont à trois fleurs; les fruits sont sphéroïdes. — Il croît dans les environs de Diana's-Peak.

MYRTE. — *MYRTUS.*

Myrtus. Tourn. Linn. Juss.

Calice à cinq divisions ; corolle à cinq pétales ; étamines indéfinies ; un style ; un stigmate obtus ; le fruit est une baie ovoïde ou sphérique, couronné par le limbe du calice, à deux ou trois loges, qui renferment une à cinq graines osseuses.

M. COMMUN. — *M. COMMUNIS.*

Myrtus *Communis.* Linn. *Sp.* 673.

C'est un arbrisseau peu élevé, à rameaux flexibles, à feuilles petites, nombreuses, rapprochées, lancéolées, pointues, vertes, lisses, un peu dures, persistantes ; fleurs blanches ou axillaires, solitaires, pédonculées, et munies de deux petites bractées sous le calice.—Cet arbrisseau, ainsi qu'un grand nombre des variétés qui s'y rapportent, se trouve communément dans toutes les parties de l'île.

EUGÉNIE. — *EUGENIA.*

Eugenia. Mich. Linn. Juss. etc.

Calice à quatre divisions ; corolle à quatre pétales ; étamines nombreuses ; un style ; une baie pyriforme, ou sphérique, couronnée par les divisions du calice qui sont étalées, et à une loge monosperme ; une ou plusieurs noix.

E. JAMBOSE. — *E. JAMBOS.*

Eugenia *Jambos.* Wild. Rheed. 1. t. 17.

C'est un arbrisseau dont les rameaux sont garnis de

feuilles lancéolées et terminées par quatre grandes fleurs pédonculées. — Il n'est pas rare dans les environs de Sandy-Bay.

GRENADIER. — *PUNICA.*

PUNICA. Tourn. Linn. Juss. Lam. Gærtn.

Le calice est coriace, campaniforme, coloré, à cinq ou six divisions; cinq ou six pétales; étamines indéfinies ; un style ; un stigmate en tête; baie sphérique, coriace extérieurement, couronnée par les divisions du calice, à huit ou neuf loges ; graines nombreuses, entourées d'une substance charnue et aqueuse.

G. COMMUN. — *P. GRANATUM.*

PUNICA *Granatum.* Linn. *Sp.* 676.

Arbrisseau toujours vert, à rameaux nombreux, disposés en tête, à feuilles petites, lisses, opposées, lancéolées; à fleurs grandes, presque sessiles, disposées au sommet des branches; calice charnu, coloré; pétales chiffonnés, d'un rouge éclatant. — Il est extrêmement commun.

LES ROSACÉES. — *ROSACEÆ.*

ROSACEÆ. Juss. etc.

Le calice est ordinairement persistant, tantôt adhérent et tubuleux, tantôt libre et ouvert, quelquefois recouvrant les ovaires, comme un sac, mais sans adhérer avec eux, à divisions égales ou doubles de celles des pétales, qui sont en nombre déterminé, insérés au sommet du calice; étamines icosandriques; un ou plusieurs styles ou stigmates; un ou plusieurs ovaires; graines nues renfermées dans un

péricarpe; tiges ligneuses ou herbacées. Feuilles alternes, simples ou composées, presque toujours pliées, avant leur épanouissement, sur leur nervure principale, ordinairement pétiolées, munies de stipules.

POIRIER. — *PYRUS.*

Pyrus. Lam. Desf. Poiret.

Calice à cinq divisions; corolle pentapétale; vingt étamines en plus. Les styles sont au nombre de cinq, distincts à leur base; le fruit est en forme de toupie, ombiliqué au sommet et non à la base, renfermant une capsule; pepins cartilagineux.

P. COIGNASSIER. — *P. CYDONIA.*

Pyrus *Cydonia.* Linn. *Sp.* 687.

Arbre souvent tortueux, à rameaux bruns, à ramules cotonneuses, à feuilles grandes, pétiolées, ovales, molles, très-entières, vertes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous; fleurs grandes, d'un blanc rosé, courtement pédicellées, solitaires à l'aisselle des feuilles; fruits gros, jaunâtres, odorans, couverts d'un duvet fin. — Croît dans les bois qui décorent l'île.

POMMIER. — *MALUS.*

Malus. Tourn. Linn. Juss. Desf.

Ce genre ne diffère du précédent que par ses styles, soudés à la base, et par ses fruits sphéroïdes, ombiliqués aux deux bouts.

P. COMMUN. — *M. COMMUNIS.*

Malus *Communis*. Lam. Ill. t. 435. — Pyrus *Malus*. Linn. *Sp*. 686.

Arbre de moyenne grandeur, à rameaux étalés, formant une tête irrégulière, hémisphérique, épineux; feuilles pétiolées, ovales, aiguës, légèrement dentées; fleurs rosées, assez grandes, disposées en ombelles, presque sessiles. — Il croît dans les bois.

NÉFLIER. — *MESPILUS.*

Mespilus. Tourn. Juss. Lam. Desf.

Calice à cinq divisions; corolle pentapétale; vingt étamines ou plus. Le nombre des styles est de un à cinq; le fruit est une pomme sphérique à deux ou cinq graines osseuses.

N. D'ALLEMAGNE. — *M. GERMANICA.*

Mespilus *Germanica*. Linn. *Sp*. 684.

Arbrisseau tortueux, à rameaux garnis de fortes épines et de feuilles ovales, dentées, velues en dessous, vertes en dessus, terminées par des fleurs blanches ou rougeâtres, sessiles et solitaires. — Croît communément dans les bois.

ROSIER. — *ROSA.*

Rosa. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Calice en forme de godet, ovoïde ou sphérique, resserré à l'orifice, divisé en cinq lobes allongés, aigus, dont deux ou trois munis d'appendices semblables à des folioles avortées; calice devenant charnu à maturité, et renfermant une ou plusieurs

semences osseuses, hérissées ; corolle à cinq pétales ; étamines et pistils nombreux.

R. A CENT FEUILLES. — *R. CENTIFOLIA.*

Rosa *Centifolia.* Linn. *Sp.* 704.

Cet arbrisseau s'élève à un ou deux mètres ; ses rameaux portent des aiguillons nombreux, presque droits ; les pétioles en sont dépourvus ; cinq folioles ovales, pubescentes, munies sur leur bord de quelques poils glanduleux, fortement dentées, pédicillées et hérissées de poils ; fleurs rouges.

R. MOUSSEUX. — *R. MUSCOSA.*

Rosa *Muscosa.* Aït. Kew. 2. p. 207.

Cette espèce a cela de particulier que toutes ses parties sont hérissées de poils verdâtres et glanduleux qui la font paraître couverte de mousse ; aiguillons droits et grêles ; fleurs doubles et roses. — Elle croît, ainsi que la précédente, assez communément dans toutes les parties de l'île.

R. DE TOUS LES MOIS. — *S. SEMPERFLORENS.*

Rosa *Semperflorens.* Desf. Cat. 175.

Cette espèce est remarquable par ses fruits allongés, par trois ou quatre fleurs en corymbe, par ses aiguillons recourbés, et par ses folioles pubescentes et dégarnies de poils glanduleux. — Elle croît dans les lieux ombragés et un peu humides.

R. DE CHINE. — *R. CHINENSIS.*

Rosa *Chinensis.* Wild. Jacq. *Obs.* 3. p. 7.

Sa tige est épineuse, ainsi que les pétioles qui soutiennent des feuilles ovales, lancéolées, presque ternées, glabres et dentées ; les fruits sont ovales et glabres ainsi que leurs pédoncules. — Il croît dans la partie méridionale de Sainte-Hélène.

FRAISIER. — *FRAGARIA.*

FRAGARIA. Tourn. Linn. Juss.

Calice ouvert, à dix découpures, dont cinq alternes plus petites; corolle à cinq pétales; réceptacle des graines pulpeux, grand, hémisphérique, coloré, ordinairement caduc.

F. DE TABLE. — *F. VESCA.*

FRAGARIA *Vesca.* — Linn. *Sp.* 708.

Racines noirâtres, à tiges grêles et velues, garnies de feuilles radicales, velues, à trois folioles ovales, presque soyeuses en dessous, et dentées en scie; fleurs blanches, pédonculées et terminales. Quant au réceptacle, l'on connaît la fraise. — Croît communément dans les endroits humides des bois.

RONCE. — *RUBUS.*

RUBUS. Tourn. Linn. Juss.

Calice ouvert, à cinq divisions; corolle à cinq pétales; vingt étamines ou plus; plusieurs styles; réceptacle des graines, court, conique glabre; graines nombreuses, charnues ou enveloppées par une pulpe aqueuse, et formant, par leur réunion, une baie composée.

R. A FEUILLES PINNÉES. — *R. PINNATUS.*

RUBUS *Pinnatus.* Wild. 2. p. 1081.

C'est un arbrisseau dont les feuilles sont alternativement pinnées, composées de folioles ovales, rugueuses, dentées en scie, et glabres; sa tige, ses pétioles et ses pédoncules sont garnis d'épines. Les fleurs sont en panicules terminaux; le calice est velu et plus long que la co-

rolle; les baies ressemblent assez à celles du *Rubus fruticosus*. — Cette plante, très-commune à Sainte-Hélène, y est aussi très-nuisible par l'accroissement considérable qu'elle acquiert.

SPIRÉE. — *SPIRÆA.*

SPIRÆA. Linn. Juss. Lam. etc.

Calice ouvert, à cinq divisions; corolle à cinq pétales; vingt étamines; trois ou douze ovaires. Capsules uniloculaires, bivalves, à une ou deux graines.

Arbrisseau d'une moyenne hauteur, à écorce lisse, jaunâtre, à feuilles glabres, éparses, presque pétiolées, oblongues, lancéolées, dentées en scie; les fleurs, de couleur de chair, sont en grappes au sommet des rameaux, dont la réunion forme une panicule serrée; au-dessous de chacune d'elles est une bractée linéaire pubescente. — Il croît dans les bois.

ABRICOTIER. — *ARMENIACA.*

Les parties de la fleur comme dans les deux genres précédens. Le fruit est arrondi, sillonné d'un côté, couvert d'un duvet court; le noyau est arrondi, comprimé, marqué sur les côtés de deux crêtes saillantes, l'une obtuse, l'autre aiguë; feuilles roulées sur elles-mêmes avant leur épanouissement; fleurs paraissant avant les feuilles.

A. COMMUN. — *A. VULGARIS.*

ARMENIACA *Vulgaris*. Lam. *Dict.* 1. p. 2.

Arbre à rameaux disposés en tête assez large, garnis de feuilles pétiolées, grandes et fermes, glabres, dentelées en leur bord, ovales, presque cordiformes; fleurs

blanches, sessiles. — Il croît assez communément à Sainte-Hélène.

AMANDIER. — *AMYGDALUS.*

AMYGDALUS. Tourn. — AMYGDALI. *Sp.* Linn. Juss. etc.

Parties de la fleur comme dans les genres précédens. Le fruit est oblong, peu ou point charnu, couvert d'un duvet court; le noyau est oblong, pointu au sommet, lisse, parsemé de petits pores épars, ou de mamelons ou crevasses profondes, anastémosées et irrégulières.

A. COMMUN. — *A. COMMUNIS.*

AMYGDALUS *Communis*. Linn. *Sp.* 677.

C'est un arbre divisé en rameaux lisses et grisâtres, garnis de feuilles alternes, pétiolées, longues, étroites, pointues et dentées en leur bord; ses fleurs sont blanches, un peu rougeâtres dans le centre. — Assez commun.

LES LÉGUMINEUSES. — *LEGUMINOSÆ.*

LEGUMINOSÆ. Juss. Adans. — PAPILIONACEÆ et LOMENTACEÆ. Linn.

Le calice est d'une seule pièce, en cloche ou en tube, à cinq divisions; la corolle est polypétale, régulière ou anomale, imitant la forme d'un papillon, manquant dans quelque genre; dix étamines distinctes ou réunies en deux faisceaux; un style; un stigmate; une gousse; feuilles alternes, ordinairement pinnées, irritables, contractiles, sommeillantes; saveur particuliere; tiges herbacées et ligneuses.

SENSITIVE. — *MIMOSA.*

MIMOSA. Tourn. Linn. Juss. — ACACIA. T.

Les sensitives sont des arbrisseaux, ou sous-arbrisseaux, sans épines, ou seulement garnis de quelques-unes à la base des pétioles. Leurs fleurs unisexuelles ou hermaphrodites sont en têtes ou en épis axillaires ou terminaux; leurs gousses sont articulées ou ailées; leurs feuilles sont une à deux fois pinnées, portées sur des pétioles chargés de glandes éparses.

Leur calice est tubuleux, à trois ou à cinq dents; la corolle est infondibuliforme, à cinq divisions ou à cinq pétales, quelquefois elle manque; les étamines sont au nombre de quatre à dix; filets capillaires plus longs que la corolle; un style; deux stigmates; la gousse est longue, comprimée, en cylindre, arquée ou en spirale, charnue, membraneuse ou ligneuse, lisse ou hérissée de pointes, souvent partagée par des cloisons transversales.

S. A FEUILLES DE LIN. — *M. LINIFOLIA.*

MIMOSA *Linifolia.* Vent. — M. *Linearis.* Wendl. *Hort. Herrenh.* p. 8. t. 18.

Ses feuilles sont linéaires, rapprochées; ses fleurs sont en grappes axillaires de la longueur des feuilles. — Il vient dans la partie méridionale de Sainte-Hélène.

S. DE FARNÈSE. — *M. FARNESIANA.*

MIMOSA *Farnesiana.* Linn. Duham. *Arb. ed.* N°. t. 28.

Cette espèce est garnie d'épines distinctes et disposées comme des stipules; ses feuilles sont bipinnées; ses fleurs sont en épis globuleux et sessiles, de couleur

jaune et très-odorantes; ses gousses sont fusiformes. — Même localité.

S. CENDRÉE. — *M. CINEREA.*

MIMOSA *Cinerea*. Linn. Lam. *Enc.* I. p. 15. Roxb. Corom. s. 174.

Sa tige ainsi que ses rameaux sont garnis d'épines solitaires; ses feuilles sont bipinnées, garnies de stipules lancéolées; ses fleurs sont en épis, à dix étamines, dont les filets sont rouges inférieurement et jaunes supérieurement. — Même localité.

S. GRIMPANTE. — *M. SCANDENS.*

MIMOSA *Scandens*. Linn.

C'est un arbre très-élevé, dépourvu d'épines, garni de feuilles terminées par une vrille; les capsules les plus grandes de toutes les espèces de ce genre sont longues de deux à trois pieds et articulées. — Même localité que les précédentes.

S. GLAUQUE. — *M. GLAUCA.*

MIMOSA. Trew. Ehret. t. 36.

Ses feuilles sont bipinnées; folioles nombreuses, glanduleuses à la base. — Même localité.

S. A FEUILLES DE GENÉVRIER. — *M. JUNIPERINA.*

MIMOSA *Juniperina*. Vent. L'Hérit.

C'est un arbre à rameaux pubescens, dont les feuilles sont linéaires, pointues et verticillées, et les fleurs en tête globuleuse. — Même localité.

FÉVIER. — *GLEDITSIA.*

GLEDITSIA. Linn. Juss.

Fleurs polygames, dioïques, en épis. Fleurs mâles ; calice à quatre divisions profondes ; corolle à trois ou quatre pétales ; cinq ou six étamines ; fleurs hermaphrodites mêlées avec les mâles, ayant le calice à trois divisions et la corolle à trois pétales. Fleurs femelles sur des pieds différens ; calice et corolle *idem* ; un style ; un stigmate ; gousses longues, aplaties, monospermes ou polyspermes, partagées par des cloisons transversales, remplies d'une matière pulpeuse.

F. ÉPINEUX. — *G. HORRIDA.*

GLEDITSIA *Horrida*. Wild. 4. 1097.

Cet arbre est un des plus beaux de l'île ; ses feuilles sont deux fois pinnées ; ses épines sont rameuses et axillaires. — Il existe dans le jardin du gouverneur.

TAMARINIER. — *TAMARINDUS.*

TAMARINDUS. Tourn. Linn. Juss.

Calice à quatre divisions réfléchies et caduques ; corolle à trois pétales redressés et ouverts, écartés inférieurement ; trois étamines fertiles ; quatre plus petites stériles ; trois soyeuses ; filets arqués ; un style ; un stigmate ; gousse allongée renfermant une substance pulpeuse entre les deux écorces ; une, à trois cloisons, autant de graines.

T. DE L'INDE. — *T. INDICA.*

Cet arbre a un beau port ; il s'élève communément à la

hauteur de trente ou quarante pieds; son tronc, recouvert d'une écorce brune et gercée, acquiert une grosseur considérable; il se divise en plusieurs branches touffues, garnies d'un très grand nombre de feuilles alternes et ailées, sans impaire: sur chaque feuille il y a vingt-quatre à trente-six folioles opposées, longues d'environ un demi-pouce, d'un vert luisant et un peu velues. Les fleurs naissent au sommet ou au côté des branches; leur odeur est agréable; elles sont disposées en grappes munies chacune de deux bractées caduques; le fruit est une gousse oblongue, un peu comprimée, obtuse, gibbeuse, ayant une double écorce ou enveloppe, l'extérieure sèche, fragile, l'intérieure membraneuse; entre ces écorces se trouve une pulpe acide; ses semences sont applaties, anguleuses, luisantes et au nombre de trois. — Ce bel arbre se trouve Sandy-Bay.

CASSE. — *CASSIA*.

Cassia. Tourn. Linn. Juss.

Calice à cinq divisions profondes, concaves; corolle à cinq pétales, les inférieurs écartés, un peu plus grands; dix étamines abaissées, dont trois supérieures très-petites, stériles, et trois inférieures fort grandes; gousse bivalve, polysperme, cylindrique, aplatie, divisée par des cloisons transversales.

C. AILÉE. — *C. ALATA*.

Cassia *Alata*. Linn. *Veget*. 328. Swartz. *Obs*. — C. *Herpetica*. Jacq. *Obs*. 2. p. 24. t. 45. f. 2.

Ses folioles sont obovées, oblongues; ses pétioles sont glanduleux; ses stipules sont larges, et ses gousses sont membraneuses et crénelées sur leur bord. — Cette espèce croît dans les terrains secs de la partie la plus méridionale de l'île.

C. A PETITES FEUILLES. — *C. MICROPHYLLA.*

CASSIA *Microphylla.* Wild. 2. 529.

Ses folioles sont linéaires, pointues; les inférieures glanduleuses; ses stipules sont lancéolées, pointues; ses pédoncules sont solitaires et uniflores. — Même localité que la précédente.

C. SOPHORA. — *C. SOPHORA.*

CASSIA *Sophora.* Wild. Burm. Zeyl 213. t. 98.

Calice en cloche, gibbeux à sa base, à cinq denls. Les folioles sont ovales, lancéolées, glanduleuses à la base; corolle pentapétale, d'un jaune pâle, marquée de veines brunes; dix étamines distinctes; gousse grêle, longue, ressemblant à un chapelet; graines saillantes. — Même localité.

POINCILLADE. — *POINCIANA.*

POINCIANA. Tourn. Linn. Juss.

Calice turbiné, à cinq divisions profondes et colorées; l'inférieure plus grande; corolle à cinq pétales, onguiculés, plus grands que le calice, et dont le 6ème. est plus petit ou plus grand; dix étamines à filets distincts, velus à la base; un style abaissé; gousse comprimée, divisée par des cloisons transversales.

P. MAGNIFIQUE. — *P. PULCHERRIMA.* Wild.

POINCIANA. Swartz. *Obs.* p. 166.

C'est un arbrisseau de douze pieds environ, garni d'épines et de feuilles à folioles oblongues, échancrées; toutes les fleurs sont en corymbe simple, ayant le calice glabre, les pétales frangés et les étamines jaunes; elles sont d'une couleur mélangée d'orange ou rouge, ou seulement orangée. — Cette espèce se trouve à Diana's-Peak.

PARKINSONE. — *PARKINSONIA.*

Parkinsonia. Plum. Linn.

Calice à cinq divisions profondes; corolle à cinq pétales planes, ovales, soutenus par un onglet, très-ouverts, l'intérieur réniforme; dix étamines abaissées; gousse longue, aiguë, bosselée; graines oblongues et cylindriques.

P. AIGUE. — *P. ACULEATA.*

Parkinsonia. Wild. 2. 503. Lam. Ill. t. 336.

C'est un des arbres les plus élégans, de la hauteur de douze pieds, garni de feuilles dont le rachis est large et comprimé. — Il croît dans les lieux secs et arides de l'île.

AJONC. — *ULEX.*

Ulex. Linn. Juss. Lam. etc.

Calice à deux grandes divisions; folioles courbées en carène, munies entre elles et à leur base de deux autres très-petites; la carène est à deux pétales; la gousse est renflée, et renferme un petit nombre de graines.

A. D'EUROPE. — *U. EUROPÆUS.*

Ulex *Europæus*. Linn. *Sp.* 1045.

Arbrisseau haut d'un mètre; à rameaux dressés, garnis d'épines vertes et divergentes, et de feuilles simples, persistantes, linéaires et velues; fleurs solitaires aux aisselles des feuilles supérieures.— Commun dans les terrains stériles.

CROTALAIRE. — *CROTALARIA.*

CROTALARIA. Tourn. Dill. Linn. Juss.

Calice campaniforme, à cinq divisions profondes; étendard grand, en cœur; nectaires sous l'étendard; style obtus; gousse renflée, souvent portée sur un pédicelle, ayant deux stipules distinctes à la base.

C. ÉMOUSSÉE. — *C. RETUSA.*

CROTALARIA *Retusa*. Linn. Lam. Ill. t. 617. f. 4.

Ses folioles sont simples, oblongues, cunéiformes et émoussées; ses fleurs sont en grappes terminales.—Cette espèce croît dans la partie méridionale de Sandy-Bay.

C. A FEUILLES DE LABURNUM. — *C. LABURNIFOLIA.*

CROTALARIA *Laburnifolia*. Linn. Wild. Burm.

Les folioles, dans celle-ci, sont ternées, ovales, acuminées, glabres; les stipules sont nulles; les fleurs sont disposées comme dans la précédente; les siliques sont pédicellées et pendantes. —Même localité.

C. BLANCHE. — *C. INCANA.*

CROTALARIA *Incana*. Aït. Kew. 3. p. 20.

Ses folioles sont ternées, ovales, velues en dessous; ses fleurs sont en grappes spiciformes, et la carène est garnie d'un duvet blanchâtre; les gousses sont sessiles et velues. — Croît à Diana's-Peak.

PSORALIER. — *PSORALEA.*

PSORALEA. Linn. Juss. etc.

Calice parsemé de points glanduleux ou calleux; carène bipétale; gousse renfermée dans le

calice ou l'excédant un peu, monosperme; fleurs en épi ou en céphalanthe.

P. A FEUILLES PINNÉES. — *P. PINNATA.*

PSORALEA *Pinnata*. Wild. Herm. Lugdb. 272. t. 273.

Feuilles pinnées, bijuguées, linéaires; pédoncules axillaires, uniflores. — Elle croît partout dans l'île.

ERYTHRINE. — *ERYTHRINA.*

ERYTHRINA. Linn. Juss. — CORALLODENDRON. Tourn.

Calice en tube à deux lèvres; corolle à étendard très-allongé, à ailes et carène fort courtes; à gousses longues; graines saillantes.

E. DE LA CAFRERIE. — *E. CAFRA.*

ERYTHRINA *Cafra*. Thunb. *Prod.* 121.

C'est un arbre dont la tige est garnie d'épines, dont les feuilles en sont dépourvues et composées de folioles obtuses. — Il croît dans la partie la plus méridionale de l'île.

CLITORIA. — *CLITORIA.*

CLITORIA. Linn. Juss. — TERNATEA. Tourn.

Calice en tube à cinq dents. Corolle à étendard très-grand, droit, recouvrant les ailes et la carène, qui est courte et très-arquée; gousse très-longue, étroite, comprimée; graines réniformes.

C. TERNATÉE. — *C. TERNATEA.*

CLITORIA *Ternatea*. Linn. Wild.

Aux caractères de la fleur que nous avons énoncés en ce genre, nous y joindrons pour caractère spécifique

que les feuilles sont pinnées. — Il croît dans diverses parties de l'île.

ABRUS. — *ABRUS.*

ABRUS. Linn. Juss. — OROBUS. Tourn.

Calice à quatre lobes irréguliers, le supérieur plus large; neuf étamines monadelphes; gousses à peu près cylindriques; légumes renfermant quatre graines sphériques.

A. A CHAPELETS. — *A. PRECATORIUS.*

ABRUS *Precatorius.* Linn. *Sp.* 105. Wild. 3. 911.

Tige à feuilles ailées, terminées brusquement sans avoir d'impaire; folioles nombreuses et obtuses. — On la trouve dans la partie méridionale de l'île.

INDIGOTIER. — *INDIGOFERA.*

Calice à cinq dents; corolle portant deux appendices à la base de la carène; gousse grêle, droite ou arquée.

I. DES TEINTURIERS. — *I. TINCTORIA.*

INDIGOFERA *Tinctoria.*

C'est un arbrisseau à feuilles pinnées, à folioles ovales et à fleurs en petites grappes. — Il croît assez communément à Sainte-Hélène.

FÈVE. — *FABA.*

FABA. Tourn. Juss. — VICIÆ. *Sp.* Linn. Lam.

Calice à cinq dents, dont deux supérieures plus

courtes; gousses grandes, coriaces, longues, un peu renflées; graines planes, oblongues, à ombilic terminal; vrilles simples; folioles peu nombreuses.

F. COMMUNE. — *F. VULGARIS.*

FABA *Vulgaris*. Linn.

Sa tige est droite, haute de un à deux pieds; ses feuilles sont ailées, à quatre folioles, grandes, ovales, oblongues, entières, un peu épaisses, portées sur des pétioles munis à la base de deux stipules un peu dentées et en fer de flèche; fleurs presque sessiles.

SPARTIUM. — *SPARTIUM.*

SPARTIUM. Linn.

Calice en tube, à six dents; corolle à ailes et carènes rapprochées de l'étendard; gousse mono ou polysperme, comprimée, quelquefois renflée ou arrondie.

S. JONCIFORME. — *S. JUNCEUM.*

SPARTIUM *Junceum*. Wild. 3. p. 926.

C'est un arbrisseau à rameaux opposés, effilés, garnis de feuilles lancéolées, glabres; les fleurs sont au sommet des rameaux, d'un jaune agréable et généralement doubles. — Commun au bord des bois.

HARICOT. — *PHASEOLUS.*

PHASEOLUS. Linn. Juss. Lam. Gært.

Calice à deux lèvres, la supérieure échancrée, l'inférieure à trois dents; carène et organes sexuels contournés en spirale; gousses allongées, à plusieurs graines comprimées, oblongues; ombilic latéral.

H. COMMUN. — *P. COMMUNIS.*

Phaseolus *Communis.* Linn. *Sp.* 1016.

Le haricot se distingue facilement à sa tige grimpante, à ses grappes axillaires et solitaires, plus courtes que les feuilles, à ses pédicelles placés deux à deux le long de l'axe, à ses bractées étalées et à ses fleurs blanches ou jaunâtres et à ses grappes pendantes. — Il se trouve au bord des bois et est cultivé dans les jardins.

H. ARQUÉ. — *P. LUNATUS.*

Phaseolus *Lunatus.* Linn.

Tige grimpante ; gousses en forme de sabre, lisses et presque arquées. — Même localité.

CHICHE. — *CICER.*

Cicer. Tourn. Linn. Juss. Lam. etc.

Calice à cinq divisions profondes, aiguës, presqu'aussi longues que la corolle, dont quatre penchées sur l'étendard et une placée sous la carène, qui est petite ; gousse rhomboïdale, renflée à, deux graines.

C. POIS-CHICHE. — *C. ARIETINUM.*

Cicer *Arietinum.* Linn. *Sp.* 1040.

Tige droite, rameuse, anguleuse et velue ; feuilles velues, pinnées avec une impaire ; folioles ovales, velues et dentées ; pédoncules axillaires, solitaires, uniflores ; fleurs d'un pourpre violet ou blanches ; la gousse est courte, à deux semences simulant la tête de bélier.

POIS. — *PISUM.*

Pisum. Tourn. — Pisi. *Sp.* Linn. Juss. Lam.

Calice en cloche, à cinq dents ; étendard relevé,

arrondi; style triangulaire, en carène; stigmate plan, velu; gousse allongée; graines à peu près sphériques, à ombilic arrondi.

P. CULTIVÉ. — *P. SATIVUM.*

PISUM *Sativum*. Linn. *Sp.* 1226.

Cette plante est trop connue pour en donner une description; sa racine annuelle, non rampante; ses pétales à peu près cylindriques; ses grandes stipules arrondies à la base, crénelées sur leur contour, et ses folioles la font assez reconnaître. — Commune dans les champs et cultivée dans les jardins.

LENTILLE. — *ERVUM.*

ERVUM.

Calice à cinq divisions fines, à peu près aussi longues que la corolle; gousse plane ou presque cylindrique di ou tetrasperme.

ESCHYNOMENÉ. — *ÆSCHYNOMENE.*

ÆSCHYNOMENE. Linn.

Calice en cloche, à deux lèvres égales; gousses très-longues, comprimées, rudes, articulées.

E. SESBAN. — *Æ. SESBAN.*

ÆSCHYNOMENE *Sesban*. Linn.

C'est un arbrisseau dont les feuilles sont garnies de folioles linéaires, obtuses, échancrées; les siliques sont filiformes et cylindriques. — Cette plante croît dans la partie la plus méridionale de Sandy-Bay.

E. A GRANDES FLEURS. — *Æ. GRANDIFLORA*.

ÆSCHINOMENE *Grandiflora*. Linn.

C'est un arbre dont les folioles sont oblongues, échancrées et glabres; les fleurs sont grandes, jaunes, au nombre de trois, disposées en grappes; les gousses sont droites, filiformes et comprimées. — Même localité.

TÉRÉBINTHACÉES. — *TEREBINTHACEÆ.*

TEREBINTHACEÆ. Juss. — TEREBINTHACEÆ et NICULACEÆ. Lam.

Leurs fleurs sont le plus souvent complètes ou hermaphrodites; leur calice est libre, découpé en plusieurs parties; leur corolle est presque toujours composée d'un nombre déterminé de pétales, insérés à la base du calice, alternes avec ses divisions; étamines insérées avec les pétales, alternes avec eux, égales ou doubles des parties du calice et de la corolle, ovales, libres, simples ou multiples. Les semences sont le plus souvent renfermées dans un noyau osseux; tiges ligneuses; feuilles alternes, dépourvues de stipules, rarement simples, ternées ou ailées.

MANGUIER. — *MANGIFERA.*

MANGIFERA. Linn. Juss. etc.

Calice à cinq divisions; corolle à cinq pétales plus longs que le calice; cinq étamines; une drupe oblongue subréniforme, contenant une noix monosperme.

M. DE L'INDE. — *M. INDICA.*

Mangifera *Indica.* Lam. *Enc.* 3. p. 667. Wild 2. p. 450.

Feuilles oblongues, lancéolées; fleurs presque monandres; drupe grande et réniforme. — Il n'est point rare dans l'île.

NERPRUNS. — *RHAMNI.*

Rhamni. Juss. Adans.

Calice libre, monophylle, découpé au sommet; corolle à quatre ou six pétales attachés au sommet ou à la base du calice, alternes avec les divisions de ce dernier; autant d'étamines; ovaire supère; un ou plusieurs styles; une baie ou une capsule à plusieurs loges. Tiges ligneuses; feuilles presque toujours simples, accompagnées de stipules; fleurs petites, verdâtres, sans éclat, monoïques ou dioïques par avortement.

PITTOSPORE. — *PITTOSPORUM.*

Pittosporum. Vent.

Calice caduc. Corolle à cinq pétales connivens; cinq étamines; une capsule, à deux ou cinq loges, à deux ou cinq valves; graines environnées d'une pulpe.

P. ONDULÉ. — *P. ONDULATUM.*

Pittosporum *Undulatum.* Vent. *Hort. Cels.* p. 76. t. 76.

Ses feuilles sont ovales, lancéolées, ondulées, aiguës et luisantes; fleurs au nombre de trois, disposées au sommet des rameaux, et portées sur des pédoncules ternés; les pétales sont oblongs et ont une odeur forte. — Croît dans la partie méridionale de Diana's-Peak.

PHYLICA. — *PHYLICA.*

Phylica. Linn.

Calice persistant, à cinq divisions velues sur leurs bords ; une écaille pétaloïde à la base de chaque division formant la corolle ; un style ; un stigmate ; capsule triloculaire, trivalve et trisperme, s'ouvrant intérieurement ; feuilles persistantes, alternes, nombreuses, éparses.

P. A FEUILLES DE ROMARIN. — *P. ROSMARINIFOLIA.*

Phylica *Rosmarinifolia.* Roxb.

Feuilles linéaires, planes et dressées, blanches en dessous ; fleurs en têtes ovales et cotonneuses. — Elle est commune dans toutes les parties de l'île.

ANKUBA. — *ANKUBA.*

Ankuba. Rhumb.

Fleurs dioïques. Calice tronqué, très-petit, à quatre dents ; autant de pétales ovales, ouverts ; autant d'étamines ; un style ; un stigmate ; une baie monosperme.

QUINZIÈME CLASSE.

PLANTES DYCOTYLÉDONES

APÉTALES.

Fleurs unisexuelles.

EUPHORBIACÉES. — *EUPHORBIACEÆ.*

EUPHORBIACEÆ. Juss. — TITHYMALI. Adans.

Les fleurs sont monoïques ou dioïques, quelquefois hermaphrodites, disposées souvent en épis, ou réunies dans un involucre, ou plus rarement solitaires. Les fleurs mâles ont un périgone à plusieurs parties, et des étamines en nombre fixe ou variable, insérées sur le réceptacle. Les filamens sont souvent articulés au sommet. Dans les fleurs femelles, l'ovaire est libre, sessile ou pédicellé, tantôt surmonté de plusieurs styles et devenant une capsule composée d'autant de coques qu'il y a de styles, tantôt d'un seul style se changeant en un fruit charnu. Les coques du fruit s'ouvrent avec élasticité en deux valves, et ne contiennent qu'une ou quelquefois deux graines. Elles sont munies d'une arille plus ou moins visible et sont insérées au sommet d'un axe central persistant. Tiges ligneuses ou herbacées, contenant un suc laiteux, âcre.

EUPHORBE. — *EUPHORBIA.*

EUPHORBIA. Linn. Juss. Lam.

Calice ou involucre à huit ou dix divisions, dont quatre ou cinq droites; les autres, alternes avec les premières, sont épaisses, horizontales, colorées, s'ouvrant en forme de croissant; douze étamines ou plus, articulées; ovaire pédicellé; trois styles bifides; capsule pédicellée, triloculaire, à trois coques et à trois graines.

E. PÉPLUS. — *E. PEPLUS.*

EUPHORBIA *Peplus*. Linn. *Sp.* 653.

Les feuilles sont entières, ovales et pétiolées; les fleurs sont disposées en ombelle trifide ou plusieurs fois dichotomes; les capsules sont marquées sur leurs angles d'une petite crête longitudinale. — Elle croît au nord de Sainte-Hélène.

E. ROSE. — *E. ROSEA.*

EUPHORBIA *Rosea.* Wild. 2. 895.

Tige dichotome et étalée; feuilles ovales, obliques, cordiformes à la base, dentées au sommet; fleurs axillaires portées sur des pédoncules uniflores; les divisions extérieures du calice sont purpurines; les intérieures, linéaires et ovales, sont rosées; les capsules sont recouvertes de papilles dans leur jeunesse. — Elle croît assez communément partout.

PHILLANTHE. — *PHILLANTHUS.*

PHILLANTHUS. Linn.

Fleurs monoïques. Fleurs mâles: calice monophylle, coloré, à cinq ou six divisions; trois étamines

réunies à la base. Fleurs femelles : calice *idem ;* un nectaire anguleux, autour de l'ovaire ; trois styles bifides ; six stigmates ; capsule triloculaire à six valves.

P. FAUX ANDRACHNÉ. — *P. ANDRACHNOIDES.*

PHILLANTHUS *Andrachnoïdes*. Wild.

Sa tige est droite, simple, à quatre feuilles ovales, cunéiformes, aiguës ; ses fleurs sont solitaires ou géminées, portées sur des pédoncules axillaires. — Cette espèce se trouve assez rarement.

BUIS. — *BUXUS.*

BUXUS. Linn. Juss.

Fleurs monoïques. Fleurs mâles : calice à quatre folioles concaves, arrondies, inégales, entourées de deux ou trois pétites écailles ; quatre étamines. Fleurs femelles : calice à six ou sept folioles concaves ; trois styles courts, persistans ; trois stigmates obtus, hérissés ; capsule ovoïde, à trois pointes ; trois valves à trois loges et à six graines.

B. TOUJOURS VERT. — *B. SEMPERVIRENS.*

BUXUS *Sempervirens*. Linn. *Sp.*

C'est un arbrisseau dont les feuilles sont petites, ovales, pétiolées, velues en leur bord ; à fleurs jaunâtres, disposées par petits paquets aux aisselles des feuilles. — Croît dans les bois.

RICIN. — *RICINUS.*

RICINUS. Tourn. Linn. Juss.

Fleurs monoïques. Les mâles ont un périgone à

cinq parties colorées et un grand nombre d'étamines, dont les filets, diversement soudés, paraissent rameux ; les femelles ont un périgone à trois parties ; un ovaire à trois styles bifurqués. La capsule est hérissée de tubercules épineux, divisée en trois loges monospermes ; graines luisantes.

R. COMMUN. — *R. COMMUNIS.*

Ricinus *Communis*. Linn. *Sp.* 1430.

C'est un arbre de six à sept mètres de hauteur, dont les feuilles sont alternes, palmées, à lobes, lancéolées et dentées en scie, portées sur des pétioles glanduleux vers le sommet; fleurs en épis rameux. — Il croît assez communément dans l'île.

TOURNESOL. — *CROTON.*

Croton. Linn. Juss. Lam.

Fleurs monoïques ; leur périgone est à cinq ou dix divisions ; les mâles ont deux étamines dont deux plus longues que le périgone ; les femelles ont trois styles à six ou plusieurs stigmates. Les capsules sont à trois coques et à trois graines.

T. PORTE-SUIF. — *C. SEBIFERUM.*

Croton *Sebiferum*. Wild. Mich.

C'est un arbre dont les feuilles sont ovales, rhomboïdes et longuement pétiolées, glanduleuses à la base du pétiole ; fleurs mâles pédicellées. — Il croît dans les environs de Diana's-Peak.

ALEURITES. — *ALEURITES.*

Aleurites. — Forst. Juss.

Fleurs monoïques ; calice à cinq folioles pétaloï-

des, écailleux à la base, et entouré d'un double calice à trois divisions dans les mâles; étamines indéfinies et colorées à la base, dans les femelles; deux stigmates sessiles; une grosse baie à deux loges monospermes.

A. A TROIS LOBES. — *A. TRILOBA.*

ALEURITES *Triloba. Sp.* p. 590.

Le nom seul de cette espèce indique assez ses caractères, qui, joints à ceux du genre, la feront facilement reconnaître. — Elle croît partout dans l'île.

RICINELLE. — *ACALYPHA.*

ACALYPHA. Linn. Juss.

Fleurs monoïques. Fleurs mâles : calice à trois ou quatre folioles; huit ou seize étamines. Fleurs femelles : calice à trois folioles; trois styles souvent bifurqués; capsule trivalve, triloculaire, trisperme.

R. ROUGE. — *A. RUBRA.*

ACALYPHA *Rubra.* Roxb.

C'est un petit arbre dont les feuilles sont ovoïdes, crénelées, à trois nervures, et pétiolées; les fleurs sont en épis filiformes, inclinés, d'une couleur rouge, ainsi que les feuilles et les pétioles. — Il croît dans les parties élevées de la côte méridionale de Diana's-Peak. Les insulaires l'appellent *string-tree.*

CUCURBITACÉES. — *CUCURBITACEÆ.*

CUCURBITACEÆ.

Fleurs monoïques ou dioïques, rarement herma-

phrodites; corolle monopétale à cinq lobes, faisant corps avec le calice; trois ou cinq étamines; anthères ordinairement tortueuses; trois ou cinq styles; ovaire infère; une baie polysperme; herbes à racines tubéreuses, à tiges sarmenteuses, rampantes, couvertes de poils rudes; feuilles alternes, pétiolées, lobées; vrilles axillaires, fleurs également axillaires, solitaires, ou en grappes portées sur un pédoncule articulé qui se coupe à la maturité des fleurs ou des fruits.

MOMORDIQUE. — *MOMORDICA.*

Momordica.

Fleurs monoïques. Dans les mâles, le calice est à cinq divisions; la corolle est plissée, veinée, à cinq découpures; trois étamines, portant cinq anthères; dans les femelles, calice et corolle *idem;* trois étamines avortées; ovaire à trois loges; style à trois stigmates; une pomme à trois valves, s'ouvrant et lançant les graines avec élasticité.

M. . — *M. CHARANTIA.*

Momordica *Charantia.* Linn. Rumph. 5. t. 161.

Cette plante, à feuilles velues et longuement palmées, est terminée par des fleurs d'une odeur forte et amère; les fruits sont des pommes anguleuses et tuberculeuses. — Elle croît dans plusieurs parties de l'île, et notamment à Sandy-Bay.

COURGE. — *CUCURBITA.*

Cucurbita. Tourn. Linn. Juss.

Fleurs monoïques. Dans les mâles, calice tubulé;

corolle à cinq découpures veinées; étamines rameuses, couvrant une cavité au centre de la fleur : dans les femelles, calice et corolle *idem;* cinq styles trifides; une pomme; graines planes, ovoïdes, entourées d'un rebord saillant ou renflé.

C. CALEBASSE. — *C. LAGENARIA.*

Cucurbita *Lagenaria*. Linn. *Sp.* 1434. — C. *Leucantha*. Duch. in Lam. *Dict.* 2. p. 150.

Ses feuilles sont arrondies, molles, laineuses, un peu gluantes et odorantes, munies de deux petites glandes coniques près de l'insertion de son pétiole; sa fleur est blanche et très-ouverte en étoile, et n'est jamais solitaire à l'aisselle des feuilles. — Cette espèce n'est pas rare.

CONCOMBRE — *CUCUMIS.*

Cucumis. Linn. Juss. Lam.

Fleurs monoïques. Dans les mâles, calice à cinq dents lobulées; corolle plissée, à cinq divisions; étamines à trois filamens, dont deux bifurqués. Dans les femelles, calice et corolle *idem;* un style à trois stigmates; une pomme à pepins plans, aigus, étroits et allongés.

C. CULTIVÉ. — *C. SATIVUS.*

Cucumis *Sativus*. Linn. *Sp.* 1. p. 1437.

Tiges sarmenteuses, hérissées; feuilles à angles saillans et pointus; ovaires des fleurs femelles tuberculeux; fruit allongé, presque cylindrique, obtus aux extrémités. — Commune.

ANGUINE. — *TRICHOSANTHES.*

TRICHOSANTHES. Linn. Juss. — COLOCYNTHIS. Pl.

Fleurs monoïques. Dans les mâles, calice allongé en massue, à cinq dents réfléchies; corolle à cinq découpures ciliées; trois étamines, portant cinq anthères. Dans les femelles, calice et corolle *idem*; style trifide; une pomme oblongue, à trois loges et à graines comprimées.

A. COMMUNE. — *T. ANGUINA.*

TRICHOSANTHES *Anguina*. Wild. *Sp*. 3. p. 593.

Ses feuilles sont cordiformes, pointues, sinuées et denticulées; ses fruits sont des pommes oblongues et cylindriques. — Elle croît assez communément dans toutes les parties de l'île.

LES GRENADILLES. — *PASSIFLORÆ.*

Calice à cinq découpures; corolle à cinq pétales fixés à la base du calice, ainsi qu'une couronne particulière multifide; cinq étamines; trois styles; une baie ovoïde, uniloculaire.

PASSIFLORE. — *PASSIFLORA.*

PASSIFLORA. Linn. Juss. — GRANADILLA. Tourn.

Calice à trois ou cinq divisions profondes; corolle à cinq pétales plans, obtus, ouverts; nectaires en forme de filets disposés circulairement et étalés; cinq étamines à filets réunis inférieurement, à anthères oblongues mobiles; trois styles en massue et à stigmate en tête; baie portée sur un pédicelle; tiges sarmenteuses, vrillées.

P. A FLEURS BLEUES. — *P. CÆRULEA.*

PASSIFLORA *Cærulea.* Wild. Mill. Car. *Diss.* 10, p. 461. t. 295.

Tige grimpante ; feuilles palmées, à cinq divisions entières ; pétioles glanduleux ; calice à trois divisions ; filets de la couronne plus courts que la corolle. — Croît dans la partie méridionale de Sandy-Bay.

LES ORTIES. — *URTICÆ.*

URTICÆ. Juss.

Les orties comprennent des arbres et des herbes à feuilles alternes ou opposées, souvent hérissées de poils rudes ou piquans, à suc propre, quelquefois laiteux, à fleurs sessiles, verdâtres, monoïques ou dioïques, tantôt solitaires, tantôt disposées en chaton, tantôt renfermées dans un involucre charnu et d'une seule pièce. Leur périgone est toujours simple et divisé en lobes. Dans les fleurs mâles, les étamines sont en nombre déterminé et insérées à la base du périgone. Dans les fleurs femelles, on trouve un ovaire supère, simple, libre, surmonté de deux stigmates ou d'un style bifurqué, un ou deux styles ; une graine nue recouverte d'une coque ou renfermée dans le calice qui devient une baie.

ORTIE. — *URTICA.*

URTICA. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Les fleurs sont monoïques ou dioïques. Les mâles naissent en grappes et ont le périgone divisé en quatre parties, à quatre étamines dont les filets sont courbés avant la floraison. Les femelles, en

grappes longues ou en têtes sphériques, sont composées d'un périgone à deux valves ; d'un ovaire, surmonté d'un stigmate velu ; le fruit est une graine entourée par le périgone.

O. MEMBRANEUSE. — *U. MEMBRANACEA.*

Urtica *Membranacea.* Desf. *Fl. atl.* 2. p. 24.

Feuilles opposées, arrondies, ovales, subcordiformes, grossièrement dentées en scie ; fleurs monoïques, agglomerées et en épis ; les mâles pédonculées, les femelles sessiles. — Elle croît dans les endroits ombragés.

FIGUIER. — *FICUS.*

Ficus. Tourn. Linn. Desf. Juss.

Fleurs monoïques. Un réceptacle commun, charnu, pyriforme, ombiliqué au sommet, creux à l'intérieur, renferme un grand nombre de petites fleurs pédicellées ; les unes mâles, voisines de l'ombilic, ont un périgone à trois ou cinq lobes pointus, à trois ou cinq étamines ; les autres femelles, ont un périgone semblable aux mâles ; un ovaire libre (Desf.), demi-adhérent (Gærtn.), surmonté d'un style à deux stigmates. Cet ovaire se change en une drupe utriculée, monosperme, souvent enchâssée dans la pulpe du réceptacle. L'écorce du noyau est fragile et crustacée.

F. COMMUN. — *F. CARICA.*

Ficus *Carica.* Linn. *Sp.* 1513.

Le figuier est un arbre médiocre et tortueux, rameux, à écorce grise et unie, à suc propre laiteux, à jeunes pousses rudes et pubescentes, à feuilles alternes, pétio-

lées, rudes et palmées. — Croît communément au bord des bois.

F. DES PAGODES. — *F. RELIGIOSA.*

Ficus *Religiosa.* Wild. Pluck. Alm. 244. t. 178. f. 2.

Feuilles subcordiformes, ovales et très-acuminées; réceptacles globuleux, caliculés, géminés et sessiles. — Cette espèce, qui n'est pas très-commune, croît dans les terrains secs de la partie méridionale de Sainte-Hélène.

F. . — *F. TEREBRATA.*

Ficus *Terebrata.* Wild. — F. *Pertusa.* Bory. *It.* 1. p. 351. t. 17.

Feuilles ovales, aiguës, veinées et entières; receptacles globuleux, géminés et sessiles. — Même localité.

MURIER. — *MORUS.*

Morus. Tourn. Linn. Juss.

Fleurs monoïques. Les mâles, en chaton cylindrique, ont le calice à quatre divisions; quatre étamines élastiques, alternes avec les divisions du calice. Fleurs femelles : calice *idem*; un ovaire libre à deux stigmates allongés et hérissés. Capsule ou baie à une ou deux graines recouvertes par le calice (ou périgone), qui devient pulpeux. La réunion de ces petites baies forme la mûre.

M. NOIR. — *M. NIGRA.*

Morus *Nigra.* Linn. *Sp.* 1398.

Cet arbre ne s'élève qu'à une hauteur moyenne; son tronc est fort gros; ses rameaux sont longs et ouverts; ses feuilles sont pétiolées, cordiformes, dentées, poin-

tues, épaisses et rudes au toucher; son fruit est d'une couleur pourpre noirâtre. — Il croît communément dans les bois.

CHANVRE. — *CANNABIS.*

CANNABIS. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Fleurs dioïques. Les mâles ont un périgone à cinq parties concaves, à cinq étamines, à filets ouverts; anthères tétragones. Les femelles ont un périgone oblong fendu de côté; un ovaire chargé de deux styles; la capsule est crustacée, à deux valves presque globuleuses cachées sous le périgone.

C. CULTIVÉ. — *C. SATIVA.*

CANNABIS *Sativa.* Linn. *Sp.* 147.

Sa tige est droite, simple et un peu velue; ses feuilles sont pétiolées, digitées; ses folioles sont dentées dans les femelles; dans les mâles, les deux externes sont quelquefois très-entières.—Commune dans les lieux cultivés.

LES AMENTACÉES. — *AMENTACEÆ.*

AMENTACEÆ. Juss.

Fleurs unisexuelles, quelquefois hermaphrodites; fleurs mâles en châton; fleurs femelles solitaires, réuniès en groupes ou disposées en chaton comme les mâles; corolle nulle; un ou plusieurs styles; ovaire supère; graines nues ou renfermées dans un péricarpe osseux ou membraneux; feuilles alternes, nombreuses, ordinairement pétiolées, planés et munies de stipules; tiges ligneuses, recouvertes d'une écorce rude.

SAULE. — *SALIX.*

Salix. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Fleurs dioïques ou rarement monoïques. Fleurs mâles en chaton; deux étamines accompagnées d'une écaille et d'un corpuscule glanduleux simple ou bifurqué, qui entoure les organes générateurs. Fleurs femelles en chaton; deux stigmates; un nectaire; capsule grêle, oblongue, bivalve, uniloculaire; graines aigretées.

S. DU LEVANT. — *S. BABYLONICA.*

Salix *Babylonica*. Linn. *Sp.* 1441.

Cet arbre est très-facile à reconnaître à ses rameaux longs, grêles, flexibles et pendans, qui lui font donner le nom de *saule pléureur.* — Assez commun. — Deux autres espèces encore indéterminées.

PEUPLIER. — *POPULUS.*

Populus. Tourn. Linn. Juss. Lam. etc.

Fleurs dioïques. Fleurs mâles en chaton cylindrique; huit à trente étamines, accompagnées d'une écaille caduque, dentée au sommet, qui sortent d'un petit godet tronqué obliquement. Fleurs femelles en chaton; l'ovaire est à quatre stigmates, et se change en une capsule oblongue, à valves; les graines sont nombreuses, chargées d'une houppe soyeuse.

P. BLANC. — *P. ALBA.*

Populus *Alba*. Linn. *Sp.* 1463. — P. *Nivea*. Wild. Arb. 227.

Arbre dont l'écorce du tronc est grise et crevassée, à

rameaux nombreux, divergens, rouges ou bruns, garnis de feuilles à peu près triangulaires, fortement dentées, un peu lobées, blanches et cotonneuses en dessous, d'un vert sombre en dessus. — Il est assez commun dans les bois.

CHÊNE. — *QUERCUS.*

QUERCUS. Tourn. Linn. Juss. Lam. Gært.

Fleurs monoïques. Fleurs mâles en chatons grêles; calice à neuf divisions; quatre à dix étamines. Fleurs femelles : calice composé d'écailles imbriquées; le calice persiste, croît, prend la forme d'une coupe, et entoure la base du fruit lisse et oblong, recouvert d'une enveloppe cartilagineuse.

C. A GRAPPES. — *Q. RACEMOSA.*

QUERCUS *Racemosa*. Lam. *Dict.* 1. p. 715.

Cet arbre élevé, dont le bois est un des plus durs, est garni de feuilles qui sont presque sessiles, toujours glabres, plus larges au sommet qu'à la base, découpées en lobes obtus et un peu irréguliers. — Commun dans les bois.

C YEUSE. — *Q. ILEX.*

QUERCUS *Ilex*. Linn. *Sp.* 1412. Lam. *Dict.* 1. p. 722.

Le chêne *yeuse* est un arbre médiocre, tortueux et rameux; dont le feuillage est coriace, sombre et persistant; ses feuilles sont ovales, oblongues ou lancéolées, entières ou le plus souvent bordées de dents épineuses, glabres et lisses en dessus, cotonneuses ou pubescentes en dessous, toujours pétiolées. — Même localité.

C. LIÉGE. — *Q. SUBER.*

QUERCUS *Suber*. Linn. *Sp.* 1413.

Son écorce est forte, épaisse et crevassée, et connue

sous le nom de *liége ;* du reste elle ressemble au précédent par tous ses autres caractères. — Même localité.

LES CONIFÈRES. — *CONIFERÆ.*

Coniferæ. Linn. Juss.

Fleurs monoïques ou dioïques. Fleurs mâles, ordinairement en chaton, munies d'une écaille à la base et quelquefois d'un calice. Fleurs femelles, solitaires ou réunies en globules, ou disposées en cône; ovaire supère; une noix monosperme; cotylédons souvent divisés profondément en plusieurs parties. Tiges ligneuses; feuilles persistantes.

PIN. — *PINUS.*

Pinus. Tourn. Linn. Juss.

Fleurs dioïques. Les mâles, disposées en chatons, ramassées en grappes, et composées d'écailles imbriquées en spirales, dilatées au sommet où elles portent deux anthères à une loge. Les femelles, en chaton, simples, composées d'écailles extérieures membraneuses et d'intérieures charnues. Le fruit est un cône formé de l'aggrégation des écailles calicinales, imbriquées, recouvrant chacun deux cariopses osseux, surmontés d'une aile membraneuse. Les feuilles sont engaînées deux à deux à la base.

P. A LONGUES FEUILLES. — *P. LONGIFOLIA.*

Pinus *Longifolia*. Wild. 4. 496.

Les feuilles, dans cet arbre, sont ternées, fort longues et minces; leurs gaines sont allongées, et les stipules sont entières et caduques. — Commun dans les bois qui décorent la partie méridionale de Sainte-Hélène.

P. PINIER. — *P. PINEA.*

PINUS *Pinea.* Linn. *Sp.* 1409. — P. *Sativa.* Lam. *Fl. fr.* 2. p. 200.

C'est un arbre touffu, garni de feuilles longues et étroites, pointues, épaisses et d'un vert blanchâtre ; ses cônes sont gros, arrondis ou pyramidaux et rougeâtres. — Même localité que le précédent.

P. DES FORÊTS. — *P. SYLVESTRIS.*

PINUS *Sylvestris.* Mill. *Dict.* Poir. *Dict. enc.* 5. p. 385.

Cet arbre a ses rameaux garnis de feuilles dures, longues de deux à quatre pouces, étroites, courbées en gouttière, pointues, d'un vert blanchâtre, et qui sortent deux à deux d'une gaîne courte ; à leur base se trouve une écaille rousse ; les cônes sont courts, coniques, pointus et pendans, et les écailles s'ouvrent facilement à maturité. — Même localité.

CYPRÈS. — *CUPRESSUS.*

CUPRESSUS. Tourn. Linn. Juss.

Fleurs monoïques. Fleurs mâles, en chatons ovoïdes à écailles en bouclier ; quatre anthères sessiles, unilatérales, placées sous les écailles. Fleurs femelles, en cône sphérique à écaille ligneuse en bouclier, portée sur un pédicelle, élargie au sommet en forme de tête de clou, recouvrant chacune plusieurs graines ailées.

C. TOUJOURS VERT. — *C. SEMPERVIRENS.*

CUPRESSUS *Sempervirens.* Wild.

C'est un arbre dont les rameaux sont rapprochés, et les ramules triangulaires, garnies de feuilles imbriquées, ob-

tuses, connexes, rapprochées; cônes arrondis; écailles mutiques. — On le trouve dans les bois des environs de Sandy-Bay.

THUYA. — *THUYA.*

Thuya. Tourn. Linn. Juss.

Fleurs monoïques. Les mâles en chatons ovoïdes, à écailles en bouclier; trois ou cinq anthères unilatérales, sessiles sous les écailles, attachées vers la sommité du pédicelle. Les femelles, à écailles oblongues, ovoïdes, garnies au-dessous de la pointe d'une espèce de crochet; deux noix membraneuses à la base de chaque écaille.

T. DU LEVANT. — *T. ORIENTALIS.*

Thuya *Orientalis*. Lam. Ill. t. 787. f. 2.

Dans cette espèce, les écailles des cônes sont réfléchies; les rameaux sont planes et les feuilles sont squamiformes et opposées. — Il croît dans les bois.

T. FAUX-CYPRÈS. — *T. CUPRESSOIDES.*

Thuya *Cupressoïdes*. Wild.

C'est un arbre dont les rameaux sont cylindriques, garnis de feuilles imbriquées, oblongues, lisses et serrées; les cônes sont tétragones et globuleux. Il ressemble assez au cyprès, d'où lui vient son nom. — Il croît, comme le précédent, dans les bois qui décorent Sainte-Hélène.

FIN.

POST-SCRIPTUM.

Indépendamment des dispositions écrites que nous avons rapportées page 183, il en est d'autres ou antérieures ou verbales qui en font le complément. Une des principales est celle relative au général Gourgaud; la voici telle que les exécuteurs testamentaires l'ont publiée dans le *Galignani's Messenger* du 11 août 1824.

Monsieur,

Nous avons lu avec surprise, dans votre feuille d'hier, un article relatif aux dernières dispositions de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène.

Son testament avait été déposé, et avait dû l'être, à la cour des prérogatives de l'archevêque de Cantorbery, dans le ressort de laquelle l'île Sainte-Hélène, dernière résidence du testateur, est située. Il ne nous appartient pas de faire connaître des actes qui n'étaient point destinés à devenir publics; mais nous croyons de notre devoir de déclarer, autant pour notre propre satisfaction, que par respect pour la mémoire de notre dernier capitaine, que, dans ses derniers momens, il n'a oublié, dans la répartition

de ses bienfaits, aucune des personnes qui l'ont suivi dans son exil, et que le général Gourgaud, dont le nom ne se voit pas sur les listes que vous avez publiées, a été l'objet d'une disposition spéciale de l'empereur en reconnaissance de son dévouement, et pour les services qu'il lui a rendus, pendant dix ans, comme premier officier d'ordonnance et aide de camp, soit sur les champs de bataille en Allemagne, en Russie, en Espagne et en France, soit sur le roc de Saint-Hélène.

Si les legs faits sur les sommes demandées à l'archiduchesse de Parme et au prince Eugène n'ont pu jusqu'ici recevoir leur exécution, cet accident doit être imputé à des événemens indépendans de notre volonté, et sans doute étrangers aux illustres personnages qui ont eu une si grande part aux affections du testateur.

Nous avons l'honneur, etc.

Signé, le Comte Bertrand.

Le Comte de Montholon.

Paris, le 7 août 1824.

TABLE.

ESQUISSE DE LA FLORE DE SAINTE-HÉLÈNE.

FIN.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

